LES

ORATEURS

DE LA

GRANDE-BRETAGNE.

I.

IMPRIMERIE DE CARDON. — TROYES.

LES

ORATEURS

DE LA

GRANDE-BRETAGNE,

DEPUIS

LE RÈGNE DE CHARLES Ier JUSQU'A NOS JOURS,

PAR

H. LALOUEL.

PRÉCÉDÉS D'UNE LETTRE DE M. DE CORMENIN.

TOME I.

PARIS.

PAGNERRE, ÉDITEUR,

RUE DE SEINE, 14 BIS.

1841.

A M. DE CORMENIN.

Monsieur,

L'idée de cet ouvrage m'a été suggérée par votre *livre des Orateurs,* et vous avez bien voulu m'encourager à le mettre au jour : en vous le dédiant, je ne fais donc qu'acquitter une dette; et cette considération serait, je l'espère, mon excuse auprès de vous, si vous désapprouviez la hardiesse qui me porte à solliciter pour mon œuvre, un patronage aussi élevé que le vôtre.

J'aperçois, en effet, toute la distance qui sépare nos deux ouvrages. Vous avez étudié, analysé avec une profondeur d'observation et rendu avec un charme de style qu'on ne saurait trop admirer, les qualités et les défauts des organes de l'éloquence française dans le Parlement, le Barreau, les Conseils, et la Chaire; et, quelque rigide que vous ayiez dû vous montrer à l'égard de plusieurs, vous avez encore acquis des droits à leur reconnaissance; car, grâce aux magnifiques pages que vous leur avez consacrées, l'oubli ne saurait désormais dévorer leur souvenir, et leurs noms, sinon leurs œuvres, vivront avec votre écrit dans la postérité.

Je ne pouvais comme vous, Monsieur, tirer de mon propre génie l'intérêt et le mérite de mon livre; je ne pouvais,

comme vous l'avez fait, grandir les orateurs, objets de mon étude, en employant, pour les juger, une élocution pleine de force et de poésie, de grâce et de finesse; où les aperçus les plus ingénieux se mêlent aux remarques les plus solides; où l'esprit s'épanche en flots de saillics, voilant, comme à dessein, tout ce qu'il y a de sérieux dans le fond des pensées. Vous êtes, Monsieur, le Junius de la France. Ainsi que l'écrivain anglais, vous faites accepter comme autant d'oracles vos décisions sur les hommes politiques, et vous dictez vos lois à l'abri d'un nom fictif; mais, plus habile que votre devancier, votre critique, toujours juste et élevée, frappe avec une vigueur égale à la sienne, sans jamais descendre, comme il l'a fait, à la personnalité. Il ne m'était donc point permis de tenter de marcher sur vos traces, dans la tâche que je m'étais imposée. Loin de là, il fallait que je m'effaçasse derrière les orateurs que je me proposais de faire connaître à la France, et qu'impuissant à les peindre dignement avec mes propres couleurs, je leur empruntasse à eux-mêmes le principe de l'attrait que je prétendais attacher à mon livre. C'est effectivement là ce que j'ai fait. J'ai extrait des discours de Chatham, de Fox, de Pitt, de Burke, de Brougham, d'O'Connell et des autres grands orateurs de l'Angleterre et de l'Irlande, les passages qui m'ont paru le plus propres à retracer le génie particulier à chacun d'eux, et je n'ai essayé de les juger par moi-même que lorsque les critiques les plus éminents de la Grande-Bretagne ne pouvaient me fournir les éléments de mes jugements.

Voilà quel est mon livre, Monsieur; voilà quelles sont les raisons du succès que j'en espère et qui ne sera plus douteux pour moi, si vous daignez lui accorder quelque approbation.

LALOUEL.

Vichy, 15 Juin 1841.

Monsieur,

Je vous rends grâces de l'honneur que vous me faites en me dédiant votre ouvrage sur les Orateurs anglais. Ce n'est pas que je m'en croie digne, et je ne dois cet honneur qu'à la ressemblance de nos deux sujets, et non au mérite de mon livre.

En France, nous dédaignons volontiers tout ce qui ne vient pas de notre génie et tout ce qui n'est pas de notre nation. Il semblerait vraiment que nous ayons été libres, éloquents et grands politiques, de toute éternité; tandis que nous n'avons été le plus souvent que des imitateurs et des plagiaires; des imitateurs des Grecs et des Romains, des plagiaires de la Constitution britannique.

Ne soyons pas ingrats envers l'Angleterre; comme Français je puis la craindre, comme homme je la remercie; car elle est la première qui, depuis les temps de la barbarie et de la féodalité, ait réchauffé de ses deux mains et gardé sous les cendres de son foyer, les étincelles de la liberté du monde.

L'Angleterre a été l'initiatrice de la presse et de l'industrie; l'une, la plus grande puissance morale, et l'autre, la plus grande puissance matérielle des temps modernes.

Sans elle, nous n'aurions peut-être ni charte, ni presse, ni chambres, ni tribune, ni libertés. Ces conquêtes valent pour nous plus que des colonies et des empires.

Mais ce n'est pas sans convulsions d'anarchie, sans chute de trône, sans luttes acharnées de parlement que l'Angleterre a pu enfin graver sur le frontispice de sa grande Charte et dans le cœur de ses enfants, le principe fondamental de la souveraineté du peuple sur lequel reposeront un jour, avec la modification nécessaire des climats, des lois, des institutions préexistantes, des intérêts, des usages et des mœurs, tous les gouvernements de tous les peuples.

Les agitations des révolutions et des guerres civiles ont été presque toujours favorables à l'éloquence, et l'on a vu parfois la liberté s'en échapper et monter à leur surface, comme l'on voit les gaz les plus précieux et les plus salutaires se dégager d'une chaudière en ébullition.

L'éloquence, chez les modernes, n'agit pas sur les mêmes esprits ni par les mêmes procédés que chez les anciens.

Les anciens voulaient qu'on flattât leur oreille par des sons mélodieux et qu'on amusât leur imagination par des figures. Les luttes du forum étaient pour eux comme les jeux du théâtre : c'était un spectacle.

Chez les modernes, c'est un calcul. Tout diffère, le lieu, les matières, la langue, les procédés, l'auditoire et l'orateur.

Chez les anciens, la beauté du geste et de la déclamation, la mélopée, les mouvements du cœur, les grands sentiments, les grandes passions, la hardiesse des invectives, les images de la justice, de la patrie et de la cité; l'invocation des Dieux, les supplications de la pitié, les appels à la vengeance, excitaient des transports d'enthousiasme; de longs frémissements agitaient les flots populaires, murmuraient au pied de la tribune et tournaient avec l'orateur dans le courant de son éloquence.

La tristesse d'un ciel enfumé, les vapeurs de la houille et le bruit des marteaux ont singulièrement assombri l'éclat de l'éloquence chez les modernes. La logique, qui a bien aussi ses séductions et ses sophismes, a plus d'empire sur nos assemblées, parce qu'on se tient moins en garde contre elle. On n'y prend que trop souvent le raisonnement pour la raison, et l'assertion pour la démonstration : c'est un autre genre de duperie.

Non-seulement l'éloquence a quitté la chlamyde grecque et la toge pourprée des Romains, mais encore elle se deshabille de plus en plus et elle ne portera bientôt, dans notre âge d'industrialisme, qu'un bonnet de coton et une robe de calicot.

On a déja laissé là les citations bibliques et les vers d'Homère et de Virgile, tout ronflants qu'ils sont. La scolastique du moyen-âge, les subtilités légales et jurisprudentielles, les tropes de rhétorique, les prosopopées, les vieilles métaphores n'ont plus de cours. On est descendu des nuées au terre à terre des affaires et de la pratique. L'esprit et les terminologies des budjets se sont coulés dans l'oraison. L'éloquence se chiffre, l'enthousiasme se

cote à la bourse, et la sensibilité se révèle et se suppute par les boules du scrutin.

Je ne me permettrai pas de juger les orateurs anglais et de comparer leur éloquence avec la nôtre. La grâce de la diction, la force ou l'élégance des termes, l'originalité pittoresque des figures et, de plus, les lieux, les temps, les circonstances, les allusions, le génie de la langue, l'esprit de la nation, l'état des partis, la composition, les préjugés et les dispositions favorables ou contraires de l'auditoire, les précédents, les règlements, les lois, la qualité, l'âge, les passions, la physionomie, le caractère et jusqu'au tempérament de celui qui parle, comment un étranger pourrait-il justement apprécier cet ensemble de choses qui expliquent cependant et qui peignent l'orateur ? Mais je comprends, mais j'admire dans les princes de la tribune britannique, la sagesse du plan, la rigueur et la précision de la méthode, la véhémence des mouvements, l'immensité et la diversité des études, la profondeur des pensées philosophiques et morales, l'intelligence des affaires, les traits poignants de leurs sarcasmes, la mâle virilité de leur éloquence et l'emportement vertueux de leur indignation contre la tyrannie. Comme on sent battre sous leur poitrine un cœur de citoyen! Comme ils sont jaloux et fiers de leur vieille Angleterre! comme ils aiment leur pays, mais comme ils aiment aussi l'humanité! En plein parlement le grand Chatham plaide la sainte et juste cause de l'Amérique, contre les préjugés et les violences de la mère-patrie. L'immortel Burke défend les malheureux indigènes de la Carnatique contre les vexations et l'avarice de la compagnie des Indes. O'Connell lance aux oppresseurs de la Pologne, les foudres de ses imprécations et de sa colère. J'ai pour de tels hommes, je l'avoue, plus que de l'admiration, j'ai du respect, le respect que l'on doit à la vertu. Mon cœur vole au-devant de leur vénérable éloquence et je m'honore, en les lisant, de sentir et de penser comme eux.

Plusieurs de nos Aristarques français, pour vous parler ouvertement, Monsieur, pourront trouver que le style de votre livre n'est pas assez peigné, qu'il est parsemé d'anglicismes, que les verbes ne gouvernent pas toujours régulièrement la phrase, qu'il y a des locutions étranges et qu'on y rencontre des mots dont l'accouplement n'est pas grammatical. Pour moi cette étrangeté même ne me déplaît pas. Les orateurs que vous faites passer dans

notre langue, perdent moins la physionomie qui leur est propre; on les reconnaît mieux parce qu'ils sont plus distincts. C'est comme un vin pur et généreux qui garderait le goût du terroir, qui sentirait son fruit, qui ne serait pas frelaté. Les jugements des écrivains de la Grande-Bretagne sur leurs propres orateurs, ajoutent de la variété et du piquant à votre livre, et nous pouvons ainsi prendre quelqu'idée de la haute éloquence et de la haute critique des Trois-Royaumes!

Combien je serais désolé que deux nations, si grandes qu'elles sont les premières entre toutes, et, du reste, si bien faites pour s'entendre, pour s'aimer, pour s'admirer, pour se servir et s'aider mutuellement, épuisassent dans une guerre que j'appellerais impie, ces forces, ce génie, ce courage, ces richesses que la Providence semble ne leur avoir départies que pour le triomphe du progrès et l'affranchissement complet et définitif de tous les peuples de la terre!

Mais quels que puissent être les préjugés des nations et les fautes de leurs gouvernements, les intelligences sont sœurs et elles ne se laisseront empêcher dans leur doux et sacré commerce, ni par les barrières des montagnes et des mers, ni par les lignes des douanes, ni par le choc des guerres, ni par des haines insensées. Dieu a voulu, pour la réjouissance du Ciel, et pour la consolation de la terre, réunir dans les épanchements d'une tendresse et d'une admiration commune tous ces esprits d'élite qu'il anima de son souffle, qu'il a semé, afin de n'en deshériter aucune, dans les diverses contrées du globe et qui composent la portion la plus rare et la plus sublime du genre humain.

CORMENIN.

PRÉFACE.

L'élégant traducteur de Démosthènes, Léland, a dit quelque part que « si l'éloquence de l'orateur grec pouvait fleurir chez une nation moderne, c'était assurément parmi les Anglais. » Ce peuple est, suivant lui, le seul qui soit aussi libre et ausssi jaloux de sa liberté que le furent jadis les Athéniens. Cela était vrai de son temps, et l'on peut ajouter que les Anglais ont été pour les modernes ce que furent les Grecs pour les Romains : leurs maitres dans l'éloquence politique. Cependant cette vérité n'a pas encore été démontrée; tous les auteurs qui ont traité jusqu'ici de la littérature anglaise ont même soutenu la thèse opposée.

Blair, qui eût dû développer ce sujet, ne l'a point fait, il s'est contenté de dire que si dans les chambres anglaises des hommes s'étaient souvent rendus célèbres, c'était moins par leur éloquence que par leur expérience dans les affaires; et que presqu'aucun membre de cette assemblée ne s'était fait une réputation durable comme orateur. Cependant la parole de Bolingbroke, de Pulteney et de lord Chatham avait retenti au parlement avant que son livre parût, et il avait dû voir Burke et Fox rayonner de tout l'éclat de leur gloire. Nos critiques français, qui ont parlé de l'éloquence anglaise, l'ont presque tous fait avec un mépris qui retombe sur nous. En

effet, quelle immense carrière les Anglais avaient parcourue avant que nous fussions nés à la politique! Ils avaient expliqué les mystères du gouvernement, discuté la prérogative des rois et revendiqué les droits du peuple, au temps où les Français ne savaient qu'obéir à un maître et gémir sous le joug du despotisme.

Je sais qu'à la révolution les choses changèrent de face. Depuis que les événements de 1789 ont doté la France d'institutions libres, émules des Anglais dans le gouvernement constitutionnel, nous nous sommes montrés leurs rivaux dans l'éloquence politique qui en est la conséquence. On peut même comparer les orateurs des deux nations qui fleurirent vers cette époque, comme Chatham et Mirabeau pour l'éloquence haute et dominatrice qui tranche d'un coup toutes les difficultés d'une question. Dans Fox et dans le cardinal Maury, c'est la même vigueur et la même puissance d'argumentation; dans Pitt et dans Barnave, la même élévation de style et la même adresse de dialectique; et Windham et Lally Tolendal se rapprochent beaucoup par leur éloquence sentimentale et leur esprit chevaleresque. Quant à Vergniaud aux clameurs furieuses, mais à l'harmonie poétique et aux paroles qui exhalaient parfois le suave parfum de l'antiquité, s'il n'a point trouvé de rival au sénat britannique où les appels à une sensibilité excessive ont moins d'influence que les armes acérées de l'argument, on peut assimiler jusqu'à un certain point son éloquence à la fougue nerveuse et à l'exubérance de Curran. Mais où trouver un homme à opposer à Burke, dont les connaissances étaient sans bornes et l'imagination embrasée? Sera-ce dans Camus aux mœurs austères et au grand savoir, ou

dans les admirables Girondins si purs et si éloquents d'ailleurs? Non sans doute; mais quand les choses seraient égales depuis cinquante ans, les Anglais l'emporteraient toujours par droit d'aînesse. Du reste, cette branche de la littérature anglaise n'a point encore été traitée à part, et l'on s'étonne que les Anglais n'aient point de manuel d'éloquence parlementaire, quand on voit l'influence qu'exerce chez eux la parole dans les chambres législatives : on dirait même qu'ils sont insensibles à cette belle portion de leur gloire nationale. Ils ont une foule de bons ouvrages sur leurs poètes et n'en ont aucun sur leurs orateurs. Warton, Johnson, Hazlitt, etc, ont consacré de beaux talents à apprécier la poésie de leur langue et n'ont pas daigné s'occuper de l'éloquence. « La critique de notre littérature, dit un écrivain anglais, est disséminée dans les volumes sans nombre de nos principales Revues, et il ne s'est point encore rencontré d'homme assez courageux pour la rassembler dans un traité spécial. »

Le livre de M. Cormenin sur les Orateurs parlementaires de la France m'avait déjà suggéré l'idée de remplir cette lacune, dont l'inconvénient se fait encore plus vivement sentir pour les Français, car nous n'avons absolument aucun écrit sur l'éloquence politique en Angleterre, le passage que je viens de citer m'y détermina tout à fait.

Dans son traité sur l'éloquence, le cardinal Maury dit, en s'adressant aux Anglais : « Bons insulaires, je cherche sincèrement un orateur chez vous, soit dans l'église, soit au parlement, soit au barreau, et je n'en trouve point. » Deux écrivains ausi transcendants que madame de Staël et M. Chateaubriand ont depuis écrit sur la littérature anglaise. Le dernier

ne dit presque rien des orateurs parlementaires, et la fille du grand Necker se plaint qu'ils sont froids et languissants. La *Revue d'Edimbourg* lui reproche à bon droit de s'être méprise sur le caractère de l'éloquence anglaise : cela prouve qu'elle n'avait pas lu les pages ardentes de Bolingbroke et de Junius. Il est certain qu'elle n'aurait pas exprimé une telle opinion si elle avait entendu « Chatham aux yeux lançant » l'éclair et aux lèvres chargées du tonnerre; Murray à la » langue d'argent et à la sagesse socratique; Burke à la verve » poétique et à la grandeur homérique; Fox aux lames brû- » lantes et aux facultés robustes; Pitt à l'incroyable épanche- » ment de la parole et aux sarcasmes cuisants comme la pierre » infernale; Shéridan à la raillerie pétillante comme le sel » dans la fournaise; et Windham au bel esprit folâtre comme » les insectes qui se jouent à la lumière méridionale dans un » beau jour d'été; enfin Canning, le Périclès anglais, aussi » remarquable par sa fine raillerie que par la beauté de ses » formes oratoires. »

Mais si madame de Staël s'est ainsi méprise sur le caractère de ces orateurs, je courais bien d'autres risques pour mon compte : aussi ne m'en suis-je pas rapporté à moi-même, aussi ne me suis-je pas fié à mes seules forces. J'ai mieux aimé tâcher de faire un bon ouvrage, en en réunissant les éléments de divers côtés, que d'en faire un médiocre sans rien devoir à personne. Mon ouvrage est l'écho de tout ce qu'ont dit sur ce sujet les critiques anglais. La *Revue d'Edimbourg*, la *Quarterly Review*, la *Revue de Dublin*, l'*Encyclopédie Britannique*, la *Revue de l'Eglise Anglicane*, la *Revue du Parlement*, le *Law-Magazine*, le *New-Monthly-Ma-*

gazine, etc., etc., ont été par moi feuilletés, compulsés, ou plutôt mis à l'alambic, et c'en est la quintessence que j'offre à mes lecteurs.

Il est inutile de mentionner ici tous les écrivains particuliers que j'ai consultés, puisque je les cite souvent dans le cours de mon ouvrage. Mais je ne dois pas oublier d'avouer tous les trésors que j'ai dérobés à lord Brougham : outre beaucoup de choses qui peuvent lui appartenir dans ce que j'ai emprunté à la *Revue d'Edimbourg*, son volume publié récemment sur les hommes d'état du règne de George III, a été pour moi une véritale mine d'or : aussi l'ai-je exploité dans tous les sens. Lorsque je n'ai fait que traduire, avec peu de modification, j'ai mis le nom de l'auteur au bas de l'article ; lorsque je n'ai pas traduit simplement ou que j'ai présenté les choses dans un autre ordre, j'ai cru pouvoir enfreindre cette loi.

J'ai tenu la même conduite pour les orateurs irlandais ; et si j'ai caractérisé avec quelque justesse les qualités diverses de Malone, de Grattan, de Curran, d'Avoumore, de Burke, de Flood, de Burroughs, de Sheil et d'O'Connell, ça été en consultant les écrivains irlandais, plus capables de juger du mérite et de l'influence de leurs compatriotes qu'un écrivain étranger. Je suis surtout redevable à un avocat irlandais qui continue d'enrichir le *Métropolitain* de ses essais biographiques sur le barreau de sa nation.

On voit que j'ai fondé ma critique sur les meilleures autorités, et que j'ai tâché de recommander mon livre par la plus grande impartialité. En effet, chaque orateur a presque toujours été jugé dans l'esprit de son parti. Par exemple, on a dit que Hazlitt, écrivain remarquable, quand il sait se défendre

de la prolixité, avait bien apprécié Chatham et Fox, mais qu'il n'avait pas rendu justice à Burke et à Pitt : voilà pourquoi j'ai emprunté de lui les deux premiers caractères et que j'ai rejeté les deux autres. Qui s'en rapporterait uniquement à un écrivain whig ne se formerait pas toujours une opinion juste d'un écrivain tory, *et vice versa :* c'est pour obvier à cet inconvénient et montrer l'influence de l'esprit de parti que Burke, Pitt, sir Robert Peel, etc., sont alternativement jugés par des écrivains opposés. Les caractères sont peut-être trop multipliés dans mon ouvrage; mais comme ce sont ordinairement des morceaux frappants, j'ai cru qu'on les lirait volontiers, et même de préférence aux autres morceaux.

LES

ORATEURS

DE LA

GRANDE BRETAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÉLOQUENCE EN GÉNÉRAL.

I.

UTILITÉ ET IMPORTANCE DE L'ÉLOQUENCE.

Nous sommes dans un siècle positif. Las de poursuivre des fantômes brillants, les hommes ne s'attachent plus qu'aux connaissances solides; les arts d'agrément ont fait place aux arts utiles, et l'on ne cultive avec ardeur que ce qui est essentiellement pratique, que ce qui conduit rapidement à de grands résultats matériels. Depuis que le bruit des armes a cessé en Europe, la pensée humaine a changé de direction, et l'on s'est précipité avec enthousiasme dans toutes les voies de la réalité. On a tout agité et tout discuté, principalement les mystères de la politique, les lois de la société, la prérogative des rois et les droits de leurs sujets. Fiers d'avoir établi une constitution libre, d'avoir adopté un gouvernement représentatif, les Français apprécient l'importance politique qu'ils ont acquise; ils sentent qu'ils ont des intérêts à ména-

ger, des priviléges et des libertés à défendre; et le maintien et l'avancement de tous ces avantages est la grande pensée qui les occupe.

Ce point admis, il est facile de prouver l'importance de l'éloquence. En effet, dans tout état libre, elle est le principal ressort du gouvernement, et la route la plus directe et la plus large pour arriver aux rangs, aux honneurs et aux dignités. Même pour ceux qui n'ambitionnent pas de briller dans les assemblées législatives et de diriger les conseils des princes, l'art de la parole doit être regardé comme le plus beau et le plus brillant des talents de l'esprit. Parmi les hommes qui sont avides de pouvoir et de réputation, combien n'en a-t-on pas vus qu'une élocution facile a élevés au faîte de la puissance et de la popularité! Combien n'en a-t-on pas vus, qui, partis des rangs inférieurs, sont devenus ainsi les premières colonnes de l'État, les ministres des rois et les arbitres de la destinée des empires! N'est-il pas vrai de dire que l'éloquence est dans un gouvernement pacifique ce que l'épée est dans un gouvernement militaire? N'est-ce pas là le levier du législateur, et le bras droit de l'homme d'État?

Tous les maîtres de l'art se sont accordés à reconnaître que sa valeur dépend de l'usage qu'on en fait; mais il n'y a pas d'exagération à prétendre qu'il n'est point de plus noble objet de l'ambition des hommes, et de plus beau champ pour exercer leurs talents. Dans les grandes crises et dans les convulsions politiques, lorsqu'une nation est obligée de résister à la puissance arbitraire du prince et de revendiquer ses droits; lorsque le moment est venu d'abolir l'ouvrage des vieux préjugés et de travailler à la formation de nouvelles lois, tout le monde sait le rôle que joue un habile orateur. C'est lui qui est le médiateur entre les différents ordres de l'État; c'est lui qui fait entendre les vérités sacrées sur les marches

du trône, et qui appelle d'abord l'attention sur la nécessité de la réforme. Privé de toute autorité, il s'oppose aux desseins coupables d'un ministre absolu; et, dénué de toute influence personnelle, il imprime souvent le mouvement à tout. Il ne lance pas la foudre, comme on l'a dit, mais il en dirige les coups; et semblable à un pilote qui, d'une main expérimentée, commande à l'Océan en courroux, il met le sceau aux mesures d'un sage législateur, ou appelle la vengeance publique sur la tête d'un oppresseur. C'est ainsi qu'il est l'appui d'un bon gouvernement et la terreur d'un mauvais; c'est ainsi qu'il exerce l'influence la plus directe sur la destinée de ses semblables; qu'il accroît la somme du bonheur public, et accomplit, sur les préjugés et sur l'erreur, ces triomphes qui sont si honorables pour lui et si importants pour l'humanité entière.

Dans les temps de repos et de tranquillité, lorsque les progrès des événements sont lents, et que la marche du temps se fait à peine sentir; lorsque les grands intérêts politiques sont assurés, et que la roue du gouvernement tourne avec poids et avec mesure, l'éloquence n'est pas morte ou sans effet. Elle veille en paix aux intérêts des particuliers; elle prend en main la cause de l'innocence opprimée, défend le faible contre le fort, le citoyen vertueux contre les attaques du citoyen pervers, protège la liberté et la morale, polit et raffine les mœurs, favorise les établissements du commerce et de l'industrie, devient la gardienne de tout ce qu'il y a de sacré dans la société, et hâte enfin l'arrivée du grand jour où les lumières universelles dissiperont partout les ténèbres de l'ignorance, et feront tomber leurs rayons tout autour de la grande pyramide de la civilisation. Mais c'est ici le cas de remarquer qu'à son tour, l'éloquence ne fleurit guère que sur le terrain consacré à la liberté. *Pacis comes otiique*

socia, et jam benè constitutæ reipublicæ alumna eloquentia!

Nous aurons occasion de remarquer plus tard, qu'il n'y a point de nation moderne chez qui l'éloquence politique ait brillé avec autant d'éclat qu'en Angleterre, où le peuple respire, depuis plus de deux siècles, l'air libre que respiraient Démosthène et Cicéron. Mais après avoir montré l'utilité et l'importance de l'art de la parole, il est à propos d'indiquer les meilleurs moyens de s'y former. On n'entrera pas aussi avant dans la formation de l'orateur que l'ont fait Cicéron, Quintilien et des rhéteurs modernes : il est inutile de répéter ce qu'ils ont dit pour le dire plus mal, et quand les maîtres ont parlé le disciple se tait. On se contentera de recommander l'étude des anciens, l'étude des meilleurs modèles dans la langue maternelle, les lumières qui sont le plus nécessaires, et surtout la pratique ou l'habitude de parler et d'écrire.

II.

MOYENS DE PERFECTIONNER L'ÉLOQUENCE. — ÉTUDE DES ANCIENS ET PARTICULIÈREMENT DES GRECS.

Une erreur qui a cours parmi les jeunes gens impatients de la discipline académique, est celle qui consiste à abandonner l'étude des anciens, surtout la composition attique, et à se contenter de puiser aux sources faciles de leur langue [1]. Comme ils ne visent qu'à se former un style noble et une diction élégante, ils s'imaginent que l'étude des meilleurs écrivains de leur pays est le plus court chemin pour y arriver ; et, admettant que l'antiquité offre les plus beaux exemples d'éloquence, ils aiment mieux cependant s'inspirer des ora-

[1] Ce paragraphe est en grande partie emprunté à lord Brougham.

teurs qui ont imité les grands modèles classiques, qu'étudier ces grands modèles eux-mêmes; ils préfèrent se régler sur de périssables copies, au lieu de consulter les immortels originaux. S'il y avait quelque raison au fond de ce honteux prétexte dont leur paresse se couvre, ils réduiraient bientôt la littérature et les beaux arts à la stérilité. Pourquoi, d'après cela, les peintres et les sculpteurs feraient-ils le voyage long et dispendieux de Rome ou d'Athènes? Ne serait-il pas plus sage d'employer utilement chez soi le temps que l'on va perdre si loin, et ne vaudrait-il pas mieux profiter des leçons de maîtres qui sont allés avant nous s'inspirer des chefs-d'œuvre du Parthénon et du Vatican, et qui ont fondé une école appropriée au goût de notre nation? Mais ne nous y trompons pas : les ouvrages du ciseau français et anglais sont aussi inférieurs aux merveilles de l'Acropole, que les meilleures productions de plumes modernes sont loin d'égaler les chastes et grandioses compositions des beaux génies de Rome et de la Grèce.

N'est-il pas vrai, qu'à peu d'exceptions près, tous les chefs-d'œuvre de la poésie et de l'éloquence modernes sont sortis des mains de ceux qui méditaient nuit et jour les divins modèles du génie antique? La règle est générale parmi les poètes, si l'on excepte Shakespeare, qui est une exception à toutes les règles; car le Dante, familier comme un contemporain avec les écrits de la langue latine, prit moins pour son guide que pour son maître, Virgile qui fut lui-même un si grand imitateur du poète grec. Mais, parmi les orateurs, on ne trouve point d'exception chez les Romains, et l'on en rencontre fort peu chez les modernes. Cicéron avait tant d'admiration pour les Grecs, qu'il se rendit non seulement à Athènes pour finir son éducation oratoire, mais qu'il continua longtemps de déclamer en grec. Il est vrai que le goût asiatique eut trop d'influence sur lui pour lui permettre d'atteindre à

la pureté attique; mais il ne s'en montra pas moins toujours prêt à exalter les perfections de ses maîtres, comme quelque chose au-dessus de toute imitation. Bien plus, dans la maturité de sa vie, il s'occupa de traduire les plus célèbres oraisons grecques, qui composent presque exclusivement son traité *De Optimo Genere Oratoris;* comme si composer un ouvrage sur la perfection de l'éloquence n'eût été, en effet, que présenter au lecteur les deux immortelles harangues *sur la Couronne.* Par fois, on le voit imiter presque littéralement les beautés de ces divins originaux, comme le passage d'Eschine, dans le *Timarque,* sur les tourments du coupable, qu'il a deux fois copié presque mot pour mot, d'abord dans le discours pour Roscius, et ensuite dans son discours contre Pison.

On s'est appesanti ici sur l'autorité de Cicéron, parce qu'elle met à même de répondre à la question qu'on a souvent faite, savoir : si l'étude des orateurs romains ne suffit pas pour perfectionner le goût. Si les Grecs étaient des modèles que le premier des orateurs romains n'atteignit jamais, quoiqu'il y aspirât sans cesse; si, loin d'être satisfait de ses succès, il resta toujours dans ses maîtres quelque chose à désirer pour ses oreilles (*ita sunt avidæ et capaces, et semper aliquid immensum infinitumque desiderant*), il fut bien loin de les égaler en perfection; et l'on sait qu'il accorda une partie de son culte aux faux dieux de l'école asiatique. Si l'on se contentait d'étudier les Romains, on n'étudierait donc pas la beauté originale, mais une beauté moins parfaite; non pas la beauté chaste et simple dont les attraits commandèrent l'admiration de toute la Grèce, mais quelque fastueuse beauté de Rhodes ou de Chios, qui eut assez d'éclat pour captiver le goût moins délicat de Rome à demi-civilisée.

Mais n'omettons pas d'autres raisons puissantes, qui justi-

fient décidément cette préférence. Sans parler de la beauté et de la richesse incomparables de la langue grecque, dont l'étude nous met à même d'enrichir la nôtre, les compositions de Cicéron, exquises comme elles sont pour la noblesse de la diction, l'éclat des métaphores, et souvent pour la vigueur de l'argument et pour le vrai pathétique, n'en sont pas moins si remplies d'un art affecté et qui sacrifie tout à l'ostentation des forces de l'orateur, que rien ne répugne plus au génie de l'éloquence moderne, qui exige une attention constante et presque exclusive aux affaires à l'ordre du jour. Dans toutes les harangues qu'il prononça (car quelque singulier que cela puisse paraître, cette remarque ne s'applique pas seulement à celles qui ne furent qu'écrites, comme toutes les Verrines, excepté la première; toutes les Philippiques, excepté la première et la neuvième, et le *Pro Milone*), il y a à peine deux pages qu'une assemblée moderne voulût écouter. Quelques arguments admirables sur la déposition et le crédit des témoins pourraient produire de l'effet sur un jury; plusieurs passages sur la bonté de la cause et à la réfutation des faits allégués, pourraient faire mitiger la punition après la conviction ou la confession du crime; mais à l'égard de ses oraisons politiques en général, la marche du raisonnement et les ornements du style ne conviennent pas du tout à la nature plus sévère du sénat ou du barreau moderne.

Mais il n'en était pas ainsi du zèle passionné de Lycurgue, de l'invective véhémente de Dinarque, de la chaste élégance d'Andocide, de la force simple de Lysias, de la douceur moelleuse d'Isée, de la calme correction d'Isocrate, de la pénétration logique d'Hypéride, de l'art consommé d'Eschine, et enfin de la force, de la véhémence, de l'entraînement irrésistible de Demosthène. Dans les harangues grecques qui nous sont parvenues, changez quelques phrases, que la dif-

férence de religion et de mœurs peut rendre inacceptables; tempérez un peu la virulence de l'invective et des personnalités, pour les accommoder à la courtoisie de la discussion moderne, et il n'y a pas une de ces oraisons, soit politique, soit judiciaire, qu'on ne pût prononcer en pareilles circonstances devant le sénat ou les tribunaux français et anglais. Il faut avouer aussi que les oraisons funèbres et les panégyriques des Grecs ont beaucoup plus de substance et moins d'enflure que les compositions de nos prédicateurs et de nos académiciens les plus estimés.

D'où vient cette différence entre les chefs-d'œuvre de l'éloquence grecque et romaine? De l'attachement avec lequel l'orateur athénien poursuivait sans cesse l'objet de son éloquence, sans dire un mot pour l'amour de l'éloquence même, tandis que le rhéteur latin, *ingenii sui nimium amator*, ne se plaît qu'à montrer son art et à caresser l'oreille, sans arriver au cœur. Jamais dans Cicéron, ni dans celui qui l'égale presque, Tite-Live, *miræ facundiæ homo*, on ne trouve ces successions de questions courtes, dont se sert si admirablement Démosthène pour forger, pour ainsi dire, en quelques coups, la chaîne massive et indissoluble de son raisonnement.

Mais si la manière pratique du débat moderne approche beaucoup plus de l'éloquence grecque que de l'éloquence romaine, il faut avouer que les modernes n'approchent pas des modèles grecs dans l'art d'échauffer, de convaincre et de persuader tout à la fois. En effet, l'orateur moderne divise trop souvent son discours en segments, l'un consacré à l'argumentation, l'autre à la déclamation et un troisième à l'ornement, comme s'il disait : « Je vais commencer par convaincre votre raison, je soulèverai ensuite vos passions, et je finirai par charmer votre imagination. » Le plus grand orateur des temps

anciens et modernes argumentait et déclamait à la fois; et ses figures les plus hardies appuyaient toujours son raisonnement, ou plutôt en formaient le fonds. Dans cette sublime prosopopée où Démosthène invoque les mânes des héros de Marathon; dans ce passage devant lequel tombent dans le néant les plus puissantes paroles de Burke, de Fox, d'Erskine, de Chatham et de Mirabeau; au plus fort du pathétique de ce passage, et lorsqu'il paraît avoir laissé le plus loin derrière lui le sujet de son discours; lorsqu'il jure par les tombeaux qu'il montre dans la plaine environnante, l'orateur revient aussitôt, par une transition facile et heureuse, au corps de l'argument qui constitue sa défense, savoir : que les mérites des serviteurs de l'état, et non leurs conseils, doivent déterminer la mesure des récompenses envers eux. Cette thèse règne d'un bout à l'autre du discours, et les honneurs funèbres rendus à tous les héros viennent admirablement à son appui. Virgile a montré le même art dans la célèbre transition qui se trouve dans une de ses Géorgiques, lorsque, au milieu du fracas de la guerre de Thrace, et tandis qu'il se trouve à une immense distance des lieux communs de l'agriculture, le grand poète magicien

Frappe soudain le sol de ces mêmes sillons
Où dorment les débris de tant de bataillons,

et nous montre le paisible laboureur des temps futurs qui conduit sa charrue à travers la poudre et les ossements des antiques soldats romains.

Scilicet et tempus veniet, cum finibus illis, etc.

Enfin, s'il faut une autre raison pour donner la préférence aux orateurs grecs, on peut la trouver dans la grande variété et l'importance des sujets qu'ils traitent. Ils nous ont laissé une foule d'oraisons politiques et judiciaires; et l'adminis-

tration publique et les grandes affaires d'état deviennent successivement l'objet de leur discussion. Qu'on les compare avec Cicéron, sous ce rapport, et le contraste devient frappant. Sa plus belle harangue, pour la matière et pour l'éclat de la diction dont elle est revêtue, roule sur la défense d'un citoyen accusé d'en avoir tué un autre; et rien n'est capable de lui donner un intérêt public, si ce n'est que les parties étaient de factions opposées dans l'état, et que la victime était l'ennemi personnel et politique de l'orateur. Sa plus parfaite composition, en fait d'art et de diction, peut-être la plus parfaite composition en prose de la langue latine, fut adressée à un citoyen pour pallier le crime d'un autre qui avait porté les armes contre lui dans l'armée de son rival. Même ses brûlantes Catilinaires, ces magnifiques déclamations, uniques dans les fastes de la tribune, ne sont guère que des dénonciations contre un conspirateur privé. Les Philippiques, ses plus brillantes invectives, immolent à la honte publique un chef perdu de débauches; et les Verrines appellent l'anathème sur la tête d'un gouverneur rapace. Presque tous les sujets de ces harangues s'élèvent au rang de ce qu'on appelle en France des causes célèbres, mais rien de plus.

Il n'en est pas ainsi de Démosthène: il nous offre une foule d'arguments intéressants sur des matières d'administration civile, de finances, de politique, même dans des causes particulières, comme dans la harangue contre Midias, qui surpasse peut-être tous ses autres discours en ardeur et en véhémence. Dans d'autres, quoique d'un intérêt personnel, on rencontre des considérations d'intérêt public, comme dans le noble et énergique plaidoyer contre Aristodême, et dans toutes ses immortelles oraisons sur les affaires d'état de la Grèce. Le discours sur la couronne, ce transcendant effort d'une éloquence surhumaine qui s'ouvre avec la gran-

deur calme et religieuse du *Paradis Perdu,* et qui depuis le commencement jusqu'à la fin est une effusion brûlante de hardiesse, de liberté, de mépris et d'indignation, se soutenant et se supportant par l'argument, embrasse l'histoire de vingt années d'administration, durant la période la plus critique de l'histoire grecque; et les Philippiques discutent toutes les grandes questions de politique étrangère, aussi bien que la résistance que le monde civilisé doit opposer aux usurpations des barbares. Ces harangues roulent sur les sujets de la plus haute importance qu'on puisse concevoir pour la communauté des hommes, et les affaires qui y sont discutées so nt d'un intérêt et d'une application universels. Pour introduire une observation générale, il faut que l'orateur romain quitte le cours de son raisonnement; il faut qu'il perde pour un moment la vue de son sujet. Mais Démosthène peut à peine prendre un ton trop haut, ou porter trop loin sa vue sur la carte des affaires humaines; son sujet est d'une étendue sans bornes : c'est le sort des peuples de la Grèce, c'est l'armement, c'est la lutte des nations libres et civilisées contre la tyrannie d'un obscur et barbare Macédonien.

Après s'être formé un goût pur et chaste par la lecture des modèles de l'antiquité, il n'y a peut-être point de meilleur exercice pour contracter l'habitude de la composition dans sa langue, que de tâcher d'y faire passer les beautés de ces modèles. C'était là l'avis que Pline le Jeune donnait à son ami Fuscus, qui ambitionnait de parcourir la carrière du *Forum. Utile imprimis et multi præcipiunt, vel ex Græco in Latinum, vel ex Latino vertere in Græcum; quo genere excercitationis proprietas splendorque verborum, copia figurarum, vis explicandi, prætereà imitatione optimorum similia inveniendi facultas paratur : simul quæ*

legentem fefellissent, transferentem fugere non possunt. Intelligentia ex hoc, et judicium acquiritur. (EPISTOLA IX, *liber* VII.) Plusieurs grands orateurs modernes ont suivi ce précepte. Mirabeau est connu par ses traductions latines. Lord Mansfield traduisit les harangues de Cicéron pour se perfectionner dans son art; lord Avonmore, tout Tite-Live; et, outre la belle dissertation sur les Anciens, que lord Brougham nous a donnée dans le quatrième volume de ses œuvres oratoires, il y a ajouté plusieurs excellents morceaux de traduction.

III.

ÉTUDE DES MEILLEURS ÉCRIVAINS DE LA LANGUE MATERNELLE. — ÉTUDE DU DROIT. — NÉCESSITÉ DU TRAVAIL.

Mais il ne faut pas négliger les richesses de sa langue, tandis qu'on cherche à s'approprier celles des langues anciennes, pas plus qu'un prince sage ne doit abandonner son royaume aux ennemis, tandis qu'il court à la conquête de provinces étrangères. Les plus riches écrivains de la langue anglaise sont ceux qui fleurirent depuis le règne d'Élisabeth jusqu'à la fin du règne de la reine Anne. Ces écrivains maniaient le vieux dialecte saxon avec une force, une aisance et une clarté admirables; ils étaient profondément versés dans les classiques, et ils ont enrichi leur langue des dépouilles des langues anciennes, sans l'infecter de cette foule de tours étrangers et d'expressions néologiques dont on cherche chaque jour à l'inonder.

Mais en exhortant l'orateur à méditer les beautés des écrivains anglais de la vieille école, les poètes, les moralistes, et peut-être plus que tout le reste les prédicateurs du grand

siècle des lettres anglaises, il ne faut pas oublier qu'ils ont de grands défauts comparés aux modèles de l'antiquité. Jérémie Taylor peut être brillant et plein d'imagination; Hocker nerveux et varié; Barrow abondant et profond; mais aucun ne joint la force à la beauté, l'excellence de la pensée à l'excellence de l'expression. En général, on peut dire que les plus à l'abri du reproche sont entachés du défaut inconnu aux anciens, et qui a prévalu parmi les modernes : le défaut de trop embrasser. En rien l'immense supériorité des écrivains grecs ne se montre d'une manière plus éclatante que dans la sagesse et la modération avec laquelle ils exploitent un sujet. Une phrase, un mot, et l'effet est produit sans qu'un autre mot vienne l'affaiblir ou l'altérer. Cependant c'est ici le cas de remarquer que Dryden et Swift ont donné le trait à la redondance de Clarendon, et l'énergie aux lâches périodes de Temple. Addison unit la grace, l'élégance et la correction, mais il manque de force. Bolingbroke a suppléé à ce défaut dans la prose anglaise; il joint la force à l'élégance, et la grâce à l'énergie et à l'élévation. Chesterfield est peut-être plus élégant et plus aisé, mais il n'a pas la force de son maître. Les *lettres de Junius* ont toute la force et l'énergie de Bolingbroke, avec tout le trait de Dryden et la sévérité de Swift. Les autres grands prosateurs anglais du dernier siècle sont Hume, Gibbon, Robertson, Johnson, etc.

Si le but de l'orateur est d'instruire et de persuader, il faut qu'il se donne la peine d'acquérir des connaissances; et plus elles seront profondes et générales, plus il sera à même de présenter des vues larges et d'imprimer la vérité dans l'esprit de ses auditeurs. Il n'y a point d'art qui puisse former un orateur éloquent dans aucun genre, s'il ne possède les lumières spéciales. L'orateur sacré devra se nourrir de l'Écriture, de la tradition des pères de l'Église, etc., et

considérer qu'un sermon où l'on substituerait des traits purement moraux aux vérités de l'Évangile, ne serait pas un bon ouvrage dans son espèce. Il en est de même d'un plaidoyer dont les principes et le raisonnement n'auraient d'autre source qu'une imagination systématique et rebelle aux autorités reçues; et voilà pourquoi l'orateur du barreau devra être versé dans la connaissance du droit civil et criminel; dans celle des coutumes et des décisions des cours du royaume, et ne devra pas même négliger l'étude des codes de lois et de jurisprudence étrangères. Pour l'orateur destiné à éclairer le sénat ou le conseil suprême de sa nation, la tâche est encore plus difficile : il faut qu'il connaisse à fond les les transactions et la forme des procédures de cette assemblée; il faut qu'il soit consommé dans l'histoire de sa nation et dans l'histoire des nations avec lesquelles elle a des rapports à entretenir ou des intérêts à ménager; il faudrait qu'il eût des lumières aussi vastes, aussi profondes et aussi universelles que les questions qui peuvent devenir les objets d'un examen ou d'une délibération législative.

On s'est souvent demandé comment il se fait que les jurisconsultes et les avocats, dont la profession est de parler, échouent généralement au parlement. Cette question mérite d'être examinée. La jurisprudence, dit-on, est le plus beau champ qui puisse s'offrir à l'esprit pour exercer ses forces; mais il faut avouer que l'air des cours de justice paralyse l'énergie, décolore la pensée, dessèche l'imagination. Cette opinion est malheureusement appuyée de la puissante autorité de Burke, qui dit : « Le droit tend certainement plus à développer et à fortifier l'intelligence que tous les autres genres d'exercice à la fois; mais on ne saurait dire qu'il tend également à élever et à libéraliser le génie. » Plusieurs savants illustres au barreau, ajoute-t-on, ne sont entrés au sénat que

pour y voir pâlir leur astre. Le lumineux Murray y perdit beaucoup de son éclat; Festus y fut constamment écrasé sous les sarcasmes de Pitt; et Erskine, qui avait embrasé les cours d'assises de sa chaleur, n'entra au parlement que pour en sortir à la fin comme un ange déchu.

Mais l'histoire nous fournit des exemples pour balancer ceux-là. Somers était l'oracle du parlement et de la politique aussi bien que du droit. Murray fut le seul orateur que le gouvernement du duc de Newcastle pût opposer à Pitt (lord Chatham). La réputation de lord Camden repose principalement sur ses harangues parlementaires. Thurlow et Wedderburn sont représentés, par Gibbon, comme les deux grands appuis de la politique de lord North. Dunning fut le bras droit d'un parti qui abondait en orateurs. Sir William Grant fut souvent choisi comme l'antagoniste de Fox. Perceval fut solliciteur général avant de devenir premier ministre. Romilly, accablé sous le poids d'une clientelle qui lui creusa une tombe prématurée, trouva du temps et du génie pour introduire des lois réformatrices, et appuyer toutes celles qui sympathisaient avec sa bienfaisance éclairée. Lord Plunkett plaida avec un talent incontesté jusqu'au moment de son élévation à la pairie; et l'on ne saurait nier qu'O'Connell était arrivé au comble de la réputation comme avocat, avant d'aspirer à la dictature de l'Irlande. A la chambre actuelle des lords, lord Lyndhurst conduit un grand parti, tandis que lord Brougham brille à la tête de tous les partis, soit qu'ils veuillent ou non se laisser conduire. A la chambre des communes, sir Willam Follett, M. Pemberton, sir Frédéric Pollock, sir Édouard Sugden, le procureur et solliciteur général Wilde, le sergent Talford, MM. Law, Kelly, Creswell, Erle, etc., prouveront qu'on peut être bon avocat sans renoncer au titre d'orateur, et que la sévère jurisprudence

n'exclut pas le goût, le sentiment, l'imagination et les autres nobles facultés de l'esprit.

On n'exige pas seulement, dans l'orateur, toutes les conditions que nous venons d'énumérer. Le plus beau discours du plus habile orateur ne produira jamais autant d'effet que quand il aura été préparé avec soin. Il est nécessaire de digérer et d'arranger sa matière à l'avance. Il n'y a jamais eu de grand écrivain ou de grand orateur sans cela. Boileau disait aux orateurs de son temps :

« Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ; »

et presque tous les esprits droits ont suivi son conseil. Rousseau s'arrêtait à chaque ligne pour peser le sens de chacun des mots qu'il avait employés, pour analyser chacune de ses phrases; et Buffon n'arriva à la perfection du style qu'en retouchant ses écrits toute sa vie. Canning a écrit cinq ou six fois des passages de ses harangues avant de les prononcer; et, dans l'édition de ses œuvres oratoires, Therry nous donne un *fac simile* des nouvelles corrections et transpositions qu'il faisait avant d'envoyer ses discours à la presse. Lord Brougham et sir Robert Peel se sont toujours préparés dans les grandes occasions. On dit que la péroraison des discours du premier, *sur la réforme de la loi,* lui coûta plusieurs jours et plusieurs nuits de travail et de révision; et l'on sait avec quel art et quel effet sir Robert Peel a amené, gradué et rehaussé quelque part les traits des assassins de toute une famille irlandaise. Cependant, dans un orateur sans préparation, ce passage n'eût été qu'une horreur vulgaire : *brutum fulmen, telum imbelle et sine ictu.* Ce n'est donc pas une honte pour le génie que de travailler. Quiconque n'adopte pas ce plan ne sera qu'un orateur commun, quoiqu'il eût pu être un orateur de génie.

Il y a sans doute, dans l'improvisation, un charme qui prend sa source dans une abondance et une facilité apparentes. D'un autre côté, les discours nés d'une occasion sont à l'abri de plusieurs défauts qui s'attachent à la composition étudiée : ce qui est inspiré par les circonstances, sera nécessairement calculé pour en triompher. C'est là une grande qualité; c'en est une autre d'éviter la surabondance qui règne dans l'éloquence moderne; défaut dans lequel l'improvisateur n'a pas le temps de tomber, puisqu'il doit se contenter de traiter les points capitaux et de passer rapidement sur les autres. Malgré cela, ces effusions instantanées de la parole seront toujours d'un mérite inférieur. Une grande partie du plaisir qu'elles procurent naît de la surprise de l'auditeur. Il est impossible d'atteindre au comble de l'art sans bien méditer son sujet, sans en balancer les parties, sans peser tous les arguments qu'on a à faire valoir, et sans corriger et recorriger sans cesse. Cette préparation n'empêche pas qu'on insère à propos des passages amenés par la circonstance, et la transition ne coûtera pas à un orateur habile. Les auditeurs les plus attentifs et les plus éclairés ont souvent été trompés en cela; ils ont pris pour de l'improvisation ce qui se trouvait dans le manuscrit, et pour le produit d'un travail antérieur, ce que l'orateur improvisait.

IV.

C'EST LA PRATIQUE QUI A FORMÉ LES GRANDS ORATEURS ANGLAIS.

Il y a des gens en Angleterre qui méprisent les clubs et les sociétés littéraires d'émulation; et plus d'un de ceux qui ne se sont distingués au barreau qu'après avoir blanchi sous la toque, ont élevé la voix contre ces écoles pra-

tiques. Mais l'autorité des grands exemples l'emporte sur l'opinion de ces vétérans obscurs. Tous ces praticiens ont passé leur jeunesse dans le noviciat; et tout ce qu'ils ont pu obtenir plus tard, ç'a été de s'élever à une réputation secondaire, à l'aide d'une dextérité artificielle et d'un grand effort de mémoire. Mais comme cette réputation pâlit en face de la réputation des Brougham et des Lyndhurt, des Denman et des Tindal, des Parke et des Anderson, des Scarlett et des Follett, des Merrywther et des Talford et des Hume! Aussi tous ces grands hommes étaient-ils convaincus qu'il est impossible d'exceller dans les cours de justice sans avoir acquis cette plénitude de connaissances et cette souplesse dans l'art de la parole qu'on n'obtient que par le travail et la pratique. Mais si cet exercice opiniâtre, cet *improbus labor* est nécessaire à l'orateur du barreau, il ne l'est pas moins au membre du parlement. L'acquisition des lumières, la promptitude d'esprit, l'épanchement de la parole, l'arrangement logique, l'*illustration* convenable des faits, le talent du sarcasme, de l'invective, de la récrimination ou de la réplique, aussi bien que l'adresse à s'emparer d'un terrain et à s'y maintenir malgré les efforts des assaillants : ce sont là des qualités indispensables au succès, soit au barreau, soit au sénat, et qu'on n'acquierra jamais que par l'habitude.

Il n'y a pas d'aphorisme plus vrai que celui-ci : « *Nascitur poeta, fit orator.* » Tous les grands orateurs anciens et modernes ont lutté avec vigueur dans la vie publique et privée pour atteindre à l'excellence. Tout le monde sait à quel prix Démosthène et Cicéron se partagèrent l'empire de l'éloquence dans l'antiquité; mais pourquoi aller chercher si loin des exemples, quand nous en avons si près? William Pitt avait un penchant invincible à fréquenter les sociétés fameuses par leurs débats; et il passe pour s'être rendu jusqu'à quatre

matinées consécutives à *la cour du banc du roi*, pour entendre plaider les avocats. Murray pratiquait ardemment la parole dans la vie publique ct privée, et il traduisit plus d'un auteur ancien pour perfectionner son style. Erskine et Curran étaient tous deux membres de plusieurs chambres d'émulation. On pcut en dire autant de Canning et de Mackintosh; et Horney et lord Brougham furent les fondateurs et les membres les plus distingués de la *Société spéculative des Débats*, à Edimbourg. Mais un plus grand maître que tous ceux-là dans les luttes de la parole, et peut-être le plus grand orateur parlementaire qui ait jamais existé, se forma lui-même à cette école. Fox fut inébranlable au milieu de ses chûtes répétées; il s'avança pas à pas dans sa carrière, et finit par arracher le sceptre de l'éloquence des mains de ses plus redoutables rivaux. Il attribuait lui-même ses succès à sa pratique nocturne. Durant cinq sessions consécutives, il discuta toutes les nuits, excepté une, et ce fut toujours pour lui un sujet de regret que de n'avoir pas parlé cette nuit-là.

Dans le parlement non réformé (depuis les jours de Fox jusqu'en 1832), les plus grands orateurs furent ou des hommes qui étaient entrés de bonne heure au sénat, et qui avaient conséquemment une longue pratique, ou des jurisconsultes et des avocats qui, par état, étaient habitués à manier la parole. Croker avait été avocat plaidant, critique et littérateur; et ce fut à ces qualités, aussi bien qu'à vingt-sept ans d'exercice qu'il dut ses succès. Tierny avait été élevé pour le barreau, et il fut quarante-cinq ans membre du parlement. Creevey avait été avocat et pamphlétaire. Sir Robert Peel avait vingt-cinq ans d'exercice comme orateur, d'abord à l'université, et ensuite dans les murs de Saint-Étienne [1]; Brougham fut

[1] Chambre des communes.

d'abord écrivain, critique, avocat; il fut initié de bonne heure aux discussions des clubs, et il avait été membre du parlement pendant vingt-cinq ans au moins. Lushington, Mackintosh et Cullar Fergusson avaient été tous deux avocats, et s'étaient constamment exercés au forum anglais ou dans d'autres arènes judiciaires.

Dans le parlement réformé, on a déployé peu de talent oratoire, mais ce peu est encore dû aux avocats. Si les représentants des villes et des bourgs de la chambre actuelle des communes, ont montré peu de talent pour la parole, il faut l'attribuer au manque de pratique et à l'habitude des vaines déclamations qu'ont contractées ces orateurs formés à l'école des diners publics et des réunions provinciales. Une assertion hardie, une déclamation véhémente, et des gestes expressifs suffisent, dans ces occasions, pour constituer l'orateur. Le candidat sur les hustings, ou la place des élections, *rudebat et hinniebat;* mais à la chambre : *neque ratum est quod dicit, neque quæ agitat dicendi est locus.* Les qualités qui suffisaient à son triomphe dans la province, si elles ne sont accompagnées d'un mérite plus solide, sont plutôt un obstacle qu'un aide pour lui au parlement.

V.

L'ÉLOQUENCE MODERNE N'EST PAS INFÉRIEURE A L'ÉLOQUENCE ANCIENNE. — EN QUOI ELLES DIFFÈRENT.

On a déjà indiqué qu'il y a une grande différence entre l'éloquence ancienne et l'éloquence moderne; mais il est à propos d'examiner cette question plus à fond, et de rechercher si les orateurs anciens l'emportent sur les modernes à tous égards.

Si les anciens ont un immense avantage sous le rapport de la composition, il faut avouer que cela est dû à la richesse des langues qu'ils parlaient. Les ouvriers n'étaient peut-être pas plus habiles, mais ils employaient de meilleurs matériaux : ils bâtissaient en marbre de Paros; les modernes ne bâtissent qu'en brique. On a encore dit que chez les anciens l'éloquence jouait un bien plus grand rôle dans les affaires publiques qu'elle ne fait maintenant; cela peut-être. On a inventé une autre machine pour opérer sur l'esprit public, soit pour l'instruire, le persuader ou lui plaire, machine d'une puissance incalculable, et qui n'est limitée ni par le temps ni par les lieux. On s'adresse au peuple par le moyen de la presse, et tout le monde se trouve en contact avec l'orateur, l'homme d'état ou le panégyriste. L'orateur de l'antiquité était à la fois l'orateur parlementaire, l'orateur des assemblées publiques, le prédicateur, le journaliste; il tenait lieu du sermon écrit, du pamphlet, du volume, etc.

Mais les modernes sont aussi supérieurs aux anciens en fait de raisonnement qu'ils leur sont inférieurs en fait de style. Leurs lumières sont infiniment plus étendues, et cela est dû aux progrès de la société. Leur éloquence comporte infiniment plus de faits et d'arguments, et cela est dû à la nature de nos institutions. Les assemblées actuelles sont essentiellement des bureaux d'affaires : on s'y réunit pour discuter des intérêts présents, et non pour voir son imagination charmée par des images brillantes, ou son goût flatté par une diction exquise. Les hommes s'assemblent pour être convaincus, et il faut leur prouver, à force d'arguments, que la mesure proposée est expédiente et juste, ou qu'elle est coupable et impolitique. Point d'allusions ingénieuses, point de principes généraux, point de réflexions philosophiques qui puissent y suppléer à l'argument et aux lumières. Tout ce qui est en dehors de la

question est déplacé, et quelque magnifiquement qu'il soit dit, il déplaira à l'assemblée et provoquera son impatience. Les ornements et les figures n'auront jamais qu'un mérite secondaire, et ne doivent servir qu'à *illustrer* les faits. Il n'y a point de perfection de style ou de beauté d'exécution qui puisse faire pardonner une digression inutile. C'est pour cela qu'un des plus beaux plaidoyers de Cicéron, le *Pro Archia Poeta,* ne pourrait jamais être prononcé dans une cour de justice française ou anglaise pour faire obtenir à un poète le droit de citoyen.

Il nous est impossible de convenir avec Hume et Blair, que l'éloquence a dégénéré dans les temps modernes. L'éloquence diffère certainement de l'éloquence ancienne, mais cette différence tient essentiellement aux moyens que l'orateur emploie pour arriver à ses fins. Ces moyens doivent toujours être appropriés à la condition de la société et au tempérament des hommes à qui l'éloquence s'adresse; et comme les nations anciennes se laissaient plus influencer par les passions et les grands mouvements oratoires que ne font les nations modernes, cette différence, dans le caractère des peuples, explique la différence dans l'art de les affecter par la parole. Les résultats de l'expérience, l'état des lumières universellement répandues, la forme des gouvernements représentatifs, tout a contribué à bannir l'enthousiasme de nos assemblées populaires et à faire rentrer les grands intérêts politiques sous l'empire de la discussion calme et modérée. L'éloquence passionnée à laquelle on a moins recours, parce qu'elle est moins efficace, peut donc avoir décliné; mais l'éloquence de la raison n'a jamais autant fleuri que chez les nations modernes. Les harangues de Démosthène les plus estimées sont celles où il visait à produire une impression soudaine et véhémente, à enflammer et à transporter la multitude; enfin, à armer

l'enthousiasme et les passions généreuses pour la défense de la patrie. Cicéron lui-même n'est jamais plus admirable que quand il en appelle à l'âme de ces compatriotes. Mais les orateurs modernes font toujours plus d'effet quand ils parlent à notre raison que quand ils s'adressent à nos passions, et cette remarque s'applique également à l'éloquence chrétienne, judiciaire, politique ou parlementaire.

Il y a, dans les orateurs anciens, une foule de figures éclatantes et de prosopopées qui produisirent les plus étonnants effets sur les assemblées impressionnables de Rome et d'Athènes, mais qui n'en auraient produit aucun sur la froide disposition d'un parlement français ou anglais. Il n'y a pas long-temps qu'un membre de la chambre des députés a très-bien remarqué que l'adresse avec laquelle Scipion se lava de l'accusation de péculat serait impuissante dans la bouche d'un de nos ministres des finances; et Tierny aurait regardé avec dédain un chancelier de l'échiquier qui, en réponse à ses chiffres, se serait écrié : « C'est aujourd'hui l'anniversaire de la bataille de Zama, etc., et l'on ose me demandez compte de ma conduite! » Ce mouvement oratoire ne manquait certainement pas de force et de pathétique dans la bouche de Scipion; mais s'il vaut mieux confier la destinée des empires à la raison qu'à la passion, si la première ennoblit autant le cœur de l'homme que la seconde le dégrade, on ne conçoit pas comment l'éloquence perdrait en s'adressant à l'intelligence. Est-il plus difficile d'enflammer les hommes que de les convaincre? Y a-t-il plus de gloire à troubler notre âme qu'à éclairer notre esprit? La sagesse que nous ont léguée nos pères est-elle donc si peu de chose qu'il faille être insensible à leurs leçons? Et n'y a-t-il point de meilleurs instruments pour conduire les hommes que les misérables ressorts qu'on mettait en usage pour les gouverner, au temps où ils formaient moins une

société qu'un troupeau? Il faut convenir qu'il y a plusieurs sources oratoires interdites aux orateurs modernes; mais n'en a-t-on point découvert d'autres également fécondes? L'argument n'a-t-il point son éloquence aussi bien que l'explosion des passions? Et ne peut-on pas l'orner de figures autant qu'on voudra? Ce serait sans doute un paradoxe que d'affirmer que ce qui élève l'esprit dégrade l'art de la parole. On peut admirer l'orateur qui se joue des passions humaines à volonté; mais admirera-t-on autant la nation qui cède aveuglément que celle qui oppose sa raison?

L'éloquence moderne ressemble à l'état actuel de l'esprit humain; et non-seulement elle diffère de l'éloquence antique, mais chaque nation a son éloquence particulière, qui est plus ou moins rationnelle, à mesure que la passion cède l'empire à la raison. En Angleterre, il n'y a d'éloquence puissante que celle qui soutient l'épreuve du plus sévère examen; et dans quelque place que les Anglais se rassemblent pour discuter les affaires, ce n'est que par l'argument que l'orateur peut espérer d'agir sur eux. Cela est si vrai que l'orateur qui voudrait les égarer, doit le tenter par le sophisme plutôt que par la passion, et tâcher d'arriver à leur cœur par la voie de leur intelligence. C'est sous les formes de l'argument qu'ils reçoivent leurs erreurs; et il faut convaincre ou embarrasser leur esprit avant d'enflammer leur âme. Dans l'éloquence politique, la somme du raisonnement excède de beaucoup celle du pathétique. Les mouvements les plus passionnés de l'éloquence de lord Chatham étaient fondés sur l'argument; sur un argument qu'il exprimait, il est vrai, avec une véhémence et un mouvement de l'âme irrésistible; comme lorsque son indignation se souleva en voyant que l'Angleterre allait s'aider de la hachette indienne dans la guerre d'Amérique, et qu'un pair du royaume conseillait au peuple anglais de

tourner contre ses frères d'au-delà de l'Atlantique, toutes les armes que Dieu et la nature avaient mises entre ses mains. Mais ce ne fut qu'après avoir prouvé au parlement le défaut de politique et la bassesse de ses mesures, qu'à l'heure solennelle de minuit, il implora les pairs du royaume de ne pas appeler la férocité sauvage à leur secours, pour priver les Américains de tout espoir d'obtenir justice. On peut dire la même chose, avec plus de raison, de tous les grands orateurs anglais qui illustrèrent la fin du dernier siècle; et ce qui nous confirme dans notre opinon, c'est que tous ces orateurs sont bien plus logiques que les orateurs irlandais.

L'éloquence du barreau français n'a jamais été très-brillante, quoique Patru, le Maitre, Cochin, le Normand, etc., ne soient pas des noms méprisables. En Angleterre, le pathétique n'est point d'usage dans les plaidoyers, encore moins dans les cours civiles que dans les cours d'assises; et, si l'orateur en appelait trop puissamment aux passions des jurés, le président les prémunirait contre la séduction des mouvements oratoires.

C'est dans l'éloquence de la chaire que les Français ont le plus excellé, puisque l'austérité religieuse de Bourdaloue, la sublime majesté de Bossuet, l'onction touchante de Fénélon, les belles figures de rhétorique de Fléchier, l'élégance et l'harmonie des périodes de Massillon, sont admirées dans toute l'Europe; mais c'est parce que l'Église fut long-temps le seul champ ouvert au talent oratoire en France, et que la religion catholique, moins sévère que la protestante, ouvre une plus belle carrière à l'imagination et au pathétique.

Plus un sujet est important et sacré, plus les Anglais s'imaginent que la passion doit en être exclue, et, selon eux, notre religion est si brillante et si majestueuse, qu'il lui suffit d'être expliquée pour être appréciée. En effet, il semblerait que la

chaire n'est pas le domaine de l'éloquence passionnée; car si elle nous guide bien aujourd'hui, elle peut nous égarer demain; et les sophismes ne sauraient nous égarer ailleurs avec autant de danger. Ce n'est pas parce que les prédicateurs anglais lisent leurs sermons que leur style est pâle; c'est parce qu'il leur convient d'être calmes et logiques, et c'est pour cela qu'ils évitent d'improviser. Les arguments qui sont le fruit de la réflexion et de la méditation ont plus de poids sur l'intelligence que les suggestions ou les inspirations du moment. Parmi les orateurs protestants de la France, Claude et Saurin se rapprochent beaucoup de la gravité de leurs coréligionnaires d'Allemagne et d'Angleterre. On peut établir ainsi la différence de l'éloquence anglaise et française : l'éloquence anglaise est argumentative, logique, démonstrative : l'éloquence française est pleine d'imagination, de déclamation et de passion. Les Anglais excellent au sénat et au barreau parce que leur liberté date de plus loin; les Français ont plus d'éclat dans la chaire, parce que le catholicisme romain leur permet de se livrer à tous les grands mouvements oratoires bien plus que le froid protestantisme ne fait à ses sectateurs. Cela s'explique, non par la différence du talent, mais par la différence des coutumes et du caractère national, qui agit comme un frein ou comme un aiguillon sur le développement des facultés intellectuelles.

L'éloquence politique a reçu le perfectionnement le plus remarquable, dont on soit redevable à la révolution de 1789. L'essor sublime et audacieux qu'elle prit tout-à-coup en France, aurait pu être regardé comme le présage d'un long règne de la liberté, si elle eût été plus sobre. Mais ce fut trop souvent un enthousiasme sauvage, une ardeur désordonnée, et des déclamations délirantes, non-seulement contre la tyrannie passée, mais contre les ennemis de parti. Elle était admi-

rablement propre à pousser le peuple à la frénésie, à l'armer pour la destruction; mais quand tout fut démoli, elle oublia de lui rappeler qu'il y avait quelque chose à reconstruire. Non-seulement les remparts de la servitude s'écroulèrent sous ses coups, mais les éléments de la société furent réduits en atomes et en poudre, que chaque souffle de la tempête emportait en passant. Barnave, Lally-Talendal, tous les autres orateurs du parti populaire, mais surtout Mirabeau, tout bouillant d'indignation contre les dix-sept lettres de cachet que sa conduite déréglée lui avait attirées, si rien pouvait motiver de pareilles rigueurs, étaient de généreux citoyens enthousiastes de la liberté, mais d'une liberté qu'ils ne surent pas approprier au caractère et aux besoins de leurs concitoyens, ou dont leurs concitoyens ne surent pas apprécier les avantages. Dans les factions qui succédèrent, et lorsque la passion qui avait inspiré les premiers membres de la convention, eût accompli tous ses desseins, l'art de la parole déclina en France. Sous Robespierre, on trouvait sa perte en élevant la voix, comme les éloquents et vertueux Girondins [1], qui crièrent encore vive la République lorsqu'ils marchaient à la mort. Sous le Directoire et sous Napoléon, l'éloquence fut étouffée par le bruit des armes. Après un laps de vingt-cinq ans, et lorsque la liberté de parler a cessé d'être dangereuse, le général Foy et d'autres défenseurs des libertés constitutionnelles se sont efforcés de rappeler l'éloquence des premières assemblées délibérantes : mais on ne saurait dire qu'elle

[1] Parmi les orateurs de l'admirable Gironde, il faut compter, Guadet, Gensonné, Louvet qui fit souvent pâlir Robespierre, l'impétueux Fonfrède, le rude et emphatique Isnard, mais surtout le pathétique et chaleureux Vergniaud et Lanjuinais, à qui la joie féroce de ses bourreaux arracha ce beau mouvement oratoire : « A Athènes et dans Rome, on « conduisait à l'autel les victimes ornées de fleurs; le pontife les immo- « lait, mais ne les insultait pas. »

eût reparu avec éclat. Il serait même difficile d'imaginer un mode de débats, si l'on peut l'appeler ainsi, plus diamétralement opposé à tout genre d'éloquence que celui que nos chambres ont adopté : savoir, la lecture alternative, du haut de la tribune, de graves essais pour et contre la mesure en délibération. Mais quand on considère l'expérience du passé, on ne saurait nier qu'elles n'aient montré beaucoup de sagesse en introduisant cette circonspection dans leurs conseils.

CHAPITRE II.

DE L'ÉLOQUENCE POLITIQUE EN ANGLETERRE.

I.

ORIGINE. — PRINCIPALES ÉPOQUES, ETC.

Chez les Grecs et chez les Romains, l'éloquence apparut avec les gouvernements libres. Dès qu'on eût établi des constitutions républicaines, l'art de la parole devint un instrument nécessaire dans les mains du citoyen; car, sans cela, il lui était impossible de prendre part à l'administration des affaires de l'État, de proposer des lois, de délibérer sur les intérêts de la communauté ou de parvenir aux emplois. C'est pour cela qu'on se livrait à l'étude de l'éloquence, dès sa plus tendre jeunesse, à Rome et à Athènes; et plus ces deux fameuses républiques devinrent puissantes, plus cet art fut cultivé avec ardeur.

D'après cela, on serait tenté aussi de faire remonter l'éloquence politique en Angleterre, au temps de l'établissement de sa grande charte, qui fut le fondement de son gouvernement populaire, sous le règne du roi Jean, en 1215. Quelques années après, lorsque Simon de Montford, comte de Leicester, prit les armes pour réprimer la tyrannie de Henri III, il convoqua un parlement pour donner une sanction à ses desseins; outre les barons qui formaient son parti, il invita les comtés, les villes et les bourgs à y envoyer des députés, pour mieux s'assurer des sentiments de la nation, et dès-lors

la chambre des communes commença à jouer une partie du rôle qu'elle a joué depuis. Lord Chatham avait un respect qui allait jusqu'à la vénération, pour ces pères de la constitution anglaise. « Ces barons de fer, dit-il, par opposition aux barons de soie de son temps, furent les fondateurs et les gardiens de la liberté du peuple; et trois mots de leur latin barbare, *nullus liber homo*, valaient tout l'éclat de la rhétorique ancienne. »

Dans les longues et sanglantes guerres civiles entre les maisons d'York et de Lancastre, une foule de familles nobles s'éteignirent, l'influence des autres fut presque anéantie, et la puissance de la couronne ne devint guère moins absolue sous la dynastie des Tudor, qu'elle n'avait été sous les premiers princes normands. Seule, la chambre des communes s'affermissait en silence pendant tout ce temps; et à l'avènement de Jacques Ier, elle avait acquis une force et une énergie qui firent pâlir le prince et le forcèrent de lui accorder presque autant de priviléges qu'elle en réclama.

Ce ne fut pourtant que sous le règne de Charles Ier, que l'éloquence parlementaire s'éleva tout-à-coup à une perfection qui mérite de faire époque. Un ancien philosophe a eu raison de dire que les grandes occasions produisent les grands hommes. On peut dire aussi que les guerres civiles, surtout quand elles sont fondées sur des principes de liberté, sont favorables aux arts et aux lettres. Elles troublent la paix des études, et étourdissent le sage dans la retraite; mais l'éveil qu'elles donnent au génie, la hardiesse et l'enthousiasme qu'elles lui inspirent, les idées neuves et généreuses qui se dégagent dans le choc des opinions, sont une ample compensation à ces désavantages. « Aussi, dit Hume, toutes les harangues prononcées sous le règne orageux de ce prince sont-elles bien supérieures à ce qu'on avait vu jusque-là, soit qu'on

garde la noblesse et l'élévation des idées, soit qu'on regarde l'union de la force et de la justesse dans l'expression. »

Hume a raison. Ce qui distinguait les hardis patriotes de ces temps, c'est un ardent esprit de liberté, une résistance héroïque à tous les efforts du pouvoir arbitraire, et une fermeté inébranlable dans leurs desseins. Le caractère de leur éloquence, est la vigueur de l'expression, la profondeur de la pensée, et une grande subtilité dans le raisonnement; qualités dont l'absence n'a pas été rachetée par les ornements, dans les orateurs des temps plus rapprochés de nous. Plusieurs discours et plusieurs remontrances de ces fiers patriotes ne seraient pas désavoués par Cicéron ou Démosthène.

Sous les règnes suivants, l'éloquence mâle dégénéra. Il n'y en eut pas sous Cromwell, qui ferma les portes du parlement et y fit rentrer plus tard un ramas d'hommes aussi ignorants et aussi fanatiques, que son génie était sombre et malfaisant. Le règne de Charles II fut le règne de la corruption et des basses intrigues. Sous Jacques II et sous Guillaume III, les grands changements s'opérèrent par la force des armes. Sous le règne de la reine Anne, Bolingbroke fut le seul orateur entraînant et chaleureux; et, sous les deux règnes suivants, si l'éloquence éclata par fois avec vigueur, ce fut dans l'ardeur des attaques contre la politique de Robert Walpole. Cette éloquence ne consistait qu'en bruyantes déclamations, et en débordements d'invectives personnelles: encore tomba-t-elle avec l'homme d'état qui en était l'objet. Depuis ce temps jusqu'à George III, le parlement se contenta d'émettre des paroles redondantes dans les jours d'apparat, et resta froid et muet le reste de l'année.

Depuis la révolution de 1688 jusqu'au temps de la guerre d'Amérique, on ne saurait nier que plusieurs personnages n'aient joué un grand rôle dans les débats du parlement;

mais ce rôle est plutôt dû à leur sagesse ou à leur expérience dans les affaires, qu'à leurs talents oratoires; et, sauf une ou deux exceptions, l'éloquence politique obtint plutôt des applaudissements temporaires qu'une réputation durable. Hazlitt, qui a publié deux volumes sur l'éloquence du sénat anglais, depuis Charles Ier jusqu'à la fin du règne de George III, fait la remarque suivante : « La plupart de nos orateurs politiques ont eu une existence aussi éphémère que nos acteurs de théâtre, qui jettent un moment feu et flamme sur la scène, et dont on n'entend plus parler le moment d'après. Que sont devenus ces hommes célèbres du siècle passé, les Walpole, les Pulteney, les Pelham, les Harvey, les Townhends et les North ? Ces hommes, qui remplissaient les journaux de leurs harangues et dont les noms étaient dans la bouche de tout le monde, sont tombés dans le silence et dans l'oubli, et tout ce qui reste d'eux est consigné dans les *records* poudreux du parlement. On en peut dire autant des Coke, des Elliot, des Godolphin, des Somers, des Hardwicke, etc. J'ai voulu les ramener sur le théâtre encore une fois, ajoute Hazlitt, et les arracher à l'oubli d'où il est impossible de tirer les acteurs de leurs temps; mais ceux qui s'attendent à ne trouver que des discours éloquents dans mes deux volumes seront trompés : un petit nombre de pages suffiraient à rassembler toute l'éloquence des deux chambres jusqu'à l'époque de la guerre d'Amérique [1]. »

Mais hâtons-nous d'arriver au règne de George III, la

[1] Avant la publication régulière des débats du parlement, en 1771, car jusque-là ils avaient été publiés subrepticement, l'Angleterre n'a point de harangues politiques authentiques ou complètes, et c'est en vain qu'elle voudrait opposer autre chose que des saillies heureuses, ou de notables fragments de ses anciens chefs de parti, de Bolingbroke, Pulteney, Murray, et même de lord Chatham, quoiqu'elle possède de nobles reliques de ce dernier.

grande époque de l'éloquence politique en Angleterre, et tâchons de découvrir quelques-unes des causes qui lui firent prendre tout-à-coup un si sublime essor. La révolte de l'Amérique fut la première commotion qui tira l'esprit public de la torpeur où il paraissait plongé : cette lutte à outrance, entre un jeune peuple qui combat pour son indépendance, et une nation formée qui s'efforce de prévenir le démembrement d'un grand empire, fut un événement fécond en inspirations; un événement qui excita les passions généreuses, enflamma le génie et le patriotisme, et amena ce choc redoutable entre les partis politiques, d'où jaillirent si long-temps d'éclatantes étincelles. D'un autre côté, l'éloquence qui s'était épuisée, émoussée à combattre des âmes vénales dans l'enceinte du parlement, à remuer la masse inerte de corruption qui ne manque jamais de se rallier autour d'un ministre qui fait tout à coup d'argent, se trouva transportée au sein d'une atmosphère plus favorable à son développement. La politique cessa alors d'être renfermée tout entière dans le cabinet des rois, ou d'être concentrée dans le cerveau des hommes d'état; elle devint un objet d'intérêt pour tout homme éclairé; et comme la publication régulière des débats date de ce temps, l'éloquence, en s'adressant au public en général, se trouva en contact avec toutes les généreuses sympathies de la nation, et c'est pour cela qu'elle ne tarda pas à se manifester avec une force et une véhémence capables de faire trembler les rois. Ce fut alors que le génie de Chatham brilla d'un éclat tout nouveau, et qu'il tonna contre les ministres rapaces et leur politique tortueuse. Mais la puissante voix de Chatham ne fut que le prélude de l'explosion qui suivit. En effet, on vit successivement apparaître dans le sénat anglais « Burke, l'esprit enrichi de toutes les connaissances de la » terre, et l'imagination rayonnante de tous les feux du ciel,

» pour orner les affaires de chaque jour de toute la pompe » du langage de Platon, et de tout l'éclat de la poésie du » règne d'Elisabeth; Fox, qui joignait la force robuste et la » grandeur colossale des facultés naturelles à la profondeur et » à la solidité des lumières acquises, une force extraordinaire » de dialectique à toute la chaleur qui caractérise le génie an- » glais; Fox, digne chef des défenseurs de la liberté, et sous » lequel combattaient, d'un côté, Shéridan, à l'imagination fo- » lâtre et à la raillerie âcre et virulente; de l'autre, Windham, » avide de combats chevaleresques, et dont le bel esprit était » aussi redontable que la lance d'Argail; enfin Pitt, à l'intelli- » gence mâle et à l'esprit haut et contempteur; ferme génie » qui soutint seul les intérêts de l'aristocratie européenne, et » seul suffit pour diriger l'état à travers la tempête, et enta- » mer les rangs de la plus formidable opposition que le parle- » ment ait jamais vue. » N'est-ce pas la conscience de grands intérêts et la certitude de rencontrer des sympathies qui entretint la flamme de ces génies immortels? N'est-ce pas, dis-je, l'appel aux sentiments du peuple, et non une froide déférence aux préceptes de l'école ou de la rhétorique ancienne, qui évoqua les inimitables *lettres de Junius*, et les sublimes compositions de Burke?

Mais si ces causes donnèrent une impulsion extraordinaire au génie de l'éloquence, une autre cause entretint et fortifia cette impulsion. Ce fut la révolution française, effroyable éruption volcanique qui menaça d'abîmer le monde civilisé, mais qui eut une influence salutaire sur le génie, comme on l'a remarqué des grandes convulsions de ce genre dans tous les temps. Cet événement fut la matière sur laquelle tous les grands politiques mesurèrent leurs forces. Ses causes, ses conséquences, les simples incidents qui se produisirent dans ses diverses phases, devinrent les sujets des débats les plus

animés. Qui pourrait donner une idée de toutes les spéculations profondes, et de tous les discours éloquents qu'il faut rapporter à cette révolution, depuis le moment où Burke sonna l'alarme contre tous les maux échappés de cette nouvelle boite de Pandore, et lança l'anathème contre la terre classique des chevaliers et des paladins, tout-à-coup métamorphosée en réceptacle de sophistes, de bretteurs et de républicains à la Brutus, jusqu'au moment où Canning s'écria : « Le bras de l'Angleterre fut le levier qui ébranla sur ses bases la puissance gigantesque de Napoléon; le Portugal fut le point sur lequel ce levier agit : l'Angleterre souffla et nourrit la flamme sacrée; mais le Portugal est l'autel où elle fut allumée, et d'où elle s'éleva et s'étendit rapidement jusqu'à ce que le monde entier fût embrasé et régénéré par la vertu de ce grand holocauste. »

Remarquons que l'éloquence du parlement anglais atteignit à son plus haut point d'élévation, au temps où Burke, Fox, Pitt, Shéridan, Erskine et Windham arrivèrent au zénith de leur gloire : son astre qui, culminait alors, n'a fait que descendre et pâlir depuis. L'éloquence de ces grands maîtres était l'éloquence de l'imagination, de la passion et du raisonnement : ils déclamaient, touchaient et argumentaient à la fois; ou plutôt, ils en appelaient d'abord à la générosité, à l'honneur, à la gloire, et leur raisonnement agissait ensuite avec un redoublement de force. L'éloquence actuelle, qui forme la troisième époque, consiste trop souvent dans une longue chaîne d'inductions, dans un faisceau de sorites, où la première proposition fait prédire la dernière. L'éloquence de nos jours est ce qu'on peut appeler l'éloquence de la raison. Il n'y a jamais eu sans doute d'éloquence sans raison; mais si c'est une raison géométrique qui dessèche tout ce qu'elle touche, si c'est un style aride, des périodes sans animation et sans

beauté, ce n'est pas une éloquence *pratique*, c'est un froid squelette qui en prend le nom. Un raisonnement ferme et serré est sans doute un puissant élément de succès, mais il faut autre chose encore. Qu'est-ce qu'une éloquence qui n'a pas le secret de toucher les cœurs? La raison ne trouvera-t-elle pas un accès plus facile à l'esprit quand l'âme sera touchée? Toute la subtilité des anciennes écoles s'efforcerait en vain d'ébranler les opinions invétérées; mais le préjugé qui brave l'argumentation la plus sévère a souvent cédé au charme d'une éloquence ardente et pathétique. Malgré cela, le parlement actuel possède plus d'un orateur capable d'émouvoir, comme nous le verrons en traitant de lord Brougham, de lord Lyndhurst, de lord Grey, etc., à la chambre des lords; et de sir Robert Peel, d'O'Connell, de Shiel, de lord Stanley, de Macauley, et autres, à la chambre des communes.

II.

CARACTÈRES DE L'ÉLOQUENCE. — DU GESTE.

Ab est facundis gratia dictis.

OVID.

Quels qu'aient été les triomphes de l'éloquence ancienne, la véritable éloquence, la pierre de touche du talent naturel, l'éloquence improvisée n'a jamais fleuri chez aucun peuple comme au parlement anglais. Le talent de *débattre*, qui manquait pour perfectionner l'éloquence ancienne, est dû au système représentatif des gouvernements modernes; comme les Anglais sont le premier peuple moderne qui ait eu une constitution populaire, ils doivent être les plus avancés dans la science et dans l'éloquence politique; et c'est conséquemment chez eux que les autres peuples doivent venir étudier ces arts,

Il y a deux cents ans qu'ils ont découvert tous les mystères du gouvernement, dans l'attaque et la défense alternatives de leurs ministres; et ils avaient examiné les lois originelles de la société, pesé les droits des sujets et limité les prérogatives des rois, lorsque les autres nations ne savaient que gémir sous le joug du despotisme.

Mais, s'il n'y a point de nation éclairée chez qui l'éloquence politique ait exercé une plus puissante et une plus durable influence qu'en Angleterre, il n'y en a point non plus où elle soit moins redevable des effets qu'elle produit aux avantages extérieurs. L'éloquence anglaise semble tenir du caractère du peuple et du climat dans lequel il habite : elle est calme, grave, remarquable par son ton de bon sens pratique, par son application aux affaires à l'ordre du jour, par son horreur pour l'ostentation oratoire, même dans les circonstances où elle serait le plus permise. Quand un sombre et farouche Lycurgue aurait donné des lois aux Saxons, pères de la race anglaise actuelle, et qu'il aurait employé tous les moyens pour les tenir en garde contre les séductions du geste, il n'aurait pas mieux fait qu'en construisant l'arène des combats oratoires, précisément dans la forme actuelle. Quand on visite l'antique et vénérable Westminster-Hall de Guillaume Rufus, lieu consacré à l'administration de la justice sous toutes les formes; quand on visite ce temple plus auguste et plus vénérable encore, qui embrasse dans son enceinte les plus hauts attributs de la puissance, à la fois assemblée où se discutent les grands intérêts des nations, siége suprême du pouvoir législatif, et dernière cour de judicature du royaume; quand, après de longs détours, on arrive enfin à la chambre des communes ou à la chambre des lords, on jette d'abord un regard surpris vers le coin obscur où les sénateurs se retirent pour traiter les affaires de l'Europe; on se demande quel

est l'orateur qui a donné l'impulsion à l'assemblée, et on le découvre avec étonnement dans le lieu le moins apparent de la salle.

Dans les cours de justice des provinces, aussi bien que de la métropole, l'avocat occupe partout la même position défavorable, comme si l'on avait ignoré les avantages d'une position apparente. On croirait d'abord que la tribune du haut de laquelle le pasteur protestant distribue la parole sacrée à son auditoire eût été plus favorable au jeu de la voix et du geste; mais on s'est récrié aussi contre plusieurs désavantages qui s'y rattachent. Le prédicateur y est enfoncé jusqu'à la ceinture; il est entouré de coussins qui lui laissent à peine la faculté de bouger; il débite son discours penché sur son manuscrit, et son auditoire ne voit guère de lui que sa tête et ses épaules. On peut dire que c'est là une posture défavorable, s'il en fut jamais, au développement du geste.

Même dans les élections populaires, où l'orateur devrait s'être ménagé tous les moyens de faire impression sur la multitude, et où les candidats devraient ériger leurs *hustings* de la manière la plus convenable à leurs fins, la personne du grand patriote Fox était perdue au milieu de la foule des électeurs, et sa voix complètement étouffée dans le murmure prolongé de l'assemblée. Il suffit de réfléchir un moment sur la différence frappante entre le *bêma* et le *rostrum* du haut desquels Démosthènes et Cicéron s'adressaient aux assemblées d'Athènes et de Rome, et le poste occupé par Fox, alors qu'il épanchait le torrent de sa brûlante éloquence sur les élections de Westminster, pour voir combien les anciens apportaient plus de soin que les moderues à préparer les triomphes de l'éloquence. La parole harmonieuse des Gracques et les périodes consommées de Cicéron, qui jetaient l'auditoire dans l'extase par le simple effet de l'arrangement, dénotent un

haut degré de travail dans l'orateur, aussi bien que de délicatesse dans l'auditeur, dont rien ne nous offre l'exemple dans les temps modernes.

Tandis que les attitudes des orateurs sont ainsi gênées et circonscrites par la nature de la place d'où ils se font entendre, toute tentative de déployer un geste libre et gracieux serait sans doute inutile : mais il y a une autre raison qui explique pourquoi les Anglais ne possèdent point l'éloquence du corps, *eloquentia corporis*, comme l'appelle Quintilien, et pourquoi cet art est si négligé chez eux. Les Anglais ne sont pas ce qu'on peut appeler un peuple remuant et gesticulateur. Le Français ne raconte jamais l'histoire la plus ordinaire sans l'accompagner de mille actions vives, qui imitent les faits qu'il raconte, ou qui expriment l'intérêt qu'il prend à ce qu'il dit. Les Italiens vont encore plus loin, et parlent autant du corps que de la voix; mais

L'Anglais, calme au dehors, couve dans le silence
Des grandes passions la sourde violence.

THOMAS.

Il raconte l'événement le plus tragique ou la nouvelle la plus heureuse sans la moindre apparence d'intérêt; il éprouve tout ce qu'on peut éprouver au-dedans sans le manifester par des signes extérieurs.

Il ne sera pas hors de propos de rapporter à ce sujet les sentiments d'un écrivain comme Addison :

« Si les étrangers, dit-il, ont jamais trouvé un côté modeste dans le caractère anglais, c'est sans doute dans le débit de nos orateurs. Nos prédicateurs sont immobiles comme des poutres dans leur chaire, et ils ne remueraient pas les doigts pour tout au monde. Ce sont les mêmes statues parlantes qu'on retrouve au barreau et au parlement. L'élo-

quence s'échappe par torrents de notre bouche, sans ces accents de la voix, ces mouvements du corps ou ces majestueuses ondulations de la main, si célèbres parmi les anciens orateurs de Rome et de la Grèce. On dit que Cicéron altéra considérablement sa santé, *laterum contentione*, par la véhémence de l'action et le jeu des organes qu'il déployait pour rendre ses magnifiques déclamations. On peut également juger de la puissance des poumons de Démosthènes par le cri que le souvenir de son action arracha à Eschine en face des jeunes Rhodiens. Mais rien ne peut ébranler notre organisation extérieure ; nous racontons avec froideur ce qui nous touche le plus; nous parlons de la vie et de la mort avec la même indifférence. Les Anglais qui ont visité l'Italie ont raison de dire que ceux qui n'ont pas voyagé ne sauraient apprécier la beauté des tableaux italiens, dont l'expression et le geste sont si particuliers à la religion romaine. Qui n'a pas vu un Italien en chaire ne goûtera jamais le geste sublime que Raphaël a donné à saint Paul prêchant à Athènes, lorsqu'il représente cet apôtre ouvrant les bras et déchargeant le tonnerre de sa rhétorique au sein de l'assemblée ravie des philosophes païens.

» Cependant, ajoute Addison, un orateur ne saurait trop étudier le charme du geste et le prestige de la voix, qui sont en quelque sorte les interprètes de ce qu'il annonce, et qui parlent plus haut aux yeux du vulgaire que ne fait la raison la plus puissante à l'esprit du sage. Ce sont ces secrets qui réveillent un auditoire, et soutiennent son attention, en même temps qu'ils lui prouvent que l'orateur est profondément affecté de ce qu'il s'efforce d'imprimer aux autres. L'emportement du geste et l'éclat de la voix ébranlent facilement le cœur de l'ignorant, à défaut de bonnes raisons ; et rien n'est plus commun que de voir une femme fondre en larmes ou éclater

de douleur à la vue d'un impétueux orateur qu'elle est hors de portée d'entendre. Mais, si les convulsions du corps et de la voix sont susceptibles d'un pareil empire sur l'âme des hommes, dans des discours médiocres, que n'aurait-on pas droit d'attendre de discours éloquents, s'ils étaient rendus avec l'âme et l'accent qui leur conviennent ? »

Malgré cela, si les habitudes du peuple anglais sont si contraires à l'emploi du geste, comme nous l'avons dit, l'orateur fera bien de ne s'appliquer qu'à convaincre ses auditeurs par la puissance de l'argument, et de sacrifier toutes les considérations extérieures à leurs sentiments et à leurs préjugés; il fera bien, comme dit Pope, de consulter le génie du lieu en tout, et de ne pas détourner l'attention d'un objet important vers un objet qui n'est que secondaire. Il n'adoptera pas davantage le geste ou la manière dont un orateur romain appuyait son raisonnement; il n'emploiera pas plus le *supplosio pedis* et le *percussio femoris* qu'il n'adressera aux membres du parlement le nom de pères conscrits, qu'il ne s'avancera à la chambre des communes revêtu de la toge de Caton, ou n'entrera au barreau les épaules couvertes du manteau d'Isée. Le costume ancien pouvait être plus noble; la langue latine plus harmonieuse et plus riche, et le geste des Gracques plus énergique et plus approprié à l'éloquence : mais l'orateur se souviendra qu'il est sur un terrain anglais, et qu'il s'adresse à une assemblée anglaise. Hume, dans son admirable Traité sur l'éloquence, dit qu'un esprit supérieur, joignant un extérieur gracieux à une manière attrayante et à une voix puissante et claire, pourrait tenter avec succès d'introduire le geste dans l'éloquence du parlement anglais; et il cite Bolingbroke comme l'homme qu'il croyait propre à opérer cette innovation. Malgré notre déférence pour un esprit aussi juste que Hume, nous sommes porté à croire que, si ce grand

personnage en avait fait l'essai, il n'aurait été accueilli que par un éclat de rire universel, et aurait difficilement obtenu un second moment d'attention. Le grand lord Chatam porta peut-être le geste aussi loin qu'on peut le porter en Angleterre, et on lui a souvent reproché son action théâtrale.

Le dictateur de la littérature anglaise, Johnson, dit aussi : « Les orateurs étrangers accompagnent leur éloquence de l'action ; mais pourquoi leur exemple aurait-il plus de pouvoir sur nous que le nôtre sur eux? Il ne faut jamais changer les coutumes que pour le mieux. Que ceux qui veulent nous réformer nous montrent d'abord les avantages de la réforme. Quand le Français ondoie de la main et oscille du corps pour nous raconter les révolutions du jeu de cartes; ou quand le Napolitain, nous apprenant l'heure qu'il est, indique sur ses doigts le nombre qu'il exprime, je ne vois pas qu'ils nous gravent plus profondément l'idée dans l'esprit par cet effort du geste. L'éloquence n'existe qu'au barreau, au parlement et dans la chaire. Nos juges ni les représentants du peuple ne se laisseront guère affecter par la gesticulation d'un orateur, et ce n'est pas parce qu'il roule ses yeux ou enfle ses joues, fait la roue avec ses bras ou frappe du pied la terre, qu'il imposera davantage à une assemblée. Ne sait-on pas que dans la ville, qu'on peut avec justesse appeler la mère de l'éloquence, tous les arts de la persuasion mécanique étaient bannis de la suprême cour de judicature? Ne sait-on pas que les juges de l'Aréopage regardaient l'action et la vocifération comme de vains appels aux sens externes, et comme indignes d'être employés devant ceux qui ne cherchent pas un vain amusement, et qui ne sont attentifs qu'à découvrir la vérité? Il est certain que les sens sont plus forts, à mesure que la raison est plus faible, et que ceux dont les oreilles portent

peu à l'esprit écoutent quelquefois des yeux jusqu'à ce que la vérité s'empare de leur cœur. S'il y a donc une place où l'on puisse employer le geste avec avantage, c'est dans l'Église, où le prédicateur s'adresse souvent à un auditoire ignorant et peu éclairé, qui sera plus touché de la véhémence de l'action que de la solidité du raisonnement. »

CHAPITRE III.

ORATEURS QUI ONT PRÉCÉDÉ LE RÈGNE DE GEORGE III.

I.

LE COMTE DE STRAFFORD.

Nous avons retracé l'origine, les grandes époques de l'éloquence politique en Angleterre, le caractère qu'elle affecte à chacune de ces époques, et enfin son caractère général, et les particularités qui la distinguent de l'éloquence des autres peuples. Nous ferons maintenant connaître les grands orateurs de cette nation, à mesure qu'ils se présenteront dans l'ordre chronologique, en indiquant le rôle qu'ils ont joué, et en appuyant les décisions de notre critique par la citation des passages les plus remarquables qu'ils ont laissés. Il convient de commencer par le comte de Strafford, qui est, à coup sûr, le représentant le plus remarquable de l'école du règne de Charles Ier.

Une malheureuse conséquence des temps de troubles, c'est qu'on ne voit qu'à travers le prisme des passions les principaux acteurs du drame politique. Leurs partisans les représentent comme des êtres immaculés, leurs ennemis comme des monstres. L'infortuné comte de Strafford est au nombre de ceux que la fatale lutte entre les prérogatives de la couronne et la liberté constitutionnelle précipita prématurément dans la tombe. Ses qualités morales et intellectuelles ont été

présentées d'une manière si différente par ses contemporains, qu'il est difficile de s'en former aujourd'hui une juste idée.

L'histoire ne dit rien de son début sur le grand théâtre de la vie publique; mais, dans le nouveau parlement, à l'avènement de Charles Ier, il s'enrôla sous la bannière de l'opposition, et il devint si formidable par son éloquence et ses talents, que la cour crut à propos de faire un sacrifice pour se l'assurer. Elle découvrit bientôt qu'on pouvait le mettre à prix; et la pairie, avec une charge lucrative, furent les termes de sa reddition au parti royal. Il affecta d'abord un peu de répugnance et parut honteux de son apostasie; mais voulant grossir ses services, il jeta enfin le masque devant Pym, chef du parti populaire, qu'il s'efforça d'entraîner avec lui. Mais Pym ne se laissa pas gagner si facilement, et il lui répondit en termes amers et prophétiques : « Vous nous avez abandonnés; mais nous ne vous abandonnerons pas tant que votre tête sera sur vos épaules. »

Promu ensuite à la haute dignité de lord député d'Irlande, il se distingua dans cette charge par des mesures arbitraires, par des exactions violentes, et par une conduite hautaine et rigoureuse envers plusieurs pairs de ce royaume; mais son gouvernement fut ferme et décisif; il augmenta les finances et remplit le trésor de son maître, qui lui en marqua sa reconnaissance, en le créant comte de Strafford et chevalier de la Jarretière. Ce fut ainsi qu'il gagna la faveur du souverain, mais il perdit la confiance du peuple, qui le choisit pour la première victime de sa vengeance.

Immédiatement après l'ouverture du long parlement, en 1640, son implacable ennemi, Pym, harangua la chambre dans un long et éloquent discours sur les griefs de la nation. Quand il s'aperçut qu'il avait enflammé ses auditeurs à un degré convenable, il conclut en stigmatisant le comte des plus

odieuses épithètes, et en le représentant comme l'ennemi le plus invétéré des libertés de la patrie, et le plus ardent promoteur de la tyrannie. La chambre accueillit avec acclamation cette sortie véhémente; une meution fut aussitôt proposée et adoptée, pour accuser le comte de Strafford de haute trahison, et charger Pym de porter cette accusation à la chambre des lords; ce fut à cette occasion que Pym prononça le discours suivant :

« Mylords, au nom des représentants du peuple, assemblés à la chambre des communes, et au nom de toutes les communes de l'Angleterre, nous venons poursuivre ici Thomas Wentworth, comte de Strafford, accusé de haute trahison.

» Mylords, c'est une grande cause; et je craindrais que nous ne fussions accablés par son poids, ou éblouis par l'éclat de cette haute assemblée, s'il n'y avait dans cette cause des éléments capables de nous donner de la force et de la confiance. C'est la cause du roi, et sa majesté y est intéressée dans son gouvernement, dans le salut de sa personne, dans la stabilité de sa couronne. C'est la cause du royaume, qui y est intéressé dans sa paix, dans sa prospérité et son existence même. Cette cause est la canse du peuple, qui nous appuie de l'éloquence pénétrante de ses cris, de ses larmes, de ses gémissements et de ses prières. Cette cause, enfin, est la cause des trois royaumes d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse, maintenant en état de fermentation et d'agitation, et qui demandent à grands cris qu'on traîne le traître aux pieds de la justice.

» Mylords, entre les avantages qui relèvent l'humanité, il faut écouter l'honneur et la probité; ce sont là les deux plus hauts attributs de la nature créée; ce sont eux qui impriment l'image et le caractère de la Divinité à ses créatures.

» Les esprits malfaisants et les méchants se sont dépouillés de ces divins attributs; mais il n'y a point d'âme assez dé-

pravée qui ne cherche à se couvrir de leur ombre et de leurs dehors.

» Le malheureux comte de Strafford, maintenant l'objet de mon accusation, a montré autant de soin et d'artifice pour donner la couleur de l'honnêteté à ses actions, qu'il a montré de mépris pour les lois de l'honneur dans l'accomplissement de ses devoirs. Le comble de la méchanceté, c'est de n'oser contempler ses traits ou se regarder en face : mais la vertu, outre qu'elle est aimable à tous égards, élève et ennoblit l'âme, la met au-dessus de la crainte et de l'espérance, de la faveur et du déplaisir, et la rend constante et uniforme comme elle.

» Mon devoir est de démasquer les fausses vertus dont le noble lord a voulu couvrir sa cause, et de vous montrer ses actions dans toute leur noirceur et leur difformité. Mylords, l'illustre accusé vous en impose, quand il dit qu'il se montrera plus jaloux de vous dire la vérité que de se peindre avec avantage, et qu'il aime mieux perdre la vie que de la sauver par un mensonge : si cela était, il y aurait autant de noblesse en lui qu'il y a de bassesse.

» Mylords, de quel front ose-t-il encore venir vanter ses services, et tourner à l'avantage de l'état les actions qui en ont fait la honte et la ruine? Une tâche pénible pour moi, c'est de porter le scalpel dans les principes de sa vie politique, et de déchirer le voile dont il couvre ses iniquités; mais je le ferai avec toute la fidélité et la précision dont je suis capable. »

On ne suivra pas plus loin ce discours : il suffit de remarquer que vingt-huit chefs d'accusation furent articulés contre le prévenu, lesquels tenaient principalement à sa conduite comme président du conseil d'Ecosse, comme gouverneur d'Irlande et comme premier ministre de la couronne. Quel ques-uns de ces chefs étaient frivoles, d'autres plus graves ; d'après les faits allégués contre lui, on pouvait le convaincre

de sérieuses malversations, mais il semble qu'avec toute la malignité imaginable, il était impossible d'aller plus loin. Aussi, après un procès de dix-huit jours, durant lequel le comte montra un recueillement et une fermeté qui étonnèrent ses accusateurs, ceux-ci voyant qu'ils ne pouvaient le perdre de cette manière, abandonnèrent ce mode de procédure, et introduisirent un bill d'accusation (*bill of attainder*). En conséquence, il fut voté, d'après les témoignages produits, que le comte de Strafford avait voulu renverser les lois fondamentales du pays, et introduire un gouvernement arbitraire et tyrannique dans les royaumes d'Angleterre et d'Irlande, et qu'en conséquence il était coupable de haute trahison. Ce fut contre ces accusations tortueuses que le noble comte se défendit avec toute la présence d'esprit et toute la sagacité qu'on pouvait attendre de l'innocence et du talent. Voici le discours qu'il prononça sans préparation :

« Mylords, autant l'espèce de trahison dont on m'accuse est inconnue aux lois du royaume, autant le genre de preuves qu'on emploie pour me perdre est nouveau : circonstances combinées et accumulées, présomptions converties en preuves, actions entièrement innocentes ou à peine coupables, rien n'a manqué pour former une conviction qui doit me soumettre aux plus sévères peines infligées par les lois. Une parole échappée à l'irréflexion, une action téméraire et précipitée, voilà ce que la malignité de mes accusateurs et une interprétation forcée ont métamorphosé en crime de la plus haute gravité. Que désormais les citoyens n'attendent plus de protection de la justice : leur vie et leur fortune seront à la merci d'une volonté arbitraire et du caprice.

» Pourquoi ce crime a-t-il été si long-temps inconnu ? Pourquoi le volcan, qui éclate tout-à-coup pour me dévorer avec ma famille, a-t-il dormi si long-temps sans jeter ni feu

ni fumée? Mille fois mieux vaudrait-il être sans lois et tâcher de se conformer à la volonté d'un maître, que de compter sur une justice qui vous juge suivant des maximes inconnues jusqu'alors. Qu'on marque la porte de la maison où est la peste, et malheur à qui y entre. Que je cingle sur la Tamise et que je brise mon vaisseau contre un écueil, la partie paiera les dommages, si rien ne m'en a averti. Maintenant où est la marque attachée à cet écueil? Il était caché sous les ondes, et aucune prudence humaine ne pouvait me soustraire à la perte qui m'attend.

» Il y a deux cent quarante ans qu'on a défini la trahison, et autant de temps que personne n'a été accusé selon cette définition. Mylords, nous avons vécu heureux chez nous, et glorieux aux yeux des autres. Contentons-nous de l'héritage que nous ont légué nos pères. N'ambitionnons pas de les surpasser dans ces arts de sang et de mort. Au nom de votre sagesse, mylords, au nom de l'intérêt qui vous attache à votre postérité et à tout le royaume, livrez aux flammes ces sanglantes lois et ces mystérieux volumes de trahisons imaginaires, comme les premiers chrétiens brulèrent tous leurs livres de magie, et attachez-vous à la lettre du statut, qui vous montre le crime et vous apprend à l'éviter. N'éveillons pas des lions dévorants pour nous détruire, en secouant un amas de papiers gothiques ensevelis dans la poudre depuis si long-temps. Mylords, le comble de mes afflictions, c'est que, pour mes péchés et non pour ma trahison, je devienne un si funeste exemple pour les lois et les libertés de ma patrie. Mes accusateurs s'appuient du grand nom des intérêts publics : permettez-moi de vous dire que c'est moi qui plaide ici pour la communauté. Des exemples, comme ceux qu'on veut tourner contre moi, doivent entraîner un si effroyable déluge de maux, que le royaume sera bientôt ré-

duit à l'état exprimé dans un statut de Henri IV; et personne ne saura plus d'après quelle règle guider ses pas et ses actions. Mylords, n'imposez pas des difficultés insurmontables aux ministres d'Etat, et ne leur ôtez pas le pouvoir de servir librement le prince et la patrie. Si vous les examinez de si près, qui pourra soutenir un si redoutable examen? Les affaires de l'État en souffriront; et il n'y a point d'homme sensé qui veuille exposer son honneur et sa fortune sur une mer si féconde en naufrages.

» Mylords, j'ai dépassé de bien loin les bornes que je me serais prescrites, sans l'intérêt que je porte à mes enfants. Tranquille sur le sort qui m'attend, j'avoue que mon cœur saigne quand je songe que mon indiscrétion va les envelopper dans la même ruine. J'espère que vous pardonnerez à mon infirmité; et, quelque chose que je pusse ajouter, je n'en dirai pas davantage.

» Maintenant, mylords, je remercie la providence de m'avoir fait comprendre la vanité des jouissances de la terre, comparées à l'éternité de l'autre vie. Je me soumettrai avec calme à votre jugement; et, que vous me condamniez à vivre ou à perdre la vie, je ne m'en reposerai pas moins avec reconnaissance dans le grand auteur de mon être. »

Malgré son courage et son éloquence, Strafford tomba victime de la fureur des temps. Voici les paroles qu'il adressa à son frère, qui fondait en larmes, lorsqu'il allait au supplice :

« Que voyez-vous en moi, qui excite ces larmes? Ai-je par une crainte ou une hardiesse indécente, trahi le crime ou l'athéisme? Croyez que vous m'accompagnez, pour la troisième fois, à la couche nuptiale. Jamais je ne me suis dépouillé avec plus de liberté et de contentement qu'en me préparant à la tombe. Ce bloc sera mon oreiller; je me reposerai là de tous mes travaux; ni l'envie, ni les rêves de tra-

hison, ni les jalousies, ni les soins de servir le prince et l'Etat n'interrompront mon repos. Plaignez donc ceux qui, contrairement à leur intention, m'envoicnt en possession d'un bonheur éternel. Réjouissez-vous de mon bonheur et de mon innocence. »

II.

BOLINGBROKE.

Les ouvrages de Bolingbroke portent l'empreinte de la passion, et manifestent les traits profonds qui distinguèrent son caractère moral. Son style est remarquable par la force, la noblesse et l'éclat. Bolingbroke possède dans la prose, à un haut degré, cette étrange fascination que lord Byron possède dans les vers. Sa diction nette et lumineuse révèle encore une majesté de sentiment particulière au génie, quand il est éveillé par les grands intérêts de la politique. On a dit que la philosophie n'est qu'égoïsme, quand elle cesse d'être active. Jamais, depuis les jours de Cicéron, elle n'a été plus grande dans la retraite qu'avec Bolingbroke; et elle ne lui donna pas moins de dignité et de consolation dans la solitude, qu'à la tête des affaires de l'État, parce qu'il se souvint toujours de l'affinité sacrée et mystérieuse qui relie presque invariablement les inspirations du génie aux intérêts du genre humain. Il y a des passages, dans les réflexions sur l'exil, qui ne seraient pas indignes de Platon. La raison de ces qualités, c'est peut-être que l'auteur était profondément versé dans les langues savantes; et dans l'énergie, dans l'idiome du puissant lord anglais, on reconnait le *senatorius decor* du patricien romain. Son érudition n'était peut-être pas aussi profonde qu'il eût voulu le faire accroire sur la fin de sa vie; mais ses lectures

avaient été étendues, et sa mémoire tenait du prodige. Quand on demanda à Pope si Bolingbroke savait l'hébreu, il répondit que non, mais qu'il savait tout ce qu'il fallait savoir pour être homme d'Etat et philosophe. Il y avait de l'appareil dans son savoir, un peu de charlatanisme aussi. Comme la plupart de ceux qui ont joué un rôle éclatant dans la vie active, Bolingbroke avait dans sa nature quelque chose du génie de l'imposture. Versatile, plein de ressources, comme il était, il eût voulu passer pour quelque chose de plus versatile, de plus fécond en ressources, et de plus étonnant encore : il eût voulu être à la fois Alcibiade, Pétrone et Périclès. Peut-être aussi qu'une certaine exagération de ce genre est souvent nécessaire au succès sur le théâtre qui a le monde pour spectateur, comme la plus belle actrice, qui est obligée d'avoir recours au rouge. Il ne nous reste point d'échantillon de son éloquence, non plus que de celle de Périclès; mais il nous en reste des témoignages authentiques. Swift dit que les meilleures têtes contemporaines des deux partis avouaient que le redoutable Saint-John n'avait point d'égal à la tribune; Voltaire, qui le connut personnellement, le regarde comme un des hommes les plus éloquents de son siècle; Burnet, son ennemi, parle de son talent oratoire comme d'une chose surhumaine; et Chesterfield, qui l'entendit à la chambre des lords, où il se signala pourtant moins qu'à la chambre des communes, exalte son éloquence en termes bien rares, dans une critique aussi mesurée que celle de ce dédaigneux arbitre du goût. Dans une conversation où l'on déplorait la perte des trésors de l'ancienne littérature, qui nous ont été ravis par la main des barbares et les ravages du temps, lorsque les uns regrettaient surtout les *Décades* de Tite-Live, et les autres les comédies de Térence, on dit que lord Chatham déclara qu'il préférerait à tout une harangue de Bolingbroke. Il n'était pas moins re-

marquable dans la conversation; et s'il entraîna tout, au début de sa carrière, par sa vivacité et son enthousiasme, il régna de même, dans la maturité de son âge, par l'ascendant du génie et le ton d'un dictateur. En effet, regardé comme le plus beau génie de son siècle, il fut révéré des sages et consulté par les hommes d'Etat, même dans sa disgrâce. Lord Orrery, qui le connaissait, nous assure, mais peut-être en termes un peu flatteurs, qu'il réunissait la sagesse de Socrate et la dignité facile de Pline à tout l'esprit d'Horace. Tel était le grand homme qui versa, sur le siècle de la reine Anne, le lustre d'un génie non moins éclatant dans la paix que celui de Marlborough dans la guerre, et dont la carrière s'ouvrit et se termina sous le règne de grands événements et de basses intrigues, qui mit fin à la dynastie des Stuarts.

Voici en quels termes Chesterfield apprécie le caractère de Bolingbroke :

« Il est impossible de trouver de la lumière et des ombres assez fortes pour peindre le caractère de Bolingbroke. C'est peut-être le plus mortifiant exemple de la violence des passions, aussi bien que de la hauteur d'intelligence où la nature humaine peut atteindre. Ses vertus et ses vices, sa raison et ses travers, formaient le plus puissant contraste.

» Ici les plus sombres, et là les plus vives couleurs sont encore rendues plus frappantes par leur opposition. L'impétuosité, les excès et l'extravagance, caractérisent ses bonnes et ses mauvaises qualités. Sa jeunesse se passa dans le tumulte et les orages des plaisirs, où il triompha au mépris de la bienséance. Son imagination brillante s'échauffait et s'épuisait souvent avec son corps, pour célébrer et déifier les orgies de la nuit; et il poussait ses bruyantes débauches à tout le dérèglement des bacchanales furieuses. Les passions de Boling-

broke ne connurent d'autre frein que l'ambition. Les premières affaiblirent sa constitution et son caractère; la dernière ruina sa fortune et sa réputation.

» Il entra de bonne heure dans les affaires. Sa pénétration tenait de l'intuition, et il ornait tous les sujets qu'il traitait d'une éloquence magnifique; d'une éloquence qui lui était devenue si naturelle, que ses conversations les plus familières auraient soutenu le grand jour de l'impression. Il avait des sentiments généreux, plutôt que des principes fixes sur l'amitié; mais ils étaient plus violents que durables, et passaient souvent aux extrémités opposées, relativement aux mêmes personnes. Il recevait les communes attentions de la politesse comme des obligations qu'il rendait avec intérêt; et il ressentait avec passion les moindres inadvertances de la nature humaine. Une différence d'opinion, sur un sujet philosophique, suffisait pour le provoquer et prouver qu'il n'était pas philosophe dans la pratique.

» Malgré la dissipation de sa jeunesse et l'agitation tumultueuse de son âge mûr, il avait acquis un riche fonds de connaissances diverses qu'il portait toujours avec lui, grâce à la plus heureuse mémoire qui fut jamais. C'était là son argent comptant; il n'eut jamais besoin de tirer à vue sur un livre pour aucune somme. Il excellait surtout dans l'histoire, comme ses ouvrages l'attestent. Il connaissait peut-être mieux que personne de son temps les intérêts relatifs, politiques et commerciaux, de toutes les nations de l'Europe et surtout de la sienne; mais jusqu'à quel point sa conduite publique honora l'Angleterre, c'est ce que ses ennemis de tous les partis racontent avec plaisir. Pendant son exil en France, il s'appliqua à l'étude avec son ardeur accoutumée; et ce fut là qu'il forma et qu'il exécuta surtout le plan de son grand ouvrage philosophique. Les bornes communes des connaissances hu-

maines étaient trop circonscrites pour son imagination ardente : il fallait qu'il allât « *extra flammantia mœnia mundi* » explorer les régions inconnues de la métaphysique, qui ouvre un champ sans bornes aux excursions d'une imagination comme la sienne, et où les conjectures sans fin suppléent aux défauts des véritables lumières, et en usurpent trop souvent le nom et l'influence.

» Bolingbroke professait le déisme, croyait à une providence générale, et doutait de l'immortalité de l'âme et d'une vie future, sans rejeter ce dogme. Il mourut d'un cancer au visage, qu'il endura avec une grande fermeté. En considérant le caractère de ce personnage extraordinaire, ne peut-on pas raisonnablement s'écrier : Hélas! pauvre nature humaine! »

Platon cessa d'agir pour la république quand il cessa de persuader, et Solon déposa les armes devant les magasins publics, quand Pisistrate fut devenu trop puissant pour qu'on pût lui résister. Bolingbroke imita leur exemple. Après avoir assiégé pendant dix ans la forteresse ministérielle de R. Walpole, il déposa sa plume, en voyant que la ligne d'opposition était rompue, mais non sans porter un des coups les plus redoutables qu'il eût jamais donnés.

A défaut d'une harangue de Bolingbroke, voici comme exemple de son style et de sa manière, l'idée qu'il s'était formée d'un roi patriote :

« Les restrictions nécessaires pour conserver la liberté sous la monarchie, seront un frein salutaire pour un mauvais prince, sans être des entraves ressenties par un bon. Notre constitution est arrivée ou est presque arrivée au point de perfection que j'imagine, pour qu'un roi, s'il n'est patriote dans toute l'étendue de l'expression, ne puisse gouverner l'Angleterre avec aisance, sûreté, honneur et dignité, ou, certes, avec assez d'autorité et de puissance. Mais un roi, s'il

est patriote, peut gouverner avec tous ces avantages, de plus avec une autorité aussi absolue que le premier monarque du monde, et plus agréable dans la paix, aussi bien que plus effective dans la guerre.

» A ce sujet, qu'on se représente les scènes glorieuses du règne d'un roi patriote. La beauté de l'idée seule inspire ces transports que Platon voulait que la contemplation de la vertu inspirât aux hommes, si la vertu pouvait se contempler. Quoi de plus glorieux en réalité! Quoi de plus doux à envisager qu'un roi sur qui on voit se tourner tous les yeux rayonnants d'une sainte admiration, ou remplis de l'effusion d'une tendresse sacrée! un roi sous le règne duquel, comme sous celui du vertueux Nerva, le monde s'étonne de voir deux éléments aussi étrangers et aussi hétérogènes que l'empire et la liberté, si intimement unis et si inséparablement coexistants, qu'ils ne forment qu'une seule et sublime essence! Quel spectacle plus ravissant et plus propre à représenter les attributs de la providence, qu'un prince en possession d'un pouvoir sans bornes, qui n'est l'effet ni de l'usurpation ni de la tyrannie, mais l'émanation naturelle de l'estime, de la confiance et de l'affection; la concession volontaire de la liberté du peuple, qui ne lui trouve point de plus sûr asile que sous l'aile de son prince, et qui ne voudrait jamais d'autre chef, si, au gré de ses vœux, il pouvait régner immortellement. C'est d'un prince semblable, et d'un prince semblable seulement, qu'on peut dire avec justice :

. . . . Volentes
Per populos dat jura, viamque affectat Olympo.

» La fureur des guerres civiles ou la discorde, ne lèvera jamais la tête sous l'égide de ce roi sauveur, ou, si le monstre apparaissait, ce ne serait qu'abattu sous les câbles d'airain de Virgile.

Centum vinctus ahenis
Post tergum nodis, fremit horridus ore cruento.

» Il n'apparaîtrait, dis-je, que couvert de chaînes, et pressé de si près qu'il n'aurait pas un moment le pouvoir de mal faire. Au contraire, la paix et la tranquillité intérieures règneront dans cet heureux pays, sous les auspices de la concorde; la joie brillera sur tous les visages, le contentement éclatera dans tous les cœurs; et le peuple, libre comme un peuple primitif, sans craintes et sans alarmes, trouvera son bonheur à augmenter son patrimoine individuel, et à remplir le trésor public; ses flottes, couvrant les mers, iront aux extrémités du monde chercher les richesses, en échange des bienfaits des arts et de l'industrie, et feront reconnaître l'empire du pavillon britannique partout où l'Océan roule ses vagues, et partout où les vents ébranlent l'élément terrible. »

III.

LYTTELTON.

Nous considérerons ailleurs Lyttelton comme poète élégant, historien scrupuleux et philosophe chrétien : nous l'envisagerons ici comme orateur. Il a laissé peu de harangues, mais celles qu'il prononça au parlement, en différentes occasions, ont souvent été citées comme des modèles, et elles décèlent un génie supérieur, un jugement plein de rectitude, une éloquence puissante et une âme incorruptible. On trouve dans tous les recueils le discours qu'il met dans la bouche du comte d'Arundel, proposant un accommodement entre Henri II et Étienne, dans son *Histoire de Henri II;* mais quel que soit le mérite de cette composition, ce n'est qu'un discours supposé comme tous ceux qu'on trouve dans les

historiens anciens. La harangue qu'il prononça au parlement, en 1752, pour révoquer l'acte de naturalisation des Juifs, approcha des plaidoyers de l'antiquité, pour l'énergie de l'expression, la propriété des sentiments et la solidité des principes; et elle est égale à tout ce que l'éloquence moderne avait produit jusqu'alors. Le plus bel éloge de cette oraison, c'est qu'elle triompha presque sans oppos'tion. L'éloquence qu'il déploya à l'occasion du *bill écossais* et de la sédition, lui fait également honneur. Mais la dernière harangue qui devait mettre le comble à sa gloire, comme orateur, fut celle qu'il prononça en 1763, à l'appui des privilèges du parlement qu'on attaquait alors; il défend la pairie anglaise avec une profondeur de lumières qui étonna les vieux sénateurs, et les força de reconnaître que le nouveau lord entendait mieux leurs droits et leurs privilèges qu'on n'eût osé l'attendre même des vétérans de la pairie.

Je traduirai le discours contre la naturalisation des Juifs, comme exemple de la manière de cet orateur :

« Messieurs, je ne vois pas la nécessité d'entrer ici dans les mérites du bill, en faveur de la naturalisation des Juifs, que nous passâmes dans la dernière session, puisque dans la disposition d'esprit actuelle de la nation, pas un juif ne songera à profiter des bienfaits de cet acte, et que sa révocation n'entraîne aucun danger. Si j'appuyai cette mesure l'an dernier, c'était dans l'attente qu'elle engagerait les Juifs opulents à venir se fixer parmi nous; et, sous ce point de vue, le bill présentait à mes yeux assez d'avantages; mais je n'aurais jamais cru que cet acte fût de nature à exciter un fanatisme dangereux. Tout ce qui affecte notre religion est de la plus haute importance : gardons-nous de jamais montrer de l'indifférence pour nos autels. Mais je croyais que cela ne regardait pas plus la religion que la question des droits d'entrée

que nous agitâmes dans la même session; et, après tout ce qu'on a dit, je le crois encore.

» La résolution et la fermeté sont d'excellentes qualités, mais c'est leur application qui fait leur prix. Un gouvernement éclairé sait quand il faut céder et quand il faut tenir ferme; et il n'y a poiut de plus infaillible marque de pusillanimité que l'obstination dans les bagatelles. La sagesse publique exige certainement de fermer par fois les yeux sur la folie populaire, surtout dans un pays libre où il faut ménager l'humeur du peuple, comme on ménage l'humeur du roi dans une monarchie absolue. Sous ces deux formes de gouvernement, un ministère prudent et sage laissera passer une petite folie et eu réprimera une grande. Ne pas montrer de temps en temps une sorte d'indulgence pour la première, c'est montrer qu'on ignore la nature humaine; ne pas résister partout à la dernière, c'est manifester de la bassesse et de la servilité.

» Je ne regarde pas le bill de révocation comme un sacrifice fait à la popularité, car il ne sacrifie rieu; mais si l'on considère les conséquences et la nature des clameurs qui se sont élevées contre la naturalisation des Juifs, c'est une mesure qui a son importance.

» Ç'a été jusqu'ici le glorieux privilége de sa majesté, de faire jouir ses sujets d'une paix et d'une tranquillité religieuses dont il n'y a point d'exemple sous aucun règne de la monarchie. Le véritable esprit du Christianisme, l'esprit de modération, de charité et de bienveillance universelle, a prévalu parmi le peuple et le clergé de tous les rangs, au lieu des principes étroits, des préjugés et de ce zèle furieux qui avaient si souvent affligé l'Église et l'État. Mais la mesure insignifiante et mal comprise dont la révocation nous occupe aujourd'hui, a malheureusement servi à nous priver d'un

avantage aussi inappréciable. Elle est devenue un prétexte pour troubler la paix de l'Église, pour inculquer de vaines craintes dans les esprits, et pour rendre la religion l'instrument de la sédition. Il est de la piété, aussi bien que de la sagesse du parlement, de réprimer ces criminels attentats. La plus grande injure qu'on puisse faire à la religion, c'est de la pervertir en la faisant servir à des desseins factieux. Le ciel et l'enfer ne sont pas plus opposés que la bienveillance de l'Évangile et la malignité de l'esprit de parti. Les guerres les plus impies ont été appelées des guerres saintes. Celui qui hait un autre homme parce qu'il n'est pas chrétien, n'est pas chrétien lui-même. Le Christianisme ne respire qu'amour, paix et affection pour l'homme. Une conduite conforme aux sublimes maximes de la religion a depuis quelque temps distingué cette nation, et, certes, elle peut se glorifier de cette distinction! Mais il y a toujours, dans l'esprit du vulgaire, une étiucelle d'enthousiasme latente qui est prête à revivre et à s'enflammer au moindre soufle de l'esprit de parti, lorsqu'on la croyait complètement éteinte. L'acte de naturalisation des Juifs qui signala la dernière session est venu, contre toute attente, servir d'aliment à cette flamme. A quelle hauteur cette flamme peut s'élever si on lui en donne le temps, c'est ce qu'il n'est pas facile de prévoir; mais retranchons l'aliment et elle s'éteint d'elle-même.

» Le malheur de tous les pays catholiques, c'est que l'Église et l'État, la puissance civile et la hiérarchie du sacerdoce ont des intérêts séparés et sont continuellement en guerre. Heureusement, en Angleterre, ces deux puissances n'en forment qu'une. Tandis que cette harmonie subsiste, tout ce qui blesse l'Église, blesse l'État; tout ce qui affaiblit l'autorité des chefs de l'Église, affaiblit l'autorité civile et ébranle toute la constitution.

» J'espère que la promptc révocation du bill imposera silence à la calomnie qui s'cst si injustement attachée à de vénérables prélats, pour la part qu'ils ont prise à cette mesure. Il y va de l'intérêt de toute la communauté qu'ils ne soient pas privés du respect qui lcur est dû, par les clamcurs populaires qui poursuivent un actc si insignifiant en lui-même. Mais si la révocation de cette mesure ne détruisait pas le préjugé malicieusement créé, je suis certain qu'aucune concession ultérieure n'aurait cet effet, ct c'est pourquoi je vous conseillerais de vous en tcuir là. Ceci me paraît une condescendance raisonnable qui ne blesse personne, mais toutc autre serait unc faiblesse dangereuse dans le gouvernement. Elle ouvrirait la porte au plus furieux fanatisme et aux plus dangereux accès engendrés par ce faux enthousiasme. Si vous l'autorisez à tomber sur la synagogue, il passera bicntôt au parlement ct au palais. Mais soyons prompts à arrêter ses progrès. Plus nous avons de zèle pour le Christianismc, plus il faut montrer de tolérance. Si nous rappelons la persécution, nous rappelons l'ancicn esprit anti-chrétien; et si l'esprit revit, tout le système revivra avec lui. La tolérance est le fondemcnt de tout repos public. C'est une liberté accordée à l'esprit, pcut-être plus précieuse que celle qui assure la personne et la propriété du citoyen. Au reste, ce sont deux genres de liberté inséparablcmcnt unis; car, où cst la libcrté quand l'esprit ct la conscience sont aux chaînes? La tyrannie spirituelle impose des chaînes flétrissantes; la tyrannie civile vient lcs river. Nous le voyons cn Espagne ct dans plusieurs autres contrées: nous l'avons jadis éprouvé en Angleterrc. Grâce au cicl, nous sommes maintenant délivrés de l'oppression; prenons des mesures pour qu'elle ne revienne jamais. »

IV.

PULTENEY.

« La nature, dit Chesterfield, forma Pulteney pour les plaisirs de la société et pour les sensualités de la table. Le ressentiment le fit entrer dans les affaires. Il s'était cru méprisé par Robert Walpole; il lui voua dès-lors publiquement une haine implacable. Il avait des qualités nobles et brillantes; une rare promptitude d'esprit et une heureuse facilité pour la poésie légère et amusante, comme l'épigramme, la ballade, etc.; et dans ces compositions, il était par fois satirique, souvent licencieux, mais toujours spirituel.

» Il avait une conception prompte et lucide, et il n'était pas moins habile à découvrir qu'à employer le sophisme. Il avait le talent d'exposer et d'expliquer les matières les plus embarrassées avec précision et clarté. Son génie était trop haut pour les affaires; et l'ardeur de son imagination, jointe à l'impétuosité de son tempérament, le rendit incapable d'agir avec prudence et fermeté.

» Il était de son temps l'orateur le plus souple et le plus adroit à la chambre des communes. Il était éloquent, agréable et persuasif, comme l'occasion le demandait; car il avait toujours des arguments, de l'esprit et des larmes de commande. Son cœur était le siége de toutes les passions qui dégradent la nature humaine et troublent la raison. Toutes ces passions frémissaient dans son sein en conflit perpétuel; mais l'avarice la plus basse de toutes triomphait généralement, et, dans plusieurs cas, de la manière la plus scandaleuse. »

Son discours sur la motion, pour réduire l'armée, pourra

donner une idée de ses talents comme orateur. Il rappelle plus « la grâce et l'élégance de Mansfield, l'énergie mâle d'Ellenborough, ou la force lumineuse de Kenyon, » que « la hauteur de Chatham, l'éclat de Burke, les larmes brûlantes de Fox, ou les fascinations de Shéridan. » Il respire le bon sens pratique. Le voici :

« Messieurs, on nous parle beaucoup d'une armée parlementaire ou d'une armée dont on prolongera la durée d'année en année : j'ai été et je serai toujours opposé à une armée permanente de quelque espèce que ce soit. C'est une terrible chose pour moi qu'une armée parlementaire ou de toute autre dénomination. Une armée permanente est toujours une armée permanente, quel qu'en soit le nom : c'est un corps différent des citoyens; un corps gouverné par des lois différentes; et une obéissance aveugle ou une entière soumission aux ordres de son chef, constitue son unique principe. Les nations qui nous entourent sont toutes asservies, et comment l'ont-elles été? Comment ont-elles perdu leurs libertés, si ce n'est par le moyen d'armées permanentes? Les libertés du peuple ne sauraient exister là où existe une puissante armée permanente. Nous réglerons-nous sur nos voisins? Non, au contraire, que leurs malheurs nous apprennent plutôt à éviter l'écueil contre lequel ils se sont brisés.

» Il est inutile de venir nous dire que notre armée est commandée par des chefs qui sont incapables de consentir à aucune mesure ayant pour effet d'asservir leur patrie. Cela peut être, j'aime à le croire; et j'ai trop bonne opinion des capitaines actuels pour concevoir le moindre soupçon touchant leur patriotisme; mais leur vie est incertaine, leur continuation, dans le commandement, est incertaine aussi; ils peuvent être éliminés dans un moment, et des instruments de servitude mis à leur place. Il y a plus, qui ne connaît les

passions des hommes? Qui ne sait combien il est dangereux de se fier aux meilleurs citoyens devenus trop puissants? Y eut-il jamais une plus brave armée que celle de César? jamais armée servit-elle sa patrie avec plus de fidélité? Cette armée était généralement commandée par les meilleurs citoyens de Rome, par les citoyens les plus riches et les plus élevés de la république; et cependant voilà l'armée qui asservit sa patrie. Les affections des soldats envers la patrie, l'honneur et l'intégrité des sous-officiers ne méritent aucune confiance : telle est la promptitude de la justice militaire, et telle est la sévérité de ses châtiments, que ni l'officier ni le soldat n'osent résister aux ordres de leur chef. Si l'on commandait à un officier de chasser son père de chez lui, il faudrait qu'il le fît; il n'oserait désobéir : la mort serait la conséquence certaine du moindre murmure. Si l'on envoyait un officier à la cour des requêtes, accompagné d'un corps de mousquetaires, la baïonnette au bout du fusil, avec ordre de nous apprendre notre devoir et de nous dire dans quel sens nous devons aller aux votes, je sais quel serait le devoir de la chambre. Son devoir serait de se saisir de cet officier et de le faire pendre à la porte de la salle. Mais je doute fort que cette chambre ou toute autre chambre des communes fît jamais preuve d'assez de courage et d'intrépidité.

» Je ne parle pas ici d'événements imaginaires, je parle de ce qui est arrivé à cette chambre de la part d'une armée anglaise; non-seulement de la part d'une armée anglaise, mais d'une armée levée par cette même chambre; d'une armée soldée par elle; d'une armée commandée par des généraux de sa nomination. Qu'on ne s'imagine donc pas qu'une armée levée et entretenue par l'autorité du parlement se soumette toujours à cette même autorité; si une armée a assez de puissance pour imposer au parlement, elle n'obéira qu'autant

que le parlement ne contrariera pas les vues de son chef favori; si cela arrive, loin que le parlement congédie l'armée, j'ai bien peur que l'armée ne cougédie le parlement, comme cela s'est vu par le passé. La légalité ou l'illégalité du parlement, aussi bien que de l'armée, ne change pas le cas; car, relativement à cette armée et à sa manière de voir, le parlement dissous par elle était un parlement légal; elle était une armée levée et maintenue selon la loi; et elle fut d'abord levée, comme elle se l'imaginait, pour défendre les libertés qu'elle détruisit ensuite.

» On a allégué que quiconque est pour la succession protestante doit être pour la permanence de l'armée : c'est par la même raison que je suis contre. Je sais que la succession protestante dans l'illustre maison du roi, ni aucune autre succession ne saurait être sûre, tant qu'il y aura une armée sur pied dans le pays : les armées n'ont point égard aux successions héréditaires. Les deux premiers Césars, à Rome, tinrent assez bien leurs armées dans la sujétion, parce que les généraux et les officiers étaient tous leurs créatures. Mais comment tournèrent les choses sous leurs successeurs? Chacun d'eux ne fut-il pas nommé par l'armée, sans égard pour les droits de la naissance ou pour tout autre droit? Un savetier ou un jardinier qui avait le bonheur de s'élever dans l'armée et de gagner les affections de la soldatesque, devenait empereur du monde. Tous les empereurs suivants ne furent-ils pas élevés au trône ou précipités dans la poussière, au gré des caprices du soldat?

» On nous dit qu'on ne veut laisser sur pied cette armée que pour un an, ou pour un nombre d'années limitées. Que ce langage est absurde! Y a-t-il une armée au monde enrôlée pour un certain nombre d'années? Le monarque le plus absolu dit-il à son armée qu'il la retient pour tel nombre

d'années ou tel nombre de mois? Depuis combien de temps avons-nous déjà continué notre armée d'année en année? Et si l'on continue ainsi, en quoi différera-t-elle des armées permanentes de ces nations qui ont subi le joug de l'esclavage? Nous sommes arrivés au bord du Rubicon : c'est maintenant qu'il faut réduire l'armée ou jamais. Sa majesté nous a dit de sa propre bouche que nous sommes assurés d'une profonde paix à l'étranger; et nons savons par nous-mêmes que nous jouissons de la tranquillité à l'intérieur. Si ce n'est pas ici le moment; si ces circonstances ne nous mettent pas à même de réduire nos forces, jamais, jamais il ne faut espérer de réduction! Et cette nation, déjà accablée de dettes et de taxes, aura l'effroyable surcharge d'une nombreuse armée permanente à entretenir; elle restera pour jamais exposée au danger de voir ses libertés foulées aux pieds par le premier prince ou le premier ministre, qui se mettra dans la tête de le faire, après avoir eu soin de former l'esprit de l'armée à ses desseins. »

« Pulteney, ajoute Chesterfield, fut un moment élevé au plus haut degré de puissance auquel ait jamais atteint un sujet. Quand l'opposition, dont il était le chef à la chambre des communes, prévalut enfin contre sir Robert Walpole, il devint l'arbitre suprême entre la couronne et le peuple : la première implorant sa protection, et le second son appui. Dans ce moment critique, toutes ses passions se trouvèrent en conflit et suspendirent pour un moment la principale, l'ambition. Un sentiment de honte l'empêcha de devenir courtisan tout-à-coup, après avoir joué si long-temps le rôle de patriote, et l'avoir joué avec tant d'éclat; et son orgueil lui défendit d'accepter une place, s'imaginant vainement conserver sa popularité et son influence à la cour. Mais il se trompa dans les deux cas. Le roi lui en voulut autant pour ce qu'il ne

fit point que pour ce qu'il fit; et l'on forma une administration de pièces de rapport qui ne désira nullement sa compagnie. La nation le regarda comme un déserteur, et il alla cacher sa honte dans la retraite, sans autre compensation que le vain titre de comte.

« Plus tard il s'efforça souvent de faire renaître l'occasion qu'il avait perdue, mais ce fut en vain; sa situation ne le permit pas. Il était entré à la chambre des lords, c'est-à-dire aux incurables; et son retour à la popularité était impossible, car il n'y a plus de moyen de regagner la confiance du public une fois qu'on l'a perdue. Il passa le reste de sa vie dans la retraite, avec la misérable consolation de l'avare d'Horace :

« *Populus me sibilat*, etc. »

V.

ROBERT WALPOLE.

Robert Walpole, qui tint pendant vingt ans le timon de l'État, et qu'on peut appeler le Mazarin anglais, ne mériterait pas de trouver place dans ce livre, si notre intention n'était de le montrer aux prises avec un célèbre adversaire. En effet, Smollett dit qu'il fut orateur sans éloquence, aussi bien qu'ambassadeur sans dignité et que plénipotentiaire sans adresse. Ce ne fut qu'un souple et adroit artisan de la parole, s'il en fut jamais; un esprit qui découvrait, comme par instinct, la disposition de la chambre, et qui savait attaquer ou lâcher pied en conséquence. Si l'on ajoute qu'il avait l'art de jeter la plus vive lumière sur les affaires les plus obscures, et d'expliquer nettement les plus embarrassées, on aura sans doute épuisé tout son mérite sous le point de vue où nous l'envisageons dans ce moment,

Il s'avisa malheureusement de faire un reproche à Chatham de sa jeunesse et de son geste théâtral; mais nous allons voir que, s'il attaque son ennemi avec tout l'artifice et toute la malignité d'Eschyle, son antagoniste va se défendre avec tout le poids de la raison et l'empire accablant de l'éloquence de Démosthènes. La fière récrimination de Chatham présage déjà ces torrents de déclamation et d'invectives qui firent plus tard pâlir Campbell et Mansfield, et tomber les armes des mains de ses ennemis pétrifiés par l'ascendant qu'il obtint sur eux. Voici l'attaque et la réplique:

« Messieurs,

» Je me suis bien gardé d'interrompre le cours du débat pendant qu'on a discuté avec le calme et la décence qui ne permettent pas que l'ardeur de l'opposition aveugle notre raison, et nous mette dans la bouche ces expressions furieuses que la dignité et la gravité de cette chambre condamnent également. J'ai différé jusqu'à ce moment de répondre à l'honorable membre qui a déclamé contre le bill avec une si étonnante faconde, et un si terrible emportement du geste; qui a accusé les partisans des mesures en délibération de n'avoir autre chose en vue que leur intérêt personnel, et de ne griffonner des lois que pour consommer du papier; qui les menace enfin de la défection de leurs adhérents et de la perte de leur influence, par cette découverte de leur folie et de leur ignorance. Non, messieurs, je ne réponds à l'honorable membre que pour lui rappeler que les clameurs de la rage et la pétulance des invectives servent peu aux desseins de cette assemblée, et que la pompe de la diction et les gesticulations théâtrales ne contribuent guère à la découverte de la vérité ou à l'affermissement du repos public. Les sons formidables et les déclamations furieuses, les assertions hardies et les périodes ronflantes, peuvent affecter la jeunesse et les hommes sans expérience

mais leur triomphe s'arrête là, et peut-être que le bouillant orateur s'est plus formé à l'école des déclamateurs qu'à l'école des sages, à qui l'âge et l'expérience ont découvert un plus sûr moyen de communiquer leurs sentiments. Si la chaleur de son tempérament lui permettait d'écouter ceux à qui l'habitude des affaires a acquis une supériorité incontestable, il pourrait apprendre à raisonner au lieu de déclamer, à préférer la justesse de l'argument et la connaissance exacte des faits au ronflement des périodes et à l'accumulation des épithètes, qui peuvent troubler l'imagination pour un moment, mais qui ne laissent aucune impression durable dans l'esprit. Il saurait quelle différence il y a entre incriminer de gaîté de cœur et établir une proposition en forme; il saurait, dis-je, que les vaines détractions ne sauraient atteindre que le détracteur lui-même. Les excursions de l'imagination, les grands mouvements oratoires, je le répète, sont pardonnables dans la jeunesse, mais non ailleurs. Ceux qui ne prennent la parole que pour calomnier la conduite du gouvernement, sous prétexte de veiller aux intérêts de la patrie, rempliraient mieux leur rôle en montrant l'injustice et l'impropriété de ses actes, qu'en s'apitoyant sur nous avec l'enflure du langage, l'affectation du geste et les dehors plâtrés de la compassion. »

Chatham répliqua :

« Messieurs,

» Je n'entreprendrai pas de pallier ou de réfuter le crime atroce dont le premier ministre m'accuse avec tant de précaution et d'artifice. Plût au ciel que je fusse au nombre de ceux dont les folies cessent avec la jeunesse, et non au nombre de ceux qui restent ignorants en dépit de l'expérience et des années! Je ne sais si l'on peut légitimement reprocher la jeunesse à qui que ce soit; mais je sais que l'âge ne saurait être plus méprisable que quand les années s'accumulent sur la tête

d'un homme sans apporter les fruits de la saison, et que les vices prennent un nouvel empire à mesure que les passions tombent et s'éteignent. Le misérable qui a vu les conséquences de mille erreurs, sans cesser de broncher d'étourderie en étourderie, et chez qui l'âge n'a fait qu'ajouter l'opiniâtreté à la stupidité, n'est-il pas à bon droit l'objet de l'horreur et du mépris, et mérite-t-il que ses cheveux blancs le mettent à couvert de l'insulte? Mais, si cela est, de quel surcroît d'horreur n'est pas digne celui qui déserte la vertu, à mesure que l'âge avance, qui redouble de méchanceté à mesure qu'il a moins de tentation, qui se prostitue pour l'or dont il ne saurait jouir, qui consume les restes de sa vie dans la ruine de sa patrie? Mais la jeunesse n'est pas le seul crime dont on m'accuse : on m'accuse encore de jouer un rôle de théâtre. Un rôle de théâtre peut impliquer l'exagération du geste, la dissimulation des sentiments, ou l'adoption des opinions et du langage d'un autre.

» Dans le premier sens, l'accusation est trop insignifiante pour être réfutée, et il suffit de la mentionner pour la vouer au mépris. Je suis libre, comme tout homme, d'employer le langage qui me convient; et, quoique j'aie peut-être l'ambition de plaire au ministre, je ne m'empresserai pas beaucoup de copier sa diction mûrie par l'âge ou son geste calqué sur l'expérience. Si jamais homme, m'accusant de jouer un rôle théâtral, veut dire que je professe des sentiments autres que les miens, je le traite de calomniateur, de sycophante et d'imposteur; et rien ne le mettra à couvert du traitement qu'il mérite. Je ne me ferai pas scrupule alors de fouler aux pieds toutes les étiquettes qui protègent les titres et les dignités, et rien que l'âge n'apaisera mon juste ressentiment, l'âge qui, avec tant d'autres privilèges, apporte encore le droit d'être insolent avec audace, et insultant avec impunité.

Quant à ceux que j'ai offensés, ne vous y trompez pas, messieurs, si j'avais voulu jouer un rôle d'emprunt, j'aurais assurément évité leur censure : l'ardeur de l'oraison qui les offense est l'ardeur de la conviction et ce zèle pour le service de ma patrie que ni espérance ni crainte n'ébranleront jamais en moi. Je ne siégerai pas ici, impassible spectateur de l'usurpation des droits de mes concitoyens ; je ne contemplerai pas, avec l'indifférence des dieux d'Épicure, le vol et le brigandage publics. A tout hasard, je raidirai mes forces pour combattre l'hydre, exterminer le Cacus, et trainer le vampire aux pieds de la justice, en vouant mort et exécration à quiconque protège la scélératesse et trempe dans ses forfaits. »

Walpole était alarmé du son même de la voix de Chatham et des éclairs qui s'échappaient de ses yeux : et ce fut sans doute ce torrent de sarcasmes et d'invectives qui le fit s'écrier qu'il serait bien aise de museler ce terrible cornette, à quelque prix que ce fût. Cependant des critiques ont regardé cette récrimination comme une invention de Jonhson ; et le fait est qu'elle ressemble fort à ses harangues fabriquées dans la manière d'Isocrate et de Quintilien.

CHAPITRE IV.

WILLIAM PITT, COMTE DE CHATHAM.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE CHATHAM.

« Le génie de Chatham ne brilla de tout son éclat que sur son déclin. Les principes de la liberté, qui avaient été si long-temps étouffés sous le poids des intrigues de cour et des factions vulgaires, se trouvèrent enfin en contact avec une matière enflammable, qu'ils embrâsèrent d'une ardeur sacrée. Cette ardeur éclata avec une force capable d'imposer au monde et de faire trembler les rois. Chatham parlait comme un prophète, ou comme un homme qui en a reçu les inspirations et les mouvements. Il s'avança sur le théâtre de la politique, comme le champion de la liberté, le défenseur des droits de ses concitoyens, et l'implacable ennemi de la tyrannie. Il ne s'arrêta pas à faire un vain étalage de ses talents; il ne songea qu'à remplir sa grande mission, c'est-à-dire à préserver l'arche des libertés anglaises de tout attouchement profane ou sacrilége, comme s'il eût été le grand-prêtre de la constitution. Les droits et les sympathies du citoyen anglais étaient profondément gravés dans son cœur; et ce fut au feu du patriotisme que se retrempa son âme et que s'exaltèrent toutes ses facultés. Il regarda la cause de la liberté comme la sienne propre; il ressentit les injures qu'on lui fit comme des injures personnelles; et il les repoussa comme une insulte faite à son

intelligence. Son génie était trop haut pour descendre aux distinctions minutieuses, et il se joua constamment des misérables sophistes qui cherchaient à l'embarrasser dans les détours d'une dialectique captieuse. Il ne se rendait pas au parlement, comme à une salle d'armes pour faire assaut, ou à une cour de judicature pour émettre des questions de droit gothique et les disséquer sur le texte. Il ne vint pas rivaliser de subtilité avec le jurisconsulte, et de profondeur avec le philosophe; il ne vint pas prouver que la liberté est un don du ciel, et qu'elle doit être aussi chère aux hommes que la tyrannie est détestable; mais, s'il ne s'amusa pas à prouver à ses auditeurs les vérités qui n'avaient pas besoin de démonstration, il s'efforça de leur inculquer les grands principes, et de déchirer le bandeau dont les vils suppôts des trônes avaient ceint le front du vulgaire.

» La mission de l'orateur est moins de convaincre que de persuader, d'éclairer l'esprit que de donner du ressort à l'âme en s'accommodant aux préjugés des hommes, attendu que la raison pure serait trop haute et trop austère pour eux. Il n'y a rien de profond et d'original dans les harangues de Chatham; il n'y a que ce que chacun sait, ou ce que chacun pourrait trouver dans ses réflexions. On n'y voit rien que la face habituelle des choses, mais on la voit toujours aux rayons d'une vive lumière. Le sens commun de Chatham avait l'effet de l'inspiration. Il électrisait ses auditeurs, non par la nouveauté de ses idées, mais par leur intensité. Il avait les mêmes idées que les autres hommes, mais ses idées étaient mille fois plus fortes. Il n'y a peut-être point d'homme si dépourvu d'idées qu'il soit, qui ne pût confondre le sophiste, et déjouer l'art qu'il emploie pour l'embarrasser, s'il pouvait recueillir tout ce qu'il sait et commander soudain à toutes ses idées. Les grandes vérités de tous les temps, les maximes générales, les

grands principes de la constitution, les intérêts réels de la nation, les sympathies générales du peuple, étaient en quelque sorte personnifiées dans Chatham. Il embrassait l'ensemble de son sujet d'un seul coup-d'œil; tout était invariablement mis à sa place, et il n'y avait point de faiblesse ni de redondance. L'ardeur de son esprit surmontait tous les obstacles, et il écrasait en passant les objections de ses adversaires, comme on écrase un insecte sous ses pieds. Son imagination était de la même trempe que son intelligence, et elle se laissait conduire par le même guide. Toutes les fois qu'il lui donnait carrière, elle prenait l'essor comme un aigle qui monte au ciel; mais jamais elle ne s'égarait dans son vol, ou ne se perdait dans les régions profondes de l'éther. Au contraire, elle remplissait son message comme la flèche atteint son but, sans circuit ou sans aberration : elle servait les desseins de l'auteur en esclave et non en souveraine.

» L'idée du parfait orateur n'implique pas l'idée des plus hautes facultés de l'esprit humain, mais le plus sublime exercice des facultés ordinaires de notre nature. Il n'est pas nécessaire que l'orateur plonge dans les profondeurs de la science, ou qu'il s'élève à la hauteur des spéculations du philosophe. Il s'oriente à la surface de la terre, et pose un pied ferme sur son terrain; mais sa forme est majestueuse, et son œil pénètre au loin et au près : enfin il se meut parmi ses semblables comme un géant parmi des hommes ordinaires. Il n'a pas besoin de lire dans les cieux, de dérouler le système de l'univers, ou de créer de nouveaux mondes ou de nouvelles existences pour le charme de l'imagination; il lui suffit de voir les choses sublunaires comme elles sont; de connaître et d'apprécier les circonstances communes, ou les transactions journalières du monde qui l'environne. Il ne s'élève pas au-dessus des autres, en se montrant supérieur aux intérêts

communs, ou aux préjugés et aux passions communes; mais en prouvant qu'il les sent avec plus de force et d'intensité qu'eux. La force est donc la première qualité de l'orateur; c'est presque la seule qui lui soit de quelque service. Le raffinement, la profondeur, l'élévation, la délicatesse, l'originalité, le bel esprit et l'invention, ne lui sont pas absolument nécessaires : il faut qu'il en appelle aux sympathies de la nature humaine, et tout ce qui n'est pas appuyé sur ces fondements est étranger à son sujet. Il ne crée pas : il ne fait tout au plus qu'imiter ou répéter la sympathie publique. Son objet est d'éveiller les énergies du cœur humain, et il ne peut pas éveiller ce qui n'a pas existé. Le premier devoir de l'orateur est de se faire comprendre de tout le monde, et il est évident que ce que tout le monde comprend n'est pas d'une conception difficile. Il emploie les matériaux qui lui sont fournis par les lumières et l'expérience des autres, sans pouvoir y ajouter lui-même.

» Dans ses harangues, lord Chatham n'est ni philosophe ni poète. Si l'on veut que j'explique la différence que je trouve entre la poésie et l'éloquence, la voici : l'une a pour but de charmer l'imagination, l'autre d'entraîner la volonté. L'une doit orner l'esprit en lui présentant les scènes de la beauté et de la tendresse; l'autre lui fournir de puissants motifs d'action. L'une ne vise qu'à procurer une jouissance immédiate et à flatter l'esprit jusqu'au transport; l'autre choisit moins les images pour leur beauté que pour leur force, et n'emploie les passions que comme instruments pour arriver à son but. Le poète berce l'esprit au sein d'un Élysée, et s'efforce de l'endormir dans l'oubli de sa condition présente; l'orateur lutte de toutes ses forces pour le réveiller au sentiment de ses intérêts actuels, et lui faire sentir la nécessité d'agir pour le maintien de ses droits. L'un habite un monde

idéal; l'autre converse avec le monde des réalités. La poésie est plus riche, plus ornée et plus délicate que la prose, parce que le poète a le privilége d'aller emprunter ses images dans tout le domaine de la nature, tandis que l'orateur se borne à un petit nombre de faits particuliers, qu'il peut, il est vrai, orner et développer à leur plus grand avantage, mais pourtant sans dépasser une certaine borne, sous peine de méconnaître son art. Cependant on peut dire que l'orateur a le plus de ressources dans sa sphère bornée, puisqu'il est libre de combiner les images âpres avec les images polies, et que son art lui permet de concilier la beauté avec la difformité. Ce sont la grâce, la beauté et l'harmonie qui forment l'essence de la poésie; tout ce qui tend à corroborer la pensée, ou à imprimer de l'énergie à l'esprit, constitue mieux le fonds de l'éloquence. En effet, la grande fin de l'orateur est de montrer la vérité austère, de déterminer la volonté et de faire agir l'homme, et non d'embellir la nature, de flatter notre sensibilité ou d'endormir notre esprit dans une indolence épicurienne. C'est pour cela que le style fleuri ou le style sentimental est, de tous les styles, le plus insupportable dans l'orateur; et j'ajouterai à ce sujet que la modestie, l'impartialité et la candeur, ne sont pas les vertus de l'orateur public. Il faut qu'il ait une confiance, une inflexibilité et un empire qui bravent ou renversent toute opposition. On ne commande pas aux autres en partageant leurs sympathies, mais par la puissance, la passion et la volonté. L'investigation calme, la vérité sobre et la modération philosophique, n'emporteront jamais d'assaut aucun point. On ne saurait ébranler les passions que par les passions; ou, en d'autres termes, il faut sentir vivement pour affecter les autres. Les concessions faites à un ennemi sont une pure perte; il s'en prévaudra et ne vous cédera pas un pouce de terrain en échange. Il

exagérera le côté faible de votre argument, sans cesser d'être sourd à tout ce qui milite contre lui. La multitude cédera toujours à l'orateur le plus passionné ou qui agit le plus fortement sur ses fibres. Il ne faut donc jamais sacrifier la passion à la modestie ou aux convenances. Elle doit être gouvernée par la prudence; mais elle doit à son tour colorer et animer la raison abstraite. Fox était un logicien, Chatham un orateur: Burke était logicien et poète, et c'est pour cela qu'il était encore plus éloigné de cette conformité aux notions vulgaires et aux sympathies mécaniques des hommes, qui sera toujours nécessaire pour obtenir un empire absolu sur une assemblée populaire. HAZLITT. »

La plupart des harangues de Chatham ne nous sont point parvenues, et en général les premières sont si maltraitées qu'on a de la peine à croire que ce soient toujours les paroles de l'auteur. Mais il en reste assez pour nous convaincre que Chatham fut le plus puissant orateur parlementaire que l'Angleterre ait jamais produit. Sa célèbre réplique à Horace Walpole a bien l'air d'avoir été fabriquée par Samuel Johnson, comme nous l'avons dit. Nous n'avons presque aucun discours que l'auteur ait prononcé avant sa cinquantième année; et à partir de là, son âge, sa position élevée dans l'Etat, nous disposent à regarder comme une noble hardiesse ce qui, dans un jeune orateur, aurait mérité un tout autre nom. Le ton n'est jamais varié, il est toujours tranchant, altier. Chatham n'est pas un orateur qui cherche à concilier ou à persuader: c'est un prophète qui annonce la vérité d'en-haut; c'est un Daniel qui menace les rois et leur dénonce le jugement des peuples au nom des lois violées. L'esprit de Chatham ne vieillit jamais: au terme de sa carrière, son génie était aussi puissant, son imagination aussi forte, et sa déclamation aussi entraînante qu'au matin de sa vie et dans la vigueur de sa jeunesse.

L'énergie incroyable de son âme se montra supérieure aux infirmités et à la décrépitude de l'âge, et la chambre des lords trembla plus d'une fois devant le vieillard caduc qui, sans l'appui de ses béquilles, eût eu peine à se tenir debout.

L'idole de Chatham, c'était la constitution *baroniale* de l'Angleterre, telle qu'elle est confirmée par la grande charte du roi Jean. Il l'appelait en effet, avec *la pétition* et *le bill des droits,* la Bible du politique anglais. Toutes les facultés de son âme et de son esprit s'inclinèrent constamment devant cette sainte relique. Le whig aristocratique se serait ri de toute tentative d'en-bas pour agrandir l'édifice politique et y faire entrer le peuple en plus grande proportion; et les insidieux efforts d'en-haut pour ébranler les colonnes du temple portèrent, en plus d'une occasion, son indignation à son comble. Son éloquence trouva un beau thème dans les deux grandes questions qui agitèrent le parlement de son temps : les fameuses élections de Wilkes, qui devinrent l'occasion des débats les plus animés, relativement aux droits constitutionnels des sujets, et la discussion plus importante encore sur la guerre d'Amérique. Dans la première circonstance, Chatham se présenta dans l'arène comme le champion du peuple contre l'usurpation supposée de la chambre des communes, et de ce choc jaillirent quelques-unes de ses plus chaleureuses inspirations. On en trouve une dans son disconrs de 1770, sur la motion du marquis de Rockingham pour faire une enquête sur l'état de la nation; c'est le magnifique passage qui contient l'invocation à la Discorde, si l'on ne peut pas conserver la liberté autrement. L'autre se trouve dans le parallèle entre les *records* et les chartes de la constitution anglaise, où l'orateur fait allusion à l'importance de la révolution de 1688, comme une leçon aux monarques à venir.

Mais c'est à la question américaine que nous devons les plus belles harangues de Chatham. Nous en possédons, en effet, une série qui offre le plus bel accord de l'intelligence haute et de la dignité de l'expression, du trait dans le style et de l'énergie dans la pensée, et de toutes les figures de la rhétorique depuis l'interrogation indignée jusqu'à la correction soudaine et à la répétition pressante. Le plus beau de tous, c'est son discours sur l'Adresse au trône en novembre 1777 ; mais il n'y en a peut-être point de plus intéressant, ou de plus honorable pour l'auteur, que la réplique improvisée que lui arracha lord Suffolk, qui voulait employer les sauvages Indiens dans la guerre d'Amérique. Dans le dernier discours qu'il prononça dans cette mémorable soirée, il raconta toute l'histoire de la guerre d'Amérique ; il répéta les prédictions qu'il avait faites jour par jour ; et comme un apôtre qui reproche au monde son incrédulité, il ajouta à chaque prédiction qu'il avait faite : « L'événement n'a-t-il pas vérifié mes craintes! »

Grattan trace le portrait suivant de lord Chatham :

« Le secrétaire d'état résista seul : la dégénération moderne ne l'atteignit point. Fiers et originaux, les traits de son caractère respiraient la hardiesse de l'antiquité. Ce caractère vénérable imposait à la majesté des rois, et un des souverains de l'Angleterre crut la royauté si effacée par sa présence, qu'il conspira sa chute pour sortir de l'éclipse où ce ministre l'avait plongé. Point de chicanes, point d'étroit système, de politique captieuse, ou de vaines luttes pour les triomphes ministériels, ne l'abaissèrent au vulgaire niveau des grands ; mais, entraînant, dominateur, son objet était l'Angleterre, et son ambition la renommée. Il détruisit les partis sans les diviser, et amena une génération vénale à l'unanimité sans la corrompre. La France s'abîma sous lui. D'une main il ébranla la maison de Bourbon, et de l'autre il façonna la démocratie

anglaise comme une cire molle. La vue de son esprit était sans bornes , et ses desseins ne devaient pas seulement affecter l'Angleterre et le siècle actuel, mais l'Europe et la postérité. Etonnantes, mais toujours sûres et complètes, étaient les mesures qu'il employait pour atteindre à ses fins : c'étaient les révélations d'une intelligence supérieure éclairée par une sorte d'esprit prophétique.

» Les sympathies ordinaires qui rendent la vie aimable et indolente furent inconnues à ce grand homme. Au-dessus des soins et des faiblesses domestiques, il ne connut le commerce sordide de certains hommes que pour le détester, leurs vices que pour les abhorrer, et il apparaissait de temps en temps au sénat, comme un être surnaturel, pour conférer et délibérer avec nous sur les affaires de ce monde.

» Un caractère si extraordinaire et si exalté, si imposant et si incorruptible étonna son siècle corrompu : au nom de Chatham, la vénalité et l'intrigue tremblèrent dans tous les rangs de l'administration. La corruption se flatta, certes, d'avoir trouvé un côté faible dans le grand homme : on parla fort de l'inconsistance de sa gloire et de la ruine prochaine de ses trophées; mais la prospérité de sa patrie et les calamités de ses ennemis ont répondu victorieusement aux cris de la calomnie.

» Les dons de la politique ne constituent pas tous les talents de Chatham : son éloquence fit époque au sénat. C'était une éloquence altière et spontanée qui exprimait familièrement des sentiments gigantesques et une sagesse instinctive. Elle ne ressemblait pas au torrent impétueux de Démosthènes, ni aux magnifiques conflagrations de Tullius, elle ressemblait tantôt au tonnerre, et tantôt à la musique éternelle des sphères. Il ne conduisait pas l'esprit à travers le pénible labyrinthe de l'argumentation, comme Murray, ou comme

Townshend; on ne le voyait pas concevoir avec effort, et rendre sa pensée avec tous les symptômes de la gêne et de la torture; il était tout-à-coup embrasé de lumière sur un sujet, et il embrasait les autres en tonnant et en éclairant autour d'eux comme le Jupiter d'Homère.

» En un mot, il y avait dans cet homme quelque chose de capable de créer ou d'anéantir, d'abattre ou de relever, une intelligence, un génie, une éloquence capable de convoquer le genre humain pour délibérer sur la destinée des empires, de briser à jamais les chaînes de l'esclavage, et de présider ensuite, avec une autorité souveraine, au rétablissement de la liberté originelle parmi les hommes; il y avait enfin quelque chose de capable de fonder ou d'abîmer un empire, et de porter des coups dont le retentissement s'étendit à toute la terre. »

Nous empruntons à un autre écrivain les quelques détails biographiques qui suivent :

« Pitt dut son élévation à ses talents; ils suppléèrent en lui au défaut de la naissance et de la fortune, qui suppléent trop souvent au défaut de mérite dans les autres hommes. Il était le cadet d'une nouvelle famille, et sa fortune ne montait pas à plus de cent livres sterling par an. Il était d'une constitution délicate et qui lui interdit toutes les dissipations de la jeunesse; car, dès seize ans, il se trouva atteint d'une goutte héréditaire dans sa famille. Cette maladie douloureuse lui imposa une vie sédentaire qu'il employa à acquérir un riche fonds de connaissances utiles; et c'est ainsi que, par un rapport inexplicable des causes et des effets, ce qui semblait le plus grand malheur de sa vie fut peut-être la cause principale de sa gloire.

» Pitt était d'abord entré dans l'armée où il obtint le grade de cornette; mais il était né pour de plus hautes destinées. Dès qu'il parut à la chambre des communes, il éclipsa tous ses collègues par l'étendue et la profondeur de ses lumières. Son

éloquence était de tout genre, et il excellait dans l'argument comme dans la déclamation ; ses invectives, surtout, étaient terribles, et il les vomissait avec une énergie d'expression qui faisait trembler ses plus redoutables ennemis ; les armes leur tombaient des mains, et ils se sentaient pétrifiés par l'ascendant de son génie : on eût dit que son œil portait l'éclair et que ses lèvres étaient chargées de la foudre ; il tonnait comme le ciel en courroux sur les hommes corrompus, renversant, écrasant tout ce qui se trouvait sous ses coups.

» La sagacité, la promptitude et l'énergie formaient les traits saillants du caractère de Chatham. Sa passion dominante était l'amour de la gloire ; mais il n'employa jamais la bassesse pour y arriver, et sa vie privée ne fut souillée d'aucun vice. Fort de ses talents et de ses vertus, et d'une âme naturellement haute et fière, il était impatient de la contradiction dans les affaires ; mais il était liant dans la société et il possédait un fonds de connaissances et une souplesse d'esprit qu'il appliquait à toutes les circonstances.

» Depuis le moment où l'Amérique fit éclater son mécontentement, Pitt combattit toujours les mesures impolitiques des ministres ; mais quand il vit qu'ils persistaient dans leur entêtement, et que les défaites et les disgrâces répétées ne suffisaient pas pour leur ouvrir les yeux ; quand il vit que la France intervenait dans la lutte, et que l'indépendance de l'Amérique allait être reconnue par le misérable cabinet qui avait toujours espéré la soumettre, il rassembla toute son énergie et déversa ce torrent d'éloquence que nous allons voir, contre une mesure si honteuse et si grosse de conséquences fatales pour son pays.

« On peut dire qu'il mourut en protestant contre le démembrement de l'empire qu'il avait tant accru ; car le duc de Richemont ayant combattu ses arguments, il se leva pour

répliquer, sous l'impression d'émotions trop fortes pour sa constitution affaiblie par le poids des années et les infirmités corporelles, et il tomba soudain dans un accès de convulsions. La chambre fut péniblement impressionnée par ce fâcheux événement, et chacun s'efforça de porter secours au comte. Mais le terme de son existence était arrivé; il fut transporté à son château, et expira un mois après, en 1778.

» Le parlement rendit des honneurs mérités à la mémoire du plus grand ministre que l'Angleterre eût encore produit; il accorda une somme de vingt mille livres sterling pour payer ses dettes, et une pension de quatre mille livres sterling à ses héritiers; ses restes furent enterrés avec une grande pompe à Westminster, et l'on érigea un monument à sa mémoire aux dépens du public. »

II.

EXTRAITS DES DISCOURS DE CHATHAM.

On a déjà cité un fragment de Chatham, à l'article de Walpole, comme un exemple de récrimination foudroyante. On citera maintenant plusieurs morceaux tirés de ses harangues sur les affaires d'Amérique. Ne sachant trop dans quel ordre ces harangues ont été prononcées, on s'est efforcé toutefois d'observer une gradation apparente. Ce qu'il faut admirer dans ces diverses pièces, c'est la dignité, la fierté et l'indépendance des sentiments; c'est l'ascendant et la domination que le grand homme exerce sur l'assemblée, plutôt que le mécanisme de l'éloquence et l'harmonie des périodes.

Discours sur les affaires d'Amérique.

« On accuse certains membres de cette chambre d'avoir

suscité la rébellion en Amérique. On leur impute, comme un crime, la liberté avec laquelle ils ont exprimé leurs sentiments, touchant l'acte auteur de tout le mal; mais cette imputation ne me découragera pas. C'est là une liberté que jamais homme ne craindra d'exercer; une liberté que le calomniateur aurait mieux fait d'apprécier que de métamorphoser en crime. On nous dit que l'Amérique est obstinée, que l'Amérique est en rébellion ouverte. Je me rejouis que l'Amérique ait résisté : trois millions d'hommes morts à tout sentiment de liberté et se soumettant aveuglément au joug de l'esclavage, auraient été des instruments capables d'asservir l'univers. Je ne suis pas venu armé des actes ou des énormes statuts du parlement pour défendre la liberté; mais je défendrai sa cause d'après des priucipes rationnels et philosophiques; ct c'est un terrain où je ne crains personne. Je n'argumenterai pas sur le texte dc la loi; mais après tout, que prouvent les exemples de Chester et de Durham, sinon que, sous les règnes les plus arbitraires, le parlement n'osa jamais taxer un peuple sans son consentement et sans lui accorder des représentants? Le pays de Galles nous fournit encore un plus frappant exemple. Cette principauté ne fut jamais taxée par le parlement avant d'avoir été incorporée à l'Angleterre. On nous parle de corps de citoyens qui ne sont pas représentés au parlement, mais ne le sont-ils pas comme citoyens anglais en général? Et plusieurs d'entre eux n'ont-ils pas la chance de devenir eux-mêmes électeurs? Tout habitant du royaume est nécessairement compris dans le système général de représentation.

« Le ministre se vante dc ses libéralités envers l'Amérique : n'a t-il pas voulu que ses libéralités tournassent au profit de ce royaume? S'il en est autrement, il a dilapidé les trésors de la nation. Je ne suis pas le courtisan de l'Amérique : je sou-

tiens que le parlement a le droit de contraindre et de forcer l'Amérique. La puissance législative de l'Angleterre sur ses colonies est souveraine et sans appel. Le ministre nous dit qu'il ne comprend pas la différence entre *taxe interne et taxe externe;* mais il y a une différence palpable entre les taxes imposées dans le dessein de créer un revenu, et les taxes imposées dans les intérêts du commerce. Quand, ajoute le ministre, les colonies furent-elles émancipées? Je réponds: quand furent-elles asservies? Je parle avec connaissance de cause, quand je dis que la Grande-Bretagne tire du commerce des colonies, dans toutes ses branches, un profit annuel de deux millions. Voilà l'argent qui vous a fait triompher d'une manière si éclatante dans la dernière guerre; voilà le prix que l'Amérique vous paie votre protection; et un misérable financier viendra se vanter de faire entrer quelque oboles de plus dans l'échiquier, au risque de perdre des millions entiers pour la nation! Je connais la valeur de vos troupes; je connais le génie de vos officiers; je connais la force de ce pays; mais dans une pareille cause, je dis que vos succès seront hasardeux. Si l'Amérique tombe, elle tombera comme l'homme fort de l'Écriture; elle embrassera les colonnes de l'état et entrainera la constitution avec elle. Est-ce là votre paix tant vantée? Viendrez-vous vous vanter d'enfoncer le poignard dans le sein de vos concitoyens, au lieu de le replacer dans le fourreau? Les Américains ont souffert des injures; l'injustice les a poussés à ces excès coupables: les punirez-vous d'une frénésie dont vous êtes les auteurs? Oh! non; rentrons d'abord dans les bornes de la justice et de la modération, et je me fais fort ensuite pour les colonies que, de leur part, toute haine et toute animosité cesseront. Que l'onction et la douceur soient nos seuls moyens de contrainte.

« Voici maintenant mon vœu et ma motion: c'est d'abolir

le droit du timbre, absolument, totalement, immédiatement. »

Voici un autre discours sur le même sujet :

« Mylords,

« Il y a deux choses en quoi le ministère s'est efforcé de tromper la nation et l'a trompée en effet : c'est que la révolte de l'Amérique n'était que l'affaire de Boston, et que la présence d'un senl régiment rétablirait bientôt la tranquillité! J'ai prédit la fausseté des deux assertions; je connaissais peut-être mieux l'Amérique que personne; je savais que la cause de Boston deviendrait la cause de toute la nation; je savais que le mode militaire serait insuffisant et sans effet.

« La manière de procéder contre Boston a été la proscription d'un peuple sans l'entendre; sans l'entendre dans aucune cour, soit dans les communes cours de justice, soit dans la suprême conr du parlement, où l'on ne prononce jamais contre les prévenus sans leur avoir fait leur procès. Mais on a refusé d'entendre les Américains : les Américains condamnés sans forme de procès ont droit de faire résistance.

« Quels sont les auteurs des funestes conseils qu'on a suivis? Quels sont les auteurs des fausses représentations qu'on a faites? Quels sont les auteurs des principes tyranniques qu'on a adoptés dans le gouvernement d'un peuple libre? Ce sont-là des questions à faire. Je n'en veux à personne en particulier; je n'en veux qu'à l'étrange aveuglement et aux malversations de notre politique.

« Il importe d'en venir à un accommodement avant la réunion des délégués. Mon objet est de mettre le pied sur le seuil du temple de la paix, de montrer des intentions pacifiques : je le ferai, à moins que je ne sois étendu sur le lit de douleur; je poursuivrai l'affaire jusqu'à ce que l'Amérique obtienne satis-

faction pour les injures qu'elles a souffertes, et cela sans cesser d'être attentif à la suprématie de notre nation. Je conseillerais à sa majesté de terminer cette querelle au plus vite : son repos est notre devoir. Où est le misérable qui lui a mis une épine dans le pied, en nous mettant aux prises avec un peuple déterminé à se défendre?

» Je veux m'offrir moi-même, insignifiant comme je suis : j'ai un plan, un plan d'accommodement, solide, durable, honorable. L'Amérique ne demande que la sûreté de ses propriétés et la liberté personnelle de ses habitants. Voilà son objet et son objet unique. On l'accuse à tort d'aspirer à l'indépendance. Je rejette toutes distinctions métaphysiques. *L'acte de déclaration* vous laisse le droit de prendre son argent quand il vous plaira.

» Je ne veux me mêler des opinions de qui que ce soit : je laisse chacun libre de suivre ses plans; mais le mien est de garantir à l'Amérique le droit positif et non équivoque de ne pas se laisser dépouiller sans son consentement et hors son assemblée.

» Huit semaines de tergiversations ne permettent plus de temporiser : non, pas un moment. Il peut être déjà trop tard; une goutte de sang versé rend la blessure incurable, *immedicabile vulnus*.

» De la pleine satisfaction que recevra l'Amérique dépend la vraie réconciliation entre les deux peuples. Étouffez donc cette aversion mutuelle qui vous divise; car ce n'est pas l'abolition d'un misérable acte du parlement qui cimentera la paix. Qu'importe de lacérer une chétive feuille de parchemin? Pensez-vous que trois millions d'hommes se contenteront d'un pareil acte de justice? Non, il faut qu'il parte du principe d'équité. Plus de délai, plus de remise : vous êtes arrivés à l'heure, au moment, à la minute. Chaque jour qui ne montre

pas le désir de guérir la plaie (l'intention seule pourrait opérer des prodiges), compromet la liberté de l'Amérique et l'honneur de cette nation.

« Le succès et l'effet des meilleures mesures doivent dépendre d'une affection mutuelle. Ma motion est celle-ci, et je commence par une preuve d'affection : S'adresser au roi pour éloigner ses forces de la ville de Boston.

« On méprise le congrès : le congrès est plus sage et plus prudent que les assemblées de l'ancienne Grèce. Vos seigneuries ont lu Thucydide : il ne mentionne rien de plus grand et de plus respectable que cette assemblée qu'on méprise.

« On traite le congrès avec un dédain superbe : je voudrais que nous imitassions son tempérament. Le congrès est ferme, si vous voulez, mais c'est la fermeté de la justice et de la raison. Plût au ciel que la chambre des communes fût composée de membres aussi graves et aussi impartialement élus !

« La démarche du gouvernement anglais est née de l'ignorance de l'état de l'Amérique. L'idée de contrainte par le moyen des armes est une idée vaine et impolitique. La haine vous a guidés dans tout ce que vous avez fait. « Quoi donc, « a-t-on dit ! L'Amérique présume-t-elle s'émanciper et pro-« clamer son indépendance? Châtiez-la sans l'entendre. » Tel était votre langage; mais le juge le plus inflexible ne châtie pas une partie sans l'entendre : *castigat auditque.*

« Tout le mal est venu de votre irascibilité. Vos moyens ont été mal calculés pour arriver à vos fins. La violence et les armes ! Comment ces moyens pouvaient-ils répondre au but de la paix !

« J'apprends que le gouvernement s'indigne contre le commandant de vos troupes; il n'a pas été assez prompt à verser le sang, et on lui fait un crime de sa modération. Je

connais ce général; c'est un officier qui a blanchi sous les drapeaux; il a agi en homme sensé, et s'il y a une imprudence, c'est d'avoir envoyé une armée sur les lieux. J'entends parler d'armée d'observation : c'est ici une armée d'irritation.

« Pendant la guerre de la Fronde, où les deux plus grands capitaines de leur siècle, le prince de Condé et le maréchal de Turenne, se mesurèrent l'un contre l'autre, et commandaient les deux partis, on dit que Turenne approcha souvent de Condé. La reine furieuse passe pour avoir dit au maréchal : « Quand vous étiez si près du prince, pourquoi ne l'avez-« vous pas pris? » Ce grand général, qui connaissait son devoir, lui répondit froidement : « Eh! Madame, j'avais peur « qu'il ne me prît moi-même! »

« Le ministre vous dit que les Américains ne feront pas cause commune avec le congrès, et qu'ils sont déjà las de l'association. D'accord : plusieurs commerçants peuvent l'être; mais la destinée de l'Amérique ne dépend pas des commerçants; et quand cela serait, ce n'est pas des principaux commerçants qu'on tient ces nouvelles, mais des courriers du ministère.

« La nation américaine, qui possède les vertus du peuple dont elle tire son origine, ne consentira pas à l'esclavage. Son langage est celui-ci : « Si le commerce et l'esclavage sont « inséparables, adieu le commerce; que le commerce et « l'esclavage se retirent ailleurs, nous n'en voulons plus. »

« Votre aveuglement vous représente l'Amérique comme réfractaire et ingrate, parce qu'elle ne veut pas se soumettre à la mère dont elle est née. L'Amérique est devenue le bras droit de cette nation; elle connaît son importance; elle veut vous continuer son utilité; mais, quoique ses habitants soient las de l'association, ces fiers enfants de la terre ne se laisseront pas enlever leurs droits.

« Deux ans après la révocation des *droits du timbre*, j'étais à la campagne, et un personnage qui connaissait le pays me dit que si les régiments avaient débarqué alors, et qu'on eût envoyé une flotte pour détruire les villes, les Américains avaient pris la résolution de se retirer au fond de leurs déserts. C'est un fait. Un noble lord sourit : si je nommais la personne, cela n'accroîtrait pas son rire.

« Je voudrais que la jeunesse anglaise imitât ces Américains qu'on lui représente sous des couleurs si noires ; je voudrais qu'elle imitât cette frugalité qui les distingue, cet amour de la liberté qu'ils préfèrent à la vie, et ce courage héroïque qui naît de l'amour de la liberté. Encore un mot. J'enverrai mon plan, si l'état d'un corps qui tombe et d'une vie qui s'éteint me le permet. C'est de mettre fin à la querelle. « Qui sait à « quelles conditions nos ennemis voudront capituler, » dira-t-on ? A tout événement, je rappelerais les troupes : comment compter sur une soumission imprimée par la puissance et la terreur des armes ?

« J'ai prédit la nécessité de révoquer ces bills ; je me soumets à l'épithète de sot, si je me trompe. Trois millions d'hommes prêts à courir aux armes ! et parlez donc de les réduire à force armée !

« Il y a des hommes dangereux qui fomentent de pernicieuses doctrines et conseillent encore d'asservir l'Amérique ; ils n'exposeront pas la couronne peut-être, mais ils la rendront indigne d'un roi.

« La cause de l'Amérique est la cause de tout véritable whig. Ces hommes ne souffriront pas qu'on asservisse l'Amérique. Il peut y avoir des whigs qui préfèrent leur fortune à leurs principes ; mais le corps entier des whigs se joindra à elle : non, ils n'asserviront pas l'Amérique. Toute la nation irlandaise, tous les whigs répandus dans les trois

royaumes, toutes les colonies transatlantiques se réuniront pour porter le coup de mort à votre tyrannie. La France éveillée à l'œil sur vous; la guerre est à vos portes. Sera-ce les discussions oiseuses de cette chambre qui nous sauveront de ces extrémités ?

» Si tel est l'état des choses, nous précipiterons-nous aveuglément vers notre destinée ? Je voudrais commencer dès ce moment à tempérer la haine et à calmer les ressentiments.

» Vous voyez que ma motion porte sur l'armée et sur sa situation dangereuse. Je suis loin de déprécier le général Gage; il a servi avec honneur; il a agi conformément à ses instructions, s'il n'a pas été plus prompt à verser le sang,

« *Non dimicare quam vincere maluit,* »

et il a eu raison. Les Américains, aussi, ont agi avec une prudence qui aurait dû nous servir d'exemple, si nous étions sages : n'est-ce pas grâce à leur modération que notre armée existe encore ?

» La coupable administration a parcouru son cercle; il ne lui reste plus de mouvement à faire : c'est échec et mat. Quarante mille hommes suffiront-ils pour assujettir l'Amérique à vos taxes? Vos taxes n'existent que dans la représentation. Prenez les Américains par le sentiment : qui sait ce dont leur générosité est capable ?

» Qu'on ne croie pas que je veuille une révocation entière et sans restriction : je maintiendrais la souveraineté de ce pays à tout événement. Mais vous demandez qui mettra bas les armes d'abord. Il y a un grand poète, mais peut-être encore plus grand politique qui vous donne un conseil salutaire : suivez-le :

« *Tu quoque prior, tu parce, genus qui ducis Olympo.*
Projice tela manu. »

» Quel est l'homme qui soutiendra que ce système de

force est praticable? Et n'est-ce pas le comble de la folie que de poursuivre un système reconnu impraticable? Ma motion est donc : de présenter une adresse respectueuse à sa majesté, de la supplier d'éloigner les troupes de la ville de Boston, et d'empêcher qu'aucune catastrophe n'arrive dans cette ville irritée par la présence d'une armée qui campe devant ses yeux et dans l'enceinte de ses murs. »

Nous continuons de citer les paroles prononcées par Chatham dans les débats relatifs aux affaires d'Amérique. Il disait dans une autre occasion :

« Je ne saurais me joindre, mylords, aux félicitations sur nos désastres. C'est ici un moment de crainte et de péril; ce n'est pas le temps de l'adulation et de la flatterie : les caresses ne sauraient nous sauver au bord du précipice ou détourner la crise. Il n'y a plus à reculer; instruisons le trône de la vérité. Rompons l'enchantement, s'il est possible, dissipons les ténèbres qui nous enveloppent, et étalons dans tout leur jour les ruines accumulées à nos portes. Les ministres se promettront-ils encore notre appui, dans leur aveuglement? Le parlement est-il assez mort aux sentiments de son devoir et de sa dignité pour sanctionner des mesures aussi coupables et aussi absurdes, des mesures, mylords, qui ont réduit ce florissant empire au mépris et à la honte? Il n'y a que deux jours, l'Angleterre pouvait faire face au monde entier, et aujourd'hui sa destinée est digne de pitié. Le peuple que nous avons d'abord méprisé comme rebelle, et que nous honorons maintenant du nom d'ennemi, est lancé contre nous et approvisionné par la France, notre ennemie invétérée, qui caresse ses intérêts et reçoit ses ambassadeurs; et nos ministres n'oseront pas s'interposer avec dignité, avec effet! L'état désespéré de notre armée, au-delà de l'Atlantique, est en partie connu. Personne n'estime et n'honore autant les troupes anglaises que je fais ;

je connais leur bravoure et leur valeur héroïque; je sais qu'on peut tout attendre de vos armées, excepté l'impossible; mais non, la conquête de l'Amérique anglaise n'est plus dans l'ordre du possible! Vous ne sauriez, mylords, vous ne sauriez soumettre l'Amérique. Sur quel pied y sont nos affaires, je vous prie? Nous ne savons pas le pis, et nous savons que trois campagnes ont beaucoup coûté et n'ont rien fait. Mettez tout en œuvre, raidissez tous vos efforts, concentrez toutes vos ressources, étendez votre trafic jusqu'aux boucheries des despotes de l'Allemagne [1], je dis que vos efforts seront vains et impuissants; d'autant plus vains et impuissants que vous comptez sur ces mains mercenaires; car ne vous y trompez pas : vous allumez un ressentiment inextinguible dans l'âme de vos adversaires, en inondant leurs campagnes de ces hordes odieuses d'enfants de la rapine et du pillage, et en livrant ainsi leurs domaines à la merci de leur rapacité. Si j'étais Américain, comme je suis Anglais, tandis que des troupes étrangères infesteraient ma patrie de leur présence, jamais je ne mettrais bas les armes : jamais, jamais, jamais!

« Ce n'est pas tout, mylords, quel est le barbare qui, pour comble de disgrâce et de calamité, a osé autoriser et associer à nos armes, le coutelas et la hachette du sauvage? appeler à une alliance civilisée les féroces et inhumains habitants des bois! déléguer à l'impitoyable Indien la défense de droits contestés, et tourner les horreurs de cette guerre atroce contre nos frères? Ces énormités crient vengeance, mylords. Familiarisée avec les scènes de la férocité sauvage, notre armée vantera-t-elle encore les principes nobles et généreux qui relèvent le soldat? Alors que la Grande-Bretagne et ses

[1] Les gouvernements de l'Allemagne, celui de Hesse notamment, vendirent des hommes à l'Angleterre pour recruter ses armées d'Amérique.
(Note de l'Éditeur.)

colonies étaient unies, les deux parties trouvaient un avantage égal dans cette union. Alors que le bouclier de notre protection s'étendit sur l'Amérique, elle fut la source de nos richesses, le nerf de notre force et la base de notre puissance. Non, mylords, ce n'est pas une poignée de bandits sortis des bois, avec qui nous sommes aux prises : la résistance de l'Amérique est la résistance d'un peuple libre et vertueux. Saisissons donc avec empressement le moment de la réconciliation. L'Amérique ne s'est pas encore finalement donnée à la France : il y a encore possibilité d'échapper aux funestes effets de nos illusions. Dans cette crise compliquée de danger, de faiblesse et de calamité; terrifiés et insultés par les puissances voisines; incapables d'agir en Amérique, ou capables de n'agir que pour notre ruine, qui osera encore nous flatter de l'espérance du succès, en persévérant dans des mesures qui n'ont produit que des désastres? Qui aura cette effronterie? Où est cet homme? Qu'il paraisse, s'il l'ose, et se montre en face! Vous ne sauriez vous réconcilier l'Amérique par vos mesures présentes; vous ne sauriez la soumettre par votre politique actuelle ou par nul autre moyen : que reste-t-il donc à faire? Vous ne pouvez ni vaincre ni gagner l'Amérique, mais vous pouvez négocier; vous pouvez assoupir les craintes et les anxiétés du moment par un accommodement prompt et effectif. J'espérais qu'au lieu de caresser cet orgueil vain et pitoyable, les ministres auraient humblement reconnu leur erreur, confessé et rétracté leurs fautes, et par un repentir efficace, quoique tardif, tâché de faire oublier leur conduite passée. Mais, mylords, puisqu'ils n'ont ni sagacité pour prévoir, ni courage pour arrêter, ni humanité pour détourner ces calamités; puisque les leçons amères de l'expérience ne leur apprennent rien, et que la ruine imminente de leur patrie ne saurait les réveiller de leur assoupissement, c'est à la vigi-

lance et à la providence du parlement à s'interposer. Permettez-moi donc, mylords, de proposer un amendement dans l'adresse à sa majesté : recommander la cessation immédiate des hostilités et les ouvertures d'un traité, pour restituer la paix et la liberté à l'Amérique, la force et le bonheur à l'Angleterre, et la sécurité et la prospérité permanente aux deux contrées. Voilà ce qui reste en votre pouvoir, mylords; et que votre sagesse et votre justice ne laissent pas échapper cette occasion favorable et peut-être la dernière, d'appliquer le remède à cette grande blessure. »

Voici la célèbre réplique que fit lord Chatham à lord Suffolk, qui avait avancé, à propos de l'emploi des Indiens dans la guerre d'Amérique, que l'Angleterre était autorisée à employer les moyens que la providence et la nature avaient mis entre ses mains! « Ce morceau est remarquable, dit lord Brougham, par cette circonstance qu'il a été revisé de la main de l'auteur, service qu'il ne rendit pas souvent à ses harangues. »

« Je m'étonne, s'écria le grand orateur, en se levant tout suffoqué d'indignation, je m'étonne d'entendre professer de pareils principes dans cette chambre et dans ce pays, des principes également inconstitutionnels, inhumains et antichrétiens.

» Mylords, je ne songeais pas à occuper plus long-temps votre attention, mais je ne puis contenir l'indignation qui m'agite. Je me sens entraîné par tous les devoirs à épancher ma colère. Mylords, comme membres de cette assemblée, comme hommes et comme chrétiens, nous sommes appelés à protester contre de pareils principes, avant qu'ils arrivent au trône pour offenser la majesté royale. Quoi donc! nous sommes autorisés à employer tous les moyens que Dieu et la nature ont mis entre nos mains! J'ignore quelle idée le noble lord

s'est formée de la nature et de la divinité; mais je sais que ces principes énormes font également horreur à la religion et à l'humanité. Comment peut-on attribuer la sanction divine aux boucheries du féroce Indien, et aux festins du sauvage cannibale qui massacre, dépèce et dévore chaudes encore les sanglantes victimes de ses barbares combats? Mylords, ces notions horribles font frémir un peuple civilisé; et comme partisan d'une guerre honorable, je les dénonce à la haine et à l'exécration publique.

» J'en appelle au banc des évêques, ces saints ministres de l'évangile, ces vénérables pasteurs de l'église du Christ; je les conjure d'interposer leur autorité pour étouffer ces desseins atroces, et protéger la religion de leur Dieu contre un tel affront. Je conjure la sagesse et les lumières des juges, de faire parler les lois et la justice du royaume dans cette occasion. Je conjure les évêques d'interposer la blancheur sans tache de leur *linon*, et les juges, d'interposer leur ermine incorruptible, pour nous sauver de l'infamie qui nous menace. Je vous conjure, mylords, de ne pas laisser avilir la dignité de vos ancêtres, et de ne pas laisser flétrir ainsi le caractère du peuple anglais. J'en appelle au souverain génie et à la vertu de la constitution. Au haut de la tapisserie qui orne cette enceinte, il me semble voir l'immortel aïeul du noble lord qui se ranime et s'indigne à la vue du malheur qui nous attend. En vain conduisit-il nos flottes victorieuses contre les formidables armements de l'Espagne; en vain posa-t-il les fondements de notre gloire; en vain affermit-il nos libertés et protégea-t-il nos autels contre la tyrannie de Rome et l'odieuse puissance de l'inquisition : toute cette gloire sera effacée si on laisse renaître parmi nous ces monstruosités plus qu'inquisitoriales; si on lâche l'impitoyable cannibale altéré de sang humain contre nos amis, contre nos proches; si on

lance le sauvage forcéné, après qui, grand Dieu! après nos frères de sang et de religion; si l'on fait ravager leurs terres, saccager leurs habitations et exterminer leur race par ces horribles limiers de la guerre sauvage! On reproche à l'Espagne d'avoir employé les chiens pour exterminer les malheureux indigènes de l'Amérique; mais comme cette natiou triomphera de nous voir surpasser ses cruautés, en tournant des bêtes féroces contre nos compatriotes transatlantiques, qui ont la même langue, les mêmes lois, la même liberté, la même religion, enfin qui nous sont unis par tous les liens qui peuvent resserrer la charité divine et humaine!

» Mylords, une proposition qui compromet si gravement la gloire, l'honneur et la dignité de la nation, demande de vous une prompte réprobation et une condamnation sans appel. Je vous implore encore, vous et tous les ordres de l'état, de marquer promptement ce dessein impie du sceau de l'anathème; j'implore les saints pontifes de la religion de faire des lustrations publiques, de nous laver de ces iniquités, et de purifier la chambre et la patrie de la présence de ce crime atroce. Mylords, je suis vieux et brisé, et à présent incapable d'en dire davantage; mais mon indignation était trop forte pour en dire moins. Il m'aurait été impossible de reposer cette nuit, si je ne m'étais déchargé du poids de mon horreur pour ces principes énormes. »

III.

FRAGMENTS TIRÉS DE DIFFÉRENTS DISCOURS DE CHATHAM.

Il y a une foule d'axiomes politiques répandus dans les harangues de Chatham, dont il serait facile de faire une compilation curieuse.

En parlant des vieux barons, pères de la constitution anglaise, par opposition aux barons de soie de son temps, il dit : « Ces barons de fer étaient les gardiens du peuple, et trois mots de leur latin barbare, *nullus liber homo,* valaient tous les classiques anciens. Cependant leurs vertus ne furent jamais éprouvées dans une aussi grande question que celle-ci. On a fait brèche à la constitution, ses créneaux tombent, la citadelle est démantelée, et la place n'est plus tenable : que reste-t-il donc à faire, sinon de mettre le pied sur la brèche et de la réparer ou de périr sous les ruines? Une puissance sans bornes tourne la tête à celui qui en est investi; et où finit la loi commence la tyrannie. »

A propos du même sujet, l'expulsion du factieux Wilkes, Chatham s'écria dans un débat éloquent : « La constitution est violée dans ce moment. Si l'on répare la brèche, le peuple rentrera de lui-même dans l'ordre; sinon, résignons-nous, et que la discorde règne à jamais! Je connais la portée de mes paroles, mais j'ai les principes d'un Anglais et je les proclame. Loin de voir la constitution lâchement abandonnée, et notre droit de naissance bassement cédé à un ministre coupable, tout vieux et tout décrépit que je suis, j'espère voir cette grande question arrangée à l'amiable entre le peuple et la couronne. »

Et ailleurs : « La *Magna charta,* la *Pétition du Droit,* le *Bill des Droits,* forment la bible de la constitution anglaise. Si certains malheureux prédécesseurs du roi s'étaient moins fiés aux commentaires de leurs conseillers, et avaient mieux lu le texte lui-même, ils n'auraient point vu les deux grandes révolutions de notre histoire, et leur sort n'aurait point été consigné dans nos annales, comme un formidable exemple à tous les princes à venir.

» Personne ne respecte plus que moi la juste autorité de la

chambre des communes, et personne n'irait plus loin pour la défendre. Mais au-delà du point marqué par la constitution, comme tout autre pouvoir arbitraire, son autorité devient tyrannique, et menace l'état de la ruine. La puissance sans droit est la plus détestable chose qu'on puisse imaginer; elle n'est pas seulement funeste à ceux qu'elle asservit; elle creuse elle-même sa tombe : *res detestabilis et caduca.* Sous prétexte de proclamer la loi, les communes ont fait une loi en leur faveur et ont joué le rôle de législateur, de partie et de juge. »

Ces passages, qui comportent des sentiments si nobles et des maximes si sages, pourront se lire avec avantage à la chambre des communes, quand elle entreprendra d'empiéter sur le terrain des autres pouvoirs de l'État.

Nous avons déjà vu la pensée suivante, mais elle mérite qu'on y revienne.

« Si les ministres continuent d'égarer sa majesté, je ne dirai pas qu'ils lui feront perdre l'affection de ses sujets, mais j'affirmerai qu'ils rendront la couronne indigne d'un roi. Je ne dirai pas que le prince est trahi, mais que le royaume est perdu. »

Parmi les autres traits qui sont dans la mémoire de tout le monde, on compte cette réponse indignée et méprisante, qu'il fit au ministre, se vantant de chasser les Américains devant son armée comme un troupeau : « Autant vaudrait dire que je puis les chasser devant moi avec cette béquille. »

Chatham ayant pénétré que l'Espagne s'était alliée secrètement à la France contre l'Angleterre, voulait en faire repentir cette puissance en faisant capturer ses vaisseaux; mais comme les membres du cabinet étaient disposés à temporiser, et hésitaient à se mettre un nouvel ennemi sur les bras : « Je ne leur en donnerai pas le temps, s'écria le ministre indigné;

c'est le moment d'écraser toute la maison de Bourbon. Si les membres de ce conseil sont d'une opinion différente, c'est la dernière fois que je me mêle de ses affaires. J'ai été appelé au ministère par la voix du peuple, et c'est envers le peuple que je suis responsable de mes actions. Je remercie le ministère du feu roi de son appui. J'ai servi ma patrie avec fidélité et avec quelque succès; mais je ne répondrai pas de la conduite d'une guerre dont je ne retiens plus la direction. »

Voilà des sentiments bien dignes du *grand roturier*, comme on avait coutume d'appeler emphatiquement lord Chatham.

Il a fait quelque part l'éloge suivant des Écossais :

« Je ne suis pas, dit-il, attaché à une partie du pays plutôt qu'à l'autre : je suis au-dessus de tous les préjugés locaux. Peu m'importe de quel côté de la Tweed un citoyen a été bercé; j'ai cherché le mérite où je pouvais le trouver, et je l'ai trouvé dans les montagnes du nord. Ses hardis enfants ont répondu aux besoins des temps, et je puis me vanter d'être le premier qui leur aie ouvert le champ des actions glorieuses. Ils étaient en quelque sorte proscrits jusqu'au moment où je les ai réhabilités en leur aidant à secouer la poussière odieuse dont on les avait injustement couverts. Ils ne sont pas plus tôt entrés au service de leur patrie, qu'ils ont changé le sort de la guerre, et que leurs mâles efforts ont été couronnés du succès. Ils ont combattu dans nos rangs, ils ont généreusement versé leur sang pour la même cause, et ils ont fait comprendre à l'ennemi qu'il n'y avait qu'un courage et une valeur invincibles capables de triompher des enfants de la Grande-Bretagne. Leur fidélité ne saurait être égalée que par leur intrépidité, et ils ont porté leur renommée, avec celle de leur patrie, jusqu'aux extrémités du monde connu. »

Tous ces exemples peuvent donner une idée exacte de l'éloquence qui distingue lord Chatham. Cette éloquence était du plus haut ordre, véhémente, altière, concise, par fois éminemment figurée, et toujours originale et imposante, sans cesser d'être franche et naturelle. « La qualifier d'être argumentative, dit lord Brougham, ce serait un abus des termes; mais elle avait toujours un assez grand fondement de raison pour éviter toute apparence d'inconsistance, ou de divagation du point essentiel du sujet en délibération. Et il faut remarquer à ce propos que les plus grandes oraisons grecques ou latines seraient loin de soutenir l'épreuve d'un examen sévère, sous le rapport de l'argumentation. »

IV.

CHATHAM ET MIRABEAU.

D'après ce qu'on vient de voir, s'il y a un orateur moderne qui ait de la ressemblance avec Chatham, c'est sans contredit notre Mirabeau. Leur éloquence a, en effet, à peu près le même caractère et la même allure. Ces deux orateurs n'excellaient pas dans l'art de conduire un discours soutenu; et, dans les débats, ils n'avaient ni la souplesse de Fox, ni la promptitude de Pitt. Des oracles qui paraissaient l'effet d'une inspiration soudaine, des accès d'éloquence qui éclataient comme la foudre; des maximes qui, proférées dans des moments critiques, décidaient du sort des plus grandes questions politiques; des pensées enfin qui devenaient tout-à-coup proverbiales, et que tout le monde a retenues : voilà en quoi consiste principalement le triomphe oratoire de Chatham et de Mirabeau. Il y a eu de bien plus grands orateurs et de bien

plus grands hommes d'État que l'un et l'autre; mais les temps modernes n'ont point vu d'hommes qui aient exercé une aussi incroyable influence personnelle sur les assemblées orageuses et divisées. L'ascendant de ces deux orateurs était moral aussi bien qu'intellectuel. Quant à la dignité du caractère, et en fait de vertus publiques et privées, la comparaison n'est peut-être pas exacte jusqu'au bout; mais tous deux avaient la même hauteur sourcilleuse et la même véhémence irrésistible dans le caractère. Leur langage, comme leur caractère, respirait cette confiance superbe, cette domination altière, et ce ton tranchant et exalté devant lequel les esprits ordinaires rentraient dans le néant. C'est ainsi que Murray et Townshend, qui n'étaient pas d'une intelligence inférieure à celle de Chatham, étaient écrasés du poids de son ascendant; de même que Barnave et les autres orateurs des assemblées de la révolution, étaient atterrés par la foudroyante énergie de Mirabeau.

Les hommes ne sont pas toute vertu ou tout vice. On ne saurait nier que la vertu de Chatham ne fut un peu théâtrale. D'un autre côté, il y avait peu de chose dans Mirabeau qui méritât le nom de vertu, excepté ce supplément imparfait qui se rencontre dans presque tous les esprits supérieurs; c'est-à-dire une grande sensibilité pour le beau et pour le bon, qui s'élève par fois jusqu'à un enthousiasme sincère.

On a dit que ces deux orateurs abondent en traits soudains d'une éloquence irrésistible; il serait facile d'en citer pour exemples. Ces mots : « Je sais qu'il n'y a pas loin du Capitole à la Roche Tarpéienne » de Mirabeau, sont connus de tout le monde; ces paroles de Chatham ne sont pas moins remarquables : « Par la constitution anglaise, dit-il, la maison de tout citoyen anglais devient son château; non pas qu'il soit entouré de remparts ou hérissé de créneaux; il peut n'être

couvert que de paille; les vents du ciel peuvent frémir tout autour, et les éléments y entrer de toutes parts; mais le roi ne le peut pas, le roi ne l'ose pas. »

CHAPITRE V.

LORD MANSFIELD.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE LORD MANSFIELD.

Wiliam Murray, comte de Mansfield, chancelier d'Angleterre, est célèbre comme jurisconsulte et comme orateur. Il possédait à fond l'histoire et la constitution anglaises, tous les systèmes de législation ancienne et moderne, et il était consommé dans la pratique du droit. Il entra à la chambre des lords, en 1742, à l'âge de trente-huit ans, lorsque ses facultés étaient perfectionnées par l'étude et mûries par l'expérience. Il débuta dans sa carrière parlementaire en appuyant l'administration de lord Bath, qui était en butte à l'opposition véhémente de Pitt; et son éloquence ne devint pas moins célèbre au sénat qu'au barreau. Son langage était naturel et élégant, arrangé avec méthode et judicieusement choisi; ses images étaient souvent hardies, mais toujours exactes, et sa parole était fluide, persuasive, convainquante. Lord Mansfield était doué de la mémoire la plus heureuse, ce qui rendait ses répliques irrésistibles, par la facilité qu'il avait de repousser les arguments de ses adversaires, article par article, et d'en exposer la fausseté, la faiblesse ou l'absurdité. Il n'affectait point les saillies de l'imagination, ou les mouvements d'une passion chaleureuse: il en appelait plutôt à la raison qu'aux sentiments; et il ne descendait jamais aux injures ou

aux personnalités, pas même lorsqu'on l'attaquait. Ses harangues se distinguaient par leur subtilité, et se recommandaient par leur clarté; son raisonnement s'introduisait facilement dans l'esprit de ses auditeurs, et y portait à la fois la lumière et la conviction. Tantôt ses discours formaient une chaîne continue, et tantôt il admettait des divisions et des subdivisions régulières.

Sa manière était grave sans présomption, et remplie de cette dignité intrinsèque, qui naît de la supériorité. Quoique d'une stature médiocre, sa personne était remarquable par l'aisance et par la grâce; il avait un œil perçant, une voix harmonieuse, une action à la fois noble et élégante, et sa contenance était pleine de feu et de vivacité. Toute sa vie publique fut, pour ainsi dire, d'une pièce : loin de courtiser les applaudissements populaires, il se contenta de mériter l'approbation des sages; et jamais l'apparence du danger ou la fureur des partis ne put ébranler la rigueur de ses principes, ou lui faire émettre d'autres sentiments que ceux que lui dictait sa conscience. Trop modéré pour être chef et trop sage pour être dupe d'aucun parti, il s'expliqua toujours avec indépendance sur toutes les mesures publiques. La chambre des lords avait plus de déférence pour son autorité que pour celle de tout autre membre, et le roi lui-même le consultait souvent. L'envie et la jalousie ne purent jamais trouver rien à reprendre dans sa conduite politique; et la malignité fut réduite au misérable expédient de le rendre solidaire des torts de ses proches; c'est-à-dire de lui supposer de l'attachement pour les principes professés par quelques membres de sa famille, mais qu'il n'adopta jamais en sa qualité de juge ou de sénateur [1].

[1] On l'accusa d'avoir souvent bu à la santé du prétendant, dans sa jeunesse, ainsi que plusieurs de ses camarades. « Quels qu'aient été leurs sentiments, à l'école de Westminster, répondit George II, ils sont maintenant mes amis. »

Lord Mansfield appuya toujours les mesures du gouvernement, dans la lutte contre l'Amérique; en 1766, il émit à la chambre des lords son opinion au sujet de la souveraine autorité de l'Angleterre et de la résistance de l'Amérique, et les sentiments qu'il professa alors paraissent avoir été ceux qu'il émit dans toutes les crises subséquentes. Les arguments du grand jurisconsulte pouvaient être spécieux et fondés sur la coutume ; mais la justice et la raison se déclaraient contre, et l'on sait qu'elles finirent par triompher.

Les décisions judiciaires de lord Mansfield considérées collectivement, forment un Code complet de jurisprudence sur quelques-unes des plus importantes branches du droit anglais; un système généralement fondé sur des principes libéraux et adaptés aux circonstances des temps, combinant les doctrines du droit gothique avec le progrès amené par les lumières modernes.

« Lord Mansfield, dit un critique, eut de beaux talents comme avocat, sans atteindre toutefois au premier rang. Dans l'expression, qu'il étudia à ce point qu'on le trouva un jour s'exerçant devant un miroir, sous la direction de Pope; dans la douceur de la voix, dont la nature l'avait peut-être doué à un plus haut degré que tout autre homme; dans la clarté et l'art des exposés qu'il travaillait avec tant de soin, que sa narration passait pour valoir les arguments de ses rivaux; dans la prudence et la discrétion, qualités si nécessaires à l'avocat qui représente et défend les plus chers intérêts de ses clients; dans la connaissance exacte, sinon très-profonde, des principes du droit, et dans l'intelligence des sujets généraux, soit de jurisprudence, soit de toute autre science libérale, s'il ne surpassa pas ses plus illustres contemporains, il fut au moins leur égal. Un certain manque de vigueur, qu'il faut attribuer à sa circonspection naturelle, l'empêcha de remplir

la première place parmi les avocats; et il n'eut jamais aucun titre à ce qu'on pourrait appeler du génie ou de l'originalité.

» Il présida plus de trente ans la plus haute cour du royaume, et l'accomplissement de ses fonctions durant cette longue période jeta un lustre égal sur le tribunal et sur le juge. Quoiqu'il se fût principalement exercé à la cour de la chancellerie et à la chambre des lords, sa haute capacité légale, son bon sens, sa profonde connaissance des principes généraux de la jurisprudence, suppléèrent facilement au défaut dont l'aurait garanti une plus longue pratique dans les cours du droit commun; tandis que toutes ses facultés, son tempérament, ses mœurs, et jusqu'aux défauts qu'il avait comme avocat, étaient admirablement convenables pour cette position plus élevée. Son esprit et ses habitudes étaient en effet éminemment judiciaires; et si l'on considère les qualités extérieures, et les qualités plus essentielles qui constituent le grand juge, dont il était doué, il n'est pas certain qu'il ait eu son égal dans les annales de la judicature anglaise. Une grande clarté d'esprit, une promptitude suffisante, mais également éloignée de la précipitation, qui est si périlleuse dans un juge, et de l'impatience qui dégénère trop souvent en étourderie; une grande précision dans les idées, soit qu'il émît son opinion à la cour et au barreau, soit qu'il instruisît un jury: tels furent les accessoires qui accompagnaient son intelligence des choses judiciaires. Il avait aussi un parfait empire sur lui-même, qui ne trahit jamais ni colère ni impatience, ni fiel ni aucune autre atteinte à la plus stricte égalité d'âme, soit envers les parties, soit envers leurs avocats. A ces hautes qualités intellectuelles et morales, il joignait une diction classique et élégante; l'ornement et une *illustration* puisée dans des vues plus larges que ne l'exige la discussion technique des questions de droit; une voix singulièrement flexible et

douce; et toute cette belle figure était encore relevée par une manière à la fois noble et attrayante. »

S'il nous reste peu de monuments de l'éloquence de lord Mansfield au barreau et au parlement, il nous en reste assez pour apprécier son éloquence judiciaire, et plusieurs des jugements du chancelier sont aussi admirables dans leur substance que dans leur composition. Dans quelques grandes occasions aussi, son éloquence s'élève à toute la hauteur du sujet. Il serait difficile d'exagérer le mérite de sa célèbre allocution au public, alors dans un état d'effervescence presque inconnu, lorsqu'il prononça son jugement, relativement à la révocation du bannissement de Wilkes. L'élégance de la composition, la force de la diction, l'expression juste et forte, mais naturelle, des sympathies personnelles; l'imposante attitude du défi contre les menaces d'une populace furieuse, mais tempérée par la dignité qui était naturelle au personnage, et qui fut ici, comme dans toutes les autres occasions, soutenue avec égalité d'un bout à l'autre; tout se réunit pour rendre ce discours une des plus frappantes productions connues dans l'histoire de l'éloquence.

Wilkes était un factieux démagogue, qui n'est guère moins fameux dans les annales du règne de Georges III, que les Gracques dans l'histoire de la république romaine. Il s'était soumis à la loi du bannissement pour éviter une sentence plus rigoureuse. De retour en Angleterre, il s'adressa à la *cour du banc du roi*, pour se faire réhabiliter dans ses droits. Comme la populace poussait de hauts cris et menaçait de se porter à des voies de fait en faveur de son chef, on avait à craindre de dangereux conflits en sévissant contre lui; et comme on savait que lord Mansfield professait des principes diamétralement opposés à ceux de Wilkes, la décision d'un juge si inflexible n'excita pas peu la curiosité publique. Après

une discussion approfondie des motifs invoqués pour le rappel du procrit, mais dont aucun ne satisfaisait le grand magistrat, on l'entendit ajouter avec beaucoup de dignité, en faisant allusion à sa situation personnelle :

« Je passe sous silence plusicurs lettres anonymes qui m'ont été adressées. Quels qu'en soient les auteurs, ils ont fait une fausse démarche. Je remplirai mon devoir sans crainte. Quelle appréhension un magistrat peut-il avoir? celle de l'infamie, imprimée par la presse, qui forge tous les jours de faux actes et de faux motifs? Les imputations de la calomnie ne m'ont jamais intimidé. Je présume, sans trop de confiance, que mon caractère, la couleur de mes principes et la conduite de toute ma vie, m'ont fait une armure contre ces traits. Si j'aspire à la popularité, c'est à la popularité qui s'offre, et non à celle qu'on cherche; c'est à la popularité qui couronne tôt ou tard les actions de l'homme juste et droit. Je ne ferai pas ce que ma conscience me dit de ne pas faire, pour gagner les applaudissements de la multitude, ou mériter le vain encens de la presse. Je ne reculerai pas devant une décision qui me paraît juste, dût-elle me couvrir de tout le venin des libelles, ou me noircir de tous les crimes que la méchanceté fait inventer; dût-elle me faire tomber sous les coups des démagogues, ou m'immoler à la vengeance d'une populace furieuse.

» En effet, on ne s'en tient pas aux injures : on parle de violences personnelles. Je n'en crois rien : cette extrémité n'est pas dans le caractère du peuple, même dans ses plus grands excès. J'ai mis mon esprit en repos, et j'attendrai tous les assauts de pied ferme. La fin de l'homme de bien ne saurait arriver trop tôt, quand il tombe martyr des lois et de la liberté de son pays; car la liberté est synonyme des lois dans ce cas-ci. Après tout, un pareil choc pourrait avoir des effets

salutaires : il pourrait réveiller la meilleure partie de la nation de la torpeur léthargique où elle est tombée, et ramener au bon sens la portion qui est aliénée, comme la terreur tire quelquefois tout-à-coup de l'ivresse. »

Dans sa conclusion, lord Mansfield reconnut une erreur dans le jugement qui avait condamné Wilkes, et la proscription fut révoquée.

II.

DISCOURS DE LORD MANSFIELD CONTRE LE PRIVILÉGE QUI METTAIT LES MEMBRES DU PARLEMENT A COUVERT DE LA JUSTICE POUR DETTES, PRONONCÉ A LA CHAMBRE DES LORDS EN 1770.

« Mylords, quand je considère l'importance du bill qui nous occupe, je ne suis point surpris qu'il ait si profondément attiré votre attention. Ce n'est pas un bill de conséquences minimes : il ne s'agit de rien moins que d'enlever aux deux tiers du corps législatif du royaume, certains priviléges et certaines immunités dont ils sont depuis long-temps en possession. Peut-être qu'il n'y a point de situation plus difficile et plus critique pour l'esprit humain que quand il s'agit de juger en sa propre cause. La nature a implanté dans l'homme tant d'attachement et de ténacité pour ses priviléges, que, discuter avec impartialité ou décider avec justice en pareil cas, a toujours été regardé comme la plus haute épreuve de la vertu humaine. Le bill en question place vos seigneuries dans cette position épineuse ; mais la sagesse de votre décision prouvera au monde que, toutes les fois que l'intérêt personnel et la justice commune seront placés dans les deux bassins de la balance, la dernière l'emportera toujours.

» Dans tous les siècles et dans tous les pays, on a accordé des

priviléges aux législateurs. La pratique est fondée sur la sagesse; et il est essentiel à la constitution anglaise que les membres des deux chambres soient libres dans leur personne, dans tous les cas de poursuite civile : car le salut et le bien-être de l'État peuvent dépendre de leur présence au parlement. Jamais je ne défendrai une mesure qui peut exposer l'État en aucune manière; mais j'ai la confiance que le bill actuel n'a point cette tendance, s'il est vrai qu'il assure expressément la personne des membres de l'une et l'autre chambre, dans les poursuites civiles. D'après cela, j'avoue que je ne suis pas peu surpris de voir que tant de nobles lords, dont j'admire le jugement et les lumières, s'élèvent contre un bill, simplement calculé pour faciliter le recouvrement de dettes légitimes. Il faut croire qu'ils s'opposent à ce bill d'après des principes généraux ; car je n'oserais pas insinuer que l'intérêt privé a le moindre poids dans leur détermination.

» On a souvent proposé ce bill, et il a souvent échoué ; mais c'est dans la chambre basse qu'il s'est toujours perdu. Quand il eut une fois passé les communes, je m'attendais peu qu'il dût éprouver ici une pareille opposition. Dira-t-on, mylords, que vous, le grand conseil de la nation, le suprême corps législatif du royaume, vous vous efforcez d'éviter ces lois mêmes que vous imposez à vos concitoyens ? la justice vous le défend, et si vous saviez comme moi, seulement la moitié des difficultés et des délais occasionnés dans les cours de justice, sous prétexte de ce privilége, non, mylords, vous ne voudriez pas, vous ne pourriez pas vous opposer à ce bill.

» J'ai long-temps attendu pour voir quels arguments on ferait valoir contre le bill; j'ai attendu en vain : la vérité est qu'on n'en saurait faire valoir aucun. La justice et la convenance du bill sont évidentes d'elles-mêmes. C'est une proposition de nature à ne pouvoir être ni affaiblie par l'argument

ni embrouillée par le sophisme. Certains nobles lords nous ont fort représenté la sagesse de nos ancêtres, et combien ils pensaient différemment de nous. Non-seulement ils décrétèrent que ce privilége suspendrait toute poursuite civile pendant la session du parlement, ils voulurent encore qu'il étendît sa protection jusqu'aux domestiques des membres. Je ne dirai rien de la sagesse de nos ancêtres, il y aurait là de la présomption, et cela n'a pas trait au cas actuel. Je dirai seulement que les nobles lords, qui triomphent par le poids de cette réflexion, devraient se souvenir que les circonstances changent, et que les choses doivent changer avec elles. Jadis les maîtres et les domestiques ne se précipitaient pas dans les dettes comme aujourd'hui; jadis l'Angleterre n'était pas la grande nation commerciale qu'elle est aujourd'hui; et jadis les commerçants et les manufacturiers n'étaient pas membres du parlement comme ils le sont aujourd'hui. Le cas est maintenant bien différent : les commerçants et les manufacturiers sont à bon droit élus membres de la chambre des communes. Le commerce s'est introduit dans le corps législatif du royaume : le privilége doit être aboli. Personne n'ignore que la régularité des paiements est l'âme du commerce, et qu'il y a des hommes qui ne satisferont jamais à cette condition que contraints par la force des lois. La loi doit donc avoir également action sur tous. Toute exemption en faveur de citoyens particuliers ou de classes particulières est un choquant contre-sens dans une nation libre et commerciale.

» Je ne m'arrêterai pas à prouver par la force de l'argument une proposition évidente par elle-même. Je n'ajouterai que deux mots en faveur de certains nobles lords, qui craignent de voir leurs domestiques arrêtés pour dettes. Un noble lord observe que le cocher d'un pair peut être arrêté en conduisant son maître à la chambre, et que, par conséquent, il ne pourra

venir remplir ses devoirs au parlement. Si cela arrivait jamais, il reste tant de moyens à un pair pour se rendre à la chambre, que cette raison ne mérite pas de réfutation sérieuse. Un autre noble pair ajoute que ce bill pourra nous faire perdre le plus honnête et le plus fidèle domestique. C'est ici une contradiction dans les termes : il n'y a point d'honnête et de fidèle serviteur qui se plonge dans les dettes qu'il ne peut ni ne veut payer sans la contrainte de la loi. Si mon domestique faisait des dettes, par suite d'accidents imprévus, et que je voulusse le garder, certes, je paierais ses dettes. D'après quel principe de législation éclairée un domestique aura-t-il le droit de défier ses créanciers, tandis que, pour quarante misérables schellings, le plus honnête marchand peut être arraché à sa famille et enfermé dans la geole ? C'est ici une aberration de tout principe d'équité, une choquante anomalie, une injustice monstrueuse ! Je me flatte que nous mettrons fin aujourd'hui à ces voies partiales de la justice anglaise, en sanctionnant le bill qui fait l'objet de la délibération de la chambre.

» J'aborderai maintenant un sujet que j'aurais volontiers évité, si la part que j'ai prise dans ce bill n'avait été l'objet de quelques réflexions injurieuses. Un noble lord s'est écrié à ma gauche que je visais à la popularité. Si le noble lord entend par popularité les applaudissements que la postérité accorde aux actions nobles et vertueuses, il y a long-temps que je brigue celle-là ; avec quel succès ? c'est au temps, qui juge de tout, à le déterminer. Mais si le noble lord entend ce fantôme de popularité éphémère qu'on gagne sans mérite et qu'on perd sans crime, il se trompe, il s'abuse. Je défie le noble lord de signaler une seule action de ma vie, où la popularité des temps ait jamais influé sur mes déterminations. Je remercie Dieu de m'avoir donné une règle de conduite plus sûre ; le sentiment intérieur de ma conscience. Je plains ceux

qui ont banni ce juge infaillible de leur cœur, et qui sont devenus le jouet des vains bruits populaires, et plus encore ceux que leur vanité a conduits à prendre les cris de la populace pour la trompette de la renommée. L'expérience pourrait leur apprendre combien de favoris du peuple ont été portés en triomphe un jour et chargés d'exécrations le jour suivant; et combien de patriotes sans tache, selon la popularité de leurs temps, n'ont été que les assassins de la liberté aux yeux de l'impartiale histoire, quand la vérité a prévalu contre l'illusion. J'avoue que je ne saurais concevoir sous quel prétexte le savant lord me croit si ambitieux de la popularité du moment et de l'ombre de la renommée. Il y a plus, c'est que je ne sais pas si le bill en délibération sera populaire : cela dépend beaucoup du caprice du jour. Peut-être que l'obligation de payer ses dettes nc comporte pas beaucoup de popularité : dans ce cas, le bill ne saurait être populaire. Il peut n'être pas très-populaire d'abolir un privilége du parlement; car je me souviens, et toute la chambre s'en souvient aussi, qu'il y a peu de temps, le cri populaire était pour l'extension de ce privilége; et on l'étendit alors au point qu'on disait que le privilége protégeait les membres jusque dans leurs actions criminelles. Que dis-je ? tel était l'empire des préjugés populaires sur les esprits faibles, que les décisions mêmes de quelques cours furent empreintes de cette doctrine. C'était indubitablement une doctrine abominable. Je le crus alors, et je le crois encore; mais n'importe, c'était une doctrine populaire, et une doctrine qui venait des prétendus amis du peuple. La liberté, selon moi, ne saurait exister que dans le pays où la justice est impartialement administrée à tous, depuis le roi jusqu'au mendiant. Où est la justice, où est la loi qui protège un membre du parlement plus que tout autre homme, contre la punition due à ses crimes? Les lois de cette nation ne souffrent

pas qu'aucune place ou qu'aucun emploi serve de sanctuaire aux crimes; et devant la cour où j'ai l'honneur de siéger comme juge, ni la faveur royale, ni les applaudissements populaires ne sauraient protéger le coupable.

» Il ne me reste qu'à vous demander pardon, mylords, de vous avoir occupés si long-temps : je suis fâché qu'un bill aussi gros de conséquences n'ait pas trouvé un plus éloquent défenseur : mais vous allez prouver, j'espère, qu'un bill qui doit rendre impartiale la distribution de la justice, n'a pas besoin d'être appuyé par la pompe des termes et le prestige de l'éloquence. »

Tel est lord Mansfield, qui sera admiré et révéré des Anglais tant que l'impartialité du juge et les charmes de l'éloquence seront des titres à leurs yeux. Son impartialité ou sa sévérité fut condamnable une fois ou deux. Il avait condamné à mort Perreau, pour avoir fabriqué de la fausse monnaie : quand plus tard le célèbre prédicateur Dodd tomba dans la même faute, un mot de lord Mansfield détermina son sort, contre les plus puissants motifs de pardon : « Si vous pardonnez à Dodd, dit-il, vous avez tué Perreau ! »

CHAPITRE VI.

EDMOND BURKE.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE BURKE.

La première chose qui nous frappe dans l'analyse du talent de Burke, c'est l'étendue et la profondeur de ses connaissances. Johnson, qui n'était pas seulement un juge compétent, mais qui était aussi un juge fort réservé, disait de Burke : « Attaquez-le sur quelque terrain que vous voudrez, il sera en état de se défendre. » Toute sa jeunesse fut consacrée à l'étude. Il eut le temps de parcourir tout le cercle des lettres et des sciences, avant de décider quelle carrière il voulait parcourir ; et jamais l'ardeur d'apprendre ne se relâcha chez lui ; car il étudiait avec autant de passion à soixante ans qu'à vingt. Il est du petit nombre d'hommes chez qui l'art est égal au génie ; et il est un exemple mémorable de la hauteur de résultats où la combinaison de ces deux qualités peut atteindre. Ses facultés naturelles étaient prodigieuses, et il les tint dans un exercice perpétuel. Son attention était forte et persévérante, sa mémoire tenace à un degré extraordinaire.

Sa soif brûlante des lumières le porta à les cultiver toutes avec la même ardeur. Il ne connut point ce mépris aristocratique que le génie affecte trop souvent pour toutes choses, excepté pour ce qu'il y a de plus éclatant dans les lettres ou de plus profond dans les sciences. Dans son amour excessif

pour tout ce qui éclaire l'esprit ou développe la raison, il se serait embarqué pour un voyage quelconque qui eût promis de le récompenser par la moindre découverte; parfaitement indifférent du lieu où il aurait abordé, soit vers les froides régions de la spéculation métaphysique, ou dans les îles enchantées de l'éloquence et de la poésie. Les beaux-arts et les principes de la critique philosophique sur lesquels ils sont tous basés; les belles-lettres, dans toute l'étendue du mot, et la science politique dans toutes ses branches, furent autant d'études auxquelles il se livra tour à tour, et que l'étonnante flexibilité de son esprit digéra avec la même facilité.

Cette soif immodérée de connaissances universelles convenait parfaitement à un esprit de cette trempe. Il est peu d'hommes aussi capables que Burke de se livrer à une si grande variété d'investigations. Il lui était indifférent de traiter de sujets généraux ou particuliers; et les choses abstraites et les choses communes attiraient également son attention. Comme les esprits de Milton, il pouvait se dilater pour embrasser l'infini, ou se contracter à la mesure du plus insignifiant sujet. Si jamais les aptitudes particulières de son génie se révélèrent d'une manière éclatante, ce fut dans ses travaux sur les questions de l'Inde et de l'Amérique. Il ne se bornait pas aux principes généraux, sur lesquels l'éloquence aime à s'étendre, il pénétrait avec confiance dans le labyrinthe des détails les plus compliqués. Son génie était capable de s'élever aux plus hautes vues du législateur, et sa patience de descendre aux plus minutieuses recherches du commissaire pour faire un rapport exact. Quelques-uns de ses documents publics passent généralement pour être de parfaits modèles de composition en ce genre.

Le style de Burke réfléchit le caractère de son intelligence. Il possède tout l'éclat, toute l'opulence, toute la flexibilité

du génie dont il émane. On peut dire qu'il n'y eut jamais d'écrivain entre les mains duquel la langue anglaise fut plus plastique et plus ductile. N'importe quel sujet il traite; n'importe quelle modification de la pensée il lui faut revêtir de l'expression : il a toujours sous sa main le langage le plus éclatant et le plus approprié. Si la diction est la robe de la pensée, on peut dire que celle de Burke porte le costume de la souveraineté. Son style se forme des dépouilles accumulées de toutes les langues anciennes, et même les idiomes des nations modernes ont contribué à l'embellir. Burke est le plus savant des prosateurs anglais, comme Milton est le plus savant des poètes. Cependant la pureté de son style a peu souffert dans la fusion de tous ces éléments : elle ressemble au buisson ardent de la Bible, qui brûlait sans se consumer.

Comme ses connaissances, le vocabulaire de Burke était immense : la langue de toutes les sciences et de tous les arts, de toutes les professions et de tous les modes de la vie lui était familière et venait s'offrir à lui, pour qu'il y puisât ces métaphores sans nombre qui éclatent dans ses ouvrages. Il faut remarquer qu'il a su employer à leur place tous les éléments de langue anglaise, et combiner la pompe de la diction classique avec le nerf et l'énergie de l'idiome saxon. Faut-il revêtir des sentiments nobles et sublimes, il emploie toute la magnificence de la première langue; faut-il donner du trait au sarcasme, au ridicule et à l'invective, il met en jeu toutes les ressources de la seconde. En cela, il ressemble encore à Milton ; mais, dans ce genre de mérite, il y a peu d'écrivains anglais qui ressemblent à ces deux-là.

Si Burke est si éclatant et si magnifique dans sa diction, il n'est pas moins admirable dans sa manière. Ses matériaux sont beaux, sa main-d'œuvre l'est davantage, *materiam superabat opus.* La construction de ses périodes est pleine de grâce,

d'aisance et de naturel, et, dans une foule de passages, aussi harmonieuse que la lyre d'Apollon. Souple à manier toutes les figures de la rhétorique, il les emploie sans la moindre apparence d'affectation.

Burke n'est pas un écrivain comme Johnson, qui ne connaissait qu'une allure : son style se plie à toutes les exigences de la pensée, et se conforme à toute la variété des sujets. Tantôt il a la simplicité lumineuse qui sied à la narration modeste ou à la dissertation philosophique; et tantôt il revêt la pompe et la magnificence qui conviennent à une haute amplification et à des sentiments plus élevés, pour les relever encore. Faut-il peindre les scènes de la paix et le bonheur de l'amitié, il s'épanche, avec un murmure uniforme, comme un ruisseau d'été; faut-il faire face à ses ennemis et repousser le sarcasme par le sarcasme, il roule comme un fleuve grossi des orages de l'hiver, et retentit comme un torrent qui tombe du haut des monts.

Le style de Burke n'est pas aussi remarquable par l'énergie que par l'élégance : non pas qu'il ne soit souvent énergique au plus haut degré, mais ceci ne forme pas son principal caractère. L'énergie dépend de deux choses : de la concrétion des termes isolés et de celle de l'expression. Mais comme cet écrivain excellait dans la combinaison de tous les termes de sa langue, il ne savait guère se borner au petit nombre. C'est pour cela que son style est toujours plein, abondant, et même souvent diffus. Ceci peut encore s'expliquer de deux manières : d'abord par la rapidité avec laquelle il écrivait souvent, et sans laquelle il n'aurait pas tant écrit; ensuite par la plénitude exubérante de son esprit, qui sortait sans cesse du canal étroit dans lequel le torrent se serait précipité avec plus d'impétuosité : il fallait que le lit du fleuve s'agrandit avec le volume des eaux.

Il y a deux défauts qu'on a reprochés au style de Burke : les innovations dans le langage, et la gravelure ou la vulgarité dans l'expression. Ces impropriétés sont rares et excusables dans un écrivain qui a tant écrit. On sait qu'il composait souvent à la hâte, et qu'il avait rarement le temps de polir. D'un autre côté, ces expressions se rencontrent principalement dans ses harangues, où l'impression profonde était le grand point; et c'est une saine maxime de rhétorique, qu'il faut toujours sacrifier l'élégance à l'énergie. Les vulgarités de Burke, aussi, sont celles d'un esprit supérieur, d'un esprit aussi remarquable par son originalité que par sa force; et peut-être faut-il entièrement oublier ces difformités, en faveur de tant de beautés du premier ordre.

Comme orateur, et c'est principalement sous ce point de vue que nous l'envisageons ici, on ne rangera jamais Burke parmi les plus grands artisans de la parole, quand l'éloquence aura pour but de convaincre et de persuader. Il ne faut peut-être pas toujours juger l'éloquence d'un orateur par ses succès; car il y a une foule de cas où l'éloquence lutte en vain contre les préjugés d'une assemblée; mais on peut toujours l'apprécier d'après son mérite intrinsèque. Le plus grand orateur, *cœteris paribus*, est celui qui commande aux hommes avec le plus d'empire, ou qui a trouvé le secret de faire le plus d'effet sur une assemblée. Sous ce rapport, on sait que Burke connut des maîtres, même de son temps, au parlement anglais.

Plusieurs causes contribuèrent à cette infériorité relative. D'abord, quelques-unes des plus nobles facultés de son esprit militaient contre lui, et la hauteur de certaines autres était un obstacle à ses succès. Il y a trop de profondeur et d'imagination dans ses harangues, trop de poésie et de philosophie. Mais ces remarques s'entendront mieux quand nous en aurons fait une ou deux d'un caractère plus général.

Si la fin de l'éloquence (et il est universellement reconnu que c'est la fin de l'éloquence politique) est de convaincre et de persuader, il est évident que tout doit être strictement subordonné à cette fin, comme, dans tout autre grand dessein qu'on se propose d'accomplir, on ne doit jamais manquer d'employer les moyens les plus convenables. Dans tous ces cas, il n'y a rien de beau que par sa propriété à la fin désignée. Ainsi, les particularités du style ou de la pensée qui pourraient être du plus haut mérite dans certains genres de composition, peuvent être de grands défauts dans certains autres. Conséquemment, le grand orateur est celui qui s'absorbera dans son sujet, qui se sacrifiera tout entier à la convenance du moment, et ne visera qu'à produire l'impression la plus directe. S'il est philosophe, anssi bien qu'orateur, il déposera le premier caractère quand il revêtira le second. S'il est doué d'une imagination forte, il la réprimera plutôt que de lui donner carrière, de peur que sa splendeur n'éblouisse son auditoire au lieu de l'éclairer. Dans le choix et l'arrangement de ses preuves; dans le nombre et l'étendue de ses *illustrations*, il ne sera guidé que par leur convenance à la fin proposée; et il évitera de se livrer à ses spéculations, ou d'employer les plus brillants ornements, s'il craint que son auditoire n'apprécie pas les unes, ou se perde dans une vaine admiration des autres. C'est ainsi qu'il sacrifiera continuellement son goût au goût de son auditoire. Il comprendra que la valeur des choses varie avec le temps et les lieux et « qu'une livre de poudre à canon dans l'île de Robinson Crusoé, vaut toute une caisse de lingots en Europe. »

Le fondement de l'éloquence dominatrice, ce qui constitue le δεινοτησ des Grecs, c'est un raisonnement ferme, rapide, pratique et animé par une chaleur intense. Les réflexions philosophiques, les images éclatantes n'ont de prix qu'autant

qu'elles aident, et elles sont toujours d'une importance secondaire. Qu'on examine les oraisons de Démosthènes : son éloquence ne porte l'empreinte ni de l'éclat ni de la profondeur. Sa philosophie ne prend jamais la forme de propositions abstraites ou de réflexions générales : il ne fait qu'appliquer ses remarques à des circonstances particulières. Comme l'histoire, son éloquence est une philosophie qui instruit par des exemples. Ses *illustrations* sont presque toujours en forme de métaphores bien plus remarquables pour la force que pour la beauté, et exprimées avec toute la concision possible : il n'y a pas une épithète prodiguée pour l'ornement.

Il est important sans doute que l'orateur puisse s'élever à des vues étendues sur les sujets qu'il traite, et qu'il possède une imagination capable de colorer un argument : mais il l'est bien davantage qu'il possède une âme forte et un jugement capable de commander à toutes ses facultés. Si l'on examine les harangues de Burke d'après ce principe, leurs défauts sont évidents : il y a trop de philosophie et d'imagination, et trop peu de sagesse pratique.

Un homme doué d'un esprit philosophique et qui devient orateur, sera toujours obligé de lutter contre sa première inclination, surtout si cette inclination a été fortifiée par une longue habitude; cette disposition ne manquera jamais de se trahir, même au moment où il faudrait la refouler. Il se plaira malgré lui à assigner des causes générales à des événements particuliers; à remonter de circonstances uniques aux maximes d'une application universelle; à établir formellement des principes, lorsque ces principes sont déjà tacitement admis; et à disserter longuement sur la beauté et l'excellence abstraite de ces principes. Cette habitude d'investigation philosophique est devenue un besoin pour lui, et il ne saurait s'en abstenir. L'abandonner ce serait faire violence à tous les penchants de

son esprit, et il aimerait mieux hasarder ses succès comme orateur, que de sacrifier ses goûts comme philosophe. Il oublie ou se rappelle en vain que les autres ne sympathisent point avec ses goûts particuliers, et que son intelligence est peut-être la seule dans l'assemblée qui se plaise à de telles abstractions; il oublie que, considérés dans leur rapport avec les intérêts du jour, les grands principes qu'il aime à établir sont nécessairement froids et ennuyeux.

Considérées comme simples harangues, les harangues de Burke sont remplies de sublimes défauts de cette nature. Il lui est impossible de se borner à une simple vue pratique de son sujet, ou à un raisonnement rapide et concluant. Au contraire, il fait des excursions sans fin dans les régions de la philosophie morale et politique. Ses pages rayonnent sans cesse de réflexions justes et profondes; et l'on peut dire que dans l'embellissement des sujets les plus communs, dans la fécondation de la matière la plus stérile, jamais Burke n'a peut-être connu d'égal. Mais ce sont là des particularités extrêmement défavorables aux succès d'un orateur.

Une autre qualité de l'esprit de Burke qui s'opposait également au triomphe de l'orateur, c'est l'exubérance de son imagination. Dans les autres écrivains, cette faculté ressemble souvent à un météore qui jette un éclat passager et disparaît : dans Burke, c'est un foyer de lumière qui rayonne sans cesse d'un bout à l'autre de ses ouvrages. Tout ce qu'il a écrit est empreint du cachet de l'imagination par excellence. Il avait une si puissante perception des analogies, et cette perception était si rapide qu'il n'avait de difficulté que dans le choix. La langue de la poésie est sa langue naturelle, et les plus belles métaphores naissent spontanément sous sa plume. Telle était la promptitude de son imagination, qu'elle prenait l'essor au moindre souffle, et allait puiser des images dans toutes les

profondeurs du domaine de la science pour animer la substance du sentiment et de la pensée.

Les *illustrations* de Burke ne sont pas moins étonnantes par leur variété que par leur noblesse. Comme nous l'avons déjà dit, toutes les branches de la science et des arts sont mises à contribution pour fournir aux besoins ou satisfaire au luxe de ce génie prodigieux. Non content d'exploiter toute l'étendue de la nature extérieure et le vaste champ des allusions historiques, il faut que les sciences abstraites et les sciences naturelles, les arts libéraux et les arts mécaniques lui révèlent leurs mystères et leur langue particulière; il faut que les vocabulaires de l'astronomie et de la mécanique, de la chirurgie et de la médecine, de l'agriculture et du jardinage, etc, lui fournissent des analogies et lui livrent des matériaux. L'ignorance disait des comètes aux révolutions immenses et excentriques, qu'elles sont employées à ramasser des matières pour entretenir la combustion au foyer du soleil; on peut dire de même que Burke parcourait toutes les régions de la science allant à la recherche des matières pour entretenir le brasier ardent de son imagination. Le luxe dont il a paré ses pensées ressemble au luxe des hommes modernes : c'est le fruit de l'industrie la plus variée, et le tribut de tous les climats.

Mais outre certains défauts de goût, certaines métaphores rompues, et plusieurs images immodestes qu'on peut reprocher à l'imagination de Burke, quand cette faculté ne se borne pas à embellir la matière d'une manière subordonnée à la fin principale, elle est sûre d'exercer une influence pernicieuse en éloquence, et c'est ce qu'elle a fait à l'égard de cet orateur. Car toutes les fois qu'un écrivain s'amuse à broder son éloquence, ou soupçonne à bon droit qu'il n'agit pas sous l'impression du sujet, et que s'il a un objet en vue, c'est de re-

commander sa composition, plutôt que de convaincre son auditoire. L'orateur qui agit sous l'impression de grands intérêts, ne s'arrête pas à poursuivre des analogies sans fin, il s'exprime figurément, mais ses figures sont courtes et sous la forme de métaphores. « Comme Ulysse, le grand orateur poursuit opiniatrément sa route, et les sirènes de l'imagination chantent en vain à ses oreilles. »

Pour confirmer la vérité de ces remarques, il suffit de comparer une harangue de Burke avec une harangue de Démosthènes, le plus grand orateur qui ait peut-être jamais existé, mais qui était surtout admirable dans l'art d'aller invariablement à son but. Sous ce rapport, la supériorité de l'orateur grec se fait visiblement sentir.

L'éloquence de Cicéron a une étonnante ressemblance avec celle de Burke. Ces deux orateurs ont la même versatilité de talent, la même étendue et la même variété de connaissances; et si c'est la même tournure d'esprit philosophique et la même splendeur d'imagination, c'est aussi de part et d'autre le même mérite et les mêmes défauts. C'est chez tous deux le même excès de réflexions et de moralisations ; les mêmes superbes, mais inutiles développements de vérités sans importance. « Leur moelle et leur suc se perdent dans des *longueries*. » comme dit Montaigne.

Une preuve que les harangues de Burke ont le défaut de n'être point appropriées à une assemblée et à une occasion particulière, c'est que leur lecture fait autant, et peut-être plus de plaisir aujourd'hui qu'elles en firent dans la bouche de l'orateur; et cela n'aurait pas lieu si l'orateur avait observé les grandes qualités du style *agonistique*, [1] comme dit Aristote. « Les harangues de Burke, dit la *Revue d'Edimbourg*, ne diffèrent point du tout de ses pamphlets : ceux-ci sont des

[1] Style de lutte, de combat.

harangues écrites, comme celles-là sont des dissertations parlées. Elles ne sont pas calculées pour le méridien de la chambre des communes, comme les harangues de Démosthènes étaient calculées pour les assemblées du peuple athénien; et la beauté du raisonnement général, les réflexions, les spéculations profondes, et les images exquises qu'elles contiennent enchanteront sans doute la postérité comme elles nous enchantent aujourd'hui. Mais il faut remarquer que les particularités qui affaiblissent leur mérite comme oraisons, accroissent leur prix comme dissertations politiques. »

C'est encore ici une des raisons qui expliquent pourquoi les lecteurs superficiellement versés dans les principes de la rhétorique, préfèrent généralement les harangues de Cicéron à celles de Démosthènes. Ils oublient que les qualités qu'ils admirent dans les premières sont celles qui tiennent le moins à la véritable éloquence. Mais si l'on veut comparer soigneusement les discours de ces deux orateurs, et analyser profondément leur mérite, par rapport aux fins de l'éloquence et aux assemblées devant lesquelles ils furent prononcés, cette illusion s'évanouit. On ne veut pas dire que les oraisons de Démosthènes soient aussi intéressantes que celles de Cicéron et de Burke, puisqu'elles ne comportent pas la même quantité d'intérêt général; mais comme morceaux d'éloquence, elles auront un bien plus haut mérite aux yeux de tout lecteur intelligent et éclairé. La convenance et la propriété exquise de toutes leurs parties aux fins qui les firent naître se manifesteront de plus en plus à chaque lecture; et leur infériorité comme compositions générales paraîtra la conséquence nécessaire de leur transcendant mérite comme oraisons.

Une circonstance fâcheuse, mais inséparable des plus parfaits morceaux de l'éloquence politique, c'est qu'ils seront moins lus et moins appréciés en général que plusieurs autres

compositions d'un ordre inférieur. Au contraire, ceux qui sont empreints de l'esprit philosophique, et embellis de toutes les grâces de l'imagination, conserveront de la beauté et de la fraîcheur dans tous les siècles. Considérées sous ce point de vne, les harangues de Burke sont au-dessus de tout éloge, et doivent être rangées parmi les plus remarquables productions de l'esprit humain.

On sait les mauvais effets que l'impétuosité du tempérament de Burke eut sur son influence politique ; cette impétuosité ne s'opposa pas moins à ses succès comme orateur : les mœurs, les convenances étaient entièrement négligées.

Burke péchait aussi complétement dans plusieurs des qualités secondaires de l'orateur : sa voix était dure et sans harmonie ; sa prononciation fortement marquée de l'acceut irlandais, et ses manières extrêmement gauches. C'est à ces circonstances qu'il faut attribuer le peu d'effet que ses harangues produisirent au parlement. La chambre même ne l'écoutait qu'avec impatience ; et telle était la désertion des membres quand il prenait la parole, qu'on le surnomma la *Clochette du dîner*. Après ces remarques générales, disons deux mots des plus belles productions de Burke en particulier.

Peut-être que son génie ne brilla jamais plus que dans ses réflexions sur la révolution française. Outre le ridicule auquel il s'exposa en changeant tout-à-coup de parti, il eut un autre désavantage à combattre : il entreprit de défendre les principes qu'il avait reniés, et de décrier ceux qu'il avait soutenus jusque-là avec son parti. Mais le grand homme ne recula pas devant l'entreprise, et son génie triompha des difficultés. Car jamais système ne fut mieux conduit pour captiver et pour faire une puissaute impression. Il s'efforce encore de temps en temps d'enrôler dans la nouvelle cause les principes de liberté constitutionnelle qu'il avait si long-temps ralliés au-

tour de lui, mais il fonde principalement ses espérances de succès sur d'autres sentiments qu'il essaye de faire naître dans l'âme, en les présentant à l'imagination sous les plus brillantes couleurs que sa palette eût jamais broyées. L'horreur du sang, l'attachement à l'ordre et la crainte de l'anarchie ont succédé chez lui à la haine du despotisme et à l'amour de la liberté. Il est impossible de mieux réveiller le sentiment du dévouement chevaleresque envers les rois et les dames qu'il ne l'a fait dans cette sublime et pathétique peinture de Marie-Antoinette, qu'il nous montre se levant à l'horizon comme l'astre du matin. Il déplore sérieusement que les beaux jours de l'honneur et de la fidélité ne soient plus; il préfère les vices des chevaliers aux vices des républicains à la Brutus, et la superstition religieuse du vieux temps à la superstition philosophique des temps modernes.

Parmi ses plus belles harangues, on compte celle où il poursuit Hastings à la barre de la chambre des communes; mais elle est trop longue pour être examinée ici. Son discours tendant à réconcilier l'Angleterre avec l'Amérique est aussi fort remarquable, mais il n'est pas facile d'en extraire les beautés. La vision de lord Bathurst, à qui son ange gardien apparaît pour lui déployer la gloire resplendissante de la Grande-Bretagne, et qui n'est encore obscurcie que par une tache lointaine et peu visible, est un tableau superbe, mais trop poétique pour avoir touché la chambre des communes. La description pittoresque du royaume des Backwoodmen, les vifs appels à la liberté anglaise et les passages où il dit que si l'Anglais prêchait une doctrine inconstitutionnelle aux Américains, sa langue le trahirait; les figures hardies avec lesquelles il énonce ses résolutions et l'image classique du temple de la paix qui termine le discours, sont au reste ce qu'il y a de plus frappant. Le discours de 1780 sur la réforme économique est mâle,

pratique, et bien raisonné. Le discours prononcé à Bristol et le discours sur le bill de l'Inde, proposé par Fox, possèdent un haut mérite oratoire et abondent en beaux passages, mais ils sont surtout curieux pour l'homme d'Etat. Dans le discours sur les dettes du nabab d'Arcott, Burke montre à la fois l'éclat de son génie et l'extravagance de son imagination; il est plein de nobles conceptions, d'images orientales et de métaphores brillantes, depuis la grande et noire figure d'Hyder-Ali jusqu'à la figure non moins sombre du ministre rapace, et jusqu'au dégoûtant tableau où le plus grand ennemi de l'orateur est comparé au plus immonde des animaux.

Lord Brougham porte le jugement suivant sur les qualités qui distinguent Burke comme orateur et comme écrivain :

« On pourra différer d'opinion touchant la sagesse des doctrines de Burke, et touchant les principes de sa conduite politique ; mais nul n'hésitera à le ranger parmi les personnages les plus extraordinaires qui se soient jamais rencontrés; et il n'y a maintenant aucune diversité d'opinion sur la place qu'il convient de lui assigner. Il fut un écrivain du premier ordre, et il excella dans presque tous les genres de composition en prose. Ses connaissances tenaient du prodige : il savait tout ce que les hommes instruits savent généralement, et une foule de choses qu'ils n'ont jamais songé à apprendre; et ce fonds de lumières inépuisable lui servait à la fois à agrandir ses vues pour nous instruire, et à embellir son style pour nous charmer. Quelque sujet qu'il traite, on s'aperçoit toujours que c'est un philosophe ou un précepteur à qui presque toutes les connaissances humaines sont familières. Il ne pouvait traiter un sujet sans embrasser, pour ainsi dire, tous les sujets connexes; son raisonnement découle de principes applicables à une foule d'autres matières, et ses arguments naissent de toutes les sources. D'un autre côté, pour tempérer l'austérité des

matières qu'il traite, et jeter une lumière agréable sur les lieux souvent ténébreux qu'il parcourt, son imagination conquérante et active répand à pleines mains les couleurs et les images qu'elle a empruntées à tous les arts et à toutes les langues. On ne saurait comparer les connaissances universelles de Burke qu'aux connaissanees prodigieuses de Bacon; et l'éclat et la magnificence de sa diction nous rappellent le premier des poètes anglais et son vers immortel, riche des dépouilles de toutes les sciences et de toutes les langues.

» Burke excelle dans presque tous les genres de composition, excepté dans les deux plus élevés, qui ne sont accessibles qu'à un petit nombre d'esprits d'élite; c'est-à-dire dans la déclamation véhémente et irrésistible, et dans l'argument rapide et enchaîné. Il a manié tous les autres genres tour à tour, et souvent avec succès. Il n'a produit qu'un traité philosophique, le *traité du Sublime et du Beau*; mais personne ne pose plus solidement les principes abstraits et n'en déduit plus sûrement les conséquences. Tous ses ouvrages, même ceux de controverse, sont remplis de réflexions générales et de spéculations métaphysiques : ils respirent l'air du lycée autant que celui de l'académie. Sa narration est excellente; il est impossible d'exposer plus clairement les détails du sujet le plus compliqué, de communiquer plus d'intérêt aux matières les plus sèches, et de présenter les faits avec plus d'avantage pour aller au but que l'écrivain se propose. Il n'a presque point d'égal dans la description, au moins pour l'effet; et il avait toutes les qualités nécessaires au grand peintre : une ardeur ou une verve qui dégénère parfois en excès; une imagination vive, mais trop peu guidée par le jugement; une conception pleine de hardiesse, et l'art de jeter tout le lustre des associations morales sur les scènes inanimées. Il excelle dans la satire poignante et l'invective amère, mais il descend à l'abus et à

la basse trivialité. Il lui arrive aussi de porter souvent trop loin une attaque, aussi bien que de forcer l'application d'un principe.

» Comme dans les divers genres de composition, Burke excelle dans les différents styles : il ne faut en excepter qu'un seul, le style simple et sans ornement. Non pas qu'il ne déroule une doctrine ou ne poursuive parfois une narration dans un style d'une simplicité admirable, mais il lui en coûte de s'en tenir là, et sa féconde imagination, sa mémoire comblée de richesses de toute espèce aiment généralement à se mettre en frais. Dans tous les autres styles, il nous offre des pages du plus haut mérite et surtout des métaphores en profusion. Après tout, ce n'est pas quand il poursuit ses métaphores sans fin qu'il est le plus admirable : il faut le prendre quand il emploie cette figure avec modération, et non quand il en abuse; quand elle se dégage dans la chaleur de la composition, comme les étincelles dans la fournaise, et non quand elle brille comme les feux d'artifice par pure ostentation.

» Nous citerons ici quelques exemples des métaphores de Burke.

» En parlant des auteurs de la déclaration des Droits de l'Homme, il les appelle : « Ceux dont le style pénétrant a » gravé dans nos ordonnances et dans nos cœurs les paroles » et l'esprit de cette loi immortelle. » (*Réflexions sur la révolution Française.*)

« Discourant sur les imitations de la grandeur naturelle par l'artifice et l'art, il dit : « Le grand artiste doit s'efforcer » d'imposer une généreuse fraude aux yeux des spectateurs, » et effectuer les plus nobles desseins par des moyens fa- » ciles. » Ailleurs : « Quand le plaisir est passé, nous retom- » bons dans l'indifférence, ou plutôt nous retombons dans » une douce tranquillité, qui est teinte d'une agréable cou-

» leur de la première sensation. » (*Traité sur le Sublime et le Beau.*)

« Dans un autre ouvrage : « Chaque âge a ses mœurs, et sa » politique en dépend; on n'emploiera pas contre une consti- » tution formée et parvenue à sa maturité, les moyens qu'on » aurait employés pour la détruire à son berceau, ou pour pa- » ralyser son développement dans son enfance. » (*Pensées sur les Causes des mécontentements présents.*)

» Dans les ouvrages d'une nature sérieuse, comme les pamphlets et les harangues politiques, le style figuré ne devrait jamais aller plus loin que cela. Mais la métaphore ou la comparaison peut être permise, pourvu qu'on en use sobrement et qu'on ne perde pas son sujet de vue. « Le jugement, dit » Burke, dans son *Essai sur le goût*, est la plus grande » partie du temps employé à jeter des pierres d'achoppement » dans la route de l'imagination; à dissiper son enchantement, » et à nous courber sous le joug pénible de la raison. » Ici, il a exprimé figurément le principe que nous posons, et illustré notre remarque par la tempérance de ses métaphores, qui tiennent de si près au langage figuré qu'on peut les regarder comme des formes d'expression plutôt que comme des tropes.

» Mais tous les écrits de Burke et surtout ses derniers, abondent en exemples de figures outrées. Comme dans les comparaisons à longue queue d'Homère, le sujet principal se trouve oublié dans l'objet de comparaison; et les rapports de ressemblance sont souvent forcés et contraints. Dans la comparaison du duc de Bedfort à une baleine, que nous verrons plus tard, le poisson nous fait complétement perdre de vue la créature de la couronne. On peut faire le même reproche à la comparaison d'un républicain à un cannibale dans son antre, lequel on nous représente souffrant d'une indigestion après avoir dévoré son roi; et enfin à la com-

paraison d'un autre républicain à un marchand d'habits, dans laquelle la nature des constitutions se perd dans celle des tailleurs. Ce ne fut pourtant pas là le fruit d'une téméraire jeunesse, mais des dernières années de la vie de l'auteur: On peut encore faire à Burke le reproche que Johnson a fait à Swift, d'aimer à présenter des idées grossières et qui répugnent à une plume délicate : au moins a-t-il souvent pris l'emportement pour la vigueur. Il a plusieurs passages que l'on ne saurait citer, et que le parlement ne voudrait pas tolérer aujourd'hui, pour l'indécence de leurs allusions. Sa belle harangue sur les dettes du nabab d'Arcott n'est pas exempte de ces taches graveleuses. »

II.

BURKE ET CHATHAM.

L'éloquence de Chatham était populaire; sa philosophie, à la fois simple et pratique. L'éloquence de Burke était celle d'un poète, d'un orateur d'une conception immense et d'une imagination sans bornes; et sa doctrine, pleine de profondeur, respirait l'utopie. L'éloquence de Chatham était calculée pour faire agir les hommes; celle de Burke pour les faire penser et réfléchir. Chatham était né pour enflammer la fureur de la multitude et faire vibrer son énergie physique du haut de la tribune aux harangues; Burke, pour imprimer la conviction dans l'âme du sage et du philosophe au fond du cabinet, pour ouvrir les replis du cœur humain et illuminer la face de la nature autour de lui. Chatham fournissait à ses auditeurs des motifs et des armes pour une action immédiate; Burke leur fournissait des raisons pour une action qui pouvait être sans résultat considérable dans le moment, mais qui

aurait rendu les hommes plus sages et plus heureux pour toute leur vie. En philosophie, en originalité, en variété de connaissances, aussi bien qu'en richesse d'invention et en profondeur ou en singularité de génie, Burke surpassait autant lord Chatham qu'il lui était inférieur dans la pratique du sens commun, la puissance des impressions actuelles, la fermeté du dessein, la véhémence, la chaleur, l'enthousiasme et l'énergie de l'âme dans les débats à l'ordre du jour. Burke était l'homme de génie, aux formes classiques et à la logique subtile; Chatham était l'homme à l'intelligence lucide, au sentiment fort et aux passions violentes. Le génie de Burke ne vivait que de spéculation ; celui de Chatham était essentiellement actif, et frémissait jusqu'à ce qu'il eût atteint son but. La puissance qui dominait dans Burke, c'était l'imagination; celle qui remuait l'âme de Chatham, c'était la volonté. Enfin, l'un était pour ainsi dire le produit de l'intelligence pure et raffinée; l'autre, du tempérament physique et matériel.

Burke n'était pas un écrivain élégant et fastueux; c'est peut-être le plus sévère des orateurs anglais. Son expression reproduit la ressemblance des choses; son style est le plus strictement empreint des couleurs du sujet. Il réunit tous les extrêmes, toutes les nuances, toutes les variétés de la composition, depuis la simplicité du style et de la pensée jusqu'à la pompe et à la sublimité du sentiment. Il tressaille de joie dans l'exercice de ses forces, dans l'étendue de ses connaissances, et dans l'intensité de ses idées. Il est emporté par l'impulsion et la véhémence de son imagination, bien plus que par l'affectation d'éblouir ses lecteurs par le faste du bel-esprit ou la somptuosité des images : il est irrésistiblement emporté par le torrent de son sujet. Il n'a jamais d'autre vue que de produire la plus forte et la plus durable impression sur son lecteur, en donnant la plus vraie et la plus caractéris-

tique, la plus pleine et la plus saillante description des choses, et en se confiant à la puissance de son génie pour les revêtir de toute la grâce et de toute la séduction possibles. Il ne produit pas un grand effet en embrasant les vapeurs légères qui flottent dans les régions de l'imagination, comme les chimistes qui tirent les plus belles couleurs du phosphore; mais, par la justesse et la rapidité de ses coups, il fait sortir le feu de la pierre, et fond les plus dures substances par la chaleur de ses conceptions. Ses facultés ne prenaient pas feu dans la dissolution des matériaux, mais dans la rapidité de leur mouvement. On croirait, à entendre parler le peuple de l'éloquence de Burke, que son style est le style du *Magasin des Dames;* un style doux, uni, paré, tendre, insipide, plein de mots prétentieux et vides de sens. L'essence du style chatoyant ou fastueux consiste à produire un effet momentané, par la profusion de beaux mots et de belles images sans ordre et sans liaison. Burke fait le plus souvent effet par la profondeur et la nouveauté des combinaisons, la force du contraste, et le bonheur incroyable avec lequel il fond les couleurs les plus disparates ou harmonise les matières les plus hétérogènes. Il triomphe, non pas en rassemblant toutes les substances ignées qui errent dans la sphère de son imagination, mais en alliant avec choix celles dont le rapprochement ou l'opposition doit produire le plus grand éclat. Le style fleuri est souvent mêlé d'affectation et de lieux communs; celui de Burke est l'union de la vigueur indomptable et de l'originalité. On a comparé cet écrivain à Cicéron, et c'est à tort. Burke n'a point l'élégance achevée et les proportions lustrées, non plus que la régularité savante et la modulation exquise de l'orateur romain; mais il a mille fois plus de richesse et d'originalité dans l'esprit, de force et d'appareil dans la diction. HAZLITT.

III.

BURKE ET J.-J. ROUSSEAU.

« Tout le monde sait que l'Angleterre se joignit à la croisade européenne qui voulut étouffer la république française à sa naissance, mais on ne sait pas aussi communément qu'elle y fut entraînée par un écrivain fameux, qui ne ressemble pas mal à un des apôtres mêmes de cette révolution; car il y a de grands traits de ressemblance entre Burke et Jean-Jacques Rousseau. La nature les avait doués tous deux d'une imagination qui éblouit leur jugement, et ils partagèrent encore le talent de parer une philosophie bizarre du style le plus séduisant. Si Burke est plus riche en images, Rousseau l'emporte par la chaleur du sentiment; et, si le premier nous fascine par la magnificence du style, le second, qui écrit avec plus de naturel et de simplicité, ne règne pas moins au-dedans, sans tant d'appareil au-dehors. Tous deux encensèrent également les idoles de leur imagination : Rousseau employa tout son art pour nous ramener à l'innocence de l'âge d'or, qu'il regardait lui-même comme chimérique quand il était dans son bon sens : Burke s'enthousiasma pour les beaux jours de la chevalerie, qui n'ont jamais existé que dans les romans. L'un s'adressait au monde viril pour lui faire regretter les temps de son enfance, où tous les bienfaits des arts étaient inconnus, et où la peau des bêtes féroces composait tout le vêtement des hommes : c'était sur les débris de la civilisation du dix-huitième siècle que le second aurait voulu ramener les prouesses des chevaliers de la Table-Ronde et les folies des héros de l'Arioste. Cependant, aux rêveries de leur imagination, ces deux écrivains savaient mêler les plus saines

maximes de la raison et les plus profondes vues de la philosophie. Personne, mieux que Rousseau, ne se concilia la sympathie des hommes, en les rappelant souvent aux plus vrais sentiments que la nature inspire et que le bon sens approuve; personne, mieux que Burke, ne confirma les plus extravagantes spéculations par les plus imposantes décisions des lois, ou les leçons les plus évidentes du droit pratique. Voilà comme ces deux apôtres se firent une génération entière de prosélytes, et peut-être faut-il ajouter de victimes, dupes de leur bonne foi. La France, fascinée par les visions du philosophe de Genève, se précipita dans un abîme de maux incalculables, en croyant se régénérer aux institutions politiques : entraînée à la voix de l'orateur irlandais, l'Angleterre déclara la guerre à la France, parce que la terre classique des chevaliers et des paladins avait tout-à-coup été souillée par la présence de citoyens à la Brutus. C'est ainsi qu'à la fin du dix-huitième siècle, lorsqu'on se moquait des oracles de Delphes et qu'on riait des livres prophétiques de la Sibylle; lorsqu'on reprochait à nos ancêtres de s'être laissé séduire par un Pierre l'Hermite, et d'être allés inonder l'Asie de leur sang, la fureur et la mort ont couru dans toutes les parties du monde, parce que les deux nations les plus éclairées de l'Europe ont cédé aux transports de deux génies enthousiastes, de deux imaginations exaltées. »

IV.

EXTRAITS DES DISCOURS DE BURKE.

A l'ouverture de la session de 1775, les deux chambres du parlement anglais annoncèrent à la couronne que la province des Massachusetts s'était jointe aux autres rebelles de l'Amérique, et, dans leur langage banal, offrirent leur vie et leur

fortune pour la réduire à l'obéissance. Quelques membres, qui craignaient les hasards de la guerre, luttèrent de toutes leurs forces pour changer la détermination du ministère. Ce fut alors que Burke proposa son plan de pacification de l'Amérique, dans la fameuse harangue qui passe pour avoir frappé d'admiration et ses amis et ses ennemis. Il serait trop long et peut-être ennuyeux d'analyser un discours de cette étendue, et l'on se contentera d'en offrir ici l'exorde, la péroraison, et quelques passages des plus remarquables.

Discours pour la réconciliation de l'Angleterre et de ses colonies.

« Monsieur le président,

» Malgré l'austérité de vos fonctions, j'espère que la bonté de votre naturel vous portera à montrer un peu d'indulgence pour la fragilité humaine. Vous ne trouverez pas étrange que les hommes préoccupés d'un objet qui fait à la fois leur espérance et leur crainte soient un peu superstitieux. Plein d'inquiétude comme je le suis sur le succès de ma motion, j'ai appris avec joie qu'on va nous renvoyer de l'autre chambre le *Bill pénal,* en vertu duquel nous avons condamné le commerce d'Amérique. J'avoue que je n'ai pu m'empêcher de regarder cet événement comme un présage fortuné. Je le regarde comme un arrêt de la Providence qui veut que nous délibérions encore une fois sur une affaire aussi importante par sa nature et par ses conséquences. En vertu du retour du bill, qui paraît avoir pris son dernier vol, nous sommes aussi libres de choisir un plan de gouvernement pour l'Amérique qu'au premier jour de la session. Partisans d'une réconciliation pacifique, nous ne sommes pas embarrassés, à moins que nous ne veuillons l'être, par un système de restrictions absurdes. Appelés, comme par une voix supérieure, à nous occuper de

l'Amérique, il convient de peser mûrement les choses, et de les examiner avec une gravité proportionnée à la grandeur de la circonstance.

» Sûrement, c'est là un sujet imposant, s'il y en a de ce côté-ci de la tombe. Quand j'entrai à la chambre pour la première fois, les affaires du Nouveau-Monde sollicitèrent notre attention, et je fus accablé de la part qui me revint dans cette grande délibération. Co-dépositaire d'un si haut objet de confiance, et fort de la faiblesse de mes talents naturels, si je sentis la nécessité de m'instruire sur tout ce qui tient au gouvernement de nos colonies, je ne sentis pas un besoin moins impérieux de me former des idées fixes sur la politique générale de la Grande-Bretagne. Quelque chose de ce genre me paraissait indispensable, afin qu'au sein d'une si vaste fluctuation de passions et d'opinions, je pusse concentrer mes vues, régler ma conduite, et me tenir en garde contre le tourbillon des doctrines à la mode. Je ne crus ni sûr ni prudent d'avoir de nouveaux principes sur tout ce que le vent nous apportait d'au-delà de l'Atlantique.

» A cette époque, le hasard me fit concorder de vues avec une grande majorité de la chambre. Plein de respect pour une si haute autorité, et pénétré jusqu'au fond de l'âme de ce premier mouvement, j'ai continué de marcher sans la moindre déviation dans mes sentiments primitifs. Si c'est là une persévérance obstinée dans l'erreur, ou une religieuse fidélité à ce qui m'a paru être la vérité, c'est ce qui reste à décider à votre équité. Le parlement, qui possède toujours une vue étendue des choses a, dans cet intervalle, plus souvent changé de sentiment et de conduite, que cela ne serait justifiable dans un seul homme, d'après les limites de ses lumières privées. Mais, quoique je sois loin d'oser censurer la conduite des parlements antérieurs, il est un fait indubitable,

c'est que, sous leurs auspices, l'Amérique a été dans une fermentation perpétuelle. Tout ce qu'on a administré comme remède, s'il n'a pas produit un surcroît de mal, a au moins été suivi d'un redoublement d'accès dans la maladie, jusqu'au moment où, par une diversité d'épreuves malheureuses, cette grande contrée a été amenée à sa situation présente; situation que je ne dissimulerai pas, mais que je sais à peine comment renfermer dans les termes d'une définition.

» Voilà l'état des choses au commencement de cette session. Vers ce temps, un grand politique, plein d'expérience parlementaire, et qui occupait le fauteuil de président du comité américain avec beaucoup de talent en 1766, me prit à part, et déplorant l'aspect actuel de notre politique, il me dit que les choses en étaient venues à un point où l'ancienne manière de procéder dans cette chambre ne pouvait plus être tolérée; que le tribunal du public (jamais trop indulgent pour une longue et infructueuse opposition), examinerait notre conduite avec une sévérité peu commune; que les détours et les tergiversations des ministres, au lieu de les convaincre d'inconséquence et de manque de système, deviendraient un prétexte pour nous accuser d'un mécontentement prédéterminé, que rien ne pouvait satisfaire; que, d'un autre côté, nous taxions de cruauté toutes les mesures de vigueur, de faiblesse et d'irrésolution toutes les mesures de douceur. « Le public, ajouta-t-il, n'aura pas la patience de vous voir » finir la partie avec vos adversaires : il faudra produire vos » plans. Il a droit d'attendre que ceux qui se sont montrés si » actifs dans les affaires depuis long temps montrent aussi » qu'ils se sont formé une idée claire des principes du gou» vernement colonial, et qu'ils comprennent la base sur la» quelle on peut asseoir une tranquillité permanente et sûre. »

» Je sentis la force de ces représentations; mais je sentis

ma situation aussi. Cet homme aurait pu s'adresser à d'autres bien plutôt qu'à moi ; car, si personne n'était mieux disposé que je l'étais à l'écouter, personne n'était moins capable de faire triompher ses remarques. J'entrai si avant dans sa manière de voir, que je formulai soudain mes pensées d'une façon parlementaire ; mais je ne fus pas aussi empressé à les produire. Excepté du haut du siége de l'autorité, il est impossible de hasarder des plans de gouvernement, sans trahir une impuissance naturelle d'esprit ou un manque de connaissance du monde. On perd son temps et l'on s'expose à la risée en avançant des propositions que les esprits ne sont pas préparés à recevoir ; et je ne suis pas de ceux qui courent au-devant du ridicule et de la défaite.

» A dire le vrai, je n'ai pas une haute idée du gouvernement de papier, ni de la politique de portefeuille dans laquelle le plan est entièrement indépendant de l'exécution. Mais quand je vois redoubler de jour en jour l'irritation et la violence ; quand je vois que la marche des choses menace nos colonies, j'avoue que ma circonspection cède à d'autres motifs. Je me sens dans un de ces moments où la bienséance cède à un devoir d'une autre nature. Les calamités publiques sont un puissant levier, et il y a des cas où il faut saisir la moindre occasion de faire le bien, même à l'aide d'un instrument secondaire.

» La simple tentative de rétablir l'ordre et de ramener le repos dans un empire naguère aussi florissant, et maintenant aussi délabré que l'est le nôtre, est une entreprise capable de faire redoubler d'efforts les plus puissants génies, aussi bien que les intelligences les plus communes. Je cède, après un long combat, à l'impression de cette idée. Ma confiance s'est accrue par des motifs qui, dans d'autres circonstances, ne produisent que la timidité. L'idée même de mon peu de valeur m'a causé de l'anxiété pour ma motion. Cependant, jugeant

de vous par ce que vous devez être, je suis persuadé que vous ne rejetterez pas une proposition raisonnable, parce qu'elle n'a que la raison pour se recommander.

» Ma proposition est la paix. Non la paix qu'on obtient par la puissance des armes ou la voie de négociations sans fin; non la paix née d'une discorde universelle et fomentée par calcul dans toutes les parties de l'empire : c'est une paix simple, demandée sans détours et reçue sans difficultés; c'est une paix recherchée dans un esprit de paix et basée sur des principes pacifiques. Je veux écarter les causes de mécontentement et rétablir l'ancienne confiance des colonies envers la mère patrie; je veux donner une satisfaction permanente aux deux nations et les réconcilier par le lien des intérêts qui les attachent au même gouvernement.

» Voilà ma proposition en substance. La politique raffinée a toujours été la mère de la confusion, et le sera tant que le monde subsistera. La franchise qu'on découvre facilement au premier abord, comme la fraude se découvre toujours plus tard, n'est pas d'un faible poids dans les gouvernements. La simplicité de cœur est un principe salutaire et régénérateur. Mon plan, qui est formé sur la base la plus simple, pourra surprendre d'abord. Il n'a rien pour se recommander à l'imagination; il n'a rien de nouveau ou de captivant; il ne ressemble en rien au projet magnifique qu'un noble lord a dernièrement exposé ici; il ne tend pas à remplir cette salle des bruyants agents des colonies qui nécessiteraient à chaque instant l'interposition de votre masse pour maintenir l'ordre : il n'institue pas une vente publique où toutes les provinces captives seront mises à l'enchère et rançonnées à des prix que toutes les puissances de l'algèbre suffisent à peine pour calculer.

» Le plan que je propose tire pourtant un grand avantage

de la proposition du noble lord. L'idée de conciliation est admise. Malgré le front menaçant de notre adresse au trône, et malgré le *bill de peines et d'amendes,* la chambre n'a pas renoncé à toute idée de grâce ou de pardon.

» La chambre est allée plus loin : elle a admis la voie de réconciliation avant toute soumission de la part de l'Amérique. Elle est allée au-delà : elle a reconnu que les plaintes des Américains, contre notre ancien mode de les taxer, n'étaient pas tout-à-fait sans fondement. Elle a reconnu que cette taxation avait quelque chose de répréhensible en soi, puisque nous-mêmes, au sein de l'exaspération et du ressentiment, nous avons proposé une notable altération; nous avons institué un mode entièrement nouveau, un mode essentiellement différent de gouverner nos colonies.

» Ce principe suffit à mon dessein. Les fins du noble lord sont excellentes; ses moyens d'y arriver le sont moins, comme je tâcherai de le prouver plus tard; mais je me fonde ici sur le principe admis, et je veux donner la paix. La paix implique réconciliation; et quand il y a eu une grave contention, la réconciliation implique toujours concession d'un côté ou de l'autre. Je ne craindrai pas d'affirmer ici que les ouvertures de la paix doivent venir de nous. Notre puissance ne souffre en rien de cette démarche. Une puissance supérieure peut offrir la paix sans déshonneur; au contraire, c'est un acte de générosité de sa part; mais les concessions, du côté du faible, sont toujours les concessions de la peur. Quand un homme est désarmé, il est entièrement à la merci de son vainqueur, et il perd toutes les chances de pardon qu'il avait auparavant.

» Les deux grands points qui doivent nous occuper sont de savoir si le gouvernement doit faire des concessions, et quelles seront ces concessions. Relativement au premier point, nous avons obtenu du terrain, mais il nous en reste encore à

obtenir. Pour prononcer sur ces deux grandes questions, il est à propos d'examiner auparavant la nature des choses et les circonstances où se trouvent les deux parties. Car, après tout le fracas de la guerre, que nous gouvernions l'Amérique ou non, il faudra la gouverner d'après les exigences du moment et non d'après nos idées abstraites du droit ou nos théories générales du gouvernement, qui ne seraient, dans notre situation actuelle, qu'impuissance et ridicule. Je m'efforcerai donc ici de vous offrir le tableau le plus lumineux qu'il me sera possible de l'état de l'Angleterre et de l'Amérique. »

Nous négligerons ce tableau statistique, tout frappant et bien détaillé qu'il est, pour arriver à des beautés d'un autre ordre, et surtout à l'allégorie de l'ange et de lord Bathurst, si applaudie et peut-être enviée par Johnson.

Je ne saurais passer légèrement sur cette grande considération. Il est de notre intérêt de nous y arrêter. Nous sommes placés sur une hauteur d'où nous découvrons le présent et le passé. Il est vrai que des nuages ténébreux pèsent sur l'avenir, mais, avant de descendre de cette éminence, songeons que cet accroissement de notre prospérité nationale s'est développé dans le court espace d'une vie d'homme : il s'est développé dans l'espace de 68 ans. Il y a des hommes vivants dont la mémoire peut embrasser les deux extrémités du tableau. Par exemple, milord Bathurst peut se rappeler tous les états de la progression. En 1704, il était d'âge à comprendre ces choses ; il était capable *acta parentum legere, et quæsit poterit cognoscere virtus*. Je suppose que l'ange de ce mortel heureux, prévoyant les vertus qui l'ont rendu un des plus estimables, aussi bien qu'un des plus fortunés de son siècle, lui eût apparu en songe et lui eût dit que, dans la quatrième génération, lorsque le troisième prince de la maison de Brunswick se serait assis douze ans sur le trône de la nation

qui, grâce à la sagesse et à la modération de ses conseils, devait prendre la dénomination de Grande-Bretagne, il verrait son fils devenir chancelier d'Angleterre, ouvrir la voie des dignités héréditaires à sa famille, et se couvrir lui-même de gloire en s'élevant au plus haut rang de là pairie. Je suppose qu'au milieu des honneurs et des prospérités éclatantes de sa famille, l'ange eût levé le rideau et déroulé la gloire naissante de sa patrie; et que tandis que l'enfant contemplait avec admiration la grandeur commerciale de l'Angleterre, il lui eût montré une petite tache à peine visible dans la masse des intérêts nationaux, un faible principe séminal plutôt qu'un corps formé, et qu'il eût ajouté : « Jeune homme, voilà l'Amérique qui ne sert aujourd'hui qu'à vous amuser avec les contes des sauvages et des Patagons, mais qui, avant que vous goûtiez la mort, égalera tout ce commerce qui fait maintenant l'envie du monde entier. Autant l'Angleterre s'est lentement et insensiblement accrue pendant dix-sept cents ans, autant l'Amérique lui donnera d'accroissement dans le simple laps d'une vie d'homme. » Si on lui avait prédit la gloire de sa patrie, il n'aurait rien moins fallu que toute la crédulité de l'enfance et toute l'ivresse de l'amour propre pour lui faire croire à cette prédiction. Eh bien, le mortel heureux! c'est pourtant ce qu'il a vu en réalité. Mortel heureux, en effet, si rien ne vient rembrunir la perspective et troubler le déclin de ses beaux jours! »

Nous supprimons ici un long passage consacré à des détails statistiques, sur la position relative de l'Angleterre et de l'Amérique.

« Je puis me tromper, continue l'orateur, dans l'idée que je conçois d'un empire, par opposition à un état ou à un royaume; mais voici l'idée que je m'en suis formée. Un empire est l'agrégation de plusieurs états sous un chef com-

mun, que ce chef soit un monarque ou un sénat républicain. Dans une constitution de ce genre, il arrive souvent (et rien qu'une froide et mortelle servitude ne saurait empêcher que cela n'arrive), il arrive souvent que les parties subordonnées ont plusieurs priviléges et plusieurs immunités locales : entre ces priviléges et la suprême autorité commune, la ligne peut être extrêmement délicate. Des disputes et souvent des disputes amères ne manqueront pas de naître ; mais, quoique tout privilége soit une exemption de l'exercice de l'autorité commune, ce n'en est pas le déni. La réclamation d'un privilége paraît plutôt, *ex vi termini*, impliquer une puissance supérieure. Car parler des priviléges d'un état ou d'une personne qui n'a point de supérieur, ce n'est guère qu'un jargon inintelligible. Or, dans un pareil état de dissensions malheureuses entre les parties constituantes de la grande association des communautés, je ne conçois rien de plus imprudent, dans le chef de l'empire, que de croire son autorité reniée dès qu'on réclame un privilége contre sa volonté ou ses actes, de proclamer aussitôt la rébellion à son de tambour, de battre le pas de charge, et de mettre au ban les provinces délinquantes. Ceci n'apprendra-t-il pas aux autres provinces à ne plus faire de distinction elles-mêmes ? Cela ne leur apprendra-t-il pas qu'un gouvernement auprès duquel une réclamation équivaut à une haute trahison est un gouvernement aux yeux duquel la soumission est égale à l'esclavage ? Il y aurait peut-être de l'imprudence à graver cette idée dans le cœur de communautés qui dépendent d'une autorité supérieure. »

On passe encore ici quelques pages où l'orateur s'efforce de prouver combien il est impolitique et dangereux de taxer un peuple sans son consentement, après quoi le discours se termine de la manière suivante :

« Si toutes les colonies ne se soulèvent pas au premier cri,

en quel état se trouvent celles qui offrent par elles-mêmes ou par leurs agents de se taxer selon vos vues? Les colonies réfractaires qui refusent toute composition ne souffriront pas d'autres impositions que les anciennes, qui, toutes aggravantes qu'elles sont dans le principe, sont insignifiantes dans le produit. Les colonies obéissantes sont onéreusement taxées; les réfractaires sont déchargées : que ferez-vous? Imposerez-vous un peuple désobéissant? Réfléchissez-y à deux fois. Vous êtes déjà convaincus que vos taxes ne passent pas les ports. Supposons maintenant que la Virginie refuse de se soumettre à votre fisc, tandis que le Maryland et la Caroline septentrionale souffrent patiemment leurs taxes selon votre *tarif* : comment ferez-vous marcher de pair toutes ces colonies? Taxerez-vous le tabac de la Virginie? Si vous le faites, vous portez le coup de mort à votre revenu dans la mère patrie et à un des premiers articles de votre commerce étranger. Si vous taxez les importations de cette rebelle colonie, que taxez-vous sinon vos propres manufactures, ou les produits de quelque autre colonie obéissante déjà trop taxée? Qui a dit un mot de ce labyrinthe de détails où l'on se perd davantage à mesure qu'on y avance? Qui vous présentera le peloton de fil pour sortir de ses détours inextricables? Est-il possible de ne pas voir que les liens des colonies sont mêlés au point qu'on ne saurait imposer de restrictions à aucune, sans confondre les innocents avec les coupables et sans grever d'impôts ceux qu'il faudrait en décharger. Il faut être bien ignorant sur l'Amérique pour s'imaginer qu'on pourra retenir la Virginie et le Maryland, le centre et les plus importantes de nos colonies, sans tomber dans la confusion de tous les principes d'équité et de politique.

» N'oublions pas que le contingent permanent qu'on impose est doit être insignifiant; et que, si l'on change la quotité

à chaque exigence, on est sûr d'avoir une nouvelle querelle à chaque nouvelle répartition. Fixer une quotité pour chaque colonie n'est pas s'assurer un paiement prompt et effectif. Supposons une, deux, trois, cinq, dix années en arrière. Fera-t-on payer une colonie qui tombe? Il faudra de nouvelles lois restrictives, de nouveaux actes de contrainte pour traîner les colons devant une cour de justice anglaise. Il faudra envoyer de nouvelles flottes, de nouvelles armées. Tout sera à recommencer. A partir de ce moment l'empire n'aura pas une heure de tranquillité. On aura allumé une guerre intestine dans les entrailles des colonies qui finira par consumer l'empire. L'empire d'Allemagne lève ses revenus et ses armées par quotités ou contingents; mais qui ne sait que ses revenus et ses armées sont les plus pitoyables du monde ?

» Au lieu d'un revenu permanent, on aura une guerre perpétuelle. L'auteur du projet de la rançon paraissait de cette opinion. Son projet était mieux calculé pour rompre l'union des colonies que pour établir un revenu. Ce projet de désunion était au fond de la proposition; car je ne soupçonne pas le noble lord d'avoir eu autre chose en vue que de tromper la nation par un fantôme qu'il ne songea jamais à réaliser. Mais quelles qu'aient été ses vues, moi qui propose la paix et l'union des colonies comme le fondement de mon plan, je ne saurais coïncider avec la politique qui a pour fondement la guerre et la discorde.

» Comparez les deux plans : celui que je propose est tout simple, l'autre est d'une complication sans fin. L'un est tempéré, l'autre est austère. Le premier est fondé sur l'expérience, le second ne surprend que par sa nouveauté; l'un est universel, l'autre n'est calculé que pour certaines colonies : le premier est immédiat dans son application, le second est éloigné, contingent et rempli de hasards. Le mien enfin con-

vient à la dignité d'un grand peuple : il est gratuit, généreux, et ne sent ni la vente ni l'achat. J'ai rempli mon devoir en le proposant. J'ai peut-être fatigué votre attention par la longueur de mon discours, mais c'est le malheur de tous ceux qui sont privés d'influence, et qui sont obligés de conquérir chaque pouce de terrain par l'argument. Vous m'avez écouté avec bienveillance, puissiez-vous vous déterminer avec sagesse! Quant à moi, je sens mon esprit singulièrement soulagé par ce que j'ai fait; et j'ai d'autant plus mis votre patience à l'épreuve, que je ne propose pas de revenir sur ce sujet. J'éprouve maintenant une consolation, c'est que durant toute la lutte des affaires américaines, je me suis constamment opposé aux mesures qui ont produit la confusion et qui menacent d'entraîner la ruine de cet empire. Je n'ajouterai qu'un mot, c'est que si je ne puis donner la paix à ma patrie, je la donne à ma conscience.

» Mais, dit le financier, qu'est-ce que la paix sans argent? Votre plan ne nous rapporte aucun revenu. Aucun revenu, dites-vous? Je dis le contraire, moi! car il assure au sujet le pouvoir du refus, le premier de tous les revenus. L'expérience est une fourbe, et les faits sont menteurs, si la faculté de régler ses concessions ou de ne rien concéder du tout n'est pas la plus riche source de revenus que l'avarice du financier ait jamais découverte. Mon plan ne vote pas dans vos coffres 152,752 l. 11 s. 2 d., ou toute autre somme mesquine et limitée. Mais il vous livre la caisse, les fonds, la banque même d'où doivent sortir tous les revenus chez un peuple libre et généreux. *Posita luditur arca.* Ne sauriez-vous en Angleterre, ne sauriez-vous, chambre des communes, vous fier au principe qui a créé un si puissant revenu, et qui a accumulé une dette de près de 140,000,000 sur ce pays? Ce principe serait-il vrai en Angleterre, et faux partout ailleurs? N'est-il pas vrai en

Irlande? N'a-t-il pas été vrai jusqu'ici dans les colonies? Quelle folie d'imaginer que toute nation florissant à l'abri d'une constitution libre, se manquera à soi-même et violera son premier principe! Une pareille idée choque et confond la raison. Mais heureusement cette crainte n'a aucun fondement dans la nature. Car outre le désir qu'ont tous les hommes de soutenir leur gouvernement, on peut remarquer que le sentiment de leur dignité et l'amour de l'indépendance tendent beaucoup à accroître la richesse dans une communauté libre. C'est d'où il y a le plus d'accumulé qu'on peut tirer davantage. Et quel est le sol, le climat où l'abondance, s'épanchant volontairement, n'a pas produit un plus puissant revenu que les coffres à sec de l'indigence n'ont jamais fait sous la main du plus avare financier?

» On sait ensuite qu'il y a toujours des partis dans un pays libre. On sait que l'émulation de ces partis, leurs contradictions, leurs nécessités réciproques, leurs espérances, leurs craintes doivent les ramener tour à tour vers celui qui tient la balance de l'État. Les partis sont les joueurs, mais c'est le gouvernement qui tient le jeu, et il est sûr de gagner à la fin. Quand la partie est jouée, je crains plus que le peuple ne soit épuisé que je ne crains que le gouvernement ne perde. D'un autre côté, tout ce qu'on obtient par les actes d'un pouvoir absolu, mal obéi, parce qu'il est odieux, ou par des contrats mal observés, parce qu'ils sont contraints, est faible, incertain et précaire. La liberté rétracte les promesses faites à l'oppression, comme violentes et extorquées.

» Je proteste contre toute demande par composition; je proteste contre l'acceptation de toute somme limitée, au lieu de l'immense, de l'incalculable somme qu'un peuple libre et protégé doit à son gouvernement généreux et protecteur. J'en viens au grand point de ma motion, et je condamne non-seu-

lement comme un acte d'injustice, mais comme l'économie la plus mal entendue, toute idée de forcer les colonies à payer une somme par voie de rançon ou de tribut.

» Pour résumer mes idées, ne vous y trompez-pas, vous ne percevrez pas un revenu sur l'Amérique; non, pas un schelling. L'expérience prouve qu'il ne faut pas en attendre des contrées éloignées. Si, quand vous tentâtes de lever un revenu sur le Bengale vous futes obligé de rendre sous la forme de prêt ce que vous aviez obtenu comme impôt, que pouvez-vous attendre du nord de l'Amérique? S'il y eut jamais un pays fécond en richesses, c'est l'Inde; et s'il y eut jamais une constitution propre à les faire refluer chez nous, c'est celle de la compagnie des Indes; mais l'Amérique ne possède aucun de ces avantages. S'il est vrai que l'Amérique vous fournit des objets taxables, et vous donne en même-temps un surplus dans la vente de ses denrées, je dis qu'elle paie la protection que lui accorde la couronne anglaise. Mais quant à ses établissements internes, elle peut contribuer, et je ne doute pas qu'elle ne le fasse avec modération. Je dis avec modération, car il ne faudrait pas la laisser s'épuiser; il ne faudrait pas la laisser se consumer dans une guerre dont le poids doit être gênant dans cette partie du globe, avec les ennemis qu'elle a sur les bras.

» Tout dépend de l'intérêt que l'Amérique trouvera dans la constitution anglaise. Ma souveraineté sur les colonies gît dans l'affection intime qui naît de noms communs, d'un sang allié, de principes identiques et d'une protection légale. Voilà des liens qui sont légers et transparents comme l'air, mais qui surpassent la force des câbles d'airain. Que les colonies jouissent de leurs droits civils sous notre gouvernement, et elles s'attacheront invariablement à nous: aucune force sous le ciel ne pourra les détourner de notre alliance.

Mais comprenons une fois pour toutes qne notre gouvernement est une chose et leur privilégés une autre; et que ces deux choses peuvent exister sans relation mutuelle : sans cela le ciment se dissout, la cohésion se rompt, et tout marche vers la ruine. Tant que la souveraineté de ce pays sera regardée comme le sanctuaire de la liberté et le temple auguste consacré à notre foi commune, dans quelque climat que les enfants de la Grande-Bretagne adorent la liberté, ils tourneront leurs regards vers nous. Plus ils se multiplieront, plus nous aurons d'amis, plus ardemment ils aimeront la liberté, plus parfaite sera leur obéissance. Ils peuvent trouver l'esclavage partout : c'est une plante spontanée qui germe d'ellemême. Ils peuvent le trouver en Espagne, en Italie, en Russie et bien ailleurs; mais jusqu'à ce que nous ayons perdu tout sentiment de notre dignité et de nos intérêts, ils ne sauraient trouver la liberté qu'ici. Voilà le profit des marchandises dont nous exerçons le monopole; voilà le véritable acte de navigation qui nous attache le commerce des colonies, et nous assure les richesses du monde. Refusons-leur ce partage de liberté, et nous rompons le lien qui les unit à nous, et qui fait le fondement de cet empire.

» Les traités, les pactes, les contrats ne sont pas ce qui forme l'âme et le soutien de notre commerce. Ce ne sont pas nos gothiques parchemins qui maintiennent en faisceau ce mystérieux assemblage. Ce sont là des instruments morts, des ressorts passifs, et il faut l'esprit de la constitution pour leur donner la vie. Il n'y a que l'esprit de la constitution anglaise, qui, se répandant dans la masse inerte, puisse pénétrer, unir et animer toutes les parties de l'empire jusqu'au dernier membre.

» N'est-ce pas là ce qui opère tout en Angleterre? Sont-ce les impôts directs qui constituent notre revenu? Est-ce le

vote annuel dans le comité des subsides qui nous donne une armée? Est-ce le bill contre la révolte qui inspire la bravoure à nos soldats? Non, assurément non. C'est l'amour du peuple; c'est son attachement au gouvernement; c'est l'amour profond qu'il a de sa patrie et de sa constitution qui en fait un peuple de soldats et de marins, et qui lui inspire cette obéissance généreuse sans laquelle l'armée n'est qu'un ramas de mauvais sujets, et la marine qu'un plancher pourri.

» Je sais que ce langage paraîtra étrange à la tourbe de politiques vulgaires et superficiels; ces cerveaux bornés n'estiment que ce qu'il y a de grossier et de matériel, et loin de comprendre le mécanisme qui meut un grand empire, ils ne sont pas même propres à tourner la roue de la plus simple machine. Mais pour les esprits profonds et éclairés, les principes élevés et généreux que je viens de développer sont vrais et applicables dans tous les sens. La magnanimité en politique est le plus souvent la vraie sagesse; et un grand empire et les petits esprits vont mal ensemble. Si nous avons la conscience de notre devoir, si nous brûlons du zèle de remplir dignement notre haute mission, corrigeons donc dès aujourd'hui notre conduite envers l'Amérique, en suivant le beau mouvement du cantique de l'Église: *sursum corda!* Élevons notre esprit à la hauteur du dépôt que la Providence nous a confié. Nos pères étaient pénétrés de cette grande vocation quand ils transformèrent les déserts sauvages de l'Amérique en ce glorieux empire que nous contemplons aujourd'hui, et s'immortalisèrent par tant de conquêtes aussi utiles qu'honorables. Ce ne fut pas en déclarant la guerre à leurs nouvelles colonies, mais en favorisant et en secondant leur développement qu'ils accrurent leurs richesses. Imitons leur exemple. Que les moyens qu'on employa pour conquérir l'Amérique soient les moyens employés aujourd'hui pour en

obtenir un revenu. Les priviléges de notre gouvernement l'ont rendue tout ce qu'elle est; ces priviléges seuls la rendront tout ce qu'elle peut être. Plein de confiance dans cette vérité éternelle (*quod felix faustumque sit*), je pose maintenant la première pierre du temple de la paix, et ma motion est : *Paix et conciliation avec les Américains.*

Discours sur les dettes du nabab d'Arcott.

L'éloquence de Burke était l'éloquence de l'imagination. Il mériterait mieux d'être appelé l'Homère des orateurs que l'illustre écrivain à qui un de nos célèbres critiques a conféré ce titre, non pas pour la simplicité du style, mais pour l'inépuisable fertilité des ressources. Boileau avoue que le courage lui manquait, par la conviction de son peu de valeur, toutes les fois qu'il lisait Démosthènes. Tel doit être l'humiliant effet de l'étude de Burke. Comme on l'a déjà dit, le seul écrivain anglais qui approche un peu de l'éclat et de la splendeur de Burke, c'est Milton, dans quelques sublimes passages de ses ouvrages en prose. Ces deux grands écrivains fondent de la même manière tous les idiomes classiques dans leur style, montrent le même front, superbe et indépendant, à leurs ennemis, et les frappent de cet outrage qui corrode comme le vitriol. « Leur génie brille du même éclat sous la pompe des ornements asiatiques, et se meut avec la même aisance sous l'armure de l'ancienne sagesse. »

Quand on montra les beautés de Shakespeare à un éminent critique, il demanda à voir les ouvrages du poète en entier, et non par fragments. Le lecteur pourra nous faire la même demande, à nous qui sommes obligés de démembrer les oraisons de Burke pour illustrer nos remarques. Cependant voici un passage, la description de l'irruption de Hyder-Ali dans les

plaines de la Carnatique, qui forme un tableau complet par elle-même. Wilkes pouvait se plaindre que Burke manquât de gout au milieu de tout l'éclat de son esprit; mais on peut affirmer sans crainte que peu d'auteurs ont jamais écrit sur un aussi grand nombre de sujets, avec si peu d'imperfections. L'auteur n'aurait pas pu s'écrier en mourant qu'il n'avait pas écrit une ligne qu'il voulût effacer; mais ses taches sont comparativement peu de chose. Venons maintenant au passage dont nous parlons :

« Quand enfin Hyder-Ali s'aperçut qu'il avait affaire à des hommes qui ne voulaient signer aucun traité, que nul serment ne pouvait contenir, et qui étaient les ennemis jurés de tout commerce humain, il se détermina à son tour à faire un effroyable exemple aux hommes de tout le pays qui était en la possession de ces monstres. Il résolut, dans les sombres replis d'un esprit capable des plus noirs desseins, de rendre la Carnatique un éternel monument de sa vengeance, et de laisser une horrible désolation pour servir de barrière entre lui et ceux que ne pouvait retenir la foi qui unit ensemble les éléments du monde moral. Il devint bientôt si confiant dans ses forces et si affermi dans son projet, qu'il ne fit plus aucun secret de son épouvantable résolution. Après avoir terminé ses différends avec ses ennemis et ses rivaux qui éteignirent leurs mutuelles animosités dans leur commune exécration des créanciers du nabab d'Arcot, il rassembla de toutes parts tout ce qu'une sauvage férocité put ajouter à ses notions dans l'art de la destruction; il condensa tous les éléments de la fureur, du carnage et de la désolation dans un nuage d'une noirceur affreuse qui parut quelque temps suspendu au sommet des montagnes de l'Inde. Mais tandis que les auteurs de tous ces désastres contemplaient d'un œil stupide l'orage qui grossissait à l'horizon, il fondit tout-à-coup sur les plaines de la

Carnatique, et avec lui fondirent toutes les calamités. Alors se déroula une scène de désolation que l'esprit a peine à concevoir, et que la parole ne saurait rendre. Toutes les horreurs de la guerre connues ou décrites sont des miséricordes en comparaison de ces excès. Le pays fut livré en proie à une tempête de feu qui dévora les champs et réduisit les temples en cendres. Parmi ceux qui se sauvèrent à travers les débris de leurs villages fumants, les uns furent impitoyablement massacrés sans distinction d'âge, de sexe ou de rang; les autres furent enveloppés dans un tourbillon de cavalerie, ou écrasés sous les pas meurtriers des chevaux, ou traînés en captivité au sein d'une terre étrangère. Ceux enfin qui parvinrent à se soustraire à la fatalité, coururent chercher leur salut dans les villes enceintes de remparts; mais si les malheureux échappèrent au fer et à la flamme, ils tombèrent sous l'étreinte d'une famine lente et cruelle, mille fois plus effroyable encore. »

Tout le monde sait que, dans un endroit des sermons de Massillon, tout l'auditoire se leva en sursaut, comme si les cieux s'étaient ouverts ou que la foudre fût tombée à ses pieds. Toute une assemblée théâtrale se leva également, saisie d'un mouvement de crainte et d'effroi, pendant que Garrick prononçait la malédiction du roi Lear; et un orateur [1], dont le génie fit un moment perdre de vue l'infamie, passe pour avoir produit un semblable effet au parlement. Mais si le cœur fut saisi d'un pareil frisson durant le discours de Massillon, il ne dut pas être moins ébranlé par la harangue de Burke. Il n'y a rien dans la rhétorique ancienne ou moderne qui égale l'effroyable tableau de la désolation répandue dans la province de la Carnatique. Les invectives de Cicéron contre les spoliations de Verrès peuvent offrir une exception douteuse. Tacite seul aurait pu l'éga-

[1] Shéridan.

ler. Il a crayonné l'agitation de Rome, à l'approche d'Othon, avec une énergie et une vigueur semblables : « *Agebatur huc et illuc Galba, vario turbæ fluctuantis impulsu, completis undique basilicis et templis, lugubri conspectu. Neque populi aut plebis ulla vox; sed attoniti vultus, et conversæ ad omnia aures. Non tumultus, non quies; sed quale magni metus, et magnæ iræ silentium est.* » (*Hist. lib.* I, *cap.* 40.) Quintilien dit que toute épithètequi n'ajoute pas à l'effet, le diminue; et nos critiques français s'appesantissent avec plaisir sur des passages, comme le suivant, de Massillon, qui remplit, selon eux, l'idée de l'éloquence chrétienne. « Grands de la terre! l'innocent plaisir de la sincérité, sans lequel il n'y a plus rien de doux dans le commerce des hommes, vous est refusé! Et vous n'avez plus d'amis, parce qu'il est trop utile de l'être. » Ou les récriminations envenimées comme celles de Mirabeau, repoussant les louanges de Beaumarchais : « Reprenez votre insolente estime. » Mais comme cette dextérité du rhéteur pâlit devant la poésie majestueuse, la véhémence tragique et l'épique grandeur de Burke! Buffon a dit : « Le sublime ne peut se trouver que dans les grands sujets; » et, sous ce rapport, Massillon avait l'avantage, puisqu'il parlait de la destinée future des hommes. Mais la matière de Burke n'était pas dénuée de cette qualité, puisqu'il traitait de la condition temporelle et des souffrances actuelles de millions d'âmes vivantes. Continuons ce sujet :

» Les aumônes de la compagnie furent certainement libérales dans cette exigence affreuse, et la charité privée fit tout ce que la charité privée pouvait faire; mais c'était un peuple nu et livré aux horreurs de la faim; c'était une nation qui tendait chaque jour la main pour demander du pain. Pendant des mois entiers, ces misérables victimes de nos crimes atroces, qui, dans le luxe et l'abondance de leurs jours de fêtes,

n'avaient jamais approché des plus maigres repas de nos jours de jeûne les plus austères, silencieux, patients, résignés, sans sédition, sans cris de vengeance et presque sans plaintes, mouraient par centaines dans les rues de Madras; chaque jours soixante-dix ou quatre-vingts cadavres étaient étendus sans vie dans les rues ou sur les glacis de Tanjore, et la faim les avait livrés à la mort aux portes des greniers de l'Inde. J'allais éveiller votre justice sur les énormités de notre gouvernement asiatique, en étalant à vos yeux quelques-unes des circonstances de cette famine horrible; peste qui, de toutes les calamités qui assiègent l'humanité, est sans doute la plus affreuse et la plus capable de rabaisser notre orgueil; mais j'y renonce pour ne pas violer les lois du décorum. Ces scènes sont si remplies d'horreur et de dégoût, sont si dégradantes pour les victimes et pour les bourreaux, et si humiliantes pour la nature humaine elle-même, qu'il vaut mieux jeter un voile sur ces objets hideux, et vous les laisser concevoir par la pensée.

» Pendant huit mois tout entiers, la fureur et l'extermination coururent des portes de Madras aux portes de Tanjore, et ces monstres barbares, le féroce Hyder-Ali, et son fils, plus féroce encore, accomplirent si bien leurs desseins de sang et de carnage, que quand les armées anglaises traversèrent la Carnatique dans toutes les directions, elles ne trouvèrent pas la trace d'un homme ou d'un quadrupède d'aucune espèce. Un silence de mort uniforme régnait dans toute cette région. L'ouragan de la guerre avait frémi dans toutes les provinces centrales de la Carnatique; six ou sept districts du nord au sud avaient seuls échappé à la dévastation générale.

» La Carnatique est un pays qui n'est guère inférieur à l'Angleterre en étendue. Figurez-vous, Messieurs, la terre où vous êtes né; figurez-vous votre patrie, de la Tamise au Trente,

du nord au sud, de la mer d'Irlande à la mer d'Allemagne (Dieu détourne à jamais un pareil spectacle de vos yeux!) brûlée et desséchée par le feu dévorant de la guerre. Faites un effort d'imagination, et supposez que vos ministres contemplent d'un œil sec ces ruines et ces ravages. Jusque-là, passe encore; mais que penseriez-vous si l'on vous disait que ces ministres se rassemblent gravement en conseil pour imposer aux misérables restes de la vengeance de ses impitoyables ennemis, les taxes et les revenus que l'Angleterre produisait à peine dans les jours florissants de la paix et de la prospérité? Sans doute, l'extorsion et la tyrannie, portées jusqu'à la rage, vous paraîtraient une image trop faible. Eh bien, voilà pourtant ce que les ministres de la compagnie des Indes ont fait, quand ils ont mis la Carnatique à contribution, non pour la décorer des monuments des arts et la doter des établissements du commerce, mais pour récompenser les auteurs de sa ruine et de sa désolation.

» On vous répète chaque jour que la Carnatique est un pays fertile qui se relèvera bientôt de ses ruines et atteindra à un état florissant. Quand on parle ainsi, on s'imagine sans doute s'adresser à des esprits innocents, et leur faire accroire qu'en semant des dents de dragon il en sortira des hommes tout armés. Ceux qui se donneront la peine de réfléchir (et ceci ne demande pas un grand effort de réflexion) à la manière dont l'espèce humaine se propage, et à la manière dont les régions sauvages se défrichent et se cultivent, considéreront ce langage sous le jour où il doit être considéré. Pour qu'un peuple, après une longue série de rapines et de brigandages, puisse soutenir un gouvernement, il faut que le gouvernement commence par le soutenir lui-même.

» L'économie politique ne gît pas ici dans la perception, mais dans les sacrifices; et, dans ce pays, la nature ne vous

offre pas de voie courte pour arriver à votre but. Il faut que les hommes, comme certains animaux, y propagent par la bouche. Jamais l'oppression alluma-t-elle les flambeaux de l'hymen ? Jamais la tyrannie prépara-t-elle la couche nuptiale? Qui de vous pense que l'Angleterre, ainsi dévastée, sortirait facilement de ses ruines ? Mais il faut mal connaître l'Angleterre et l'Inde pour ne pas voir tout d'un coup que l'Angleterre reprendrait mille fois plus promptement sa fertilité, sa population et ses richesses, qui sont la conséquence de l'une et de l'autre, qu'un pays comme la province de la Carnatique.

» La Carnatique n'est pas un pays fertile par sa nature : la qualité de son bétail en est la preuve. Il y a quelque temps que je priai le conseil de la compagnie des Indes de nous soumettre la carte géographique de cette contrée, mais elle ne s'est pas empressée de le faire; et, à défaut de mieux, je vais vous offrir la mienne. Mais elle est contraire aux songes d'or et aux brillantes attentes de l'avarice. La Carnatique est peu ou n'est point arrosée par des sources d'eau vive, et la pluie n'y tombe que dans une saison. Cependant le riz qu'elle produit exige constamment de l'eau. Voilà la richesse naturelle de la Carnatique, sur laquelle elle doit compter ou périr sans ressource. C'est pour cette raison que, dans les beaux jours de l'Inde, un nombre prodigieux de réservoirs avaient été construits dans tout le pays. Ils sont formés, pour la plupart, de digues de terre ou de pierres avec des écluses d'une masse solide. L'ensemble est construit avec un art et un travail admirables et entretenu à grands frais. Sur le territoire contenu dans ma carte, j'ai eu de la peine à compter le nombre de ces réservoirs, et ils montent à plus de onze cents dans une étendue de quelques lieues carrées. On arrose souvent les champs aux dépens de ces réservoirs, et les courants d'eau qu'on a établis

coûtent beaucoup de soin et d'entretien. En prenant le district qui se trouve dans cette carte pour base de proportion, la Carnatique et Tanjore ne sauraient contenir moins de dix mille réservoirs, de grandes et moyennes dimensions, sans parler de ceux qui sont consacrés aux services domestiques et à l'usage des purifications religieuses. Ce ne sont pas là les entreprises de notre puissance, ou les entreprises d'une magnificence conforme au goût des gouverneurs de l'Inde anglaise. Ce sont là les monuments de princes qui furent les pères et les bienfaiteurs de leurs peuples, et qui léguèrent ces ouvrages à la postérité qu'ils regardaient comme la leur. Ce sont là des tombes élevées par l'ambition, mais par une ambition insatiable de faire le bien; par une ambition qui, non contente de dispenser le bonheur aux peuples, pendant le terme ordinaire de la vie humaine, s'était efforcée, avec tout l'élan et l'ardeur du génie, d'étendre sa bienfaisance au-delà des limites de la nature, et de se perpétuer de génération en génération, comme la mère et la bienfaitrice des hommes.

» Long-temps avant la dernière invasion, ceux qui sont préposés à la levée des deniers publics avaient tellement dilapidé les fonds consacrés à la culture, que partout les réservoirs étaient tombés dans le plus misérable état. Mais quand ces ennemis domestiques eurent provoqué l'entrée d'un ennemi étranger bien plus cruel encore, il jura de ne pas quitter le pays avant d'avoir assouvi sa vengeance, et complété les ravages que leur avarice avait commencés. Tous ces réservoirs, qui constituent les moyens de subsistance actuelle du peuple, et qui sont la source des revenus futurs de l'État, ont été totalement détruits ou comblés, et il faudrait maintenant des sommes énormes pour les rétablir.

» Qu'aurait fait un gouvernement sage et éclairé, à la vue du tableau effroyable que présente du nord au sud, un pays

où quelques traces de culture avaient cependant échappé au ravage général? Il aurait mis de l'économie dans les établissements les plus nécessaires, il aurait suspendu les plus justes paiements, et aurait employé jusqu'au dernier schcling tiré des parties productives pour rendre la vie et la force aux parties mortes. Pendant qu'il aurait rempli ce devoir fondamental, et qu'il aurait célébré ces grands mystères de justice et d'humanité, il aurait crié au corps des créanciers factices, dont les crimes composaient les titres, de se tenir à une distance respectueuse, d'imposer silence à leur voix de mauvais augure et d'écarter leurs mains profanes et sacriléges; il aurait proclamé d'une voix capable de se faire entendre que, dans tout pays, le premier créancier, c'est la charrue, et que ce droit originel et imprescriptible doit suspendre toute autre obligation.

» Voilà ce qu'aurait fait un gouvernement sage et éclairé; mais voilà ce que le conseil de la compagnie des Indes n'a jamais songé à faire. Un gouvernement du premier genre aurait d'abord amélioré le pays et posé les fondements solides de sa force et de son opulence futures. Mais, dans toute la correspondance de ce gouvernement, on ne trouve pas une syllabe qui porte sur ce grand point de la restauration du pays. Nos gouverneurs n'ont jamais eu d'entrailles pour une contrée livrée au fer, aux flammes et à la famine; ils n'ont jamais condescendu à s'intéresser à des nations malheureuses; ils n'ont jamais été sensibles qu'à la fraude et à l'usure; ils n'ont jamais montré d'ardeur que pour le pillage et la rapine : les tigres n'ont jamais su que lécher leurs griffes couvertes de sang et aspirer après de nouvelles proies. Voilà les grands soins et les grands devoirs moraux qui concentrent toute leur attention.

» Je sais qu'il est difficile de corriger l'abus d'une puissance déléguée dans une autre partie du globe, surtout quand

cette puissance accumule des richesses sans mesure, et qu'elle est protégée par le nerf de ces richesses mal acquises. C'est-là une hydre à qui il renaît plusieurs têtes, à mesure qu'on lui en écrase une à coups de massue. Mais quand la suprême puissance, non contente de tolérer la rapacité de ses instruments inférieurs, a le front et la corruption d'encourager la désobéissance à ses lois; quand elle ne se fie plus à la charte de l'avarice dans la poursuite de ses gains illicites; quand elle protège le vol public et le brigandage avec la sollicitude dont elle devrait protéger la propriété contre la violence, alors la puissance terrestre est entièrement pervertie dans ses desseins, et ni Dieu ni les hommes ne souffriront une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle des choses. Dans ce cas, il y a une peste, une contagion horrible qui fermente dans la constitution de la société, et qu'il faut se hâter de détruire par quelque remède violent, proportionné à la grandeur du mal, autrement, les accès de la fièvre chaude et les convulsions de tout le corps finiraient par ruiner les forces vitales, par renverser le système de l'économie animale, et au lieu du superbe assemblage qui faisait naguère l'orgueil et la gloire de la création, il ne resterait plus qu'un cadavre putride et décomposé, l'horreur de la nature et la leçon du monde entier.

» N'attendons pas les instructions de l'adversité pour apporter remède aux abus qui menacent de nous ruiner dans notre honneur et dans notre réputation. L'honorable M. Dundas a répondu que l'investigation du mal est d'une nature délicate, et que l'État pourra souffrir de l'exposition au grand jour de tous ces crimes. Mais tous ces crimes sont connus, tout le monde en est instruit, excepté du remède qu'il convient d'apporter au mal. M. Dundas et la délicatesse forment une étrange alliance! Il prétend qu'il est dangereux de divulguer

notre politique dans l'Inde : est-ce à lui qu'il convient de s'exprimer ainsi? Lui président, lui rapporteur du comité secret! Lui, qui a publié en détail tous les grands mystères de notre politique, les transactions militaires et les opérations financières de la compagnie des Indes! Lui, qui nous a présenté à cet effet six gros rapports bâtards, affecterait maintenant un visage pudibond et rougirait de nos crimes avec une modestie virginale! Il sied bien à cette créature timide et délicate de craindre l'air et le grand jour, elle qu'on a vue, comme la truie d'un augure impérial, se vautrer dans la boue avec tous les prodiges de sa fécondité autour d'elle, et comme autant de témoins de ses amours légitimes :

Triginta capitum fœtus enixa jacebat :
Alba, solo recubans, albi circum ubera nati.

» Tant que la dénonciation de la politique infâme des autres l'intéressait, il était sage de s'en occuper, sûr de la révéler; il n'y avait point de crainte, point de danger, point d'excuse. Mais quand il a atteint son objet et qu'il a surpassé les crimes qu'il réprouvait dans les autres, alors la dissimulation devient prudence, et il y va de l'intérêt de l'État qu'on ne sache pas d'une manière parlementaire ce que l'univers sait déjà, et comment il lui plaît de distribuer les revenus de l'État aux créatures de sa politique. »

V.

EXTRAITS DIVERS DES OUVRAGES DE BURKE. — REMARQUES.

Nous avons envisagé sous différentes faces le caractère de Chatham comme orateur, rival des maîtres de l'éloquence antique; mais qui ne sera flatté de trouver ici l'appréciation du grand politique, ou du plus grand ministre que l'Angleterre

ait jamais produit? On le citera non-seulement à cause de l'intérêt qui s'attache au sujet, mais parce que c'est, de l'aveu de tout le monde, un des plus beaux morceaux de composition qui soient sortis de la plume de Burke.

« Lord Chatam dit-il est un nom grand et vénérable; un nom qui a rendu sa patrie respectable dans toutes les parties du monde. On peut bien dire de lui :

Clarum et venerabile nomen
Gentibus, et multum nostræ quod proderat urbi.

» L'âge vénérable de ce grand homme, son rang mérité, son éloquence supérieure, ses qualités éminentes, ses services extraordinaires, le vaste espace qu'il remplit aux yeux des hommes, et plus que tout le reste, sa chûte du pouvoir qui, comme la mort, sanctifie un grand caractère, ne me permettront de censurer aucune partie de sa conduite. Je crains de le flatter; je suis sûr que je ne le blâmerai pas : que ceux qui l'ont trahi par leur adulation, l'insultent par leur malveillance. Mais ce que je n'oserai pas censurer, il me sera permis de le déplorer.

» Pour un sage, il me semble qu'il se laissa un peu trop gouverner par des maximes générales. Une ou deux de ces maximes, nées d'une opinion peu indulgente pour la fragilité humaine, et assurément trop vagues en elles-mêmes, le conduisirent à des mesures qui furent funestes pour lui, et fatales pour son pays, mesures dont je crains que les effets soient à jamais irréparables. Le cabinet qu'il composa fut un véritable échiquier, une mosaïque, un ouvrage bizarre de pièces de rapport; un cabinet si étrangement composé de patriotes et de courtisans, d'amis du roi et de républicains, de whigs et de torys, d'amis hypocrites et d'ennemis ouverts que, s'il n'y avait point de spectacle plus curieux, il n'y avait rien non plus de plus fragile et de plus instable. Les collègues qu'il associa

aux mêmes conseils se regardèrent avec surprise et furent obligés de se demander : « Monsieur, comment vous appelez-vous? » C'est un fait qu'on vit appelés à partager les mêmes bureaux des hommes qui ne s'étaient jamais parlé de leur vie, jusqu'au moment où ils se trouvèrent ainsi accouplés sans trop savoir comment.

» Quelle fut la conséquence de ce singulier arrangement qui éleva au pouvoir une si grande majorité de ses ennemis? C'est que la confusion fut telle que ses principes ne purent avoir d'effet ou d'influence dans les affaires. S'il était pris d'un accès de goutte (maladie qui était héréditaire dans sa famille), ou que toute autre cause l'arrachât au soin des affaires, des principes diamétralement opposés étaient sûrs de prévaloir : quand il eût exécuté son plan, il ne lui restait pas un pouce de terrain ; quand il eût accompli son projet d'administration, il n'était plus ministre.

» Sa face ne fut pas plutôt couverte du linceul que tout son système devint un vaisseau sans boussole, sur une mer blanche de courroux. Ses amis particuliers qui étaient répandus dans les différents départements du ministère, avaient toujours eu une confiance en lui qui était justifiée par ses talents extraordinaires, et ils n'avaient jamais songé à agir ou à penser par eux-mêmes. Privés de leur étoile polaire, ils devinrent le jouet des flots, la proie de la tempête, et furent facilement poussés dans le premier port qui s'offrit à eux ; et comme ceux qui dirigeaient le vaisseau de l'Etat, conjointement avec eux, étaient le plus directement opposés à ses opinions, à ses mesures, et à son caractère, aussi bien que les plus puissants et les plus artificieux de l'équipage, ils n'eurent pas de peine à obtenir assez d'ascendant sur l'inexpérience et la timidité de ses amis pour détourner complétement le vaisseau de sa direction, comme pour l'insulter et le trahir ;

long-temps même avant que la première session de son administration fût terminée, lorsque toutes les transactions publiques se faisaient en son nom et avec beaucoup d'appareil, ils n'eurent pas honte de déclarer, par un acte authentique, qu'il était aussi juste qu'expédient de lever un revenu sur l'Amérique. Avant même que l'orbe de son astre radieux fut entièrement couché, et tandis que l'horizon occidental était tout resplendissant de sa gloire au déclin, au point des cieux opposés, s'élevait en ligne oblique, un autre astre (Townshend), qui présenta officiellement le fatal projet, l'acte qui imposait un revenu sur l'Amérique. »

Un poète gracieux a remarqué d'un écrivain avec les productions duquel le génie analogue de Burke doit avoir été familier qu'il ne paraissait jamais quitter l'étude, qu'il n'allait jamais méditer dans les champs sur le déclin du jour, et que la beauté sans voile ne lui était jamais apparue dans ses méditations solitaires. L'orateur anglais n'a pas échappé au même reproche. Mais ce reproche est sensé, à peu près comme la critique de ceux qui blâment Michel-Ange de n'avoir pas la mollesse du Corrège; qui ne sauraient sentir la richesse fleurie de Rubens, parce qu'elle offense la chaste simplicité de Raphaël; ou qui s'attendent à trouver les grâces aux mille attraits d'Horace dans la grandeur altière et sourcilleuse d'Eschyle. L'élément de l'imagination de Burke était la grandeur, mais il savait se mouvoir aussi dans la sphère plus tempérée de la grâce. Plusieurs exemples l'ont prouvé à ceux qui ont parcouru ses ouvrages. Il suffira de citer ici son élégant portrait de sir Josué Reynolds, qu'on a souvent comparé à l'éloge de Parrhasius, par Périclès. C'est, dit un des ennemis politiques de Burke, un aussi beau portrait que sir Josué en ait jamais peint; et quand tous les tableaux de ce peintre seraient détruits, ajoute un autre critique, il serait toujours assuré de

vivre dans les portraits de Burke et de Goldsmith. Voici celui qu'a tracé le premier de ces deux écrivains :

« La maladie de sir Josué Reynolds fut longue, mais il la supporta avec courage et avec résignation, sans éprouver le moindre accès d'irritation, sans proférer une seule plainte, conformément à la conduite paisible et tranquille de toute sa vie. Il s'aperçut, dès les premières atteintes du mal, de sa fin prochaine, et il la contempla avec le calme et le sang-froid que pouvaient donner seules l'innocence, l'utilité et l'intégrité de sa vie, jointes à une soumission entière à la volonté de la Providence. Il eut dans ses derniers moments toutes les consolations qu'on peut attendre de la tendresse et de l'affection d'une famille qu'il s'était attachée par des bienfaits pendant toute son existence.

» Sir Josué Reynolds fut, à plusieurs égards, un des plus notables personnages de son temps. Il fut le premier qui ajouta la gloire des beaux-arts à tous les autres genres de gloire dont sa patrie était en possession. Dans le goût, dans la grâce, dans la facilité, dans l'invention, aussi bien que dans la richesse et l'harmonie du coloris, il égala les grands maîtres des plus beaux siècles. Dans le portrait, il alla plus loin qu'eux ; car il communiqua à ce genre, que les peintres anglais ont le plus cultivé depuis, une variété, une imagination et une dignité empruntées aux plus hautes branches de l'art, mais qu'on n'avait pas su jusque-là appliquer à la peinture de la nature individuelle. Ses portraits rappellent l'invention de l'histoire et l'aménité du paysage. Cependant, on ne saurait dire que le portrait fût pour lui une plate-forme où il se trouva élevé au-dessus de lui-même : au contraire, il y descendit d'une sphère supérieure. Ses tableaux illustrent ses leçons, et ses leçons paraissent avoir été inspirées par ses tableaux.

» Dans l'affluence d'une haute renommée, qui avait passé à

l'étranger, admiré des grands hommes de son art, et des savants de toute espèce, courtisé par la noblesse du royaume et carressé par les princes, sa modestie et son humilité naturelles ne l'abandonnèrent jamais, et la malignité la plus envieuse n'aurait pas découvert le moindre degré d'arrogance ou de présomption dans sa conduite ou dans sa conversation.

» Ses talents étaient de tout genre : il en dut le germe vigoureux à la nature, et il les développa par l'art. Ses vertus sociales, dans tous les rapports de la vie, le rendirent le centre d'une foule de réunions qui vont être dissoutes par sa mort. Il avait trop de mérite pour ne pas exciter la jalousie, et trop d'innocence pour provoquer l'inimitié. La perte d'aucun homme contemporain ne saurait exciter une douleur plus générale et plus juste. »

Le caractère de John Howard, le grand philanthrope, qui, suivant l'exemple du Christ, consacra sa vie tout entière à la bienfaisance, n'est pas moins bien écrit, et il mérite encore plus d'être imité.

« Je ne saurais nommer cet homme extraordinaire sans remarquer combien ses travaux et ses écrits ont contribué à ouvrir le cœur et les yeux de ses semblables. Il a visité toute l'Europe, et l'a visitée, non pour contempler la magnificence des palais ou la majesté des temples ; non pour mesurer à l'équerre les restes de la grandeur antique ou les comparer avec les monuments des arts modernes ; non pour rassembler des médailles ou pour acheter des manuscrits, mais pour entrer dans les prisons, pour descendre dans les cachots, pour plonger dans les demeures de la souffrance, et braver l'infection des hôpitaux ; enfin pour prendre toutes les dimensions de la misère humaine, et comparer les afflictions de notre espèce dans toutes les contrées de la chrétienté. Son plan était original, et il fut aussi plein de génie que d'humanité. Ce fut

un voyage de découverte, une circumnavigation de charité. Déjà les résultats de ses travaux se sont plus ou moins fait sentir dans tous les pays de l'Europe, et il jouit de la plus douce récompense en voyant ses désirs pleinement accomplis dans sa patrie. Il recevra la récompense de ceux qui visitent les prisonniers; et il a tellement épuisé cette branche de la charité chrétienne, qu'il reste peu de gloire à obtenir dans la même carrière. »

Si Burke crayonnait si bien le caractère des particuliers, il n'excellait pas moins à tracer celui des nations.

La description de la dégénération d'Athènes est un de ces tableaux qui suffiraient pour donner une haute idée de l'imagination pittoresque de Burke. Pour exalter ce morceau d'un seul trait, je ne crois pas que jamais Salluste et Tacite aient peint la corruption de Rome avec autant de force, avec des couleurs plus frappantes, mieux fondues et mieux graduées : le voici :

« Les Athéniens se précipitèrent tout-à-coup dans les plus énormes excès. Le peuple effréné donna tête baissée dans la dissipation, le luxe et la mollesse. Il renonça au travail de ses mains pour ne subsister qu'aux dépens de l'Etat. Il perdit tout sentiment d'honneur et de salut commun, et ne voulut plus entendre parler de conseils qui tendaient à la réforme. Ce fut alors que la vérité devint offensante aux yeux des principaux de la république, et presque un crime capital pour les orateurs qui avaient encore le courage de la proclamer. Ceux-ci ne montèrent bientôt plus à la tribune que pour achever de corrompre le peuple par les plus grossières adulations. Ces orateurs eux-mêmes furent gagés ou corrompus par les princes étrangers d'intérêts opposés ; outre les factions intestines, Athènes renferma dans son sein des partis, et des partis avoués pour les Perses, pour les Spartiates et pour les Macédoniens,

partis qui étaient tous appuyés par un ou plusieurs démagogues pensionnés et salariés des cours, en récompense de ce service impie. Le peuple, mort à tout sentiment de vertu ou d'intérêt public, et enivré par la flatterie des orateurs, vils courtisans du despotisme au sein d'une république, et dégradés par tous les genres de bassesse qui caractérisent les parasites de la grandeur ; le peuple, dis-je, tomba dans un tel accès de folie, qu'il décréta la peine de mort contre quiconque proposerait d'appliquer les sommes immenses, consumées dans les jeux publics aux plus grands et aux plus pressants besoins de l'Etat. Quand on voit le peuple de cette fameuse république, bannir ou mettre à mort ses plus illustres et ses plus vertueux concitoyens; dissiper les fonds du trésor public en extravagances inouïes, consumer son temps au théâtre, ou en face des histrions, des danseurs, des joueurs de flûte et des bouffons de toute espèce, ne se représente-t-on pas tout un peuple de Nérons? n'est-on pas frappé d'un étonnement mêlé d'horreur, en voyant non pas un homme, mais une ville entière enivrée d'orgueil et de puissance, se précipiter dans un abîme de débauches et d'extravagances inouïes ?

» Toute l'histoire de cette fameuse république n'est qu'un tissu de témérités, d'injustices, de violences, de tyrannies, et, certes, de tous les crimes imaginables. Voilà la ville des sages, où un ministre d'état ne pouvait exercer ses fonctions; le peuple guerrier, au milieu duquel un général n'osait ni gagner ni perdre une bataille; la nation savante où le philosophe n'osait professer ouvertement ses opinions : voilà la république qui bannit Thémistocle, affama Aristide, exila Miltiade, chassa Anaxagore et empoisonna Socrate! Voilà la ville qui changeait son gouvernement à chaque quartier de la lune; voilà la ville aux conspirations éternelles, aux révolutions journalières, et aux changements sans fin. Un ancien philosophe a

bien eu raison de dire qu'une république n'est pas une espèce de gouvernement, mais un répertoire de gouvernements de toute espèce depuis le plus médiocre jusqu'au plus pitoyable. En effet, comme les changements sont perpétuels et qu'une forme s'élève sans cesse sur une autre forme qui tombe, on y est en butte à toutes les violences et à toutes les agitations qui précèdent l'affermissement des Etats, aussi bien qu'à toutes les faiblesses et à tous les épuisements qui annoncent leur destruction complète. »

Outre la beauté et la vivacité du petit tableau suivant, le fond doit en être intéressant pour les Français, et c'est pour cela qu'il trouvera place ici :

« Il y a maintenant seize ou dix-sept ans que je vis la reine de France, alors dauphine, à Versailles; et, certes, jamais astre plus radieux ne brilla sur ce globe qu'elle semblait toucher à peine. Je la vis alors, apparaissant à l'horizon, et s'élevant pour décorer la sphère où elle venait d'entrer : elle rayonnait comme l'astre du matin, pleine de vie, de splendeur et d'allégresse.

» Oh! quelle révolution! oh! quel cœur d'airain il faudrait avoir, pour contempler sans émotion une pareille exaltation suivie d'une pareille chute!

» Qui eût dit, lorsqu'elle joignait les titres à la vénération aux titres à un amour plein d'enthousiasme et de respect, qu'elle devait se munir d'antidote contre le malheur? Qui eût dit qu'elle allait être exposée à tous les outrages du sort au sein de la nation des paladins et des chevaliers; au sein de la terre classique de l'honneur et du sentiment? Je m'imaginais voir dix mille glaives étincelants sortir de leur fourreau pour la venger du moindre regard qui la menacerait d'un affront. Mais les beaux temps de la chevalerie ne sont plus, ceux des sophistes, des économistes et des spéculateurs en ont

pris la place, et la gloire de l'Europe est éteinte pour jamais : jamais on ne reverra cette généreuse loyauté envers le rang et le sexe, cette fière soumission, cette obéissance digne, cette subordination de cœur, qui entretenait même dans la servitude l'esprit d'une liberté exaltée. La généreuse sauve-garde de la vie, la prompte défense des nations, la source des nobles sentiments, la mère des entreprises héroïques n'est plus! elle n'est plus cette délicatesse de principe, cette quintessence d'honneur qui ressentait une tache comme une blessure; qui inspirait le courage, tandis qu'elle tempérait la férocité ; qui ennoblissait tout ce qu'elle touchait, et au souffle de laquelle le vice même perdait la moitié de son horreur, en se dépouillant de toute sa grossièreté. »

Dans le même ouvrage, *Réflexions sur la Révolution française*, Burke dit :

« Les peuples, ne sauraient trop entendre ces mots, et les sages assez les répéter, jusqu'à ce qu'ils soient gravés dans leur mémoire avec la sanction d'une maxime et la popularité d'un proverbe : que l'innovation n'est pas la réforme. Les révolutionnaires français se plaignaient de tout et voulurent tout réformer : ils n'ont pas laissé debout une seule institution civile ou politique. Les conséquences se voient, non pas dans les réflexions incertaines de l'histoire, ou dans les prédictions de l'astrologie : elles sont devant nous, autour de nous, sur nos têtes; elles ébranlent la sécurité publique, troublent nos jouissances journalières, coupent dans sa crue la généreuse sève de la jeunesse, et détruisent le repos même de la vieillesse penchée sur la tombe; elles interceptent nos voyages, nous infestent à la ville et nous poursuivent jusqu'à la campagne : nos affaires en sont interrompues, notre repos troublé, nos plaisirs affadis, nos études empoisonnées et perverties, nos connaissances rendues pires que l'ignorance, et

voilà les fruits énormes des abominables innovations! Les révolutionnaires français naquirent de l'accouplement de l'enfer et de la nuit, ou de l'anarchie et du chaos, qui seuls peuvent avoir produit ces monstres ; monstres qui, comme autant de coucous, vont pondre et déposer leurs œufs bâtards dans le nid de tous les Etats voisins. Ces harpies obscènes se parent de je ne sais quels attributs divins, et ne sont au fond que de rapaces oiseaux de proie, qui frappent leurs ailes, font entendre leurs cris lugubres, fondent sur nos tables, et ne nous laissent rien qui ne soit gâté par le souffle impur de leur haleine empestée. »

Passons maintenant à un morceau d'un autre genre; aux lamentations de Burke sur son fils :

« S'il avait plu à Dieu de me laisser revivre dans une suite de descendants, j'aurais été, dans ma médiocrité, une sorte de fondateur dans ma famille; j'aurais laissé un fils qui, sous tous les points de vue où l'on peut considérer le mérite personnel, en fait de connaissances scientifiques et littéraires, en goût, en génie, en honneur, en générosité, en humanité, en fait de sentiments nobles et d'actes libéraux de toute espèce, ne se serait pas montré inférieur au duc de Bedfort ou à aucun rejeton de la souche qu'il représente. Sa grâce aurait bientôt manqué de raison plausible pour me reprocher l'avancement d'honneur qui aurait appartenu aux miens plutôt qu'à moi. Mon fils n'aurait pas été long-temps sans remplir les conditions qu'il me dénie, et sans lui offrir de se mesurer avec lui en toute proportion. Il n'aurait pas été obligé de recourir indignement au réservoir stagnant de mon mérite personnel, ou de celui d'aucun de ses ancêtres. La nature lui aurait donné des ailes pour prendre son vol de lui-même et pour s'élever à toute la hauteur des grandes actions. Chaque jour de sa vie, il aurait racheté les faveurs et les bienfaits de la couronne, et dix fois plus, si dix

fois plus il avait reçu. Il se serait rendu la créature du peuple et n'aurait éprouvé de jouissance ou goûté de plaisir que dans l'accomplissement de ses devoirs de citoyen. Dans des temps comme ceux-ci, la perte d'un grand homme ne se répare pas si facilement.

» Mais la providence, dont la puissance est irrésistible autant que ses voies soient inexplicables, en a usé autrement et sans doute pour le mieux, quoique ma douleur puisse me suggérer. La tempête a passé sur ma tête, et je suis abattu comme ces vieux chênes dont les ouragans jonchent quelquefois la terre autour de nous. Je suis dépouillé de tous mes honneurs, renversé par terre et brisé à la racine. Encore dans l'étourdissement du coup qui m'a frappé, je reconnais de bonne foi la justice divine et je m'y soumets; mais tandis que je m'humilie ainsi sous la main de Dieu, il n'est pas défendu, que je sache, de repousser les attaques des sycophantes et les traits des calomniateurs. La patience de Job est devenue proverbiale. Après quelques moments d'efforts convulsifs, suivis de l'explosion irrésistible de l'emportement de notre nature, il se soumit et se repentit, le front dans la poussière, mais je ne trouve nulle part qu'on l'ait blâmé de cette fière récrimination chargée de fiel et d'acrimonie, qu'il rétorqua contre ses voisins dénaturés, espions sataniques et consolateurs à contre-temps, qui allaient le visiter sur son fumier pour lui lire des dissertations morales sur sa misère. Je suis seul et je n'ai personne pour aller rencontrer mes ennemis sur le terrain; mais je les attendrai de pied ferme et je boirai jusqu'à la lie l'amertume de la coupe du monde, au mépris de ses flatteries et de ses promesses. Je me tromperais étrangement, mylords, si, dans ce temps d'épreuves et d'afflictions, je donnais une mesure de mauvais froment pour toutes ses gloires et tous ses honneurs. Ce sont là des essences et des parfums

dont l'odeur peut flatter ceux qui sont en joie; mais toutes ces illusions s'évanouissent devant le malheur, et nous perdons le sentiment de tout dans l'adversité et les peines du cœur. C'est là un instinct, et quand cet instinct est gouverné par la raison, il ne s'égare jamais. Au reste, je vis dans un ordre de choses renversé; ceux qui devaient me survivre ont passé avant moi. Ceux qui devaient me servir de postérité sont au rang de mes ancêtres, et je dois au sang le plus cher qui puisse émaner du cœur, cet acte de piété que j'en devais attendre; je dois, de plus, montrer que mon fils n'était pas descendu, comme le duc de Bedford, d'un père indigne et dénaturé. »

On ne rencontre pas dans les écrits de Burke cette ironie fine et délicate de laquelle Canning se plaisait à poursuivre un ennemi. Il pique rarement avec la malignité concentrée de Junius, et rarement il inflige les blessures avec la malignité folâtre d'Horace. Son fiel a l'air sombre de Ben-Johnson, et sa récrimination l'aspect superbe et sourcilleux de Milton dans ses combats avec Salmasius. Mais s'il n'excellait pas à bander l'arc de l'épigrammatiste, il maniait aussi bien l'épée tranchante de la satire que Juvénal. Avec quelle virulence, quelle indignation et quelle acrimonie d'humeurs venimeuses il poursuit encore son grand ennemi, le même duc de Bedford!

« Je ne sais pas bien comment cela se fait, mais il paraît que sa grâce tomba dans une sorte d'assoupissement pendant qu'elle couvait le germe de ses censures à mon égard. Si Homère sommeille par fois, le duc de Bedford peut bien rêver; et comme ses songes, même ses songes d'or, sont généralement des pièces de rapport mal jointes et des rapprochements incongrus, sa grâce a parfaitement exprimé le reproche qu'elle me gardait; mais, chose étrange! elle est allée chercher le fond du sujet dans les bienfaits du trône à l'égard de sa famille. Voilà l'étoffe dont ses songes sont doublés. Au

reste, sa grâce a parfaitement raison dans cette manière d'accoupler les choses. Les faveurs royales envers la maison de Russell furent si énormes qu'elles ne font pas seulement ombrage à l'économie politique, mais font chanceler la crédulité de l'homme. Le duc de Bedford est le Léviathan des créatures de la couronne. Son volume énorme est bien capable de faire perdre l'équilibre à ses sens, et c'est aussi ce qui le justifie tandis qu'il se roule et se vautre dans l'océan des bontés royales. Mais tout volumineux qu'il est, et tout occupant plusieurs perches carrées comme il fait, il n'en est pas moins une créature. Ses côtes, ses os de baleine, ses vessies, ses branchies à travers lesquelles il fait jaillir un torrent de saumure contre son origine et me couvre d'éclaboussure marine; tout en lui et autour de lui vient du trône. Est-ce à lui à dénigrer ou à revoquer en doute la dispensation des faveurs royales ? »

Enfin on a souvent admiré, dans le passage suivant, la manière dont Burke explique l'essence et le mécanisme de la constitution anglaise :

« Grâce à notre constitution, qui opère sur le plan de la nature, nous recevons et nous transmettons nos lois et nos priviléges, comme nous recevons et nous transmettons notre vie et notre héritage. Les institutions civiles, les biens de la fortune et les dons de la Providence nous sont transmis et nous les transmettons aux autres de la même manière. Notre système politique se trouve dans une exacte correspondance avec le système du monde, et son mode est le mode d'existence assigné à tout corps permanent, composé de parties périssables. En effet, la sagesse éternelle, qui préside à la beauté et à l'harmonie des lois de l'univers, a voulu que les mondes se mussent perpétuellement dans le cercle de la décadence et de la chute, de la régénération et de l'avancement, sans cesser

d'être dans une condition inaltérable, et sans jamais cesser d'être affectés de la vieillesse ou de l'enfance ou de la maturité. De même, dans les changements que nous faisons dans nos lois, ce que nous perfectionnons n'a jamais le défaut de l'innovation, et ce que nous conservons n'a jamais le défaut d'avoir vieilli. En adhérant aux principes de nos ancêtres, nous sommes moins guidés par un esprit de superstition gothique que conduits par un esprit d'analogie philosophique. En adoptant la constitution de nos pères, nous avons donné l'image des liens du sang à la forme de notre gouvernement; et nous chérissons et révérons nos lois, comme nous aimons et chérissons nos propriétés, nos foyers, nos sépulcres et nos autels. »

Il est peut-être temps de terminer ce chapitre, mais auparavant il faut remarquer que la transition de Burke à Fox et à Chatham est comme de la poésie à la prose, des charmes de l'imagination aux sévères réalités de la vie. Si Chatham est le Crabbe de l'éloquence anglaise, Burke en est le Spencer. L'un est un arithméticien, l'autre un géomètre transcendant. Cependant comme les écrits de Burke nous offrent les types de l'excellence la plus variée, il est vrai de dire qu'il descend de Virgile à Cocker, de la poésie épique à la règle de trois.

Il serait curieux de rassembler les témoignages des plus célèbres littérateurs anglais en faveur de ce grand homme. Quelques-uns ont dit que Cicéron aurait défini son éloquence: *Copia loquens sapientia*. Johnson a dit « qu'il était impossible de converser cinq minutes avec lui sur le parapet d'un pont, ou sous un abri pendant une ondée, sans s'apercevoir qu'on conversait avec un oracle de la sagesse. » Sir Robert Peel le regarde comme le plus grand homme d'État philosophe de son siècle. Quelques-uns ont cru trouver un emblême de son génie dans « le torrent retentissant de Pin-

dare ; » d'autres ont comparé ses compositions aux divines spéculations de Platon, et « aux altières déclamations d'Eschyle qui escaladait les cieux avec ses Titans. » Le docteur Parr a dit de Warburton, qu'il brillait aux yeux de ses lecteurs de tout l'éclat d'un météore, et de son ami Hurd, qu'il répandait autour d'eux « les clartés d'une torche sacrée » : on a dit aussi que « le génie de Burke réfléchissait l'embrasement d'une comète; » qu'il confondait ses ennemis par l'appareil de son imagination ou les terrifiait par la hauteur de son intelligence.

D'après tout ce que nous venons de voir, nul doute que Burke fut le premier homme de son siècle, non-seulement dans l'éloquence pompeuse, mais pour le génie, la pénétration et l'investigation profonde des sujets généraux. Il argumentait principalement à l'aide d'une induction qui embrassait l'histoire universelle du genre humain. Jamais les oracles de la politique ne furent proférés avec plus de majesté dans le sanctuaire du parlement. Burke avait vu la gloire déclinante de Chatham, et il descendit lui-même dans l'arène le front rayonnant de lumières. Sa première harangue à la chambre des communes, obtint les applaudissements de ce grand homme, et peut-être que jamais un pareil feu ne s'échappera des lèvres des orateurs futurs. Jamais Démosthènes ou Cicéron n'ont produit d'effets semblables à ceux attribués à Burke ; s'il est vrai que Mme Siddons s'évanouit en entendant son effroyable dénonciation de l'inhumanité de Hastings, et s'il est vrai qu'il arracha un profond cri de détresse à Townshends, en déclamant contre les taxes imposées à l'Amérique. Qu'on nous permette aussi de dire de lui ce que Cicéron disait de Démosthènes : *recordorme longè omnibus unum anteferre Demosthenem :*

His sultem accumulem donis et fungar inani munere.

CHAPITRE VII.

JUNIUS.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE JUNIUS.

Si Junius osa prédire l'immortalité à ses lettres, ce fut moins par un sentiment de vanité que par une juste appréciation de leur mérite et de l'importance des sujets qu'il traite. En effet, le fond de ses compositions, les temps qu'elles embrassent, les talents qu'elles décèlent, aussi bien que l'impression qu'elles firent sur le public, la popularité qui les accueillit à leur naissance, et enfin le triomphe de la plupart des principes qu'elles proclament, tout concourut également à leur assurer un passeport pour la postérité.

Ces lettres n'embrassent qu'une période d'environ cinq ans, comprise entre le milieu de 1767 et celui de 1772; et, depuis l'origine de la monarchie anglaise jusqu'à nos jours, son histoire n'offre point d'époque qui demandât aussi péremptoirement l'aide d'une plume sévère et tranchante comme celle de Junius. Les tempêtes qui, depuis cinquante ans, ont ébranlé le monde politique, ont embrassé un plus grand cercle dans leur action dévastatrice; mais c'est principalement en dehors de l'Angleterre qu'ont pesé leurs fureurs. Les constitutions des autres pays ont été balayées par le tourbillon, mais la constitution de la patrie de Junius a toujours

plané au-dessus des orages, comme les pyramides d'Egypte, et défié la violence des ouragans qui frémissaient tout autour. Cependant, il faut avouer que cet admirable édifice fut sapé jusque dans ses fondements pendant la période des lettres de Junius; une succession de ministres malheureux et corrompus; une suite de parlements faibles et obséquieux, et une magistrature pusillanime et asservie aux mesures impolitiques du gouvernement, tendirent fatalement à confondre les trois pouvoirs de l'État, à compromettre les intérêts de la couronne, à détruire le bonheur du peuple, et enfin à exciter une discorde générale au-dedans, aussi bien qu'un mépris universel au-dehors. C'est pour cela que la France, humiliée comme elle avait été par ses pertes, ne balança pas à s'emparer de la Corse, au mépris ouvert des remontrances du ministère anglais, et que l'Espagne refusa fièrement de payer la rançon qu'elle avait promise pour la capitale des îles Philippines. Ces deux puissances, qui voyaient la faiblesse et la distraction du cabinet anglais, crurent à bon droit qu'elles n'avaient rien à craindre des suites d'une nouvelle guerre.

Avec un peu d'adresse et de prudence, on aurait pu apaiser les colonies américaines; mais elles furent excitées à la rébellion par la violence impolitique du ministre même qu'on avait créé pour examiner les causes de mécontentement, et donner satisfaction aux griefs qu'on articulait. Quant aux affaires de l'intérieur, on sait qu'au lieu de tourner leurs coups contre l'ennemi commun, les ministres s'épuisèrent contre l'obscure individualité de Wilkes. Si ce factieux démagogue attira si profondément l'attention publique, et s'il obtint une popularité que les plus heureux candidats de la renommée atteignent rarement, il est certain qu'il la dut à l'opposition téméraire du cabinet et à sa violation flagrante des principes les plus sacrés de la constitution, violation qui finit par lui

attirer la haine de la nation et lui faire craindre une guerre civile.

Ce fut à cette époque et dans ces circonstances, que les célèbres lettres de Junius firent successivement leur apparition dans le *Public Advertiser,* journal qui était alors le plus en vogue. La beauté classique du langage de l'auteur, la force et le trait de ses arguments; l'âcre sévérité de ses reproches, les lumières étendues qu'il décèle; son ton intrépide et décisif; et, par dessus tout, son attachement stoïque et inébranlable aux principes de la constitution, lui acquirent, avec une promptitude incroyable, une célébrité que ne posséda jamais série de lettres semblables. Mais ce qui est d'une toute autre importance, c'est que Junius jeta une plus vive lumière sur les droits constitutionnels du peuple anglais qu'on n'avait jamais fait jusque-là, et l'anima d'un esprit et d'une détermination invincible pour maintenir leur inviolabilité. Caché sous le nuage épais d'un nom fictif, l'auteur vit avec une satisfaction secrète la vaste influence de ses diatribes; toutefois, il ne vit pas sans appréhension les démarches que le gouvernement faisait pour le découvrir sous son déguisement. Il vit le peuple l'élever jusqu'aux cieux, tandis que la cour le chargeait d'imprécations, et que les ministres tremblaient sous les coups de sa main invisible.

Parmi les critiques qui ont analysé le style des compositions de Junius, quelques-uns ont cru que les particularités de sa diction impliquaient une origine irlandaise; mais, pour montrer le peu de confiance qu'il faut avoir dans ces assertions, d'autres ont prouvé qu'il ne pouvait être ni Irlandais ni Écossais, et qu'il ne pouvait pas même avoir étudié dans les universités de ces deux pays. Le fait est que si les lettres de Junius contiennent des particularités dans la diction, ce sont

les particularités qui se rencontrent dans tous les écrivains originaux, doués d'une âme forte, mais qui n'indiquent pas une extraction étrangère, et ne tiennent à aucun dialecte provincial.

Les traits distinctifs du style de Junius sont l'ardeur, la verve, la clarté, la correction classique, une concision sentencieuse et épigrammatique, des ornements choisis et piquants; une invective pleine d'amertume, des interrogations fréquentes, une récrimination amère et pleine d'antithèses, un dédain superbe et ironique des forces de ses adversaires, des allusions fines et malignes qui se font toujours sentir, quoique souvent forcées, et sans autre fondement que la rumeur populaire, enfin des comparaisons brillantes et des citations irrésistibles par la justesse de leur application. Dans ses comparaisons, Junius n'est qu'une fois ou deux trop abstrait; mais, dans la construction grammaticale, il est le plus souvent incorrect. Au reste il faut peut-être moins attribuer les fautes de ce dernier genre à l'inexactitude ou à une conception peu judicieuse de l'auteur, qu'à la difficulté où il se trouva de corriger l'impression de ses lettres, et aux circonstances qui les virent naître. Quant aux copies subreptices, il se plaint de leurs erreurs sans nombre; et, quoique l'édition avouée contienne bien moins de fautes et qu'elle ait souvent reçu son approbation, ce serait trop dire que d'affirmer qu'elle est correcte.

Mais si la construction n'est pas toujours grammaticale, et si l'imprimeur s'est rendu coupable de quelques fautes, le fin tissu du style, la marche du raisonnement, les images hardies et fières, autant que le ton de réprimande épigrammatique qui règne dans toutes ces lettres, décèlent le travail et l'étude. Outre, dis-je, que ces formes superbes de composition portent en elles-mêmes les marques non équivoques d'une

révision soignée, l'auteur a mieux aimé plusieurs fois se vanter du soin qu'il apportait à écrire, que de dissimuler son travail.

Nous citerons ici le témoignage d'un critique contemporain de Junius. Il paraît avoir apprécié ses talents sous une influence hostile, mais il avait parfaitement étudié l'auteur :

« L'admiration, dit-il, qu'on prodigue chaque jour à cet écrivain, prouve combien les hommes se laissent plus facilement gouverner par l'imagination que par le jugement; et combien une invention fertile, un langage emphatique, et de ronflantes périodes, agissent avec plus de force sur l'esprit, que les simples conséquences d'un raisonnement sobre, ou la calme évidence des faits. Car les talents de Junius ne se montrèrent jamais dans la démonstration. Rapide, violent, impétueux, il affirme sans raison et décide sans preuve; comme s'il craignait que la méthode de l'induction logique ne l'interrompît dans son cours et ne le retardât dans sa carrière. Mais quoiqu'il s'avance à pas de géants, ses pas sont toujours mesurés. Ses expressions sont choisies avec le plus grand soin, et ses périodes terminées par les cadences les plus nombreuses. C'est ainsi qu'il nous captive par sa confiance, nous séduit par le tour de ses pensées et nous entraîne par la force de son langage. Il nous persuade, parce qu'il nous agite et nous convainc, parce qu'il nous flatte : on ne lui refuse jamais son assentiment, quoiqu'on sache à peine à quelle force ou à quelle influence on cède. »

Les lettres de Junius les plus soignées paraissent être sa lettre au roi et sa lettre à lord Mansfield, sur la *Loi du Cautionnement*. Ses lettres au duc de Grafton sont peut-être les plus mordantes; mais une des meilleures et des plus utiles, c'est celle qui est adressée au rédacteur du *Public Advertiser*, sur les moyens à prendre pour réunir dans

une cause commune les sectes discordantes d'une grande nation.

On ne poursuivra pas plus loin la critique des lettres de Junius : ce serait faire outrage au jugement du public. En général, soit qu'on regarde ces lettres comme des compositions élégantes et classiques, ou comme des échantillons d'une éloquence véhémente et populaire, elles méritent bien la réputation qu'elles ont acquise; et, après avoir été citées avec admiration, comme elles l'ont été par d'aussi bons juges et d'aussi grands littérateurs que Burke et lord Eldon; après avoir reçu les éloges de Johnson, et avoir été classées, par l'auteur des *Poursuites* de la littérature, au même rang parmi les écrivains anglais, que Tite-Live et Tacite, parmi les classiques latins, on peut affirmer sans crainte qu'elles vivront aussi long-temps que la langue que parlait leur auteur.

« Mais après tout, quel était donc, dit Burke, ce redoutable Junius qui brisa impunément les toiles d'araignée de la loi? qui ravagea le terrain de la politique, comme le sanglier d'Érimanthe ravagea autrefois les lieux qui se trouvaient sur son passage? qui n'avait pas plutôt blessé un des politiques du temps, qu'il étendait l'autre mort à ses pieds? qui, non content d'avoir affligé la majesté royale d'un coup de défense, porta les mêmes coups aux deux chambres du parlement? qui abattit les myrmidons de la cour en passant, et se fit un jeu de mettre en défaut tous les veneurs de l'autorité et du ministère? enfin, qui se vautra dans tout ce que le roi, les lords et les communes croyaient avoir de plus sacré? Quel était donc cet impitoyable archer qui lança des flèches si cuisantes du fond de sa retraite impénétrable? On s'est fait cette question depuis l'apparition des lettres dont il s'agit; mais la réponse? c'est un mystère. Le véritable auteur de ces productions? *Stat nominis umbra!* »

Il y a une foule de personnes à qui l'on a attribué l'honneur d'avoir écrit les lettres de Junius, et ce sont : Charles Lloyd, John Roberts, Samuel Dyer, W. Gérard, H. Hamilton, Ed. Burke, l'évêque Butler, Philip Rosenhagen, Charles Lee, John Wilkes, Macauley, Boyd, Dunning, Flood, lord Sackville, et surtout sir Philip Francis.

Il nous reste à faire connaître l'éloquence de Junius par des exemples. Les morceaux suivants prouveront que cet écrivain savait, comme les anciens sacrificateurs, immoler ses victimes en les couronnant de fleurs : jamais on ne leur a porté le coup de grâce avec plus d'art. Nous commencerons par le portrait du duc de Bedford, un des plus courts, mais un des mieux frappés.

II.

EXTRAITS DES LETTRES DE JUNIUS.

Portrait du duc de Bedford.

Le duc de Bedfort est, certes, un personnage considérable. Le plus haut rang, la plus éclatante fortune et un nom glorieux jusqu'à ce qu'il fut à lui, suffisaient pour l'illustrer avec moins de talents qu'il n'en avait. L'usage qu'il fit de tous ces avantages aurait pu être plus honorable pour lui, mais jamais plus instructif pour ses semblables. L'éminence de son rang le mit au-dessus du devoir. La route qui conduit aux honneurs était ouverte devant lui : il ne pouvait pas la perdre par mégarde, et il ne fut pas tenté de s'en éloigner par dessein.

Un indépendant, un vertueux duc de Bedford, n'aurait jamais prostitué sa dignité au parlement, en montrant une violence indécente, tour-à-tour à opprimer et à defendre un ministre : il n'aurait pas tantôt poursuivi avec rancune, et

tantôt encensé avec bassesse le favori de son souverain. Il aurait pu se laisser égarer dans sa jeunesse, mais, pendant le cours d'une longue vie, il n'aurait pas invariablement choisi ses amis parmi les plus dissolus des hommes. Son honneur lui aurait défendu de rechercher les plaisirs et la conversation des piqueurs, des brelandiers, des sycophantes ou des bouffons. Il ne se serait jamais exposé, et encore moins soumis, à l'humiliante nécessité d'épouser les intérêts et les intrigues de ses créatures; de fomenter leurs vices et d'entretenir leurs débauches aux dépens de sa patrie. S'il eût eu assez d'ignorance, il n'aurait pas montré assez de mépris des bienséances pour avouer en pleine cour de justice, l'achat et la vente d'un bourg. Si c'eût été la volonté de Dieu de l'affliger d'un malheur domestique, il se serait soumis à ce coup avec douleur, mais sans indignité, et il n'aurait pas couru se consoler de la perte d'un fils unique, dans le misérable soin de briguer un poste à la cour, ou dans l'occupation plus vile encore de cabaler au conseil de la compagnie des Indes.

L'histoire de sa grâce prit un nouveau caractère d'importance, au temps fameux où il fut député à la cour de Versailles. C'était un noble emploi, et il fut rempli dans le même esprit qu'il fut confié. Ses patrons avaient besoin d'un ambassadeur qui se soumît à faire des concessions; il leur fallait un homme qui eût peu de respect pour sa dignité, peu d'égard pour les intérêts de sa patrie, et ils le trouvèrent au premier rang de la noblesse.

Lettre à lord North.

Mylord, les services de Luttrell furent le principal soutien et le principal ornement de l'administration du duc de Grafton : l'honneur de les récompenser était réservé à votre seigneurie. Il paraît que Sa Grâce avait contracté une obliga-

tion qu'il eut honte de reconnaître et qu'il ne put acquitter. Vous, mylord, vous n'avez pas eû de scrupules. Vous avez accepté la succession avec toutes les charges, et vous avez payé le legs à Luttrell, au hasard de ruiner l'État.

Quand ce personnage imberbe se déclara le champion du gouvernement, le monde ne songeait qu'aux honneurs et aux récompenses dignes d'un jeune homme de son rang et de sa fortune, qui se soumettait à marquer son entrée dans le monde par le mépris et la haine de son pays. Son noble père n'aurait pas été plus pressé! Quitter son siége au parlement, s'ingérer chez un peuple où il n'avait que faire, s'emparer de la place d'un autre, et la conserver en dépit de l'animadversion publique, cela dénotait un degré de zèle ou d'ardeur à mal faire, que toute la faveur d'un prince généreux pouvait à peine récompenser. Je proteste, mylord, qu'il y a dans la conduite de ce jeune homme un entrain de prostitution que je ne saurais m'empêcher d'admirer pour sa singularité. Il a découvert une nouvelle ligne dans le caractère humain; il a dégradé jusqu'au nom de Luttrell, et il a rempli les plus vives attentes de son digne père.

Le duc de Grafton, avec toutes les dispositions possibles à protéger ce genre de mérite, se contenta de prononcer le panégyrique du colonel Luttrell. La bravoure et le zèle désintéressé du jeune aventurier trouvèrent écho à la chambre des lords. Sa grâce, le noble duc, offrit plus d'une fois sa personne sacrée, pour gage de la pureté des intentions de son ami, jura qu'il était entré en charge sans perspective d'avantages personnels, et que l'idée seule de compensation l'offenserait. Le noble duc pouvait à peine être sérieux, mais il venait de quitter son emploi, et il crut qu'il était temps de prendre soin de sa réputation. Ce fut probablement à ce moment que commença la négociation irlandaise. Paraissez, vous digne

représentant de lord Bute, et dites à ce pays outragé qui conseilla au roi de nommer Luttrell adjudant-général de l'armée d'Irlande; par quel manége on engagea le colonel Cuningham à se démettre de son emploi, et l'obséquieux Gisborne à accepter une pension pour le gouvernement de Kinsale? Était-ce une stipulation originale avec la princesse de Galles. Ou doit-il sa promotion à la partialité de votre seigneurie ou à l'amitié du duc de Bedford? Mylord, s'il n'est pas possible de remonter à la source de cette intrigue, on peut toujours en suivre le cours, et dénoncer à ce pays l'approche de sa ruine. Il faut éveiller la nation anglaise et la mettre sur ses gardes. Luttrell a déjà montré jusqu'à quel point on peut se fier à lui, toutes les fois qu'il s'agit d'attaquer ouvertement les libertés du royaume. Je ne doute point qu'il n'y ait un plan de formé pour nous asservir. Votre seigneurie sait le mieux par qui. La corruption du corps législatif d'un côté, la force militaire de l'autre, et adieu l'Angleterre! Il est impossible qu'un ministre eût osé conseiller au roi de placer un homme comme Luttrell dans le poste de confiance d'adjudant-général, si l'on n'avait pas eu en vue quelque dessein secret, qu'un homme seul, comme Luttrell, est capable d'exécuter. L'insulte faite à l'armée est aussi flagrante que l'outrage fait au peuple anglais. Quoi donc! le lieutenant-colonel Luttrell, adjudant-général d'une armée de seize mille hommes! On eût cru que les campagnes de sa majesté, à Blackheath et à Wimbledon, l'auraient mieux éclairée. Je ne saurais m'empêcher de songer aux transports de joie du général Harvey, en voyant un collègue qui fait tant d'honneur à sa charge! Mais, mylord, cette mesure est trop hardie pour passer sans remarque, et trop dangereuse pour être reçue avec indifférence ou soumission. Vous n'aurez pas le temps de modeler l'armée irlandaise à votre guise. Elle ne

se laissera pas façonner un moment par le colonel Luttrell. Comme la peste de la constitution anglaise (car le nom d'ennemi est trop noble), il est déjà l'objet de sa haine. Comme un enfant, impudemment mis à sa tête, elle le recevra avec indignation et mépris. Quant à vous, mylord, qui n'êtes peut-être que l'aveugle et le malheureux instrument de lord Bute et de son altesse royale, la princesse de Galles, soyez sûr que vous répondrez des conseils que vous avez donnés, que vous découvrirez vos complices, ou que vous serez immolé à leur place. J'aurai soin de vous. Les rayons du soleil méridional qui vous entourent ne sont qu'un prélude à votre dissolution. Quand vous serez gras on vous plumera.

Lettre au duc de Grafton.

Mylord, le peuple anglais ne connait pas encore toute l'étendue de ses obligations envers vous. Il n'a pas encore une idée complète de la variété sans fin de votre caractère. Il vous a vu triomphant et heureux dans la violation continuelle de tous les devoirs moraux et politiques, qui sont l'âme et le soutien des petites sociétés de la vie, aussi bien que des grandes. Toutes les couleurs vous siéent, tous les personnages vous conviennent. Avec une dose de talents que lord Weymouth a raison de regarder avec mépris, vous avez fait autant de mal à la communauté qu'aurait fait Cromwell, si Cromwell avait été un lâche, ou Machiavel, si Machiavel n'avait pas cru les dehors de la morale et de la religion utiles à la société. Aux yeux d'un être pensant, l'influence de la couronne ne saurait jamais paraître plus formidable que quand on voit à quels énormes excès elle a conduit votre grâce sans un rayon d'intelligence, sans aucun égard à la commune décence, sans principe d'aucune espèce, et sans ombre de résolution personnelle.

Quelle doit être la force de cette pernicieuse influence, qui supplée abondamment à l'absence de la vertu, du courage et des capacités, et appelle au gouvernement d'une grande nation, un homme qu'un simple particulier aurait honte d'admettre dans sa famille! Comme le passeport universel d'un ambassadeur, elle suspend l'action des lois, l'exempte de la pratique des vertus du pays, et introduit le vice et la folie triomphante dans tous les départements de l'État. D'autres princes que sa majesté, ont eu les moyens de corrompre dans leurs mains, mais ils les ont employés avec modération. Dans les premiers temps, on regardait la corruption comme un auxiliaire étranger du gouvernement, et on ne l'appelait à son secours que dans les crises extraordinaires. La piété sans feinte et la religion sans fard de George III lui ont appris à reconstituer les forces civiles de l'État. On ne se fie plus aux ressources naturelles de la couronne. La corruption brille à l'avant-garde, rassemble et maintient une armée de mercenaires sur pied, en même temps qu'elle appauvrit et asservit le pays. Les prédécesseurs de sa majesté, excepté cette digne famille dont, mylord, vous êtes infailliblement descendu, avaient quelques généreuses qualités dans leur personne, avec des vices, je l'avoue, et des fragilités en abondance. C'était des rois ou des gens d'honneur, et non des hypocrites ou des prêtres. Ils étaient à la tête de l'Église, mais ils ne comprenaient pas l'importance de leur office. Ils disaient leurs prières sans cérémonie, et n'avaient pas assez de pieuse fraude dans l'âme pour concilier les formes de la religion avec la ruine de la morale de leur peuple. C'est un fait, mylord, et non une déclamation. Avec toute votre partialité pour la maison des Stuarts, vous avouerez que Charles II même aurait rougi des vices privés et de la prostitution publique qu'on encourage au palais de Saint-James. L'infortunée maison des Stuarts a été

traitée avec trop de dureté. Ni Charles ni son frère n'étaient nés pour changer le gouvernement et renverser la constitution anglaise. L'un était trop âpre dans ses plaisirs, et l'autre dans sa religion. Mais le danger de la nation cesserait d'être problématique si la couronne descendait jamais sur la tête d'un prince qui eût assez de simplicité apparente pour endormir ses sujets sur sa conduite; qui, sans être libertin dans ses mœurs, n'eût aucun sentiment d'honneur pour se retenir; et qui, avec assez de religion pour en imposer à la multitude, n'eût aucun scrupule de conscience pour intervenir avec sa morale. Avec ces belles qualités et l'avantage décisif du poste, l'imposture sournoise et la fausseté sont les seuls talents nécessaires pour détruire la sagesse des siècles, et abattre le plus beau monument que la politique humaine ait jamais érigé. Je connais cet homme : je vous connais aussi, mylord; et, grâce à Dieu (car moi aussi, je suis religieux), le peuple anglais vous connaîtra comme moi. Je ne suis pas sûr que de plus grands talents ne fussent un obstacle à un dessein qui paraît d'abord exiger des capacités supérieures : un esprit un peu plus droit pourrait sentir l'étonnante beauté du système qu'il veut détruire; le danger de l'attentat pourrait l'alarmer; et la bassesse et l'indignité de l'objet (supposé qu'il pût l'atteindre), le rempliraient de honte, de repentir et d'horreur. Mais ce sont là des sentiments qui n'entrent point dans un cœur étroit et barbare. Il y a des hommes qui sont tourmentés de la passion maligne de détruire les ouvrages du génie, de la littérature et de la liberté. Le Vandale et le moine y trouvaient une égale volupté. Des réflexions comme celles-ci portent généralement sur votre grâce, mylord, et s'adressent invariablement à vous, dans quelque lumière, et dans quelque situation que vous vous présentiez à nous. Elles n'ont point de connexion avec le fait suivant que j'expose aux yeux

du public, pour l'honneur du meilleur des souverains, et pour l'édification de son peuple.

(Je passe la narration de ce fait, relatif à la coupe des bois de construction dans la forêt royale, à laquelle le duc de Grafton s'était opposé sous des prétextes frivoles, pour arriver à la fin de la lettre qui correspond parfaitement au commencement).

Ainsi les chênes sont debout, le roi est frustré des avantages du marché dont il s'était flatté, et la marine anglaise est exposée à périr, faute du plus beau merrain de l'île. Et tout cela pour apaiser le duc de Grafton! pour gratifier l'homme qui a jeté le roi et le royaume dans la confusion et la détresse; et qui, comme un misérable poltron, abandonne l'un et l'autre après ce bel ouvrage!

Il y a une étrange altération dans votre doctrine, depuis que vous crûtes à propos de dépouiller le duc de Portland de sa propriété, pour affermir les intérêts du beau-fils de lord Bute, avant la dernière élection générale. *Nullum tempus occurrit regi* était alors votre devise vantée, et le cri général de tous vos partisans affamés. Il paraît maintenant qu'une concession de Charles II, à un de ses bâtards, doit être tenue pour sacrée et inviolable! Elle ne doit pas être révoquée en doute par les serviteurs du prince, ni être soumise à d'autre interprétation que la vôtre. Mais, mylord, ce n'était pas là le langage que vous teniez, quand il vous plaisait d'insulter à la mémoire glorieuse de celui qui délivra l'Angleterre de cette détestable famille, à laquelle vous êtes encore plus allié par vos principes que par le sang. Au nom de la décence et du sens commun, qu'êtes-vous, duc de Grafton, et quels sont vos mérites aux yeux du roi et du ministère, pour oser assumer cette impertinente autorité sur tous les deux? Est-ce l'heureuse consanguinité que vous réclamez avec la maison des

Stuarts? Est-ce la correspondance secrète que vous avez tenue tant d'années avec lord Bute, avec l'assistance assidue de votre parasite couleur de crème? Votre galanterie ne suffisait-elle pas pour l'employer dans cet agréable ministère où il s'acquit d'abord la tendre amitié de lord Barrington? Ou n'est-ce que cette étonnante sympathie de mœurs qui subsiste entre votre grâce et un de vos supérieurs, qui vous a fait tant d'honneur à tous deux? L'union de *Bliffil* et de *Black George* ne serait-elle plus un roman? De quelque origine que naisse votre influence dans ce pays, c'est un phénomène dans l'histoire de la vertu et de l'intelligence humaines. Les gens de bien croient à peine le fait; les sages ne peuvent se l'expliquer; les esprits religieux y trouvent un exercice pour leur foi; et le dernier effort de leur piété, c'est de ne pas murmurer contre la Providence.

Au même.

Mylord, le profond respect que je porte au généreux prince qui gouverne notre nation avec non moins d'honneur pour lui que de satisfaction pour ses sujets, et qui vous rétablit à votre rang sous ses enseignes, vous sauvera d'une multitude de reproches. L'attention que j'aurais apportée à vos chutes s'est involontairement attachée à la main qui les récompense; et, quoique ma partialité pour le jugement royal n'aille pas jusqu'à affirmer que la faveur d'un souverain couvre des montagnes d'infamie, j'avoue qu'elle sert à en diminuer le poids en les divisant. Quand je me rappelle tout ce qui est dû à son caractère sacré, je ne saurais, avec aucune apparence de propriété d'expression, vous appeler le plus vil et le plus abject sujet du royaume. Je proteste, mylord, que je ne le crois pas. Vous aurez un dangereux rival dans ce genre de renommée qui a si heureusement di-

rigé votre ambition jusqu'ici, tant qu'il y aura un homme qui vous croira digne de sa confiance et digne de prendre part à son gouvernement. J'avoue que vous avez un grand mérite intrinsèque; mais prenez garde d'y mettre un trop haut prix. Songez quelle portion en eût été perdue pour le monde, si le roi ne lui eût imprimé son cachet pour lui donner cours parmi ses sujets. S'il est vrai qu'un homme vertueux, aux prises avec l'adversité, soit un spectacle digne des dieux, la glorieuse contention entre vous et le meilleur des princes n'est pas un spectacle moins magnifique, et il me semble déjà voir les autres dieux s'élever de la terre pour le contempler.

Mais ce langage n'est pas assez expressif dans cette occasion. Le roi ne veut pas que vos talents soient perdus pour la société. La consommation et la peinture de nouveaux crimes nous fourniront de l'emploi à tous deux. Mylord, si ceux qui font le plus de bruit dans leur profession de patriotisme avaient rempli leur devoir envers le public avec le même zèle et la même persévérance que moi, je n'affirmerais pas que le gouvernement eût recouvré sa dignité; mais notre gracieux souverain aurait au moins épargné cette dernière insulte à ses sujets : insulte qu'ils ressentiront plus profondément que tous les affronts qu'ils ont reçus de l'administration de votre grâce, pour peu qu'il leur reste quelque peu de sentiment. C'est en vain qu'il eût cherché autour de lui un autre personnage aussi consommé que vous. Lord Mansfield recule devant ses principes : ses idées de gouvernement peuvent aller plus loin que les vôtres; mais son cœur déshonore la théorie de son esprit. Fox est encore dans sa fleur; et, quant à Wedderburne, il y a quelque chose dans son caractère à quoi la trahison même ne saurait se fier. Pour le présent, le meilleur des princes devait donc se contenter de

lord Sandwich. Vous auriez reçu depuis long-temps votre démission avec votre récompense; et moi, mylord, qui ne vous estime pas davantage dans le haut poste que vous remplissez, je vous aurais accompagné dans la retraite. Il y a assurément quelque chose de singulièrement bienveillant dans le caractère de notre souverain. Du moment qu'il monta sur le trône, il n'y a point de crime dont la nature humaine soit capable (et j'en appelle au témoignage de la génération actuelle) qui n'ait paru pardonnable à ses yeux. Pour tout autre prince, votre honteuse désertion au milieu de la détresse que vous seul aviez créée, et dans la crise même du danger, lorsqu'il s'imaginait voir le trône entouré de talents et de vertus, l'aurait emporté sur la mémoire de vos anciens services. Mais sa majesté est pleine de justice et comprend la doctrine des compensations. Elle se rappelle avec quelle promptitude vous accommodâtes votre morale à la nécessité de son service, avec quelle joie vous abandonnâtes les engagements de l'amitié privée, et renonçâtes aux plus solennelles professions faites au public. Le sacrifice de lord Chatham ne fut pas perdu pour elle. Même la lâcheté et la perfidie de l'abandonner peuvent ne vous avoir pas nui dans son estime. L'exemple était pénible, mais le principe pouvait plaire.

Vous ne négligeâtes pas le magistrat, pendant que vous flattiez l'homme. L'expulsion de Wilkes, préméditée dans le cabinet; le pouvoir de priver le sujet de son droit naturel, attribué à la résolution d'une branche de la législature; la constitution impudemment envahie par la chambre des communes; le droit de la défendre honteusement désavoué par la chambre des lords : ce sont là des hauts faits, mylord, qui, sous le règne actuel, recommandent aux charges et constituent le ministre. Ils auraient déterminé le jugement de votre souverain, s'ils n'avaient pas fait impression sur son

cœur. Il ne faut pas aller chercher un autre genre de mérite pour expliquer son empressement à vous rappeler à ses conseils. Mais vous avez d'autres vertus en abondance. M. Hine, le duc de Portland et M. York, sont autant d'exemples de brigandage et de meurtre. Ce serait un compliment pour votre galanterie que d'ajouter le rapt au catalogue; mais la couleur de vos amours vous met à couvert de mes traits. Je sais comment on répond à plusieurs de ces accusations. D'abord, le manque à la confiance paraît avoir eu sa récompense. M. Bradshaw affirme sur son honneur (et puisse le don de sourire ne jamais l'abandonner!) que vous n'avez rien réservé pour vous de l'argent de M. Hine, et que, jusqu'au dernier schelling, tout a été payé au gouverneur Burgoyne.

Le duc de Portland fut votre premier ami dans la vie. A la défense de sa propriété, il n'avait rien à alléguer que l'équité contre sir James Lowther, et la prescription contre la couronne. Vous vous attendrîtes pour votre ami; mais il faut que la loi ait son cours. La postérité ne croira guère que le beau-fils de lord Bute eut à peine assez d'intérêt au trésor pour faire compléter sa concession avant l'élection générale.

Assez on a parlé de cette détestable transaction qui se termina par la mort de M. York. Je ne saurais y songer sans horreur et sans compassion. Pour vous excuser, vous accusez votre complice, et à ses yeux l'accusation peut être une flatterie. Mais vous avez tous deux trempé dans le meurtre de première main. C'était jadis une question d'émulation; et, si l'événement n'avait trompé les projets immédiats du cabinet, c'eût pu être un beau sujet de sarcasme et de raillerie entre vous.

Cette lettre, mylord, n'est qu'une préface à ma corres-

pondance future. Le reste de l'été sera consacré à votre amusement. Je veux, de temps en temps, mettre trève à la sévérité de vos études du matin, et vous préparer pour les affaires du jour : sans prétendre surpasser la sincérité de Bradshaw, vous pouvez compter sur mon attachement tant que vous serez en charge : j'aurai soin que vous ne m'échappiez pas. »

Au même.

Renonçant au vain projet de corriger votre grâce et de servir l'intérêt public, je me permettrai de considérer simplement comme un objet de curieuse méditation, votre caractère et votre conduite. Il y a dans tous les deux quelque chose qui vous distingue, non-seulement des autres ministres, mais encore de tous les hommes. Ce n'est pas que vous fassiez mal à dessein, ni que vous fassiez bien par mégarde; ce n'est pas que votre indolence et votre activité se soient également rendues coupables de mauvaises actions, mais le premier principe, ou, si je puis l'appeler ainsi, le génie de votre vie, vous a entraîné dans tous les travers imaginables, sans qu'il y ait trace de bon sens ou couleur de vertu dans votre conduite. L'esprit d'inconstance le plus effréné qui fut jamais ne vous a pas fait défaut dans une seule action honnête. Ceci, je l'avoue, donne un caractère singulier à votre fortune. Faisons un retour sur les scènes de votre vie, où un esprit comme le vôtre ne trouvera rien à se reprocher. Voyons, mylord, comment vous avez rempli les différents emplois qu'on vous a confiés pour l'honneur de votre souverain, de votre patrie, de vos amis et de vous-même. Fournissez-nous, s'il est possible, une excuse pour nous être soumis à votre administration. Sinon les talents d'un grand ministre, sinon l'intégrité d'un patriote ou la fidélité d'un ami, montrez-nous au moins la fer-

meté d'un homme. Pour l'amour de votre belle maîtresse, son amant sera épargné. Je ne la traînerai pas en public comme vous avez fait, et je n'insulterai pas à la mémoire de la beauté qui n'est plus. Son sexe, qui la rendait aimable à vos yeux, la rendra respectable aux miens.

Le caractère des aïeux de certaines familles nobles a cela de particulier, qu'il permet à leurs descendants d'être vicieux à l'extrême sans dégénérer de leur sang. Ceux de votre grâce, par exemple, n'ont laissé aucun modèle de vertu incommode, même à leur postérité légitime, et vous pouvez avec satisfaction jeter un coup-d'œil rétrospectif sur une longue généalogie, où l'on n'a jamais mentionné une qualité capable de se scandaliser des vôtres. Vous avez, milord, de meilleures preuves de votre extraction que les registres de l'église ou que tout legs de réputation gênante. Il y a des traits héréditaires dans le caractère, par où l'on reconnaît aussi distinctement une famille que par les linéaments les plus prononcés du visage. Charles Ier vécut et mourut en hypocrite; Charles II était un hypocrite d'un autre genre, et qui devait périr sur le même échafaud. Après un siècle, nous voyons revivre le caractère de ces deux princes; nous le voyons heureusement combiné et confondu dans le vôtre. Chagrin et sévère sans religion, extravagant et libertin sans gaîté, vous vivez comme Charles II, sans être un compagnon sociable; et, vous pouvez mourir comme son père, sans avoir pour rien que je sache la réputation d'un martyr.

(Après cette sortie, on n'aura pas de peine à croire que l'apparition des lettres de Junius ait précipité du ministère le duc de Grafton, et l'ait envoyé cacher sa honte dans l'obscurité de la retraite.)

Lettre au Roi.

Sire,

Le malheur de votre vie et la cause de tous les reproches et de toutes les calamités qui se sont attachés à votre gouvernement, c'est que vous n'ayez jamais entendu le langage de la vérité, jusqu'à ce qu'il se soit fait entendre dans les plaintes de votre peuple. Cependant il n'est pas trop tard pour corriger le défaut de votre éducation. Nous sommes encore disposés à pardonner aux pernicieuses leçons que vous avez reçues dans votre jeunesse, et à concevoir les plus hautes espérances de la bienveillance naturelle de votre cœur. Nous sommes loin de vous croire capable du dessein direct et réfléchi d'envahir les droits naturels de vos sujets, d'où dépendent toutes leurs libertés civiles et politiques. Si nous avions pu éprouver un soupçon si déshonorant pour votre caractère, il y a long-temps que nous aurions adopté un style de remontrance bien différent de l'humilité de la plainte. On admet sans hésitation la doctrine inculquée par nos lois, savoir, que *le prince ne saurait faire le mal.* On sépare le prince aimable et généreux, de la folie et de la trahison de ses serviteurs, et les vertus privées de l'homme, des vices de son gouvernement. Sans cette distinction, je ne sais ce qui, de la condition de votre majesté ou de celle de la nation anglaise, serait la plus lamentable. Je voudrais préparer votre esprit à recevoir favorablement la vérité, en écartant toute idée pénible et offensante de reproche personnel. Vos sujets, sire, ne désirent que cela; et comme ils sont assez raisonnables et assez affectionnés pour séparer votre personne de votre gouvernement; ainsi, à votre tour, veuillez distinguer entre la conduite qui convient à la dignité d'un prince, et celle qui

ne tend qu'à servir l'intérêt temporaire et la misérable ambition d'un ministre.

Vous montâtes sur le trône avec la résolution déclarée et sincère, je n'en doute pas, de donner satisfaction universelle à vos sujets. Vous les vîtes flattés de cette nouveauté d'un jeune prince, dont la haute contenance promettait encore plus que sa parole, et vous les trouvâtes loyaux envers vous par passion comme par principe. Ce n'était pas une froide profession de fidélité au premier magistrat, mais un attachement partial et animé envers un prince favori et natif de leur pays. Ils ne voulurent pas d'abord examiner votre conduite pour se déterminer ensuite par l'expérience; ils crurent généreusement aux bienfaits futurs de votre règne, et vous payèrent d'avance le plus cher tribut de leurs affections. Sire, telles étaient jadis les dispositions d'un peuple qui entoure maintenant votre trône de plaintes et de reproches. Faites-vous justice à vous-même. Bannissez de votre esprit ces indignes opinions, que des personnes intéressées se sont efforcées de vous inculquer. N'en croyez pas ceux qui vous disent que les Anglais sont naturellement légers et inconstants, et qu'ils se plaignent sans cause. Retirez également votre confiance de tous les partis : des ministres, de vos favoris, et de vos proches, et qu'il y ait au moins un moment dans votre vie où vous ayez consulté votre intelligence.

Quand vous affectâtes de renoncer au nom d'Anglais, croyez-moi, sire, on vous avait entraîné à faire un compliment déplacé à une partie de vos sujets aux dépens de l'autre. Lorsque les Écossais ne sont pas en rébellion, ils ont sans doute des titres à votre protection, et je ne condamne pas cette politique qui consistait à encourager au début leurs affections pour la maison de Hanovre. Je suis prêt à tout espérer de leur zèle nouveau-né, et de leur attachement futur

à votre personne. Mais, jusqu'ici, ils n'ont point de droit à votre faveur. Les honorer d'une prédilection et d'une confiance marquée, à l'exclusion de vos sujets anglais, qui placèrent votre famille sur le trône et l'y ont soutenue en dépit des trahisons et des rébellions de toute espèce, c'est une méprise trop grossière, même pour la générosité confiante de votre jeunesse. On voit dans cette erreur une violation ouverte des règles les plus évidentes de la politique et de la prudence humaine. Nous la rapportons cependant à un préjugé né de votre éducation, et nous sommes prêts à lui pardonner en faveur de votre inexpérience.

C'est à la même influence qu'il faut attribuer votre empressement à entrer, non-seulement dans les vues étroites et les intérêts de personnes privées, mais même dans la malignité de leurs passions. A votre avénement au trône, tout le système de gouvernement fut altéré, non par sagesse ou délibération, mais parce qu'il avait été adopté par votre prédécesseur. De petits motifs personnels de brouillerie et de ressentiment suffirent pour écarter les plus habiles serviteurs de la couronne; mais ce n'est pas dans ce royaume, sire, que de pareils hommes sont flétris par la disgrâce. Ils furent destitués, mais non déshonorés.

Sans entrer dans la discussion minutieuse des mérites de la paix, on peut remarquer, dans la précipitation imprudente avec laquelle elle fut conclue, les plus puissantes preuves de cet esprit de concession avec lequel une certaine portion de vos sujets se sont toujours montrés prêts à traiter avec les ennemis naturels de cette nation. Pour votre part, il vous suffit que tout fût honorable et sincère; et si l'Angleterre fut vendue à la France, il n'y a pas le moindre doute que votre majesté fut également trahie. Les conditions de la paix furent une cause de chagrin et de surprise pour vos

sujets, mais non la cause immédiate de leur mécontentement actuel.

Jusqu'ici, sire, vous avez sacrifié aux préjugés et aux passions des autres : avec quelle fermeté peut-on espérer que vous entendrez parler des vôtres ?

Un homme peu avantageusement connu dans le monde dirige une attaque ouverte contre votre favori, sans rien considérer, si ce n'est le moyen d'exposer sa personne et ses principes à la détestation, et le caractère national de ses compatriotes au mépris et à la risée. Les habitants de ce royaume, sire, se distinguent autant par leur caractère particulier, que par les faveurs dont les comble votre majesté. Comme un autre peuple d'élus, ils ont été conduits dans une terre d'abondance, où ils sont assez bien distingués et divisés du reste des hommes. Il y a à peine une période dans la vie, où la conduite la plus irrégulière ne puisse se racheter. Les méprises d'un sexe trouvent un refuge dans le patriotisme; les écarts de l'autre dans la dévotion. Wilkes apporta dans la politique les sentiments libéraux qui avaient dirigé sa conduite privée; et, comme il y a peu d'excès où un gentilhomme anglais ne puisse s'abandonner sans crainte, il crut que la même latitude lui était permise dans le choix de ses principes politiques, et dans l'esprit de leur défense : je ne veux que constater et non défendre sa conduite. Dans l'ardeur de son zèle, il laissa échapper quelques insinuations déplacées. Il dit plus qu'un homme modéré ne peut justifier; mais pas assez pour lui mériter l'honneur du ressentiment personnel de votre majesté. Les rayons de l'indignation royale, rassemblés sur sa tête, ne servirent qu'à l'embraser et non à le consumer. Animé, d'un côté, par la faveur du peuple, et de l'autre, exaspéré par la persécution, ses vues et ses sentiments changèrent avec sa situation. A peine sérieux d'abord,

il est maintenant enthousiaste. Les corps les plus froids s'échauffent par l'opposition ; les plus durs étincellent par le frottement. Il y a un saint zèle qui se méprend en politique comme en religion. En persuadant les autres, on se convainc soi-même. Les passions s'engagent et créent une affection maternelle dans l'esprit, qui force d'aimer la cause pour laquelle on souffre. Est-ce là une lutte digne d'un prince? Ne voyez-vous pas combien la bassesse de la cause donne un air de ridicule aux difficultés sérieuses, dans lesquelles vous êtes tombé? La destruction d'un seul homme est, depuis plusieurs années, l'unique objet de votre gouvernement; et, s'il y a quelque chose de plus déshonorant encore, toute l'influence du pouvoir exécutif et tous les artifices ministériels ont été employés en vain dans cette affaire. Il y a plus, c'est que vous ne réussirez jamais, à moins qu'il n'ait l'imprudence de forfaire à la protection des lois auxquelles vous devez votre couronne, ou à moins que vos ministres ne vous persuadent d'en faire une question de force unique, et de faire jouer toute l'énergie du gouvernement en opposition au peuple. Les leçons qu'il a reçues de l'expérience le mettront probablement en garde contre cet excès de folie; et, dans les vertus de votre majesté, nous trouvons une assurance infaillible contre le dessein ou même l'idée de toute violence illégale.....

D'après les usages auxquels une partie de l'armée a trop fréquemment été employée, on a quelque raison de croire qu'il n'y a point de service auquel elle se refuse. Ici, encore, perce votre aveuglement dans tout son jour. Vous augurez du sentiment de l'armée d'après le sentiment de vos gardes, à peu près comme vous jugez du sentiment du peuple d'après les représentations du ministère. Sire, vos autres régiments ne prendront pas exemple sur vos gardes, soit comme soldats, soit comme sujets. Ils ressentent, comme ils le doi-

vent, la faveur partiale et peu judicieuse avec laquelle vos gardes sont traités, tandis que vos vaillantes troupes, qui s'exposent aux hasards et accomplissent le service le plus difficile, périssent dans les garnisons au-dehors ou végètent dans les quartiers à l'intérieur. Si elles n'avaient pas le sentiment de la grandeur de leur devoir envers leur patrie, leur ressentiment opèrerait comme leur patriotisme, et elles laisseraient votre cause à défendre à ceux que vous comblez d'honneurs et de récompenses. Les bandes prétoriennes, énervées et débauchées comme elles l'étaient, avaient encore assez de force pour imposer à la populace romaine; mais quand les légions éloignées prenaient l'alarme, elles marchaient à Rome et donnaient l'empire.

De qnelque côté que vous tourniez les yeux, vous ne voyez que perplexité et détresse. Vous pouvez vous déterminer à soutenir le ministère qui a réduit vos affaires à ce déplorable état; vous pouvez chercher un abri sous l'égide d'un nouveau parlement, et défier votre peuple; mais croyez-moi, sire, cette résolution serait aussi imprudente qu'odieuse. Si elle n'ébranlait pas immédiatement votre trône, elle vous priverait à jamais de la paix de l'esprit.

Vous n'avez qu'à changer de conduite, et tout devient facile et honorable. La nation anglaise déclare qu'elle est grossièrement injuriée par ses représentants, et elle supplie votre majesté d'interposer son autorité, et de lui aider à rappeler une confiance dont on a scandaleusement abusé. N'écoutez pas ceux qui vous disent que le pouvoir de la chambre des communes n'est pas originel, mais qu'il lui a été délégué pour le bien-être du peuple. Une question s'élève entre les constituants et les représentants : par quelle autorité sera-t-elle décidée? Votre majesté interviendra-t-elle dans une affaire où elle n'a proprement aucun intérêt immédiat?

Ce serait une démarche également odieuse et superflue. Appellera-t-on les lords pour déterminer les droits et les priviléges des communes? Ils ne le sauraient faire sans porter la plus grave atteinte à la constitution. Soumettrez-vous enfin cette qnestion à la magistrature? Les juges ont souvent répété à vos ancêtres que la loi du parlement est au-dessus d'eux. Quel parti reste-t-il donc à prendre, sinon de laisser au peuple arranger ses différends? Lui seul a souffert; et puisqu'il n'y a point de pouvoir supérieur à qui il doive s'en rapporter, c'est à lui seul à se faire justice.

Je ne vous fatiguerai pas par une longue discussion sur un sujet déjà tant discuté, et sur lequel il est impossible de jeter un nouveau jour. Il y a cependant deux points de vue sous lesquels il importe à votre majesté de considérer les derniers procédés de la chambre des communes. En privant un sujet de son droit de naissance, elle a attribué à son vote une autorité égale à un acte de toute la législation; et, quoique peut-être par un autre motif, elle a strictement suivi l'exemple du long parlement, qui déclara d'abord l'officier royal inutile, et bientôt après, avec aussi peu dc cérémonie, abolit la chambre des lords. Le même prétendu pouvoir qui prive un sujet anglais de son droit de naissance, peut priver un roi d'Angleterre de sa couronne sous un autre point de vue: la résolution de la chambre des communes, apparemment peu dangereuse pour votre majesté, est un peu plus alarmante pour votre peuple. Non contente de dépouiller un particulier de son droit, elle a arbitrairement transféré ce droit à un autre. Elle a annulé son élection comme illégale, sans oser censurer ceux qui, connaissant l'incapacité de Wilkes, non-seulement par la déclaration de la chambre, mais par le mandat qui leur fut adressé, n'ont pas craint de le renvoyer comme dûment élu. Elle a méconnu la majorité des votes, le seul critérium

par lequel nos lois jugent du sentiment du peuple; elle a transféré le droit d'élection du collectif au corps représentatif; et, par ces actes pris séparément ou ensemble, elle a essentiellement altéré la constitution originale de la chambre des communes. Versée comme elle l'est sans doute dans l'histoire anglaise, votre majesté voit combien il y va de son intérêt et de son devoir d'empêcher qu'un des trois états n'empiète sur le terrain des deux autres ou n'assume l'autorité des trois. Quand la chambre des communes aura enfreint la grande règle constitutionnelle, qui doit diriger tous ses procédés, qui répondra de sa modération future? Ou quelle assurance vous donnera-t-elle qu'elle se soumettra à un supérieur, après avoir foulé aux pieds ses égaux? Votre majesté pourrait apprendre trop tard combien l'esclave et le tyran se touchent de près.

Quelques membres de votre conseil, plus francs que les autres, admettent la corruption actuelle de la chambre des communes, mais s'opposent à sa dissolution sous prétexte que la chambre qui la remplacerait ne vaudrait pas mieux. Je ne saurais me persuader que la nation ait si peu profité par l'expérience. Mais quand cela serait, vous pourriez toujours satisfaire nos désirs et apaiser les clameurs présentes contre votre gouvernement, sans faire une injure matérielle à la cause favorite de la corruption.

Vous avez encore un rôle honorable à remplir. Vous pouvez encore recouvrer l'affection de vos sujets. Mais avant de gagner leurs cœurs, il vous faut remporter une noble victoire sur le vôtre. Etouffez ces petits ressentiments personnels qui ont trop long-temps dirigé votre conduite publique. Remettez à cet homme le reste de son châtiment, et si le ressentiment prévaut encore, faites à son égard ce que vous auriez dû faire depuis long-temps, un acte, non de miséricorde,

mais de mépris. Il retombera bientôt dans sa situation naturelle, il rentrera bientôt dans l'oubli et la nullité. Le zéphyr de la paix l'aurait laissé dans l'obscurité : la tempête seule l'a fait sortir de sa sphère.

Sans consulter votre ministre, appelez tout votre conseil. Faites voir au public que vous êtes déterminé à agir par vous-même, montrez-vous à votre peuple. Ecartez le pitoyable cérémonial dont s'entourent les princes, et parlez à vos sujets avec l'esprit d'un homme et dans le langage d'un sage. Dites-leur que vous avez été fatalement trompé. L'aveu de vos fautes ne sera pas une tache, mais un honneur pour votre intelligence. Dites-leur que vous êtes déterminé à faire cesser toutes les causes de plainte contre votre gouvernement ; que vous ne donnerez désormais votre confiance à aucun homme qui ne possède pas la confiance du peuple, et laissez-les prouver par leur conduite, à l'élection future, si c'est le vœu général de la nation que ses droits soient arbitrairement envahis par la chambre des communes, et que la constitution soit violée.

Sire, ce langage et ces sentiments pourront vous paraître offensants, d'autant plus que vous n'y êtes pas fait. Accoutumé au langage des courtisans, vous mesurez leur attachement sur la véhémence de leurs expressions, et quand ils ne vous louent qu'indirectement, vous admirez leur sincérité. Mais ce n'est pas ici le moment de carresser votre fortune. On vous trompe, sire, quand on vous dit que vous avez une foule d'amis dont les affections sont fondées sur un principe d'attachement personnel. Le premier fondement de l'amitié n'est pas le pouvoir de conférer des bienfaits, mais l'égalité avec laquelle on les reçoit et on peut les rendre. La fortune qui vous fit roi, vous défendit d'avoir des amis. C'est une loi de la nature qu'on ne saurait violer avec im-

punité. Un prince abusé, qui cherche l'amitié, trouvera un favori, et dans ce favori la ruine de ses affaires.

Le peuple anglais est attaché loyalement à la maison de Hanovre, non par la vaine préférence d'une famille sur une autre, mais par la conviction que l'établissement de cette famille était nécessaire au maintien de ses libertés civiles et religieuses. Sire, c'est là un principe de fidélité également solide et rationnel, digne de l'adoption des Anglais et digne de l'encouragement de votre majesté. Les distinctions nominales ne sauraient tromper long-temps. Le nom des Stuarts n'est que méprisable en lui-même; mais, armés de la souveraine autorité, leurs principes étaient formidables. Le prince qui imite leur conduite doit trouver des leçons dans leur exemple, et quand il se flatte d'avoir des titres à la couronne anglaise, il doit se souvenir que, l'ayant acquise par une révolution, il peut la perdre tous les jours par une autre.

Ce que nous avons cité suffit pour donner une idée de la manière dont Junius instruisait George III et ses ministres. Car, il faut le répéter encore une fois, il fit trembler la royauté même et ses ministres, au nom des droits constitutionnels du peuple et des intérêts de la nation : jamais pamphlets n'avaient exercé une pareille influence sur l'esprit public. On a dit qu'une partie de la célébrité de ces lettres étaient due à l'espèce de mystère qui couvre le nom de leur auteur : cela peut être, mais la beauté de la composition, la finesse des remarques, la satire spirituelle et le goût exquis de Junius lui assureront long-temps une place parmi les premiers prosateurs de la langue anglaise.

III.

SIR PHILIPPE FRANCIS, SUPPOSÉ LE VÉRITABLE JUNIUS.

C'est sans doute ici le lieu de parler de sir Philippe Francis, qu'on commence à regarder comme le véritable Junius. Le jugement suivant est extrait du volume de lord Brougham sur les grands hommes d'État du règne de George III.

« Sir Philippe Francis était un esprit plein de feu, plein de vivacité, qui excellait à traiter les sujets bornés, mais qui manquait absolument de délicatesse et qui n'était pas né pour saisir de grandes vues, non plus que pour la réflexion sobre. Il était capable d'une grande application et infatigable dans le travail pour atteindre à un but dans un temps limité ; mais son naturel impatient ne le rendait pas propre à l'investigation longue et pénible. Son éducation avait été soignée et conduite par son père, le traducteur de Démosthènes et d'Horace, deux ouvrages d'un mérite fort inégal pour le style, mais qui prouvent qu'il était également versé avec les autres grecs et latins. Il acquit ainsi une grande connaissance des classiques anciens, mais il étudia encore bien davantage les meilleurs ouvrages de sa langue. Il forma son goût sur les modèles de tous les temps, et il était pur jusqu'à la sévérité. Son style était admirable pour la clarté et tous ses termes respiraient le pur génie de la langue anglaise. Il n'affectait pas les figures, mais il ne rejetait pas les ornements qui se trouvaient sur son passage. Il était un peu sentencieux et saccadé dans sa manière. Il ne s'épanchait pas avec beaucoup d'impétuosité, mais il ne manquait pas de force et d'effet. Ses pages respirent peut-être plus l'antithèse et l'apparence du travail que le bon goût ne

le demanderait, mais il est toujours si lumineux que jamais le moindre nuage ne pèse sur sa pensée. Dans les écrits comme dans la conversation, sir Philippe Francis ne pouvait souffrir ces phrases et ces locutions précieuses que l'ignorance et le pédantisme introduisent perpétuellement dans la langue, au détriment de l'ancien dialecte saxon. Ce sont les écrivains de la presse périodique et des journaux qui se rendent le plus coupables de cette faute. Epris de leurs élucubrations mal digérées et de leur style de marquetterie, ils se permettent sans cesse d'employer des termes nouveaux, ou de vieux termes dans un sens inconnu jusqu'à eux. Cette licence causait des paroxysmes de fièvre à sir Francis et le faisait souvent s'écrier qu'il avait peur de survivre à sa langue maternelle et au bon vieux sens. Au lieu des termes *oui* et *non*, jadis en honneur et si dignes de l'être, il déplorait de n'entendre plus que ces mots d'une toise qui ont usurpé leur place : *inquestionnellement, décidément, indéniablement, en aucune façon, etc.*

» Sir Philippe Francis ne prit pas souvent part aux débats du parlement. Le peu de discours qu'il prononça se bornèrent aux grandes questions relatives à l'Inde, et ils se distinguent par la même pureté de style et le même ton épigrammatique que ses autres écrits. Ce fut surtont dans l'intérêt qu'il prit aux manifestes de parti et autres publications des whigs, qu'il devint un membre considérable de leur corps. Dans le conseil, excepté pour la hardiesse et la sévérité des remontrances, il y avait peu d'avantages à trouver dans un homme qui était l'esclave de l'antipathie personnelle et des préjugés, le jouet du caprice, et incapable d'un jugement calme et délibéré. Au reste, il voyait clairement, sentait vivement et était incapable de vues basses : il détestait la politique astucieuse et timide. L'opposition d'alors n'était pas tant à l'abri de ce

reproche, qu'elle ne pût profiter des réprimandes sévères qu'il était toujours prêt à lui adresser.

» Reste à mentionner la croyance qui commence à prévaloir que sir Philippe Francis gît à l'ombre du célèbre Junius, qui faisait jadis trembler les rois et leurs ministres. On a remarqué que tous ceux qui sont maltraités dans les lettres de Junius étaient les ennemis personnels de sir Philippe Francis. D'un autre côté, quand Philippe Francis faisait une absence, les lettres de Junius cessaient de paraître, et quand il partit finalement pour l'Inde, Junius cessa finalement d'écrire. »

CHAPITRE VIII.

CHARLES-JAMES FOX.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE FOX.

Hazlitt a porté le jugement suivant sur les qualités qui distinguent cet orateur.

« Fox surpassa tous ses contemporains par l'étendue de ses connaissances et la clarté de ses vues. Une mesure n'était pas plus tôt proposée qu'il en calculait la portée et lés conséquences, et prédisait la manière dont elle affecterait les différentes classes de la société. Il était profondément versé dans les divers intérêts du pays, dans les différentes branches de l'économie politique; et il connaissait à fond les ressources et les maximes des gouvernements étrangers. Il avait à sa disposition tous les faits nécessaires pour juger avec justesse et pour se déterminer avec promptitude. Il avait enrichi son esprit de connaissances générales, mais il avait surtout éclairé son intelligence au flambeau de l'histoire. Il était familier avec les meilleurs auteurs anciens et modernes, et avec les opinions de tous ceux qui ont écrit sur la politique. Il avait étudié les causes de l'élévation et de la chute des empires, les passions générales des hommes et le caractère particulier de chaque peuple; mais, par-dessus tout, les lois et la constitution de son pays. La nature l'avait doué de facultés robustes et puissantes, et il les perfectionna par l'art. Il

était impossible de savoir plus et de savoir mieux. Il avait tellement l'habitude de suivre la marche de la pensée, qu'il se faisait un jeu des discussions les plus difficiles. Ses idées se présentaient en foule, et, loin qu'elles lui fissent défaut, il était obligé de les réprimer, de peur que leur débordement ne confondît plutôt qu'il n'éclairât l'intelligence de ses auditeurs.

« Si l'on ajoute à cela l'ardeur et la pétulance de son âme, son empressement à défendre la vérité, et son impatience contre tout ce qui sentait l'imposture, on pourra se faire une idée des qualités de son éloquence. Sa pensée était brûlante, passionnée, rapide, et se précipitait avec trop d'abondance et d'impétuosité pour s'écouler facilement par l'étroite issue de la parole. Il lui était impossible de s'exprimer aussi vite qu'il concevait : il aurait voulu, s'il eût été possible, ouvrir son sein embrasé et déverser à flots les trésors de son intelligence. C'est pour cela qu'il s'exprimait si souvent par gestes convulsifs, et par exclamations involontaires. Tout au-dehors annonçait son agitation intérieure : sa langue se troublait, la voix lui manquait, et sa face se couvrait d'une sueur abondante. Il se perdait dans la grandeur de son sujet ; il succombait sous le poids des émotions. Quiconque les a entendus, lui et son grave rival, doit s'être dit : Voilà un homme et voici un automate. Si Fox avait eu besoin de grâce, il en aurait eu ; mais elle n'entrait pas dans le caractère de son esprit, et n'eût pas cadré avec son éloquence. Pitt voulut tempérer l'austérité de son argument par une manière moelleuse, et il s'efforça de commander l'attention de la chambre par la pompe des termes. Lord Chatham s'efforça aussi de dominer sur les autres, plutôt que de les convaincre, et voilà pourquoi il adopta un ton si haut et si superbe. C'était devant lui qu'on s'inclinait, et non devant la vérité; mais il

n'aurait jamais songé à prendre cet ascendant sur l'esprit de ses collègues, si la noblesse de son extérieur et l'élévation de son génie ne s'y étaient admirablement prêtées. Fox eût été ridicule s'il eût affecté la manière insinuante de l'un, ou la dignité imposante de l'autre, puisque cela n'aurait tendu qu'à détruire l'effet de ses harangues. Tout son art consistait dans la vérité et la solidité de ses vues. Il lui convenait donc de fixer l'attention sur son sujet plutôt que sur lui-même. La seule chose dont l'assemblée devait être convaincue, c'était de sa sincérité; et rien ne pouvait mieux conduire à ce but que sa passion, l'abandon à ses impressions, et le parfait oubli de lui-même. Dès que, par l'apprêt des paroles ou l'affectation du geste, on montre qu'on songe à soi ou qu'on s'efforce de plaire aux autres, on nuit à cette éloquence, qui doit son effet à la force de la vérité et à la confiance dans l'orateur. Ce fut en effet à la confiance qu'inspiraient l'ardeur et la simplicité de sa manière, que Fox dut en grande partie le triomphe de ses harangues. D'autres pouvaient posséder les mêmes lumières et la même connaissance exacte de la situation ou des intérêts du pays; mais ils n'avaient pas le zèle et le patriotisme de Fox; ils n'avaient pas la conscience des intérêts en jeu, conscience qui éloigne tout soupçon et communique une vive chaleur à toutes les âmes. On peut convaincre par l'argument; mais l'intérêt qu'on prend aux affaires dont on s'occupe suffirait seul pour disposer les autres à se ranger à notre avis.

» Il y a deux choses que les harangues de Fox et de Chatham possèdent en commun : la véhémence du ton et ce bon sens qui est évident pour tout le monde. Cependant il y a encore une grande différence entre ces deux orateurs : Fox était guidé dans ses opinions par les faits; Chatham était plus influencé par les sentiments du peuple. Le premier s'efforçait

de découvrir quelles seraient les conséquences de telle ou telle mesure ; le second quelle opinion en aurait le peuple. Fox en appelait à la raison des hommes ; Chatham aux préjugés populaires. L'un combattit les empiétements de la puissance royale avec les armes de la raison ; l'autre en animant les passions du peuple contre ceux qui en voulaient à ses droits naturels. Leur véhémence et leur impétuosité naissaient aussi de sources différentes. Dans Chatham, le principe d'action c'était l'orgueil, la soif de la gloire et l'ambition de tout entraîner devant lui ; dans Fox, c'était le patriotisme, l'amour sincère de la vérité, et un zèle ardent pour tout ce qu'il croyait juste et avantageux aux hommes. En supposant que leur ambition fût égale, elle était encore bien différente : dans l'uu, c'était l'amour du pouvoir ; dans l'autre, c'était l'amour de la renommée. Ces deux principes sont très-opposés dans leur origine et dans leur tendance. L'un a sa source dans un esprit égoïste et impérieux ; l'autre dans une sensibilité généreuse, dans l'ambition de l'estime et des applaudissements. Le premier veut arriver à son but, à quelque prix que ce soit ; si le second ne règle pas ses actions sur les préceptes de la morale, il en approche de très-près ; car il les mesure sur l'approbation de sa patrie et le jugement de la postérité.

» L'amour de la renommée n'est pas incompatible avec le plus ferme attachement aux principes ; au contraire, quand l'amour du pouvoir est la passion dominante, l'amour de la renommée en exige le sacrifice. On ne veut pas dire que Fox n'avait pas l'amour du pouvoir, et Chatham l'amour de la renommée, mais qu'un principe dominait dans le premier, et l'autre dans le second. Ce serait me faire tort ou ne pas vouloir m'entendre que de supposer autre chose que le plus ou le moins, quand j'essaie de faire ressortir les qualités morales de ces deux grands hommes, en les opposant l'un à

l'autre. Mais il est à propos de décrire ces qualités pour rendre la distinction plus intelligible. Chatham ressentait une attaque faite à la cause de la liberté, dont il était le champion avoué, comme un affront fait à lui-même; Fox la ressentait comme une tache imprimée à l'honneur national, et une injure faite aux droits de ses concitoyens. Chatham se laissait guider par ses passions, et poursuivait ses projets, en dépit des conséquences qu'ils pouvaient entraîner; Fox ne paraissait sensible qu'au bien-être des hommes, et son zèle s'enflammait d'une ardeur généreuse dans la contemplation des mesures qu'il appuyait ou qu'il combattait. C'était l'union de ce zèle patriotique et des plus vastes lumières qu'homme d'État ait jamais possédées, qui donnait à l'éloquence de Fox une énergie incroyable et une chaleur irrésistible. Il ne s'appuyait que sur la force de la vérité et de la raison; le raffinement de la philosophie et la pompe de l'imagination étaient mis de côté, comme des ornements frivoles; le sort des nations et la liberté de millions d'individus étaient suspendus à sa parole, et le torrent d'éloquence mâle qui s'échappait de son sein était l'arme avec laquelle il défendait de si grandes causes.

» Il est difficile de tracer le caractère de Fox sans tomber dans la monotonie. La raison, c'est qu'il ne s'y trouve point de contrastes ou de frappantes irrégularités pour piquer l'attention. On pourrait résumer ce caractère en deux mots : force et simplicité. Dans ce qui va suivre, qu'on ne me soupçonne pas de vouloir déprécier les hautes facultés de son esprit : je tâcherai seulement d'en constater la nature et la tendance.

» Je regarde son esprit comme purement *historique*. En effet, sa sagesse était fondée sur l'expérience; et c'est parce qu'il savait tout ce qui s'était passé, qu'il fut si souvent con-

duit à prédire les événements tels qu'ils devaient arriver. Il aimait à se prendre aux faits; et toutes les fois qu'il les avait en main, il était sûr d'en tirer des conséquences presque infaillibles: mais il ne pouvait *théoriser* sans cela. Fox était ce qu'on pourrait appeler un logicien en matière de faits. Il était moins né pour former un système abstrait que pour exploiter des masses concrètes. C'était plutôt un grand homme d'État qu'un grand philosophe. Il savait résoudre toutes sortes de problèmes, d'après certaines données; mais il n'aurait pas découvert des théorèmes originaux. Fox était l'observateur attentif qui suit les mouvements d'une machine construite, et qui vous apprend à la conduire pendant qu'elle marche, mais qui comprend peu l'enchaînement de ses rouages, et qui ne saurait, une fois arrêtée, la remettre en mouvement que par les moyens les plus communs. Burke était à Fox ce que le géomètre est au machiniste. On a beaucoup parlé de l'esprit prophétique de Fox, et on a attribué la même prévision à Burke : mais il me semble que c'a été, sans trop de raison, dans l'un et l'autre cas. Fox péchait dans la partie scientifique; Burke dans la partie pratique. Fox avait trop peu d'imagination; Burke en avait trop, et méprisait trop le monde et sa manière de voir pour être un politique accompli : sa sagesse était plutôt celle du législateur que celle de l'homme d'État. Fox et Burke mesurèrent tous deux leurs forces sur ce qu'on peut appeler l'arc d'Ulysse pour les politiques : la révolution française; mais tous deux furent trompés dans leurs conjectures. Il est vrai que Fox prédit les succès des Français contre les étrangers; mais tous les partisans de la liberté les prévirent et les annoncèrent aussi. D'un autre côté, Burke paraît avoir prévu les désordres intérieurs qu'enfanta la révolution, ainsi que sa chûte prochaine; mais ses prédictions ne précédèrent guère la marche des événements. Au reste, ce fut un

profond commentateur de ce chapitre apocalyptique de l'histoire moderne; ce qn'ou ne saurait également dire de Fox. Soit qu'il ait été conduit ou non par les événements, il découvrit les principes qui les firent naître, et il les exposa d'une manière qui ne prêtait pas à la méprise. Je me représente Burke comme un génie surnaturel, placé sur les hauteurs qui dominent Paris, volcan où éclatait alors une effroyable éruption de principes funestes; je me le représente épiant les passions des hommes, à mesure qu'elles se développent dans de nouveaux accidents; analysant les principes qui surgissent du sein du chaos, et tirant les éléments d'un nouvel ordre de chose, du milieu des ruines de la société. Je me représente Fox, criant de toute sa force aux alliés : « Vous » n'avez que cinquante mille hommes et vos ennemis en ont » cent. Vos places fortes sont démantelécs. Cette position » n'est pas tenable. Vos armées furent battues l'an dernier, » et vos troupes sont démoralisées. » Voilà de la saine raison et des arguments solides; mais cela ne ressemble guère à la profondeur et à la spéculation philosophique. Les admirateurs de Fox ont eu tort de vouloir qu'il fut aussi grand philosophe que Bnrke, et c'est faire un mauvais compliment aux grands hommes que de les vouloir autres que ce qu'ils sont : cela prouve qu'on n'est pas content de ce qu'ils sont en effet. On a encore dit que Fox avait autant d'imagination que Burke. Ce qui est vrai, c'est que Burke était supérieur à Fox sous ce rapport.

» Dans la logique, Fox était inférieur à Pitt, comme dans tous les artifices de l'éloquence où celui-ci excellait autant qu'il péchait dans le pathétique. Quand on dit que Pitt surpassait Fox en logique, on veut dire qu'il le surpassait dans l'art d'exploiter savamment un sujet, dans le secret de le tenir toujours en perspective comme il le voulait, dans la faculté de

découvrir la moindre fraude ou la moindre déviation de la part des autres, et enfin dans le talent de ne jamais laisser la moindre partie de son terrain exposée à l'invasion de ses ennemis, sans l'avoir auparavant couverte de son syllogisme. Pitt entendait bien mieux la tactique du raisonnement, et il se servait bien plus habilement de son arme, mais malheureusement cette arme était une latte vermoulue, tandis que celle de Fox était un vrai damas.

» On a eu raison de dire qu'un honnête homme est le plus bel ouvrage de la Divinité. Il y a une pureté de cœur, une noblesse d'âme et une élévation de caractère qui sont au-dessus de tous les dons de l'esprit et de tout l'éclat du génie, et Fox ne possédait pas moins ces premières qualités que les secondes. D'un désintéressement héroïque et d'un dévouement à toute épreuve, il était supérieur à la jalousie, au soupçon et à la malveillance, aussi bien qu'à tout genre de duplicité, de bassesse et d'imposture. Il jugeait de tout selon la loyauté de son caractère, et il était aussi loin de prêter son appui à rien de déshonorant que de s'en laisser imposer par aucun déguisement. Il avait un amour inné pour la vérité, la justice et tout ce qui est généreux et libéral. Ni le commerce du monde ni les intrigues politiques n'altérèrent jamais la franchise de son naturel. Il y avait une candeur bien rare dans sa conduite envers les autres, et une générosité peut-être plus étonnante encore dans la manière dont il jugeait leurs motifs et leurs actions. Fox aimait sa patrie autant qu'homme d'État l'ait jamais aimée; mais cet amour légitime n'était point fondé sur une haine déplacée pour le reste du monde. On terminera en répétant ici ce que Burke disait de Fox, au temps où son témoignage ne pouvait être suspect. « A son intelligence colossale, il joignait la plus grande modération, il était du caractère le plus ouvert, le plus naïf et le plus obligeant; et

» telle était sa douceur, qu'il n'entrait pas la moindre goutte
» de fiel dans son âme.[1] »

« L'époque glorieuse de la carrière de Burke, dit lord Brougham, fut celle de la guerre d'Amérique, pendant laquelle il conduisit l'opposition à la chambre des communes, jusqu'au moment où il fut remplacé par un successeur fameux qu'il avait lui-même formé. Ce disciple, comme il était fier de l'appeler, fut Charles James Fox, un des plus grands hommes d'Etat, et, sinon le plus grand orateur, du moins le plus grand maître dans l'art de la discussion, que l'Angleterre ait jamais produit. Il n'avait pas les connaissances universelles de son maître, non plus que sa philosophie profonde et spéculative : au contraire, ses lumières se bornaient à ce qu'on apprend généralement dans le système d'éducation anglaise : il était très-familier avec les classiques, avait le goût pur qui en est la conséquence, et possédait une connaissance assez approfondie de l'histoire. Dans la suite, il accrut ces trésors intellectuels ; il continua de se livrer à la lecture des classiques; il apprit les langues de l'Europe, et fit de l'histoire de sa nation et de celle des autres nations modernes, une étude si fructueuse que jamais homme d'Etat ne connut peut-être mieux que lui les divers intérêts des peuples avec lesquels il avait des intérêts à ménager ou des rapports à entretenir. Mais ses vues ne s'étendaient pas au-delà de ces fondements solides de l'éloquence et de la politique; car il n'avait pas les moindres notions des sciences naturelles, de la métaphysique, ou même de l'économie politique ; et il traitait ces matières

[1] Les trois seuls grands hommes de son temps qu'on puisse lui comparer en fait de talents, Chatham, Burke et Pitt, n'étaient pas d'un caractère si modéré : pour la plus légère provocation ou la moindre différence d'opinion, ils faisaient tomber sur leurs ennemis un orage de sarcasmes et d'invectives, qui aurait été plus pardonnable du temps d'Eschine et de Démosthènes que du nôtre.

avec une indifférence, sinon avec un mépris que l'ignorance explique, mais qu'elle ne saurait justifier. Il entra de trop bonne heure dans la vie publique pour avoir eu le temps d'approfondir la science de l'homme d'Etat; il ressembla en cela à Pitt, son grand rival, et aux autres politiques aristocrates que Burke, lui-même, à l'abri de ce reproche, nous a décrits comme ayant été métamorphosés en législateurs dès le berceau. Un autre défaut de Fox, ce fut l'esprit de parti dont il s'imbut dès le commencement, et qui lui fit considérer les principes qu'il avait adoptés comme une règle inaltérable, et contempler toutes les vérités de la politique à travers ce prisme trompeur.

» Mais si ce furent-là les défauts de son éducation, il faut avouer que ses puissantes facultés naturelles les surmontèrent souvent et les rejetèrent presque toujours dans l'ombre Il avait une promptitude d'esprit extraordinaire, qui lui faisait pénétrer en un clin-d'œil ce qui coûtait aux autres un long travail de réflexion, et qui lui rendait toutes les études si faciles, que cela l'indisposa peut-être contre celles que sa pénétration ne pouvait maîtriser d'abord. Son coup-d'œil était aussi sûr que prompt; et quand les passions, l'esprit de parti et une fougue de tempérament à laquelle il s'abandonnait parfois, laissaient ses facultés libres, personne ne possédait un jugement plus sain et auquel on pût plus sûrement se confier. Ses émotions étaient brûlantes et pleines d'humanité; son tempérament doux, quoique véhement; et son naturel franc et sincère était guidé par les impulsions d'une âme grande et magnanime. Ces qualités morales, si fort au-dessus des dons de l'esprit, eurent leur influence accoutumée sur les actions de sa vie, et leur donnèrent un caractère de remarquable élévation.

» La grandeur de l'intelligence de Fox, et la trempe ro-

buste de ses facultés, qui influèrent naturellement sur son éloquence, le portèrent à affecter l'argument et à se prendre de pied ferme à chaque sujet qu'il traitait; car il méprisait tout vol d'imagination et évitait toute amplification oratoire avec le plus grand soin. Cette tournure d'esprit lui fit encore négliger l'ornement et souvent même la diction soutenue. Il n'y eut jamais de plus grande erreur que de concevoir une ressemblance parfaite entre l'éloquence de Fox et celle de Démosthènes, quoiqu'un aussi bon juge que sir J. Mackintosh soit tombé dans cette erreur. Que Fox ressemblât à l'orateur grec dans le rejet de tout ornement puérile et de toute déclamation pour l'amour de la déclamation, c'est ce qui est évident : mais cela est également vrai de plusieurs autres grands orateurs, aussi bien que de ces deux-là. Cette ressemblance est trop vague et trop éloignée pour justifier une telle proposition. Que son éloquence fut mâle, ardente, véhémente, qu'elle entraînât l'auditoire sans lui donner le temps de délibérer ou de réfléchir, ce sont-là autant de points par lesquels elle ressemble incontestablement à l'éloquence de Démosthènes : mais les différences sont aussi nombreuses que les ressemblances, et elles nous frappent au premier aspect. L'orateur anglais est plein de répétitions, et revient sans cesse à la charge, jusqu'à ce que l'impression soit complète; l'orateur grec ne revient jamais sur le terrain qu'il a déblayé en passant, comme par l'action de la foudre ou d'un incendie. L'un s'appesantissait long-temps sur les mêmes objets; l'autre exprimait toute sa pensée souvent par un seul mot, mais toujours de la façon la plus énergique. Le premier était parfois digressif, narratif, abondant dans ses preuves; le second ne se détournait jamais de son but pour cueillir des fleurs ou pour tout autre dessein, et balayait comme un tourbillon tout ce qui s'opposait à son passage. Le contraste n'est

pas moins frappant dans la diction que dans la pensée. Il est étrange qu'on ait songé à comparer Fox à l'orateur dont Quintilien dit si bien, en le comparant à Cicéron : « *In illo plus curæ; in hoc plus naturæ.* » L'orateur grec fut, de tous les orateurs, celui qui soignait le plus ses périodes, et il montrait autant de sollicitude dans l'arrangement que dans le choix de ses termes. Ses harangues aussi sont autant de chefs-d'œuvre de composition la plus achevée et d'un art si consommé qu'il disparaît souvent entièrement. L'orateur anglais, au contraire, était très-négligé dans sa composition. Ses plus brillants passages sont le fruit de l'inspiration du moment. Il parlait souvent durant plusieurs heures, et prononçait des harangues entières, sans être correct et facile pendant cinq minutes de suite; et, à l'exception de quelques remarques profondes ou de quelques belles maximes de politique, il était rare qu'il dédommageât l'assemblée par un seul morceau frappant. Jamais il n'eut de fluidité dans la parole, excepté dans les moments d'inspiration; et peut-être méprisait-il cette qualité comme en en faisant négliger de plus essentielles. Cependant une langue diserte et la facilité d'exprimer ses pensées en termes clairs et corrects sont aussi essentielles à l'orateur que le dessin au peintre.

» Fox fut loin d'exceller dans l'art d'écrire. C'est ce que prouvent ses harangues, et peut-être encore plus ses autres productions; car la passion qui le rendait si souvent éloquent dans les débats avait peu ou n'avait point d'effet dans le calme de l'étude. Au nombre de ses plus mauvais discours, il faut compter son éloge du duc de Bedfort; on sait pourtant que c'est presque le seul qu'il ait jamais préparé avec soin et qu'il ait corrigé pour la presse. Son histoire ou son fragment d'histoire du règne de Jacques II, comme nous le verrons ailleurs, décèle le défaut de souplesse dans la composition. Le style en

est pur et correct, mais froid et sans vie; et il est même un peu saccadé et décousu, tant il coule peu naturellement de source! Cependant, quand il écrivait des lettres familières, personne ne s'exprimait avec plus de bonheur ou de facilité; et dans la conversation, il excellait à passer du grave au doux et du doux au sévère. Un juge admirable, mais qui affectait lui-même de raisonner d'après des principes généraux, a remarqué que Fox avait la passion d'argumenter sur les moindres sujets. La raison en est simple. Il lui fallait des arguments; et, comme ses études s'étaient bornées aux études classiques et historiques, quand on mettait sur le tapis des sujets d'une nature qui lui était peu familière, il en saisissait le côté le plus ordinaire et en faisait un sujet de discussion. Il faut joindre à cela son naturel franc et rieur, qui tenait de la simplicité d'un enfant, dit Gibbon, et qui le rendait facile à amuser.

» A ces remarques, il faut ajouter que l'éloquence de Fox était d'un genre qu'on ne saurait comprendre sans l'avoir entendu. Quand il avait pénétré dans son sujet, quand il s'était embrasé dans sa marche, il se répandait en périodes de feu qui frappaient comme la foudre, et suspendaient les facultés du jugement tout le temps que durait l'explosion. On ne saurait douter que Fox ne surpassât autant Démosthènes en puissance et en force de dialectique, que Démosthènes l'aurait surpassé, sous ce rapport, s'il avait vécu de son temps. Car une autre erreur de ceux qui ont comparé ces deux orateurs, c'est de s'imaginer que les oraisons de l'orateur grec sont un enchaînement de raisonnements, comme les arguments de sir William Grant ou comme les démonstrations d'Euclide. Démosthènes poursuit toujours son sujet sans le perdre de vue; il est rempli d'allusions frappantes; il expose de la manière la plus saillante les inconséquences de son adversaire; il respire l'in-

vective la plus amère, il ne laisse jamais de relâche à ses auditeurs, en s'adressant tantôt à leurs passions et tantôt à leur intelligence, et il va toujours à son but par la voie la plus courte et la plus sûre : toutefois il ne faut pas croire que ses harangues s'adressent au jugement calme et froid comme des tissus de raisonnements suivis. Mais il fallait voir Fox exposer la politique absurde de ses ennemis, mettre en évidence les contradictions de leurs arguments, montrer leurs tergiversations ou leur hypocrisie, et faire tomber l'orage impitoyable de l'invective sur la bassesse, la cruauté et l'oppression, sans cesser de former une chaîne de raisonnements compacte et robuste. Il n'y avait point d'armes que ce grand orateur maniât avec autant de bonheur que la raillerie, ou le talent de tourner ses ennemis en ridicule. On a dit que c'était le plus souple orateur de son temps, et c'était le temps de Shéridan et de Windham. C'était là l'opinion de Pitt et c'était aussi celle de Canning.

» Dans les débats du parlement, Fox découvrait comme par intuition la faiblesse d'un adversaire, et l'avantage qu'on en pouvait tirer, faculté qui est dans la guerre de la parole ce que le coup-d'œil d'un général expérimenté est sur le champ de bataille. C'est dans la réplique qu'il excellait surtout ; ses harangues d'ouverture furent presque toutes sans succès, excepté celle sur la question catholique, en 1805; mais il avait profondément médité son sujet, après l'avoir vu proposer à la chambre des lords, dans la harangue de lord Grenville, qui passe pour l'avoir animé d'un certain esprit d'émulation : c'était une noble composition aussi, fondée sur des principes solides, remplie des maximes d'une politique généreuse, abondante en sublimes appels à la justice, et touchante jusqu'aux larmes dans l'endroit où l'orateur décrit les impressions d'un soldat catholique, en revoyant le champ de bataille

où il avait partagé les dangers d'une journée sanglante, etc. Les grandes harangues de Fox furent celles qu'il prononça sur l'armement russe, en 1791; sur la réforme parlementaire, en 1797, et sur le renouvellement de la guerre avec la France, en 1803. Il préférait cette dernière à toutes les autres, et pourtant elle eut le désavantage de venir après la plus belle oraison que Pitt ait jamais fait entendre, à part son discours sur la Traite des Nègres. Mais il y a des passages dans les premiers discours de Fox, surtout sa déclamation contre lord Auckland, dans la harangue sur l'armement russe, et l'énumération rapide et éloquente des fautes et des malversations du gouvernement, dans la harangue sur la réforme, qu'il ne serait pas facile d'égaler. Sans l'infériorité du sujet, le discours sur le scrutin de Westminster, en 1784, pourrait peut-être se placer à la tête de tous. La forte position qu'il avait prise contre son adversaire, l'intérêt palpitant de la question pour l'orateur, et la connaissance parfaite que l'auditoire avait de tous les détails, sont des circonstances qui lui permettaient de se borner à toucher en passant les sujets sans s'y appesantir, et qui contribuèrent à rendre cette grande oraison aussi animée et aussi énergique d'un bout à l'autre, qu'elle est heureuse dans le choix des questions et la manière dont elles sont examinées. Un heureux cri *à l'ordre!* qu'il suscita dès l'exorde, en affirmant que, loin d'attendre de l'indulgence, il n'espérait à peine une froide justice de la part de l'assemblée, lui donna occasion de s'étendre sur ce sujet, et d'insister avec une nouvelle force, jusqu'au moment où les coups redoublés et les accents d'une déclamation improvisée subjuguèrent l'auditoire et entraînèrent toute interruption ultérieure. Plunkett passe pour avoir produit le même effet à la chambre des communes du parlement irlandais, à l'occasion de l'interruption d'un membre qui demandait qu'on transcrivît ses pa-

roles : « Arrêtez, s'écria l'orateur consommé, et vous aurez » autre ch se à transcrire ; » et alors suivit la description la plus véhémente et la plus indignée des torts que sa patrie avait soufferts et dont elle était encore à attendre justice.

» Fox péchait par plusieurs des qualités extérieures de l'orateur; sa personne était lourde et il n'avait aucune grâce dans l'action. Sa voix était sans portée et elle devenait grêle en passant au ton de la véhémence; mais il faut avouer que tout cela était absorbé dans le torrent qui se précipitait de sa bouche. Fox avait une belle prononciation de la langue anglaise, et il la parlait et l'écrivait de la manière la plus pure. Son goût correct lui fit rejeter tout ornement ambitieux, et le rendit très-sobre dans l'usage des figures en général. Dans sa diction, il évita toujours les termes étrangers, empruntés des langues anciennes ou modernes; et il affectait la pure langue saxonne, dont les ressources sont inconnues à tant de personnes qui la parlent ou qui l'écrivent. »

Selon Fox, les éléments qui constituent le grand homme sont l'énergie, la pénétration, la compréhension et l'harmonie. Personne ne posséda mieux que lui les deux premières qualités, sinon les deux dernières. Mais il faut se rappeler ce que disait un judicieux écrivain qui mit sa rhétorique en vers :

« L'éloquence est une maîtresse fière et dédaigneuse qui ne se donne jamais tout entière à un amant : heureux celui qui parvient à posséder ces grâces à un certain degré ! Lord Camden disait que le prix auquel Fox avait droit était l'immortalité et que la postérité lui en tiendrait compte. Jamais organisation humaine n'exerça sur les passions de la multitude une influence égale à la sienne. Il partagea l'empire avec César, et pendant un temps on douta si la multitude obéirait au sceptre de Georges III ou à la dialectique de Fox. Son langage était bien calculé pour faire une impression soudaine : il était simple,

substantiel, abondant et puissant au dernier degré. Fox et Pitt étaient des hommes d'affaires ; Burke seul était un orateur. Les deux premiers vivront dans l'histoire de leur patrie, le dernier dans les fastes de la littérature. Les applaudissements du sénat récompensèrent les deux premiers, l'admiration de la postérité attend le troisième.

» Avec toutes ses fautes et toutes ses erreurs, l'esprit de Fox était noble, généreux et supérieur à l'envie. Son éloge de Burke respire l'enthousiasme le plus exalté. Il déclara un jour que s'il mettait dans la balance les lumières qu'il avait acquises dans les livres ou dans l'étude du monde avec celles qu'il devait à la conversation de son noble ami, il ne saurait auxquelles donner la préférence. Il faut regretter que cette expression d'admiration n'ait pas appelé un pareil tribut de reconnaissance de la part de son illustre maître. La distinction entr'eux était la plus large qu'on puisse imaginer.

» Dans l'opinion du savant docteur Parr, le caractère oratoire de Fox se retrouve dans ce passage de Cicéron : *genus discendi subtile in probando, modicum delectando vehemens inflectendo, in quo uno vis omnis oratoris est.* « Dans les copies les plus imparfaites de ses discours, dit Ers- » kine, on découvrira les ossements d'un géant. Il négligeait » et méprisait les artifices de la rhétorique, les grâces de la » composition et l'harmonie du langage. Il avait coutume de » dire d'une harangue imprimée qui se lisait bien : « Eh bien ! » c'est un mauvais discours. » On peut dire de Fox ce que » le critique latin disait d'un de ses compatriotes : « *apparet* » *placuisse aliquid eo dicente quod legentes non invenimus.* »

« Il roulait comme une mer pendant des heures, dit Wilberforce, sans fatiguer ni lui ni son auditoire. Mais Fox, dont l'épanchement rauque et torrentueux parait modelé sur Dé-

mosthènes, aimait et admirait passionnément Cicéron. Ce fut au forum et non sur le *béma* qu'il alla chercher des leçons d'éloquence populaire. Voilà certes une curieuse anomalie, mais qui n'est pourtant pas sans exemple. Cowley méditait Spencer, et le génie sévère et majestueux de Milton se plaisait dans l'extravagante imagination d'Ovide. Plus un orateur médite son plan, dit Maury, plus il abrège sa composition. Les plus beaux mouvements de Fox étaient le résultat de l'impulsion du moment. Rien ne l'enflammait comme l'invective d'un adversaire. Il excellait dans la réplique, et après un débat de plusieurs heures il répondait à tous ses ennemis par ordre de discours et d'arguments. C'était un touchant spectacle que de voir surgir graduellement le flot d'indignation et d'éloquence jusqu'à ce que tout devînt écume et fracas. Ben Jouhson a dit d'un orateur de son temps qu'il ne disait jamais si bien que dans la provocation. Il aurait dit la même chose de Fox. Qui l'a vu n'oubliera jamais le triomphe de son regard et la fière véhémence de sa manière. C'était un éléphant qui écrasait ses ennemis dans l'ardeur du combat. Mais il était encore plus terrible dans la poursuite : c'était alors qu'il acquérait une nouvelle force, que les roues de son chariot prenaient feu dans la course, que l'épée enflammée de la guerre étincelait dans sa main, et qu'il immolait son ennemi de son regard ou de ses coups. »

Terminons cette appréciation de l'éloquence de Fox par une dernière citation :

« Il faudrait, dit un critique anglais, un fort long commentaire pour faire bien connaître Fox seulement comme orateur. Toujours modeste et toujours naturel, il portait dans les transactions publiques quelque chose de cet extérieur simple et négligé qui le distinguait dans la vie privée. Quand il débuta dans la carrière de l'éloquence politique, un observateur

superficiel l'eût pris pour un orateur maladroit; un juge consommé eût seul été frappé de la justesse de ses idées, aussi bien que de la simplicité transparente de ses mœurs. Mais il ne se fût pas plutôt accoutumé au fracas des débats du parlement qu'il devint tout-à-coup un autre homme. Il s'oublia et oublia tout ce qui était autour de lui pour ne plus s'occuper que de son sujet. Son génie s'échauffa et s'embrasa dans sa route, comme les roues d'un char qui vole. Il lançait la foudre et les éclairs tout autour de lui, comme le Jupiter d'Homère. Des torrents d'une éloquence impétueuse et irrésistible entraînaient l'assentiment et la conviction de quiconque prêtait l'oreille à ses discours. Il possédait, au-dessus de tous les modernes, cette union de la raison, de la simplicité, et de la véhémence, qui formèrent jadis le caractère du prince des orateurs; et il fut l'orateur le plus démosthènique qui ait jamais régné à la tribune, depuis les jours de Démosthènes. « Je l'ai connu, dit Burke, dans un pamphlet écrit après leur » malheureuse séparation, lorsqu'il n'avait que dix-neuf ans; » et depuis ce temps, il s'est élevé comme un édifice régulier, » quoique lentement, jusqu'au point où il est devenu l'ora- » teur parlementaire le plus accompli que le monde ait ja- » mais vu. »

» La dignité tranquille d'une âme qui ne s'enflamme que pour de grands objets, l'abseuce de tout esprit de chicane, le mépris de l'ostentation, l'horreur de l'intrigue, la candeur, la rectitude et la générosité incapable de manquer à la vertu, qui caractérisaient Fox, semblaient l'avoir rendu assez propre à représenter le caractère d'un vieux Breton; caractère que l'Angleterre est si fière d'opposer aux autres nations, et, qu'à bon droit, elle attache tant d'importance à vouloir à jamais conserver intact. La simplicité de son caractère inspirait la confiance; l'ardeur de son éloquence excitait l'enthousiasme;

et la beauté de ses mœurs se conciliait l'estime de tout le monde. « J'admirai dans Fox, dit Gibbon, après avoir décrit » une journée passée avec lui à Lausanne, le génie d'un » homme supérieur, allié à toute la douceur et à toute la sim- » plicité d'un enfant : jamais créature humaine ne fut plus » exempte de toute teinte de malignité, de vanité ou de » fausseté. »

» Les mesures politiques qu'il appuya ou qu'il combattit pourront diviser l'opinion de la postérité, comme elles divisent déjà l'opinion de la génération actuelle, mais il commandera indubitablement le respect unanime des âges futurs, par la pureté de ses sentiments politiques, par son zèle ardent pour les droits civils et religieux de tous les hommes ; par ses principes libéraux, à la fois favorables à un gouvernement paternel, à un exercice sans entraves des facultés humaines, et à la civilisation progressive de la société ; par son patriotique amour pour un pays dont on peut dire que le bien-être et la grandeur étaient en quelque sorte inséparables de sa gloire ; et par son respect profond pour cette constitution libre, qu'il passe universellement pour avoir mieux comprise qu'aucun homme de son siècle, dans le sens exactement légal aussi bien que dans le sens large et philosophique. »

II.

EXTRAITS DES DISCOURS DE FOX.

Nous avons rapporté les jugements des plus célèbres critiques anglais sur l'éloquence de Fox ; il nous reste à faire connaître cet orateur par des citations, afin que les lecteurs soient en état de l'apprécier par eux-mêmes. Le premier discours que nous reproduisons est celui qui fut prononcé en

1778, sur les affaires d'Amérique, après que la France eut reconnu l'indépendance des Etats-Unis et contracté une alliance avec cette république.

Discours sur les affaires d'Amérique.

« Messieurs, vous avez maintenant deux guerres sur les bras, et il faut renoncer à l'une d'elles, car vous ne sauriez suffire à toutes les deux. Jusqu'ici vous avez soutenu la guerre d'Amérique contre l'Amérique seule et sans assistance : malgré cela, vous avez été constamment obligés de redoubler d'activité et de raidir vos forces sans pouvoir déterminer le succès de la lutte : vous avez jusqu'ici fait jouer toutes vos batteries sans effet, et vous ne sauriez diviser des moyens déjà insuffisants dans leur objet. Je vous conseille de retirer vos troupes de l'Amérique; car vous ne sauriez songer à y soutenir une guerre défensive d'aucune espèce ; une guerre défensive serait la ruine de ce pays en tout temps et dans toute circonstance; mais une guerre offensive est ce qu'il nous faut; notre situation géographique et l'esprit de la nation nous portent plutôt à l'attaque qu'à la défense. Attaquez donc la France, car elle est votre but. La guerre change entièrement de nature ; car la guerre contre l'Amérique est faite contre vos compatriotes, contre vos frères ; la guerre contre la France le sera contre votre rivale, contre votre ennemie invétérée. Chaque coup que vous portez à l'Amérique vous atteint vous-mêmes ; il va contre toute idée de reconciliation et contre votre intérêt, dussiez-vous soumettre ces colonies, ce que vous ne ferez jamais. Chaque coup que vous portez à la France tourne à votre avantage : plus vous abaissez cette puissance dans l'échelle politique, plus vous élevez l'Angleterre et plus vous portez l'Amérique à se détacher d'une alliance qui lui est inutile. Même nos victoires en Amérique tournent au

profit de la France, par les hommes et les trésors qu'elles entraînent : vos victoires sur la France seront ressenties par son alliée. Il faut conquérir l'Amérique en France : la France ne saurait être conquise en Amérique.

» La guerre contre l'Amérique est une guerre de passion ; une guerre qui sera soutenue par les plus puissantes vertus : l'amour de la liberté et de la patric ; par les passions qui arment l'homme de courage et de persévérance ; l'esprit de vengeance pour les injustices quc les Américains ont souffertes ; de représailles, pour les calamités que vous leur avez infligées, et d'opposition pour la tyrannie que vous avez exercée contre eux. Tout concourt à les animer dans cette guerre, à les porter à une résistance déseспérée ; et de pareilles guerres sont sans fin. N'importe qui a fait naître cet enthousiasme, le nom de la religion ou de la liberté : il inspire un courage invincible, le mépris de la mort et unc soif insatiable de combats. Vous éprouverez en Amérique tout ce que peuvent l'enthousiasme et la détermination : je dis plus, tant qu'il restera un Américain doué d'une âme d'homme, cet Américain vous attendra sur le champ de bataille. La guerre contre la France est une guerre bien différente ; c'est une guerre d'intérêt ; c'est l'intérêt qui a engagé cette puissance, et ce sera l'intérêt qui en mesurera la durée. Tournez-vous donc contre la France ; attaquez-là partout où elle est vulnérable ; écrasez son commerce partout où vous pourrez ; faites pousser un cri de détresse à la nation, et la nation ne tardera pas à se récrier contre son gouvernement. Pendant que les avantages qu'elle se promet sont incertains et éloignés, infligez des maux présents à ses sujets : le peuple mécontent ne tardera pas à se plaindre, et la France se repentira d'être entrée dans ce démêlé. Vous la forcerez de renoncer à une alliance qui lui suscite tant de troubles, tant de désastres, tant de calamités ; à une

alliance dont les fruits sont si incertains et si exposés à être détruits par une puissance dont elle aura tout à craindre, une fois que vous n'aurez plus l'Amérique sur les bras. Qu'est devenu l'ancien esprit de la nation? Où est sa bravoure? Où est son héroïsme? Les ministres auraient-ils amolli aussi son caractère en consumant le dernier schelling de son trésor? N'ont-ils pas honte de temporiser comme ils font dans leur conduite envers la France? Sa correspondance avec l'Amérique a été clandestine, dit-on : comparez la conduite actuelle de vos ministres avec leur conduite envers la Hollande, il y a peu de temps : mais c'est le propre des petits esprits d'affecter le rigorisme dans les petites choses, et de rester indifférents sur les grandes.

» La conduite de la France a été clandestine! Reportez-vous à une lettre d'un de vos secrétaires d'Etat à la Hollande, il n'y a qu'un an : on rit et l'on s'indigne de leur hauteur envers l'innocent gouverneur d'une île insignifiante, tandis qu'ils affectent d'ignorer les vues ambitieuses de la France. Est-ce ainsi que les ministres soutiennent le caractère de la nation, son honneur et sa gloire? Mais voyez encore comme on parle de cette même Hollande aujourd'hui : votre pusillanimité perce jusque dans votre correspondance avec elle.

Pauper et exul uterque
Projicit ampallas et sesquipedalia verba.

» Jugez par-là de votre situation, jugez de l'état où vous êtes réduits. Comme le parti français va dominer et triompher en Hollande! Jamais cette nation ne consentira à être votre alliée, tant que vous ramperez bassement devant la France, sans oser lever le front pour vous défendre! Jamais elle ne fera cause commune avec vous, tant que vous garderez vos ministres actuels! Il n'y a point de puissance aveugle en Europe; il n'y en a point d'assez insensée pour

s'allier à la faiblesse et s'associer à la banqueroute ; il n'y en a point d'assez folle pour s'allier à l'obstination, à l'absurdité, à l'imbécilité. »

Cette fougueuse philippique eut l'effet qu'on en pouvait attendre ; elle triompha : la guerre éclata la même année entre la France et l'Angleterre, et la première rencontre eut lieu en mer, entre les amiraux Keppel et d'Orvilliers.

Un des grands travaux politiques de Fox, c'est sans contredit son bill pour la régénération du gouvernement de l'Inde, qu'il soumit à la chambre des communes, en 1783, et que sa puissante influence fit passer dans cette chambre, malgré tous les efforts de la compagnie. Mais ce bill alla échouer contre une majorité considérable à la chambre des lords, pour faire place au bill de Pitt, qui était moins violent, mais moins efficace que celui de Fox. Il serait trop long d'analyser le mérite et les défauts de ce bill en général, il suffit de rapporter les plus puissantes raisons que l'auteur fit valoir à l'appui de sa proposition.

Discours pour le bill de l'Inde.

« On a combattu ce bill d'après divers principes depuis sa naissance ; mais jusqu'ici la chambre ne l'a point entendu discuter d'après son mérite intrinsèque. Le débat de ce soir a principalement roulé sur deux points : la violation de la charte de l'Inde et l'accroissement de l'influence de la couronne. Je vais examiner quel fondement peuvent avoir ces deux accusations. Un membre de la chambre m'accuse d'abandonner la cause que je défendais autrefois si vaillamment, selon lui : je lui réponds que s'il veut suivre l'histoire de ma vie politique, il ne trouva aucune époque où j'aie lutté avec plus d'ardeur que je ne fais maintenant pour la véritable liberté. Qu'est-ce que la liberté ? Selon l'idée que je m'en suis formée, la liberté de

l'homme consiste dans la possession sacrée de sa propriété, et dans la protection de lois fixes et définies; dans la jouissance de priviléges civils et religieux, qu'il ne saurait abandonner sans se manquer à lui-même, et dont il ne saurait être dépouillé que par la tyrannie. Au lieu de subvertir, ce bill est destiné à établir ces principes; au lieu de rétrécir la base de la liberté, il tend à l'élargir; au lieu d'étouffer, son objet est d'enflammer et d'exalter l'esprit de la liberté. Quelle est la plns odieuse espèce de tyrannie? Précisément celle que ce bill est destiné à combattre. Il est destiné à empêcher qu'une poignée d'hommes, libres eux-mêmes, n'exercent le plus vil et le plus coupable despotisme sur des millions de leurs semblables; il est destiné à empêcher que l'innocence ne soit victime de l'oppression, que l'industrie ne travaille pour la rapine, que le laboureur ne sue au profit de la mollesse et du luxe des tyrans; en un mot, que trente millions d'hommes qui nons ressemblent, ne gémissent sous un système de despotisme inconnu dans les annales du monde entier. Quelle est la fin de tout gouvernement? Assurément le bonheur des gouvernés. D'autres peuvent professer d'autres opinions : c'est là la mienne et je la professe. Que penser d'un gouvernement qui fleurit et prospère par la misère de ses sujets? C'est pourtant là le gouvernement que la compagnie des Indes exerce sur les malheureux habitants de l'Indostan, et le renversement de ce gouvernement infâme est le principal objet du bill que je propose.

» Mais on objecte qu'il ne faut pas violer la charte de la compaguie pour accomplir ce grand objet : je m'exprimerai à ce sujet sans déguisement.

» Une charte est un dépôt confié à une ou plusieurs personnes pour qu'il en résulte un bienfait public. Or, si l'on abuse de ce dépôt et qu'on le détourne de sa destination, quel

homme sensé ne dira pas qu'il faut le retirer et le confier à d'autres mains?

» Je supplie mes honorables adversaires de songer à la portée de leur raisonnement, quand ils parlent de l'inviolabilité de la charte. Chaque syllable de ce raisonnement porte atteinte aux lois qui nous protègent dans les délibérations de cette chambre et dans l'exercice de tous nos droits civils. Tous les arguments de ce genre sont autant de batteries tournées contre les colonnes de la constitution anglaise. Il y a des hommes qui sont conséquents avec leurs opinions privées, et qui montrent leur adhésion aux principes de leurs ancêtres, en révoquant en doute les principes de la révolution : mais je n'hésite pas à souscrire aux articles du symbole qui produisit ce grand événement.

» La personne des souverains est sacrée, et le respect est dû à tous les rois; mais, malgré tout mon attachement à la personne du premier magistrat, si j'avais vécu sous le règne de Jacques II, j'aurais certainement contribué de toutes mes forces à cette glorieuse lutte qui arracha le royaume à la servitude héréditaire, et confirma cette grande vérité : que tout dépôt dont on abuse est révocable.

» On ne viendra pas me dire que la charte accordée à une compagnie de marchands est un dépôt aussi sacré que celui qui est fait à un monarque, et cependant comment concilier la conduite de ceux qui approuvent la révolution qui sauva les libertés anglaises, et qui se font aujourd'hui les champions de la charte de la compagnie des Indes, quoique l'abus qu'on a fait de cette charte excite l'indignation du monde entier? Ceux qui condamnent ce bill comme une violation des droits de la compagnie des Indes, en vertu de la charte, condamnent donc la révolution de 1688, comme une violation des droits reconnus à Jacques II. Il aurait aussi bien pu réclamer la propriété

de la couronne anglaise. Mais quel était le langage du peuple ? « Non, vous n'avez plus de droit à la souveraineté; on vous avait confié l'autorité, comme elle est confiée à tout magistrat : pour le bien-être de la communauté à gouverner; c'était un dépôt sacré et délégué par contrat, dont vous n'avez pas craint d'abuser. Vous avez voulu exercer un empire cruel et despotique, au lieu d'une puissance bienfaisante et paternelle, et c'est pour cela que nous rappelons à nous le droit qui nous appartient originairement. Nous recourons aux premiers principes de tout gouvernement, à la volonté de la multitude, et la nôtre est que vous n'abusiez pas davantage de votre puissance....... »

C'étaient sans doute des opinions comme celles-là qui firent dire à Napoléon que tôt ou tard la politique de Fox devait gouverner le monde.

« Les accusations dirigées contre moi, au sujet de l'influence de la couronne, sont vraiment curieuses. Le savant M. Dundas déclare, avec l'emphase d'un déclamateur, que ce bill diminue l'influence de la couronne au-delà de tout ce qu'on a tenté précédemment; et il adjure ceux qui votèrent autrefois avec lui à l'appui de cette influence contre nos efforts pour la réduire de s'opposer à mon nouvel attentat contre cette influence chère à son cœur. Il m'accuse de sortir de mes anciennes limites, d'aller plus loin que je n'ai jamais fait, et d'être l'ennemi impitoyable de l'influence de la couronne.

» L'honorable membre reprend son siège; un second se lève, et porte contre moi une autre accusation, mais d'une nature diamétralement opposée. J'ai combattu sous vos bannières, s'écrie M. Martin, contre ce redoutable géant, l'influence de la couronne; j'ai versé mon sang dans les combats où vous commandiez, et j'ai droit de réclamer un salaire. Vous avez vaincu par nous, et maintenant que la victoire est dans vos

mains, vous vous déclarez traître à notre cause, et vous passez à l'ennemi avec votre état-major. Le plus redoutable de vos anciens antagonistes, dans la cause de l'influence de la couronne, n'a jamais été aussi loin que vous dans ce moment; vos efforts pour relever le monstre surpassent tous vos anciens efforts pour l'abattre. Vous avez rendu ce soir l'influence de la couronne un colosse effrayant, qui menace de tout écraser autour de lui. Je vous accuse de trahir vos anciens principes, et de déserter vos anciens alliés, si vous ne venez sur-le-champ partager le butin avec eux.

» Après avoir lâché deux ou trois ruades en passant, à la coalition, l'honorable membre reprend son siége; et pendant que la chambre se consume à concilier ces inconciliables accusations, en face apparaît l'honorable M. Pitt, pour confondre toutes ces contradictions, et combiner dans sa tête d'autres extravagances semblables. Il reconnaît qu'il a digéré un paradoxe, et paradoxe il peut bien s'appeler; car jamais un paradoxe mieux caractérisé n'a mis en défaut l'intelligence d'une assemblée publique. Par un miraculeux effort de discernement, il a découvert que le bill accroît et diminue en même-temps l'influence de la couronne.

» Le bill diminue l'influence de la couronne, dit l'un: vous vous trompez, reprend l'autre, il l'accroît: vous avez tous deux raison, s'écrie un troisième, car il accroît et diminue l'influence de la couronne à la fois. Or, comme la plupart des membres de la chambre partagent l'une ou l'autre de ces opinions sur le bill, l'honorable chancelier peut bien se joindre sans crainte à tous les partis sur ce point; mais je suis certain qu'il aura peu de partisans lui-même.

» C'est ainsi que l'on combat ce bill, et c'est ainsi qu'on m'accuse. Je regarde la nature et la substance de ces objections comme la plus puissante preuve de l'excellence du bill.

Si l'on avait pu faire valoir une opposition plus rationnelle, on l'aurait fait. La vérité est qu'il accroît l'influence de la couronne, et l'influence du parti aussi peu que possible; et s'il faut ajourner la réforme de l'Inde ou toute autre mesure, jusqu'à ce qu'on ait découvert un plan contre lequel l'ingénuité, l'ignorance ou le caprice ne sachent élever d'objections, je crains bien que les affaires humaines ne restent dans une stagnation éternelle. »

Voici un beau mouvement de l'éloquence de Fox, contre la désertion de ses appuis d'autrefois :

« Que je méprise la conduite de certains hommes! Une tergiversation si flagrante et si inouïe soulève mon indignation jusqu'à son comble. Je déclare le vote de ce soir scandaleux, infâme et traître. Je n'accuse point ceux qui professent des opinions libres, conséquentes et ouvertes. Ils diffèrent de mes principes et j'en suis fâché, sans pouvoir condamner cette différence; mais qui pourrait contempler sans surprise, je dis sans exaspération, la conduite d'une certaine classe d'hommes qui sont entrés à la chambre dans l'intime conviction que l'influence de la couronne était accrue, et qu'il fallait la diminuer; que les droits du peuple étaient envahis et qu'il fallait veiller à leur maintien; qui déclaraient solennellement à la chambre, à la nation, à leurs constituants et à eux-mêmes, que tel était leur devoir, et qui ont honteusement et salement violé cette déclaration? Je ne saurais expliquer une pareille conduite par d'autres motifs que ceux de la basse intrigue, de la cabale et de la trahison.

» Personne ne méprise, autant que je le fais, les âmes vénales qui sont constamment à la dévotion du ministère. Ce sont des esclaves et des esclaves de la pire espèce, puisqu'ils vendent leur liberté pour forger des chaînes aux autres; cependant, quelque dégradant que soit ce moyen de s'élever aux

charges et aux dignités, ces hommes possèdent encore les vertus de la fidélité, de la gratitude et de la constance dans leurs principes; et ils n'ajoutent pas à leurs autres démérites, l'inconséquence et l'absurdité de sanctionner aujourd'hui comme vraie, une opinion qu'ils condamneront demain comme fausse. Ils n'ont pas trahi leur patron, leurs amis ou leur patrie : ils ont invariablement adhéré à leurs principes avoués.

» Je pardonne à l'homme que je vois régulièrement voter avec les ministres, dans toutes les occasions; je me contente de l'envisager avec commisération, dans cet état abject, où il est le misérable jouet du despotisme; j'excuse son rampement et ses prosternations devant le prince ou son premier ministre : chaque créature sait comment se mouvoir dans son élément; mais quand je vois des homme affecter un jour des principes qu'ils condamnent l'autre, oui, cette idée me remplit d'horreur, et toutes mes pensées se révoltent en face de cette honteuse versatilité de sentiment. C'est là réduire la politique à la pure science du gain et de la perte; c'est faire une farce du devoir de la représentation des peuples; c'est faire insulte à la foi de la nation; c'est exposer la majesté du parlement au scandale et à la risée du monde entier. »

En 1794 et 1795, effrayé des symptômes de mécontements et des séditions qui éclatèrent en diverses parties du royaume, le parlement anglais sanctionna plusieurs bills tendant à prévenir les émeutes et les mouvements insurrectionnels; bills que les circonstances rendaient peut-être nécessaires, mais qui circonscrivirent beaucoup les limites de la liberté anglaise; c'est dans une harangue pour la révocation de ces bills, prononcée le 23 mars 1797, que Fox nous offre le morceau suivant plein de chaleur et de mouvements. C'est à proprement parler la péroraison du discours qu'on offre ici.

Discours pour la révocation des bills de 1794-1795.

« Quelle extravagance monstrueuse, de s'imaginer pouvoir, par un simple bill de convention, empêcher les rassemblements du peuple, sans redresser les torts qui les ont fait naître! Quel coupable aveuglement, de croire qu'il suffit d'imposer silence aux hommes pour leur faire oublier les maux qu'ils ont soufferts, et d'espérer qu'en arrêtant le torrent d'un côté, il n'emportera pas les digues qu'on lui oppose de l'autre! Mais si cet acte n'a pas encore eu de fatales conséquences en Angleterre, il paraît qu'il ne faut pas prendre conseil des événements qui ont eu lieu en Irlande. Où est le sens d'un pareil argument? La nature humaine n'est-elle pas la même dans tous les pays? Si vous étouffez la voix de l'homme qui crie à l'injustice, ne le forcez-vous pas d'avoir recours à d'autres moyens de se faire entendre? Vous imaginez-vous faire un prosélyte, en faisant taire un déclamateur? Ne vous y trompez pas : en condamnant les remontrances constitutionnelles d'un peuple, vous le réduisez à pousser son cri de détresse d'une manière plus alarmante. Les opinions sont innocentes, à proportion qu'elles sont libres et indépendantes : elles ne deviennent dangereuses dans un état que quand la persécution oblige le peuple à communiquer ses idées sous le masque du secret. Croyez-vous que les calamités qui affligent l'Irlande en fussent venues à ce comble, si l'on avait permis au peuple de s'assembler et de se plaindre hautement. La publicité confond l'artifice, et les desseins les plus coupables dépouillent tout leur crime en se montrant au grand jour. » [illegible] dit que ces bills expireront dans peu d'années [illegible]ix et la tranquillité seront rétablies. [illegible] d'inculquer ainsi! Vous dites au [illegible] iront à son souhait, il lui sera

loisible de se réunir, de former des clubs et de prôner la sagesse des ministres; mais que, dans un temps de trouble et de calamité publique, il ne lui est pas permis de se rassembler, pour déplorer ses maux, de peur qu'il ne calomnie le gouvernement. A-t-on jamais vu une moquerie semblable? Quel outrage fait au peuple! Quelle insulte de lui dire qu'il aura droit de se réjouir, de s'assembler et d'applaudir quand il sera heureux; mais qu'il n'a pas le droit de déplorer, de condamner ses maux ou de suggérer un remède! Je hais ces moyens insidieux, de saper la constitution d'un pays. Si vous voulez dire que le gouvernement mixte et pondéré de l'Angleterre n'est bon que pour les fêtes et les réjouissances, et non pour les jours d'épreuve et d'affliction, dites-le donc. Si vous voulez dire que la liberté ne conduit pas à l'ordre et à la consolidation, aussi bien qu'au bonheur et à la sécurité, dites-le donc; et je descendrai dans l'arène pour vous prouver que, parmi tous les autres bienfaits de la liberté, il faut encore compter l'ordre et la force dans les conjectures les plus critiques. La liberté est l'ordre; la liberté est la force. Quoi donc! suis-je appelé aujourd'hui à démontrer cette glorieuse et consolante doctrine? Jetez les yeux autour de vous, et contemplez le spectacle instructif de l'univers. Vous verrez que la liberté ne constitue pas seulement l'ordre et la force, mais l'ordre et la force à un degré suprême; qu'elle déjoue toutes les autres forces de la terre; que le cœur de l'homme n'a point et ne saurait avoir de mobile égal au sien. Et si, comme Anglais, nous apprécions ses dons, certes le moment est arrivé de raffermir son alliance.

» Soit que l'on contemple notre situation par rapport aux gouvernements étrangers ou à l'égard de l'Irlande, jamais la puissance unanime du royaume ne fut plus nécessaire; jamais il ne fut plus de notre intérêt de retremper la vigueur de la

nation, et de ranimer l'amour de la liberté qui caractérisait jadis la Grande-Bretagne, et qui, j'espère, n'est pas encore complétement éteint. Est-ce ici le moment de paralyser nos forces, en nous aliénant toute cette grande partie de la nation qui aspire à l'exercice de ses droits naturels, et s'indigne de les voir fouler aux pieds? Au contraire, n'est-ce pas ici le moment où, conjointement avec toutes les autres passions généreuses, il faut réveiller la liberté comme une ancienne alliée, comme une force supplémentaire, et une substitution à tous les autres remparts faibles et impuissants qu'on a élevés à sa place? N'avons-nous pas déjà été réduits presque à l'extrémité? Ne pouvons-nous pas encore être jetés dans à une crise qui demande le concours de tous les cœurs et de tous les bras, pour sauver le royaume? Gardons-nous donc de dire qu'on redouble la force du pays, en étouffant les opinions. Ce n'est qu'en favorisant l'épanchement des opinions; ce n'est qu'en nous associant au sentiment du peuple, que nous retrouverons la force et l'énergie de la nation anglaise, nées de la liberté anglaise.

» Plus vous mettez d'obstacles sur la route de la *pétition*, plus vous nous privez de force; vous vous aliénez le cœur de tout homme dont vous étouffez la voix; vous obligez à une correspondance étrangère ceux dont vous repoussez la correspondance avec vous; et si l'on en croit le rapport du parlement irlandais, tel a été le cas en Irlande. Quand elle pétitionna, quand elle remontra, le mal ne faisait que de naître; et l'orage fut sans force jusqu'au moment où, poussée par un bill de poudre et par tous les autres actes de folie et de rigueur, une masse de cent mille hommes courut aux armes, en demandant justice à grands cris. Quoi donc! parlant la même langue, possédant le même caractère et luttant pour la même constitution, ne profiterons-nous pas de l'exemple que ce

peuple nous donne, pour réconcilier le peuple anglais! Nous précipiterons-nous, les yeux ouverts, vers notre fatale destinée, comme les hommes que la fable nous représente courant à leur perte, avec la conscience que c'était leur perte? Les temps présents parlent trop haut pour que nous soyions sourds à leur voix; nous sommes morts si cette voix ne nous réveille: et s'il est une vérité incontestable, c'est que vous ne sauriez toucher à la liberté des classes inférieures sans attirer les plus grands maux sur les classes élevées. Non, vous n'enleverez pas un privilége, vous ne détruirez pas une franchise, sans les payer au double, au triple, au centuple. Vous ne sauriez ébranler les droits du peuple sans énerver votre force, et changer votre économie en profusion. Voilà des principes vrais et applicables dans tous les temps. Ne vous imaginez pas follement que le peuple anglais, né dans la liberté, fier de sa liberté, et le premier peuple moderne qui ait revendiqué ses droits naturels, laissera impunément violer ces droits; non, ne croyez pas qu'un peuple qui a depuis si long-temps fleuri et prospéré à l'ombre de la liberté, recourbera jamais sa tête sous le joug d'un despote, ou se soumettra aux lois injustes d'un gouvernement arbitraire. »

Fox regardait son discours sur la reprise des hostilités avec la France, en 1803, comme le plus parfait de tous ceux qu'il avait prononcés, et lord Brougham a sanctionné ce jugement par son autorité. Nous mettrons le lecteur à même d'apprécier le mérite de cette œuvre en en citant la portion qui nous paraît la plus remarquable. L'orateur établit en commençant que, si l'Angleterre, sans protester, a vu soumettre l'Europe et a laissé tomber au pouvoir de la France la Hollande, la Suisse et d'autres états, la prise de la misérable île de Malte ne saurait fournir un motif suffisant pour recommencer la guerre. A la fin de

son discours, c'est Pitt et l'impression qu'il avait produite qu'il s'efforce de combattre.

Discours sur le renouvellement de la guerre en 1803.

« Si un médecin sans expérience ou sans réputation, examinant l'état de ma blessure, déclarait qu'il faut amputer le membre attaqué pour me sauver la vie, cela ne m'empêcherait pas d'espérer ma guérison sans avoir recours à une si terrible opération. Mais si un praticien consommé me tenait le même langage, après une courte réflexion, je sais ce que j'aurai à faire. S'il me dit : il faut que je vous retranche tel membre, ou vous allez mourir, je n'ai alors qu'à me préparer à l'opération : je sais que l'alternative est la mort ou les souffrances. Eh bien ! voilà que pour mettre le comble à nos maux, le grand médecin des plaies politiques (M. Pitt) déclare que tout épuisés que nous sommes par les efforts que nous avons faits jusqu'ici, tout ce que nous avons fait n'est rien. Jusqu'ici, nous avons combattu pour la morale et pour la religion, pour la loi des nations et pour les droits de la société civilisée : mais le grand ministre nous assure que les moyens que nous avons employés sont tout-à-fait insuffisants, et que nous avons maintenant à faire face à une lutte d'une toute autre espèce, à une lutte qui doit nécessiter de nouveaux sacrifices, et des sacrifices que nous n'avons jamais connus auparavant. On nous dit que dans un mois, dans quinze jours, il faudra lever plusieurs centaines de millions, d'après un mode différent de tous ceux qu'on a tentés jusqu'ici. On ajoute que ce ne doit pas être l'expédient éphémère d'une année, un expédient semblable à ceux que lord North employa durant la guerre d'Amérique ou à celui que le grand politique a employé lui-même pendant la dernière guerre, mais un expédient fécond et durable qui procurera au moins deux ou trois cent millions. On nous annonce aussi

plusieurs mesures sévères pour la défense de la nation, mesures dont il est impossible de se former une idée jusqu'ici, mais que les ministres auront soin de nous révéler en temps et lieu, et quand elles seront mûries dans leur sagesse.

» La *taxe par revenu* fut rigoureusement ressentie par la plupart des membres de cette chambre, quoique plusieurs d'entre eux soient très-riches; je dis rigoureusement ressentie par les citoyens de tous les rangs, excepté par ceux que leur opulence met au-dessus de tout, et les ouvriers de la dernière classe qui sont trop pauvres pour en avoir été les objets. Je suis convaincu qu'il y a une foule de personnes ici qui ressentirent cette oppression, quoiqu'il ne fût pas prudent de s'en plaindre dans leur situation. Cette taxe opprima en effet toutes les classes de la nation, quoique d'une manière bien différente. Ceux qui possèdent trente, vingt, dix et même mille livres sterling par an eurent peu à souffrir, en comparaison de ceux qui ne possèdent que deux, trois, quatre ou cinq livres par an. Demandez à cette classe nombreuse et intelligente quels résultats a eus pour elle la *taxe par revenu?* Je parle de la vieille taxe de ce nom, et non de celle qu'on a l'intention d'imposer; je parle de cette opération douce et modérée qui n'emporta que le dixième du revenu de chaque citoyen, et non d'une mesure qui peut entraîner le cinquième, peut-être même la moitié de ce revenu; d'une mesure aussi qui doit être perfectionnée dans son mode d'exécution, puisque, plus la somme qu'on lève est exorbitante, plus rigoureuse doit être son extorsion. Que le citoyen ne regarde pas la livre sterling qu'il a dans les mains comme sa propriété inviolable, et qu'il songe qu'il est exposé à en donner quinze schellings au gouvernement, pour le soutien de la guerre; que ce citoyen ne se croie pas en sûreté contre l'inquisiteur qui peut être autorisé à venir faire effraction chez lui pour

obtenir les cinq autres schellings. Et pourquoi toutes ces exactions? Pour Malte! Malte! la chétive et misérable île de Malte, qui ne se lie avec aucun de nos intérêts! Quel point d'honneur peut-il y avoir dans la possession de Malte? La France peut y en trouver un; mais ce point d'honneur pour nous n'est rien, absolument rien. Mais il peut être prudent de garder cette île : je demande si la conservation en vaut la peine, ou mérite d'allumer une guerre sanglante? Le noble lord pense-t-il ainsi? Au contraire, n'est-il pas d'avis que non? Mais il faut nous opposer à l'agrandissement de la France qui menace de tout absorber, et à l'ambition de Bonaparte qui nous dévorera comme une lave enflammée! Nous avons entendu de sublimes philippiques à ce sujet, philippiques auxquelles Démosthènes aurait prêté une oreille attentive et peut-être jalouse; philippiques qui nous auraient entraînés au combat sur-le-champ, sans réfléchir quelles peuvent en être les conséquences; mais soudain vient la question suivante : qu'aurons-nous à payer? Et quel sera le montant du bill? Je me rappelle un vieux proverbe français, et je crains si peu qu'on m'accuse de me franciser, que je le citerai ici. Ce proverbe me paraît être le contre-pied de cet autre proverbe dans notre langue : *toute bonne marchandise a son prix*. En effet, le Français dit, *quelque bonnes que soient les épices, le coût m'en ôte le goût.* Voilà ce que j'ai éprouvé en écoutant la harangue du grand politique en faveur de la guerre : les articles m'en paraissent d'un assaisonnement exquis, mais le coût m'en ôte le goût. Cependant ces philippiques ne sont pas nouvelles pour nous. Je me rappelle la fougueuse et véhémente déclamation de lord Rosslyn contre Franklin, qu'il traitait de traître en cheveux blancs, etc.; je me rappelle que l'effet de cette magnifique vitupération fut si prodigieux, que quand le conseil privé leva la séance, les membres étaient prêts à faire sauter

de joie leurs chapeaux, comme s'ils avaient obtenu un triomphe. Pourquoi payâmes-nous si cher ensuite pour ce triomphe indécent! Au commencement de la dernière guerre, nous étions en possession d'avantages que nous ne connaissons plus, et personne ne déplore plus sincèrement que moi les pertes que nous avons faites. On ne manqua pas d'images, de figures de rhétorique, de fleurs d'éloquence, d'une éloquence même incomparable pour défendre et exalter cette guerre. Mais on sait comment elle se termina, et le refroidissement qui s'empara de notre ardeur guerrière, à la vue du bill énorme qu'on nous présenta à solder. Il en est de même quand j'entends ces sublimes et éloquentes détonations; je ne saurais m'empêcher de songer au triste aveuglement qu'elles causent, et aux conséquences lamentables qu'elles entraînent presque toujours. Quand le grand ministre paraît devant nous avec sa pompeuse et magnifique éloquence, il me rappelle l'histoire d'un prince barbare, de Muli-Moloc ou Muli-Ismaël, qui ne paraissait jamais mieux dans tout l'éclat de la royauté que quand il allait préluder au massacre de ses sujets en masse. Quand je contemple la splendeur bien plus éclatante du génie; quand je prête l'oreille à des périodes si bien ajustées, et que je jouis enfin de tous les charmes d'une éloquence triomphante, c'est fort bien pour moi, siégeant dans cette chambre, de me prêter à toutes ces illusions; mais quelles tristes nouvelles il me reste à aller annoncer à mes commettants! C'est pour cela que je voudrais savoir, avant tout engagement, quelle sera la fin de cette guerre. Je demande encore : Que gagnerons-nous en acceptant cette lutte ? On répondra peut-être que c'est là une demande folle et déplacée; qu'elle est vieille et rebattue, passe; mais qu'elle est folle et déplacée, non. La Suisse et la Hollande sont, selon moi, les deux pays qu'il importe surtout d'affranchir du joug de la France.

Mais avez-vous la moindre espérance d'accomplir ce grand objet? avez-vous la moindre chance d'y parvenir en tenant la route que vous allez prendre? Personne n'a une plus haute opinion que moi du génie et de la bravoure de vos généraux; personne n'a une plus haute idée que moi de l'intrépidité et de la valeur de vos soldats; personne n'apprécie plus que moi la puissance et les ressources de votre marine; personne ne désire encore plus ardemment que moi de voir la puissance colossale de la France abaissée par les efforts de la Grande-Bretagne: mais il peut y avoir un moyen plus sûr d'arriver à ce but. Vous pouvez aller attaquer ses îles; vous pouvez vous emparer de ses colonies et détruire son commerce : vous l'avez fait précédemment, et, autant que je sache, vous pouvez encore lui faire pousser de plus hauts cris que jamais de ce côté-là. Mais, dans ce cas même, que gagnerez-vous? D'un autre côté, que n'êtes-vous pas exposés à perdre en résultat? Vous vous précipiterez dans le gouffre sans fond de la banqueroute entr'ouverte devant nous. Mais la France, dit-on, sera détruite la première. On peut réduire la France à la mendicité; mais en sera-t-elle meilleure voisine? Ajoutez qu'une nouvelle révolution peut s'opérer en France, comme il s'en est déjà tant opéré depuis dix ans: qu'y gagnerez-vous encore? La France, pourrez-vous vous écrier alors, la France est plus misérable que jamais! Cela peut être; mais que gagnerez-vous à sa misère? On allègue que, s'il faut prendre les armes, il vaut mieux les prendre maintenant que jamais. On fait des distinctions logiques entre les forces intérieures et les forces destinées à harceler un ennemi; on ajoute, relativement à la France, qu'une année de plus peut étendre son commerce, accroître sa population, et lui donner ainsi les moyens de nous nuire; mais que toutes ces ressources peuvent être affai-

blies par les révolutions qu'elle éprouvera dans une nouvelle guerre. Quand cette guerre lui ferait éprouver dix révolutions, au lieu de cinq ou six qu'elle a éprouvées pendant la dernière, en mettant toutes les autres considérations à part, l'expérience nous autorise-t-elle à croire que ses souffrances la rendront une puissance moins incommode pour ses voisins, ou moins redoutable pour le repos du monde entier ? Ses pertes, dans la dernière guerre, l'ont-elles affaiblie? Les calamités qu'elle a essuyées dans ses révolutions intestines l'ont-elles énervée, rendue incapable de faire ombrage aux autres ou de se défendre elle-même ? Au contraire, ne s'est-elle pas surpassée dans ses derniers efforts ? n'a-t-elle pas été plus triomphante que jamais? n'est-elle pas ressuscitée de ses cendres? et, comme un volcan qu'on croit éteint, n'a-t-elle pas effrayé le monde par une explosion terrible au moment où on s'y attendait le moins? »

CHAPITRE IX.

WILLIAM PITT.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE W. PITT.

« Pitt fut sans contredit plus grand orateur que grand homme d'état, dit la *Revue d'Édimbourg*. On n'examinera point s'il y eut parmi ses contemporains des hommes qui lui furent supérieurs; combien il resta loin encore des sublimes modèles de l'éloquence antique; quelle portion de sa réputation, comme orateur, il dut à sa position de ministre et à ses avantages physiques; en quelle proportion il faut partager notre admiration entre le chef de parti et l'orateur proprement dit; ou enfin si c'est son génie ou ses talents qu'il faut célébrer davantage : ce sont-là des questions qui peuvent diviser l'opinion des hommes, comme elle est déjà divisée sur la sagesse et la tendance de ses mesures politiques; mais presque tout le monde s'accorde à reconnaître l'immense supériorité de l'orateur sur le ministre. Ses partisans et ses ennemis le placent à la tête des grands maîtres de l'éloquence parlementaire; et, à prendre ensemble toutes les qualités qui concourent à former le parfait orateur, l'adresse, la décision, la promptitude, la discrétion, peut-être qu'il fut le plus grand artisan de la parole que l'Angleterre ait jamais produit. Quand on contemple l'immense espace qu'il remplit comme chef de parti, on s'étonne de l'oubli où sa politique s'est déjà

abîmée. Mais un peu de réflexion expliquera cette fatalité. Précipité trop tôt dans la vie publique, l'orateur se développa de lui-même, mais il fallait du temps pour former le ministre. Un jeune homme de talent, et dont l'éducation a été soignée, ne tarde pas à acquérir tout ce qu'il faut pour commander aux autres par la puissance de la parole. Il ne faut pas beaucoup d'expérience pour apprendre à mouler ses pensées sous la forme qui convient à une assemblée : il ne faut guère que la science des livres pour arriver à ce point. Mais il faut bien une autre étude et une autre expérience pour faire, même d'un génie pénétrant, un homme d'état consommé, et l'on ne saurait douter que la formation du grand ministre ne souffre beaucoup de la formation du grand orateur, qui est accoutumé à regarder tout comme matière de discussion, et à défendre ses mesures plutôt qu'à en considérer la solidité.

» Mais quoique tout le monde admire l'éloquence de Pitt et l'influence prodigieuse qu'il exerça au parlement, il ne s'en suit pas qu'il fût un orateur accompli de tout point : *omnibus numeris absolutum,* comme on va le voir bientôt. Sa parole avait un caractère qui convenait parfaitement au rôle qu'il remplit pendant si long-temps. Il était grave et digne dans sa manière, lumineux et concis dans le débrouillement des matières les plus obscures; déclamateur et logique tout à la fois, au point de fournir les meilleures raisons à ceux qui voulaient le suivre, et d'éblouir ceux qui prêtaient l'oreille à ses adversaires. Il excellait surtout dans l'art de balancer un sujet et de mesurer ses pas de manière à produire toujours l'effet désiré, sans se compromettre jamais. Personne, enfin, ne sût mieux peser ses expressions, affronter ou éviter les points dangereux; paraître dire tant quand il disait peu, c'est-à-dire remplir presque toujours plus l'oreille que l'es-

prit; et laisser problématique dans la réflexion la victoire qu'il avait emportée d'assaut dans la chaleur du débat.

» A ces qualités si utiles à l'orateur ministériel, il en joignait d'autres d'un ordre plus élevé. Il était doué d'un incroyable épanchement de la parole, et cet épanchement n'était jamais fatigant, car, s'il atteignait rarement aux beautés sublimes, son style était toujours noble et soutenu. Pitt était plutôt altier et véhément, que pathétique ou passionné, et il déclamait plutôt de la tête que du cœur; mais il argumentait de pied ferme, et se mouvait avec facilité sous l'armure du syllogisme. Logicien consommé, il s'adressait donc plus à la raison qu'aux passions sur lesquelles il exerçait en effet peu d'influence, quoiqu'il eût une voix de Stentor. Mais Pitt n'a peut-être jamais eu de supérieur dans l'art de manier l'ironie : la sienne était à la fois fine et caustique, brillante et concise. Il ressemblait aux écrivains italiens sous certains rapports. Comme le Dante, il dépêchait promptement un adversaire; il l'immolait d'une phrase ou d'un mot, sans se détourner de sa route, comme s'il n'eût pas été digne de son attention.

» En contemplant l'autre côté du tableau, il faut distinguer entre les défauts et les taches. On ne saurait nier que Pitt avait peu d'imagination ou de pathétique. Son style avait peu de traits ou de tours; son esprit était plus mordant que vigoureux, et il se prenait plus vonlontiers à son antagoniste qu'à son sujet. Mais ces défauts, excepté le dernier, se retrouvent dans le plus grand des orateurs de l'antiquité; et ce sont plutôt des taches que des imperfections. Quant à la diction, celle de Pitt n'était ni brillante ni parée, ni savante ni naturelle, et son style était extrêmement verbeux. Il n'allait jamais droit au but, ne frappait jamais au cœur de la question, et il ne connut point cette rapidité de style qui

abrège et développe en même-temps. Il avait une prodigieuse facilité à faire ronfler les périodes pompeuses; et les esprits les plus cultivés s'étonnaient qu'un homme eût toujours un pareil langage sous sa main; mais c'était comme improvisation que ce mérite frappait, et le même langage eût été moins admiré comme composition. C'est un plus grand défaut que Pitt n'ait jamais envisagé un sujet sous un point de vue profond et philosophique. A l'égard des citations classiques, il en a peu; et le peu d'allusions aux faits historiques qu'on trouve dans ses discours, ferait soupçonner qu'il n'avait jamais lu que les débats du parlement. Il excellait dans le récit des faits autant que dans la déclamation, mais il entraînait rarement comme un torrent irrésistible.

» Comparé à Fox, celui-ci l'emporte par l'étendue des connaissances et la profondeur des vues, aussi bien que par la chaleur et la passion avec laquelle il déversait ses impressions. C'est en vain que la nature lui avait donné un extérieur négligé et une voix embarrassée : tout cédait à l'ardeur de son âme; tout, dit Wilberforce, disparaissait devant le torrent qui s'enflait et se précipitait jusqu'à ce que tout devînt fracas et vapeur. Il faut remarquer que ces deux grands hommes n'eurent jamais rien que de noble dans leur conduite; ils se servaient de la parole, non comme de vains gladiateurs, mais comme de généreux champions, pour conquérir d'immenses résultats. C'est pour cela qu'ils ne connurent point les pointes épigrammatiques si communes dans tant d'autres orateurs, et dont l'usage modéré peut être une beauté dans le style, comme c'est un réveil dans l'argument. Au reste, c'eût été un ornement plus conforme à la manière artificielle de Pitt, qu'à l'extrême simplicité de Fox. Tous deux étaient profondément imbus de l'esprit de l'antiquité qu'ils avaient puisé aux sources originales; et tous deux se contentèrent de

former leur goût sur les Grecs et les Latins, sans les prendre pour modèles ; persuadés qu'il est impossible de les imiter autrement qu'en parlant, non pas comme ils faisaient de leur temps, mais comme ils auraient fait du nôtre.

» Quoique Pitt fut né pour être orateur, il dut beaucoup à sa place et à l'habitude de cultiver ses facultés : au contraire, il faut attribuer les défauts de Fox à son tempérament, à son exclusion du pouvoir. On ne parle pas de l'influence qu'exercèrent ces deux grands hommes ; car, sous ce rapport, il n'y a point de comparaison à établir : jamais homme obscur et sans naissance n'en exerça autant que Fox, pendant les vingt dernières années de sa vie, soit dans sa nation, soit à l'étranger. On ne parle que du talent de la parole que Pitt avait acquis à un degré qui exclut toute comparaison. Mais la preuve qu'il dut beaucoup à son poste, c'est que, quand sa situation changea, il se montra moins souple que son adversaire; et le défenseur tout puissant de sa propre politique ne devint pas un formidable assaillant de celle des autres. Un peu plus de temps aurait pu faire disparaître cette inégalité, mais il tenait peu compte des talents d'un chef d'opposition, et il n'aurait jamais voulu prendre la peine de les acquérir. S'il fût resté hors du ministère, on l'aurait bientôt vu, comme Fox : « *Lateribus pugnans, incitans animos, acer, acer-* » *bus, criminosus;* » de même les habitudes ministérielles auraient pu faire passer à Fox quelques-unes des qualités de son adversaire, et faire dire de lui : « *erat in verbis* » *gravitas, et facile dicebat, et auctoritam naturalem* » *habebat oratio.* »

Gifford, dans sa *Vie politique de Pitt,* porte le jugement suivant sur ce grand homme, considéré comme ministre et comme orateur :

« Comme homme d'État, Pitt montra les ressources et la

grandeur de son génie, dans les mesures qu'il adopta pour faire face à toutes les difficultés dont la nation se trouva entourée pendant la période de son administration. A l'étranger, il eut à lutter contre la puissance la plus formidable qui ait jamais menacé son pays; et à l'intérieur, il eut en même temps à soutenir le crédit commercial de la nation, à tempérer l'esprit turbulent des factions, à éteindre la flamme de la rébellion et à pourvoir aux impérieuses exigences de la famine. Ce fut dans ces occurrences critiques que les énergies de son esprit redoublèrent de force et d'activité; et, malgré les agitations intérieures, il porta la puissance de sa nation à une hauteur où elle n'avait jamais atteint auparavant.

» Comme orateur parlementaire, Pitt déploya les talents les plus consommés. Jamais orateur n'a traité les sujets obscurs avec plus de clarté, et les arides matières de finance avec plus de précision; mais quand il fallait soulever l'indignation contre les ennemis de sa patrie, il devenait tout feu et tout ardeur pour peindre leurs desseins coupables et faire tomber sur leur tête l'orage impitoyable de l'invective. Il excellait dans l'argument comme dans la déclamation; et ce qui le distinguait surtout, c'était ce prodigieux épanchement de la parole qui étonnait tous ceux qui l'entendaient. Son langage était si choisi, et son expression si juste, qu'on a dit qu'il était impossible de changer un mot dans ses périodes, sans en détruire l'harmonie ou en atténuer l'effet. Pitt ne se contentait pas de rester sur la défensive dans les débats, il était fier d'opposer ses actions aux desseins de ses ennemis, et il fallait le voir décocher contre eux les traits sanglants du sarcasme et de la satire, armes que jamais orateur n'a peut-être maniées avec plus de force et d'habileté que lui. Il admirait le talent avec lequel Fox assaisonnait ses arguments

d'anecdotes bien connues, ou de citations d'auteurs célèbres ; mais il ne l'imita point en cela, et il condamna toujours son habitude de la répétition.

» On a voulu que son amour pour l'amplification ôtât quelque chose à son mérite comme orateur ; mais il remarquait lui-même que tout orateur qui veut se faire comprendre distinctement, ou produire une impression profonde sur quelques points particuliers, doit s'étendre sur ces points, ou se répéter ; et comme orateur, il préférait l'abondance à la répétition. Son éloquence combinait souvent la magnificence de Tullius et l'énergie de Démosthènes. Elle était toujours franche et digne, et, dans la réplique, elle éclatait avec une force d'autant plus admirable que toute possibilité de préparation en était exclue ; elle fascinait l'imagination par l'éclat du langage, et convainquait la raison par la force de l'argumentation. Comme un torrent impétueux, elle entraînait tout devant elle, et commandait l'admiration de ceux qui en sentaient le plus sévèrement l'atteinte, ou qui en déploraient le plus sincèrement l'effet. Il existe encore plusieurs témoins vivants de son ascendant extraordinaire, et elle se fera admirer aussi long-temps qu'on étudiera la langue anglaise. Un petit nombre des harangues de Pitt ont été publiées par ses amis, et quelques-unes sous sa direction ; mais on a remarqué que l'effet en était considérablement affaibli par ses corrections, et que si elles gagnaient quelque chose en exactitude grammaticale, elles perdaient infiniment en vigueur et en verve : il ne lui fut pas donné de perfectionner dans la réflexion ces expressions heureuses où se moulaient ses pensées dans la chaleur des débats.

» On a dit que Pitt était froid et réservé dans la société : cela est faux ; il n'était pas moins aimable dans les rapports de la vie privée qu'admirable à la tête des affaires de l'État. Il

possédait une douceur et une égalité d'âme qui ne se démentirent jamais dans les fluctuations de la fortune et dans les vicissitudes de la santé et de la maladie. Il ressentit la victoire de Trafalgar avec le noble orgueil d'un Anglais, sans exaltation déplacée; et le renversement de toutes ses espérances à Austerlitz l'affecta sensiblement, sans le jeter dans un abattement, indigne d'un grand homme. [1] »

II.

FOX ET PITT.

Fox et Pitt sont ce qu'on peut appeler, dans toute la rigueur du terme, des orateurs pratiques. Tous deux firent un admirable usage de la parole, bien plus pour éclairer les esprits, que pour capter des applaudissements. Tous deux concentrèrent bien plus leurs forces sur la question qui s'agitait, et se livrèrent bien moins aux digressions de l'imagination, que ne firent Burke ou Shéridan; et les effets extraordinaires de leurs harangues sont sans doute le plus sublime panégyrique de ce genre d'éloquence.

La première différence frappante qu'on remarque, en comparant ces deux orateurs, c'est que l'un est plus élégant, l'autre plus passionné. Le premier subjuguait l'intelligence de ses auditeurs, tandis qu'ils s'imaginaient ne suivre que

[1] William Pitt, second fils de l'immortel comte de Chatham, né en 1759 et mort en 1806, fut nommé chancelier de l'échiquier, lorsqu'il n'avait que vingt-trois ans; il continua d'être premier ministre jusqu'à sa mort, avec peu d'interruption. Sa patrie reconnaissante lui fit de magnifiques funérailles, et accorda 40.000 livres sterling pour le paiement de ses dettes.

l'impulsion de leur raison; le second n'exerça pas un empire moins absolu sur les passions. Pitt s'adressait à la partie pensante de l'auditeur; chaque période de Fox exerçait son influence sur le cœur. L'un commandait par l'intérêt, l'autre par la conviction. Le premier vous conduisait dans une campagne agréable, ou une prairie émaillée de fleurs; le second vous entraînait avec lui à travers les inégalités du terrain le plus scabreux et le plus difficile à parcourir.

Il est remarquable que le plus jeune l'ait emporté par l'étendue et la variété de ses connaissances; mais c'est pourtant ce qui arriva. Pitt était diffus par la multitude de ses idées, aussi bien que par la diversité des points de vue sous lesquels il présentait un sujet; Fox était concis et énergique; toutes ses preuves étaient arrangées à leur plus grand avantage, et tendaient toutes directement à la conclusion. Il employait peu d'arguments, mais il employait généralement les plus forts qu'on pût trouver, et il les plaçait dans le plus haut point de vue possible. En un mot, si l'on pouvait supposer que Fox manqua jamais de lumières acquises sur aucun sujet, il faudrait s'empresser d'ajouter que son génie fit ample compensation. Pitt se préparait généralement sur les affaires à l'ordre du jour; cette préparation n'était pas nécessaire à Fox. Il s'enflammait soudain, à la première étincelle dégagée dans la collision avec son adversaire; et la matière lui suggérait sur-le-champ des armes pour l'attaque ou pour la défense.

Quant à l'esprit, tous deux en eurent, et tous deux furent prudents dans l'usage qu'ils en firent. Fox descendait rarement de la véhémence et de la dignité de la déclamation à faire des remarques piquantes ou légères; et quoique Pitt eût plus de penchant à manier les armes de l'ironie ou du ridicule, il faut avouer qu'il les mania toujours sans entacher le caractère de l'orateur.

Le style de Pitt était généralement si poli, que son auditoire s'imaginait entendre la composition soignée d'un rhéteur consommé dans son art; et les juges sincères de tous les partis conviennent que Pitt était plus heureux dans le choix de l'expression. Mais le langage de Fox était plus brûlant et plus énergique, s'il n'avait pas l'élégance et l'harmonie de celui de son rival. Si l'épanchement facile de la parole est la marque du génie, Pitt avait l'avantage; car son éloquence s'échappait à flots, et s'échappait sans effort. Fox hésitait souvent, traînait par fois ses mots à la remorque, et sa rapidité paraissait plus l'effet de la passion que de l'imagination. Le ton de Fox était plus ardent; celui de Pitt, plus gracieux. La voix de Pitt avait une teneur uniforme, et sa modulation était pleine d'harmonie. Fox parlait à triple clef, et sa prononciation avait le défaut de rendre mal les *r*, que l'habitude de l'entendre faisait d'ailleurs bientôt oublier. Son langage et son expression étaient le langage et l'expression de la nature, et il commandait aux passions sans plaire à l'oreille ou charmer les yeux.

On vit tour à tour ces deux grands hommes triompher l'un de l'autre, et tour à tour tomber infiniment au-dessous d'eux-mêmes dans la défense d'une mauvaise cause : c'est ce qui prouve jusqu'à l'évidence que la puissance du génie et le don de la parole, ne suffisent pas pour former un orateur. Si l'éloquence n'a pour fondement la vérité ou un terrain solide, la plus pompeuse harangue ne sera qu'une fleur sans fruit et un vain appareil de rhétorique sans force et sans effet.

GREGORY.

III.

EXTRAITS DES DISCOURS DE PITT.

Il faut déplorer que le discours de Pitt, prononcé à l'occasion de la guerre de 1803, n'ait point été rapporté dans les débats du parlement, par suite d'un accident qui arriva dans la galerie de la chambre : il passe pour avoir surpassé tout ce que l'orateur avait produit, en fait de déclamation véhémente et passionnée; au moins est-on autorisé à le croire, d'après Fox, qui dit dans sa réplique « que les orateurs de l'antiquité l'auraient écouté avec admiration et peut-être avec envie. » Parmi ceux qui se trouvent dans les débats du parlement, le discours sur la paix avec la France, l'Espagne et l'Amérique en 1783, est un des plus remarquables : voici le discours presque en entier.

Discours sur la paix de 1783.

« Personne n'admire autant que moi les hautes facultés de l'orateur qui vient de me céder la parole (Fox). Mais que je déplore l'abus qu'il fait de ses talents, comme dans la question présente, pour enflammer l'imagination et égarer le jugement de ses auditeurs! Il déclare qu'il ne m'envie pas le triomphe de ma situation en ce jour : je réponds que ce langage sied aussi mal à sa candeur qu'à ses principes. Les triomphes de parti, que ce ministre en expectative fait retentir si haut, n'influeront jamais sur ma conduite, ou ne m'entraîneront dans aucune inconséquence coupable. Jamais je n'entretiendrai d'inimitiés politiques sans cause publique; jamais je ne céderai à de pareils mouvements sans cause légitime; et jamais ennemi généreux n'attaquera l'intégrité de mes vues

en face de cette chambre. Mes triomphes sont les triomphes sobres et durables de la raison sur les contradictions coupables et la violence aveugle des partis; ce sont les triomphes de la vertu sur la fortune elle-même; triomphes qui m'appartiendront dans toutes les conditions futures de ma vie, aussi bien que dans ma situation présente; triomphes que la dent du temps ne pourra ronger, et que la diversité des principes ne pourra flétrir.

» Les conséquences fatales du vote de mardi, que j'ai dénoncées et prédites, sont déjà manifestes dans cette chambre; et, de tous côtés, on a cru nécessaire de donner une nouvelle stabilité à la paix que ce vote avait ébranlée. Quand on nous accuse, dans ce moment, d'être déterminés à nous en tenir à ce traité de paix, on déclare que nous en avons examiné les conditions et que nous les avons trouvées satisfaisantes. Mais ce langage est-il conséquent avec le langage de mardi? On nous accusait de n'avoir pas eu le temps de réfléchir aux articles; et après le court espace de deux jours, on s'en vient gravement censurer les clauses d'un contrat qu'on déclare n'avoir pas eu le temps de discuter! Voilà le premier fruit monstrueux de cette coupable alliance qui menace de replonger la nation épuisée dans les horreurs d'une nouvelle guerre.

» Ce n'est pas d'une clause particulière, ou de la disposition d'un article que dépend le mérite d'un traité. Les intérêts privés auront toujours leurs avocats respectifs, et il est facile de trouver des sujets de plaintes partielles; mais les intérêts privés doivent s'effacer devant le salut commun. D'un autre côté, on ne sait pas encore ce que prouvent ces plaintes; car tandis que mon antagoniste décrit avec emphase la détresse et le mécontentement des commerçants, les commerçants s'approchent du trône avec l'épanchement de la reconnais-

sance et de l'amour. Le grand orateur qui me cède la parole a constaté la force et les ressources respectives des puissances belligérantes : c'est un terrain où je vais le rencontrer dans un moment

» Je commence par un sujet de la plus haute importance : l'état de la marine anglaise ; et je ne veux d'autres preuves de tout ce que j'affirmerai que les documents déposés sur le bureau de cette chambre. Ce calcul, fondé sur des documents aussi solides et aussi authenthiques, paraîtra doublement juste et doublement nécessaire, quand on saura que le noble lord [1], de qui mon antagoniste tient ses lumières navales, n'a pas varié de moins de vingt vaisseaux de ligne dans ses rapports au cabinet. »

On omet ici le tableau comparatif des forces de la marine anglaise, et des forces que ses ennemis lui opposaient sur les différents points du globe.

« Comment les ministres auraient-ils osé jouer un coup décisif, quand leur triomphe ne nous aurait procuré qu'une gloire stérile, et que leur chute allait nous ensevelir dans une ruine complète? De quelque hautes espérances que se berçât le peuple, les ministres ne partageaient pas ces espérances chimériques. Ces *colonnes de notre force*, que le grand orateur élève jusqu'aux cieux, les ministres les ont mesurées de l'œil calme et avec le compas de la raison. Il m'est pénible d'avouer que tout cet échafaudage de notre domination navale nous a paru fantastique et sans fondement. »

On omet encore ici le paragraphe qui contient l'état de l'armée anglaise, la difficulté de la recruter, et la réfutation de l'erreur de ceux qui comptaient sur les troupes de New-York, en cas de besoin, sur un point où elles eussent été nécessaires.

1 L'amiral Keppel.

« Jamais la malignité de mes accusateurs ou mon empressement à me défendre ne me porteront à rien révéler qui tende à humilier ma patrie. Mais ce que je dirai ne trahira aucun secret d'état; c'est un fait généralement connu, puisqu'il est généralement senti par la nation. A l'exclusion du service annuel, il reste à présent une dette de trente millions. On a tenté et tenté de nouveau les taxes les plus flatteuses; mais, au lieu de créer de l'aisance, elles ont paralysé nos opérations. Mais on nous dit que les autres nations éprouveront la même détresse : est-il possible qu'on ne voie pas dans quelles conséquences épouvantables on nous entraîne! Serait-ce moi qui oserais proposer de continuer une guerre qui nous menace de la banqueroute? Une guerre qui menace de dissoudre les engagements de l'Etat et de nous envelopper dans une ruine universelle? Oserais-je tenter ce hasard, parce que nos ennemis courent le même risque?

» Mon illustre antagoniste a entretenu la chambre de beaux principes de possession et de restitution : ces principes sont aussi faux qu'ils étaient inattendus de sa part. L'amiral, son grand ami, lui a-t-il fait connaître l'importance respective de la Dominique et de Sainte-Lucie? Si le noble lord n'a pas donné la préférence à la première, il a eu tort. Nos ennemis connaissent mieux le prix de la Dominique que nous; et les sommes immenses qu'ils ont employées à fortifier cette île attestent le désir qu'ils ont de la garder. Mon illustre antagoniste a approuvé la dernière paix dans tous ses points : Sainte-Lucie fut-elle laissée entre nos mains par cette paix, dont nous prescrivîmes les termes?

» Il est inutile de rappeler à mon grand adversaire les principes qu'il a professés dans la session précédente; des principes si hors de mode n'auraient pas beaucoup de poids dans cette chambre aujourd'hui. Mais je demande seulement de la

conséquence dans ses principes d'une semaine à l'autre; et je lui rappellerai que dans le débat de lundi il préférait cette paix à la continuation de la guerre. Viendra-t-il faire un crime aux ministres de préférer maintenant ce qu'il préférait alors lui-même? Viendra-t-il nous dire que s'il était possible d'obtenir de meilleurs termes, il était moins de leur intérêt que de leur devoir de les obtenir?

» Cette paix a t-elle été conclue avec la légèreté imprudente qu'on nous reproche? Les ministres ont consumé des jours et des nuits dans les négociations les plus ardues; on a consulté les personnes les mieux édifiées sur les différents sujets en question; plusieurs doutes ont été éclaircis; et des mois de délibération ont produit cette paix, qu'on nous invite à rejeter sans examen; cette paix qui est l'*ultimatum* offert par la France, et hors laquelle il n'y avait d'autre alternative que la guerre.

» Les ministres, qui voyaient les ruines accumulées à nos portes, pouvaient-ils prétendre dicter les termes de la paix? Et compare-t-on sérieusement cette paix à la paix de Paris? Il y eut un temps où la Grande-Bretagne avait droit d'imposer d'autres conditions à ses ennemis; et, si un esprit justement exalté par les triomphes de ce pays avait eu le droit de voiler le tableau pénible de la vérité, il me semble, sans trop de présomption, que ce droit m'était acquis. Je me rappelle avec quels transports mon enfance écoutait le récit de nos victoires; et un personnage dont la mémoire me sera toujours chère m'apprenait qu'à la fin d'une guerre bien différente de celle-ci, l'Angleterre avait dicté la paix aux nations soumises. Cette époque fut l'époque de la gloire de l'Angleterre. Mais ces temps ne sont plus; la nation, affaissée sous le poids des calamités, se trouve dans l'humiliante nécessité d'employer le langage qui convient à sa situation: son

ascendant n'est plus, et les songes de sa gloire se sont évanouis.

» Nous avons reconnu l'indépendance de l'Amérique, nous avons cédé la Floride, obtenu la Providence et les îles Bahama.

» Nous avons cédé une étendue de terrain pour la pêche sur la côte de Terre-Neuve, et nous avons établi un droit exclusif dans les lieux les plus importants.

» Nous avons rendu Sainte-Lucie et abandonné Tabago; nous avons regagné Grenade, la Dominique, Saint-Kitt, Nevis, Montferra, et nous avons arraché la Jamaïque au danger imminent qui la menaçait. En Afrique, nous avons cédé Gorée, la tombe de nos compatriotes, et nous possédons la Sénégambie, l'établissement le plus salubre et le plus important.

» En Europe, nous avons abandonné Minorque, conservée à de si grands frais pendant la paix, et toujours intenable pendant la guerre.

» Nous avons permis à la France de réparer son port de Dunkerque : c'était après d'autres guerres que la dernière qu'on lui avait imposé l'humiliante obligation de le détruire. Après tout, les dépenses énormes qu'entraînera sa réparation rendront encore ce projet inutile; et il faut ajouter que, si ce port fut autrefois un objet de jalousie, ce fut quand on construisait des vaisseaux bien inférieurs à ceux de nos jours : ni art ni dépenses ne le rendront jamais propre à contenir une flotte.

» Dans l'Inde, là seulement où nous luttions avec avantage, nous n'avons rendu que ce qui nous était inutile, et ce qu'on pouvait à peine conserver pendant la guerre.

» Mais nous avons abandonné les malheureux royalistes à leurs implacables ennemis! Ce langage attendrissant améliore peu leur sort, et l'on affermit peu la confiance réciproque des

deux nations, en imputant déjà au congrès une infraction ou une injustice que je n'oserais lui attribuer pour mon compte. Ce motif suffisait-il pour continuer la guerre, et la continuation de la guerre aurait-elle mieux pourvu à leur salut? Je dis qu'un plus grand coup porté à la Grande-Bretagne aurait ruiné leurs espérances; espérances, au contraire, que font renaître une paix et une réconciliation opportune.

» Voilà les conditions ruineuses auxquelles la nation, aux prises avec quatre grandes puissances, et épuisée dans toutes ses ressources, a cru à propos de souscrire! Affermissons-nous contre des ennemis invétérés; réconcilions-nous avec d'anciens amis. Il en est des plaies des royaumes comme des plaies des particuliers: quand elles sont bien pansées, elles sont plus qu'à moitié guéries; et c'est vers ce grand objet que doit se porter toute l'attention de la chambre. Examinons nos infirmités, et supportons-les avec héroïsme. Mais je crains d'avoir trop long-temps occupé l'attention de la chambre de sujets sans importance réelle, et de n'avoir à répondre qu'à la malice de la faction désappointée. Mon illustre antagoniste déclare, avec cette bonhomie qui marque si bien son caractère, « que dans l'impossibilité de poursuivre le noble lord » en *ruban bleu* [1], il l'embrassera volontiers », tant il se réconcilie facilement avec les extrêmes! tant il lui en coûte peu de chérir l'homme à qui il en voulait à mort! Espérons que le même esprit mobile lui fera bientôt goûter la paix qu'il abhorre maintenant.

» Mais, d'après la nature du présent débat, je suis sûr qu'il est né du désir de précipiter lord Shelburne de la *Trésorerie*, plutôt que de la conviction que les ministres doivent répondre des concessions qu'ils ont faites; concessions qui, d'après les faits que je viens de constater, sont le résultat d'une

[1] Marque des chevaliers de la Jarretière.

nécessité impérieuse, et sont moins imputables au cabinet actuel qu'au cabinet dont le *ruban bleu* faisait partie. Ce noble lord, comme tout autre personnage éclatant par ses talents et faisant mouvoir les ressorts d'un grand royaume, est devenu un objet d'envie pour quelques-uns, et un objet d'admiration pour quelques autres. Les détractions auxquelles ces avantages ont donné lieu respirent la bassesse et la malignité ; mais ses mérites sont autant au-dessus de mes éloges que l'artifice qui l'a diffamé est au-dessous de mon attention. Quand il se dépouillera du pouvoir et rentrera dans l'obscurité de la vie privée, ses ennemis le verront sous un jour différent, et découvriront en lui des qualités de l'ordre le plus élevé. L'éclat des dignités qui offense leurs yeux, et le pouvoir de conférer des emplois à ses amis, que tout le monde voudrait avoir, cesseront d'être un obstacle pour apprécier son caractère. Mais, malgré mon admiration pour les talents de ce noble personnage, et mon estime plus grande encore pour ses vertus, je suis loin de vouloir le retenir dans le ministère contre l'approbation publique ; et, si l'on croit pouvoir se passer de lui avantageusement, ardent comme est son zèle pour sa patrie, puissant comme est son amour du bien public, et intrépides comme ont été ses efforts pour arracher le royaume aux difficultés qui l'entouraient de toutes parts, je suis sûr qu'il résignera son poste, sinon avec les vains applaudissements de la populace, du moins avec la satisfaction intérieure qui naît de la bonne conscience. Je le connais ; qu'on le renverse quand on voudra dans la confiance de son souverain et dans le gouvernement de l'état, il a une consolation à l'abri des revers de la fortune : il a la conscience d'avoir fait le bien, et d'avoir joué un rôle aussi honnête qu'honorable. Les difficultés qu'il éprouva en prenant les rênes du gouvernement ; la situation fâcheuse où il

trouva l'état, et la fière opposition qu'il a essuyée de la part de ceux qui ont cru qu'il s'était élevé à leurs dépens, lui ont fait chèrement acheter son poste, et, avec sa noblesse d'esprit et sa grande âme, il lui en coûtera peu de le perdre. Point de plus puissante preuve de la malignité de ses ennemis, que les fondements frivoles de leurs accusations. Une action qui atteste sa sollicitude à récompenser le mérite a été présentée sous les couleurs d'un crime. Un homme qui a passé sa vie et épuisé ses forces au service de l'état doit à l'amitié et à l'intervention du noble lord une pension qui, toute suffisante qu'elle est aux nécessités et aux besoins de la vieillesse, n'est pas une récompense extraordinaire pour l'esprit national qui a constamment marqué sa carrière parlementaire. Sûrement, les vertus et les talents de ce soldat vétéran, de ce respectable sénateur (le colonel Barré), méritaient une reconnaissance de la communauté qu'il a si noblement servie. Sûrement, son grand âge lui donnait droit à un peu de repos dans le sein du public auquel il a consacré sa jeunesse guerrière. Sûrement, ce principe d'humanité qui excite la commisération des hommes en place en faveur du mérite négligé comporte en soi quelque chose de noble, de généreux et de bienveillant, qui, au lieu d'encourir la censure de quelques-uns, devrait commander l'admiration de tous.

» Je le répète, ce n'est pas à ce traité, mais à lord Shelburne que les auteurs de la motion en veulent. Voilà la cause de la tempête qui frémit contre nous; voilà le but de cette monstrueuse coalition que j'ai signalée. Mais, si cette funeste alliance n'est pas encore accomplie; si cette union de mauvais augure n'est pas encore consommée, j'y connais un juste et légitime empêchement, et, au nom de la patrie, je la dénonce maintenant à l'excommunication et à l'anathème.

» Je brave la censure qui me revient dans cette motion, parce que ma conscience me justifie. C'est à ce juge infaillible que j'en appelle avec confiance; c'est dans ce fort que je me réfugie contre les cris insolents de la faction et des passions. Je n'ai pas montré beaucoup d'empressement à entrer dans le ministère, et je ne montrerai pas beaucoup de répugnance à en sortir quand il plaira au public de me retirer sa confiance. Le grand objet de ma courte existence ministérielle a été de remplir mes devoirs avec toute l'ardeur et tous les talents qui sont en moi; et, je puis le dire aussi, avec un honneur et une intégrité qui me soutiendront dans quelque disgrâce que je tombe. Je ne crains pas d'avancer que je n'ai jamais eu d'autres intérêts en vue que les intérêts de la nation: j'imiterai la franchise de mon illustre antagoniste; et j'avouerai que, moi aussi, j'ai de l'ambition. Pourquoi aurais-je honte d'aspirer à un haut poste et à une haute influence, quand on peut acquérir ces avantages avec honneur, et en jouir avec gloire? A cette condition, je ne suis pas moins ambitieux d'être grand et puissant que les jeunes gens ne le sont d'être héros en lisant une épopée. Mais, quelle que soit la gloire après laquelle j'aspire, je saurai y renoncer dès que mon devoir, mon caractère et mes principes rendront ce sacrifice indispensable. Alors je rentrerai dans la vie privée, non flétri, mais triomphant: triomphant, dans la conviction d'avoir employé tout mon zèle et toute mon ardeur à défendre les intérêts de ma patrie; triomphant enfin dans la certitude que, si l'on peut me reprocher la faiblesse de mon intelligence ou les erreurs de mon jugement, on ne saurait au moins reprocher à mon caractère politique rien qui sente la corruption ou les intentions déshonnêtes. Quand le moment de quitter mon poste sera arrivé, je le quitterai avec décence, et l'on ne me verra pas, comme mon grand adver-

saire, distiller ma rage autour de moi, et chercher un refuge à mon ambition désappointée. Les membres en espérance du nouveau cabinet se flattent que ce moment ne tardera pas. Je leur réponds que, quand ils changeront de côté dans cette chambre, j'accepterai volontiers l'échange. Tout ce que je désire, c'est que l'État soit habilement, honnêtement et généreusement servi. Pour quiconque aime sa patrie, peu importe qui la gouverne ; mais il importe beaucoup que les affaires soient conduites avec sagesse, fermeté et dignité. Quand je me démettrai de ma charge, j'espère la transmettre à des mains plus capables de la remplir ; mais je me garderai bien d'imiter mon rival, en vouant une opposition sans motif à quiconque me remplacera. Je ne déclare pas d'avance une guerre mortelle aux nouveaux ministres ; j'espère, au contraire, que leur administration satisfera le royaume à tous égards ; j'espère qu'ils n'auront d'autre objet en vue que le bien-être invariable de la communauté ; j'espère qu'ils feront éclater les principes et le patriotisme qu'ils professaient autrefois, et qu'ils ont oublié dans l'opposition; j'espère qu'ils serviront la patrie avec autant de gloire et de courage que, tôt ou tard, il faudra reconnaître que l'ont fait lord Shelburne et ses collègues; et alors je leur promets d'avance mon appui, toutes les fois que je pourrai honnêtement et consciencieusement les assister.

» En un mot, s'il y a quelque chose de déshonorant ou d'insuffisant dans la paix présente, il faut l'attribuer littéralement aux ministres précédents, qui, par leur profusion des deniers de l'état et leur téméraire obstination dans la guerre, autant que par leur politique oppressive et leur incapacité complète à remplir leur poste, ont rendu toute espèce de paix indispensable à l'état. La part qui me revient dans cette ignominieuse transaction est aussi la part d'un petit nombre

d'hommes, à qui le public sans passion ne tardera pas à rendre justice. Étranger comme je le suis aux clameurs furieuses et discordantes du présent débat, je me tourne vers la portion la plus saine de cette chambre et vers le public en général, sinon dans l'attente d'une justice impartiale, du moins dans l'attente d'être absous du blâme que je n'ai pas mérité. Je n'ai pas cessé un moment d'appliquer tous mes efforts au service de ma patrie; mon rôle a été le rôle de l'honneur et de la droiture, et je ne crains pas que la malignité aux yeux d'Argus examine ma conduite à tous égards. Je défie tous les partis de la chambre de trouver de l'inconséquence ou des parties disparates dans ma vie politique. Je n'ai jamais connu d'autre maxime que d'aimer ma patrie et de bien servir l'état; ces sentiments me furent inculqués dès mon enfance, et ils ne m'abandonneront jamais. C'est là un legs que je place au-dessus du plus éclatant héritage. Ce fut avec ces principes que j'entrai au parlement et dans l'administration; et je somme toute la chambre de dire si j'ai jamais fait une promesse publique que je n'aie pas tenue.

» Après tout, je suis à la disposition de la chambre; et, quelle que soit sa décision, je m'y rends volontiers. On ne me privera pas de la consolation qui naît de la sincérité de mes vues, et des plus grands efforts que j'ai faits pour remplir fidèlement mes engagements publics. On peut m'enlever les priviléges et les émoluments de ma charge; on ne saurait m'enlever mon zèle ardent pour la prospérité de la Grande-Bretagne : zèle qui constitue le bonheur et l'orgueil de ma vie, et que la mort seule pourra éteindre. Certes, avec une pareille consolation, la privation du pouvoir et la perte de la fortune ne me coûteront pas à oublier, quoique je n'aie jamais affecté de mépriser ces avantages.

Laudo manentem. Si celeres quatit

Pennas, résigno quæ dedit
Probamque
Pauperiem sine dote quæro. »

« Toutes les autorités, dit lord Brougham, s'accordent à donner la préférence au discours de Pitt sur l'abolition de la traite des Nègres, prononcé à la chambre des communes en 1792, parce qu'il a combiné la déclamation la plus véhémente avec le pathétique le plus profond, et l'imagination la plus brillante avec le raisonnement le plus suivi. »

C'est pour nous conformer au jugement de ce grand maître vivant de l'éloquence anglaise, et pour satisfaire la curiosité du lecteur, que nous reproduirons ici la dernière partie de ce discours, à coup sûr la plus remarquable.

Ce fut le célèbre Wilberforce qui proposa la motion pour abolir la traite des Nègres. Presque tous les membres du parlement s'accordaient sur la justice de ce grand acte, mais différaient sur le temps de le mettre à exécution. Dans la première partie de son discours, Pitt combat les partisans d'une abolition graduelle contre une abolition prompte et entière; il combat l'argument de l'utilité de ce commerce; prouve que l'affranchissement des esclaves dans les îles de l'Amérique est le seul moyen de mettre ces îles à l'abri des commotions intestines; combat Dundas sur le principe du droit acquis; examine les actes du parlement allégués comme autorisation de ce commerce, et prouve que rien ne s'oppose à la sanction immédiate de ce grand acte de justice. Mais écoutons-le.

Discours sur l'abolition de la traite des Nègres.

« Le résultat de tout ce que je viens de dire, c'est que rien ne s'oppose à l'abolition du commerce des esclaves, soit qu'on envisage ce sujet d'après les principes de la raison abstraite,

ou sous le point de vue des intérêts de la nation. Au contraire, tous les arguments tirés de ces sources militent en faveur de son abolition, et militent bien plus en faveur d'une abolition complète que d'une abolition graduelle. Je passe maintenant à l'Afrique. C'est ici le terrain où je m'oriente, et c'est ici que je soutiens que mes honorables partisans n'ont pas assez généralisé leurs principes. Pourquoi faut-il abolir le commerce des esclaves? parce que c'est une criante injustice. Et, si cela est, pourquoi pas une abolition immédiate et complète, au lieu d'une abolition future et partielle? En permettant de le continuer un seul moment, mes honorables amis n'affaiblissent-ils pas leur argument tiré de son injustice? Si c'est pour son injustice qu'il faut abolir ce trafic infâme, pourquoi ne pas l'abolir maintenant? Pourquoi souffrir que l'injustice existe un seul moment? D'après ce que je vois, tout le monde est à peu près convaincu de l'injustice de ce commerce déshonorant; et c'est d'après cette conviction que quelques-uns ont été conduits à supposer qu'il n'aurait jamais pu s'établir sans une nécessité pressante: mais j'ai prouvé que, si cette nécessité a pu exister d'abord, elle ne saurait exister maintenant. C'est cette nécessité prétendue qui a si long-temps fait tolérer le mal. On a été conduit à la ranger au nombre des maux nécessaires qui sont le partage de l'humanité, et que la Providence, dont les voies sont impénétrables, laisse tomber sur des nations et des individus plutôt que sur d'autres. Le fait est que l'origine du mal est un sujet au-dessus de l'intelligence humaine; et, s'il est permis ou non par l'Être suprême, c'est ce qu'il ne nous appartient pas d'examiner. Mais, si le mal en question est un mal moral que l'on peut découvrir, et si ce mal moral a son origine dans nous-mêmes, gardons-nous de l'autoriser par cette manière générale, pour ne pas dire impie et sacri-

lége, d'envisager le sujet. Pour peu qu'on y réfléchisse, on verra que tout mal nécessaire implique qu'il ne saurait se guérir sans causer un plus grand mal. Or, je demande ici quel autre mal naîtra de la guérison de celui-ci. Je ne conçois point qu'il ait jamais existé de mal, ou qu'il puisse en exister de plus effroyable, que d'arracher chaque année soixante-dix à quatre-vingt mille habitants de leur pays natal, et cela par les efforts combinés des nations les plus civilisées, aussi bien que sous la sanction des lois du peuple qui se vante d'être le plus libre et le plus généreux de la terre. Quand ces misérables êtres se seraient rendus coupables de tous les crimes, avant qu'on les enlève ainsi, il faudrait reconnaître encore que nous faisons l'office de bourreaux. Jusque-là, je dis que rien ne nous justifie, à moins qu'on n'ait la preuve certaine de leurs crimes. Mais je vais plus loin, et je dis que, si nous encourageons les marchands de chair humaine, ils trouveront toujours les moyens de nous fournir un surcroît de victimes, proportionné à la grandeur de nos besoins. Peut-on hésiter un moment à décider si les guerres des bords du Niger sont les guerres des naturels ou les nôtres? Et ne sont-ce pas nos armes, mises entre les mains du marchand sur la rivière Cameroon, qui lui fournirent les moyens de continuer son commerce? Et je ne doute pas plus que ce ne soient des armes anglaises, mises entre les mains des Africains, qui favorisent le mal dans toute son étendue, que je ne doute que ce fut là le cas dans l'exemple que je viens de citer.

» J'ai montré l'énormité du mal, dans la supposition où l'on n'enlève que les criminels et les prisonniers de guerre. Mais que devient-il sous l'autre point de vue, et quelles couleurs prend-il? Songez, Messieurs, songez à quatre-vingt mille âmes annuellement enlevées de leur terre natale par des menées qu'on ignore, pour des crimes supposés, pour des

fautes insignifiantes, pour dettes peut-être, pour de prétendues opérations magiques; et enfin pour mille autres scandaleux prétextes de ce genre!

» Cette idée horrible ne surpasse-t-elle pas toutes les méchancetés que l'imagination a jamais conçues? Admettant qu'il y ait en Afrique des simulacres ou des fantômes de cours de justice, quelle bassesse et quelle dégradation est la nôtre, qui prenons sur nous de faire exécuter les sentences iniques de pareilles cours, comme si nous étions étrangers à tout sentiment de religion et à tout principe de justice humaine! Mais cette grande contrée, dit-on, a été jusqu'à un certain point civilisée par nous, et ses habitants nous sont redevables des premiers principes de justice. Oui, sans doute, ils ont eu assez de commerce avec nous pour apprendre de nous l'art de se détruire entre eux. Nous les avons assez instruits dans notre jurisprudence pour les mettre à même d'appliquer les dehors de la justice à tous leurs modes de commettre les plus atroces barbaries, et nous leur avons communiqué les lumières européennes, pour mieux désoler et ensanglanter l'Afrique. Certains témoignages nous disent que les Africains sont adonnés au jeu, qu'ils vendent leurs femmes, leurs enfants, et finissent par se vendre eux-mêmes. Sont-ce là des sources ou des causes légitimes de l'esclavage? et prétendons-nous avoir ainsi acquis le droit de condamner ce peuple à travailler pour notre intérêt? Pouvons-nous prétendre au droit de transporter dans des régions lointaines des hommes nés aussi libres que nous; des hommes dont on ne sait rien d'après des renseignements authentiques, et quand on a toute raison de croire que ceux qui les vendent n'en ont pas le droit? Mais le mal ne s'arrête pas là. Songez-vous à l'abîme de calamités où vous plongez les millions de personnes qui restent en Afrique, par suite de l'enlèvement de leurs

proches? Songez-vous aux familles désunies, aux amitiés, aux attachements et aux rapports impitoyablement rompus? Songez-vous aux misères ainsi engendrées et ressenties de génération en génération? Songez-vous au bonheur que la civilisation et les lumières pourraient faire naître dans leur climat; bonheur dont vous les privez tant que vous souffrez la continuation de ce trafic infâme?

» C'est ainsi que la perversité du commerce anglais a porté la misère au lieu de la consolation sur toute une partie du globe. Infidèles aux principes du commerce, aux principes de la bonne politique, et morts à tout sentiment de devoir, quelles calamités inouïes nous avons portées dans les régions de l'équateur! Si, en reconnaissant les misères que nous avons causées, nous refusons d'y mettre fin aujourd'hui, quelle sera l'aggravation de notre crime! Tarderons-nous encore à rendre à l'Afrique la justice à laquelle elle a droit? Qui doute que la prompte abolition du commerce des Nègres ne soit le premier et le plus indispensable acte de politique, de devoir et de religion que nous ayons à faire, si nous désirons obtenir les importants résultats dont j'ai parlé, et que nous nous sommes engagés à poursuivre par les serments les plus solennels? Il y a pourtant un argument qu'on fait valoir comme une réponse universelle à tout ce que nous avançons ici. C'est, dit-on, que le commerce des esclaves est tellement enraciné en Afrique, qu'il est impossible de l'en extirper, et que l'abolition de cette branche du commerce anglais sera peu de chose en elle-même. Vous n'êtes pas certains, ajoute-t-on, que les autres nations renoncent à ce commerce, quand vous leur en donnerez l'exemple. Je réponds que si ce commerce est aussi criminel qu'on l'affirme, Dieu nous défend de balancer un moment à détruire un si grand mal, quand même les autres

nations penseraient différemment! Je frémis de la pensée des orateurs qui défendent l'argument que je combats en ce moment. Nous sommes les amis de l'humanité, disent-ils : nous ne le cédons à personne en zèle pour le bien de l'Afrique; mais les Français et les Hollandais ne renonceront pas à leurs prétentions; et nous attendons qu'ils se joignent à nous ou qu'ils nous donnent l'exemple. Comment ce mal énorme sera-t-il jamais détruit, si chaque nation recule ainsi et attend qu'on ait obtenu le concours du monde entier? Je remarquerai aussi qu'il n'y a point de nation en Europe qui ait trempé aussi avant dans ce crime que la Grande-Bretagne, et de qui l'on ait autant de droit d'attendre l'exemple. Mais cet argument n'acquiert-il pas mille fois plus de force dans un autre sens? Les autres nations ne peuvent-elles se tourner vers nous et dire avec plus de justice : Pourquoi abolirions-nous le commerce des esclaves, quand la Grande-Bretagne ne l'a pas fait? Libre comme est l'Angleterre, généreuse et magnanime comme elle prétend l'être, non-seulement elle n'a pas aboli ce commerce auquel elle prend tant de part, mais elle a refusé de le faire. Voilà l'argument que nous fournissons aux autres nations, si nous refusons encore de mettre fin à ce brigandage. Au lieu de nous imaginer follement que nous nous lavons du crime et que la responsabilité en appartient aux autres nations, songeons plutôt que nous aurons à répondre de leur barbarie, aussi bien que de la nôtre, d'après le raisonnement qu'on fait valoir contre nous.

» On prétend aussi qu'il y a dans la nature et la disposition des Africains, quelque chose qui fait mal augurer de toute perspective de civilisation sur leur continent. » Il est reconnu, dit M. Fraser, qu'on a mis à mort un enfant qu'on avait refusé d'acheter comme esclave. » Et voilà le conte que

cet homme éclairé nous cite comme preuve de la barbarie des Africains, et de l'inutilité d'abolir à jamais ce commerce! Cet honorable député nous a pourtant dit que cet enfant s'était échappé trois fois; que, selon la coutume du pays, son maître avait eu à payer chaque fois qu'il lui avait été ramené; et qu'enfin, autant par colère contre l'enfant, que pour éviter la répétition des sommes qu'il lui avait coûtées, il s'était déterminé à le mettre à mort. Voilà l'exemple signalé de la barbarie africaine, sur lequel on s'est tant appesanti. Il faut avouer que cet Africain était barbare et féroce : mais je demande ce qu'aurait fait un Américain civilisé ou même un corps d'Américains civilisés dans tout cas semblable? Les législateurs du monde occidental ne rendirent-ils pas une loi en 1722, qui punissait de mort le simple crime d'évasion, même pour la première fois? Qu'on ne vienne donc pas nous alléguer l'impossibilité morale de civiliser les Africains, et insulter à notre raison, en nous recommandant de tolérer ce commerce, jusqu'à ce que les autres nations nous aient donné l'exemple de l'abolir. Depuis que cette grande cause est pendante, une nation (le Danemarck) qui n'est pas très-célèbre pour la hardiesse de ses conseils, s'est déterminée à une abolition graduelle. La France, dit-on, s'emparera du commerce si nous l'abandonnons. Quoi donc! Peut-on supposer que, dans la situation actuelle de St-Domingue, île qui avait coutume de prendre les trois quarts des esclaves requis pour les colonies françaises, cette nation songera à s'emparer du commerce plutôt que toute autre nation? Quant aux autres pays, le Portugal, la Hollande et l'Espagne, voici mon opinion : S'ils nous voient renoncer à ce commerce, ils seront peu disposés à en favoriser la continuation, même d'après des principes spéciaux de politique. Je dis plus : Comment fourniront-ils les capitaux nécessaires pour le continuer? S'il

peut y avoir une aggravation à notre crime dans cette affaire abominable, c'est que nous nous sommes abaissés jusqu'à transporter ces misérables êtres, du fond de l'Afrique aux Indes occidentales, en faveur du reste des puissances de l'Europe. Mais si nous renonçons à cet odieux trafic, où sont les fonds capables de faire face à l'achat de 30, à 40,000 esclaves? fonds qui, dans la proportion de 40 à 50 livres sterling par esclave, ne sauraient monter à moins d'un million et demi, ou de deux millions.

» Il y a déjà long-temps que j'occupe l'attention de la chambre; mais il me reste encore à toucher le point important de la civilisation de l'Afrique. Il m'est pénible de songer qu'il y a des hommes parmi nous qui regardent l'état barbare de cette grande contrée, comme un motif pour continuer le commerce des esclaves; comme un motif, non-seulement pour nous refuser à toute tentative d'éclairer l'Afrique, mais pour intercepter tous les rayons de lumière qui pourraient y arriver. Ici, comme dans tous les autres points de la question, le raisonnement de nos adversaires tourne contre eux; car comment peut-on désespérer du sort déplorable de l'Afrique, quand les calamités de ce continent sont notre ouvrage, et qu'il ne tient qu'à nous d'y mettre un terme? Comment peut-on regarder la coutume que les Africains ont de se vendre entre eux, comme le symptôme d'une barbarie incurable? Comment peut-on regarder la coutume d'offrir des sacrifices humains parmi un peuple comme la preuve de son incapacité pour la civilisation? Quel principe, quel exemple dans l'histoire sacrée ou profane, justifie nos adversaires dans leur manière de voir? Au contraire, ne voit-on pas que le commerce des esclaves, et que la coutume plus barbare encore d'offrir des sacrifices humains régnèrent jadis dans plusieurs contrées de l'Europe qui, grâce aux bienfaits des arts et au

flambeau de la philosophie, sont maintenant parvenues au plus haut point de civilisation? Ne voit-on pas que cette observation s'adresse directement à nous, et qu'il y eut un temps où la condition de nos ancêtres fut aussi déplorable que celle des habitants de la Guinée? Car on sait qu'il y eut jadis des sacrifices humains dans cette île; et je remarquerai, comme fait absolument identique, que le commerce des esclaves a régné dans notre patrie. « Les esclaves formaient autrefois un article des exportations de cette île, dit l'historien Henry; et l'on voyait les Bretons exposés en vente, comme du bétail, sur la place du marché à Rome. » L'adultère, le maléfice et les dettes devenaient sans doute la principale cause de leur esclavage, comme ces circonstances sont aujourd'hui la cause ou le prétexte de l'esclavage des Africains. Si nous nous sommes élevés d'un pareil abîme de misère au rang que nous occupons maintenant, viendra-t-on nous dire que l'Afrique est incapable de civilisation; viendra-t-on nous dire que c'est enthousiasme et fanatisme, de croire qu'elle puisse jamais s'élever à la hauteur des lumières et de la civilisation de l'Europe, et que la Providence l'a irrévocablement destinée à fournir des esclaves aux nations libres et civilisées? Si un pareil raisonnement pouvait être vrai à l'égard de l'Afrique, je voudrais bien savoir pourquoi on n'aurait pas pu l'appliquer à l'ancienne Bretagne barbare? Pourquoi un sénateur romain, raisonnant comme nos antagonistes, n'aurait-il pas pu dire des anciens Bretons: « Voilà un peuple qui ne s'élèvera jamais sur l'horizon de la civilisation; voilà un peuple qui n'est pas né pour être libre; un peuple dépourvu de l'intelligence nécessaire pour acquérir les arts utiles; un peuple déprimé par la main de la nature, au-dessous du niveau de l'espèce humaine, et créé pour fournir un ramas d'esclaves au reste du monde? » Un Romain n'aurait-il pas pu

dire tout cela des habitants de l'ancienne Bretagne, avec autant de vérité que nous le disons aujourd'hui des habitants de l'Afrique? Mais il y a si long-temps que nous sommes sortis de la barbarie, que nous avons oublié que nous fûmes autrefois barbares! A quelle hauteur nous sommes élevés dans l'échelle de la civilisation! et quel contraste nous formons avec les Bretons du vieux temps et les Africains de nos jours! Il y eut un temps où nous étions aussi obscurs parmi les nations de la terre, aussi sauvages dans nos mœurs, aussi grossiers dans nos habitudes et aussi dégradés dans notre intelligence, que ce malheureux peuple qui excite notre commisération. Mais si les principes de nos adversaires étaient vrais, après avoir lutté pendant des siècles contre sa destinée, l'Angleterre se verrait-elle comblée de tous les dons de la Providence et enrichie de toutes les productions de l'industrie? Se verrait-elle à la tête des nations dans le commerce, prééminente dans les arts et presque sans rivale dans la culture de sciences et des lettres? jouirions-nous de la liberté et de l'indépendance? serions-nous éclairés par une religion bienfaisante et pure, et protégés par un système de lois sages et impartiales? vivrions-nous enfin à l'abri de la constitution la plus parfaite qui soit jamais sortie de la main de l'homme? Non sans doute, et nous gémirions encore dans l'ignorance, dans la barberie et la brutalité où l'histoire nous représente nos ancêtres.

» Si donc nous sommes convaincus que l'ignorance et la barbarie sont les plus grands fléaux qui puissent affliger une nation; si nous contemplons avec des transports de joie et de reconnaissance, le contraste qui existe entre la Bretagne ancienne et l'Angleterre actuelle; si nous frémissons d'horreur à la pensée de la misère qui devenait notre partage, si notre île fût restée dans cet état, Dieu nous garde de faire peser

plus long-temps ces calamités sur l'Afrique, et d'empêcher d'arriver sur ses côtes, les rayons de cette lumière bienfaisante qui a fait tout le tour du globe! Qu'attendons-nous pour mettre fin à ce honteux brigandage, la peste et la contagion de tout un vaste continent ? Serons-nous insensibles à la gloire de régénérer tout un monde ? Balancerons-nous encore à affranchir l'Afrique, et à briser les chaînes qui la tiennent dans une torpeur de mort? Oh! suivons la conduite que le devoir nous prescrit, écoutons la voix de la nature et le cri de la conscience; et qui doute qu'avant la fin d'un siècle cette grande contrée ne nous offre un tableau aussi glorieux que son aspect actuel est hideux et repoussant? Qui doute qu'avant la fin d'une génération, on ne voie ses habitants, maintenant morts à tout sentiment noble et généreux, livrés aux poursuites d'une industrie active et d'un commerce florissant et légitime? Qui doute, qu'on ne voie bientôt l'influence salutaire des lettres s'unir à l'influence plus salutaire encore de la religion pour civiliser ce grand continent et en inonder toute l'étendue de leurs vertus réciproques? Oui, l'Afrique sortira enfin de l'obscurité où nos crimes l'ont plongée; elle apparaîtra à son tour sur la scène du monde; et l'Europe, qui la verra s'illustrer dans les lois, dans les arts, dans le commerce, participera elle-même à ses richesses, à sa prospérité, et recevra les plus amples récompenses pour ce bienfait tardif, si c'est un bienfait que de renoncer à tyranniser toute une race humaine, et de la laisser libre de battre les sentiers de la gloire, et l'émulation des autres nations de la terre.

Nos primus equis oriens afflavit anhelis;
Illic sera rubens accendet lumina Vesper.

» C'est alors qu'on pourra appliquer à l'Afrique ces beaux vers, originairement composés dans un autre dessein :

His demum exactis
Devenere locos lætos, et amœna vireta
Fortunatorum nemorum sedesque beatas.
Largior hic campos æther, et lumine vestit
Purpureo.

» Au nom de tous les motifs que j'ai fait valoir ; au nom de l'immense changement que nous attendons dans le sort de l'Afrique; au nom des principes généreux que professe la nation, et de la honte qui s'attache à l'infâme trafic de la chair humaine, adoptons la mesure proposée par mon honorable ami, M. Wilberforce; détruisons promptement, abolissons pour jamais le commerce des esclaves. Je déclare que je voterai contre tout ajournement; je déclare que je m'opposerai de toutes mes forces à tout ce qui tendra à prévenir ou à retarder ce grand acte de justice et de politique universelle. »

On a eu raison de remarquer que l'éloquence de Pitt ne conservait tout son éclat que pendant la chaleur des débats : il fallait la voir s'épancher à flots de son sein embrasé pour jouir de tout son triomphe. Ceux qui sont remplis de certains passages de Bossuet et de Mirabeau, n'admireront peut-être pas beaucoup cette harangue, et pourtant son effet fut prodigieux. On tient d'un ami de Pitt, qui siégeait auprès de lui dans cette mémorable occasion, que Fox fut électrisé pendant tout le temps que parla l'orateur; Shéridan l'applaudit dans les termes les moins équivoques; et Windham avoue lui-même qu'il se retira chez lui ce jour-là, frappé de la toute-puissance de l'éloquence, qui lui avait été jusqu'alors inconnue. On a souvent douté de la sincérité de Pitt, plaidant pour l'abolition du commerce des esclaves, et pour l'émancipation des catholiques; mais Whitbread répond : « Qui pourrait croire à cette impudente assertion, après avoir entendu les divines paroles de ce grand homme, dans l'une et l'autre

occasion? » Malgré tous les efforts de Pitt, la motion de Wilberforce fut rejetée à une grande majorité; et ce ne fut qu'après sa mort, en 1806, que le commerce des es claves fut définitivement aboli sous les auspices de la po litique de Fox et de lord Grenville. On sait que la traite des Nègres fut abolie en France en 1817, par une ordonnance de Louis XVIII.

En terminant cet article, on peut remarquer que le manteau de Chatham tomba sur les épaules de son fils, William Pitt, mais qu'il perdit un peu de sa splendeur première. La force de Chatham consistait dans la majesté et la véhémence de sa déclamation; la fascination de Pitt venait de son incroyable épanchement de la parole, et de la rondeur artistique et consommée de ses périodes. Tel était le prestige de sa manière, que les préventions de ses antagonistes s'évanouissaient en face; et Fox, qui s'opposait constamment à ses plans de politique, avoue qu'il fallait les efforts les plus déterminés pour résister à la puissance de son talisman. Il convainquait bien moins qu'il n'éblouissait; mais, dans l'éloquence comme dans l'amour, l'esprit est toujours la dupe du cœur: voilà le secret des triomphes oratoires de Pitt. On eût dit qu'il se plaisait à tonner du sein d'un nuage de sophismes sur lesquels il jetait par intervalle toutes les couleurs de la rhétorique, jusqu'à ce qu'il eût détourné l'esprit du spectacle des choses en l'intéressant au phénomène de sa déclamation. Comme on l'a souvent répété, Pitt excellait dans le sarcasme poignant et la récrimination acrimonieuse; ses harangues décèlent une intelligence mâle et un génie superbe et contempteur; elles sont admirables dans tout ce qui tient au détail des faits et à l'exposition des principes; mais ce ne sont malheureusement pas les principes de sagesse éternelle qui sont disséminés dans les ouvrages de Burke, ou les principes

de politique généreuse et magnanime qu'on trouve dans Chatham et dans Fox. Cependant il faut avouer que la politique de Pitt a ses partisans comme celle de Fox a les siens. Un jour que Canning entendait avec indignation plusieurs membres du parlement qui dépréciaient le génie de Pitt, il demanda si le plus habile d'entre eux, après avoir pris les dimensions de son propre génie, oserait affirmer que Pitt n'était pas un plus grand homme. On applaudit à cette proposition, mais le cartel ne fut pas accepté.

Le poète Coléridge a tracé avec beaucoup de talent le portrait de cet illustre ministre. Mais comme ce morceau n'est pas de nature à trouver place ici, nous citerons à la place, pour terminer, un autre tribut non moins flatteur payé à la mémoire de Pitt par un de ses partisans les plus enthousiastes.

« Ce fut le sort d'Hector (de Fox), dit un écrivain tory, de combattre avec Achille. Les applaudissements de la multitude retentissent encore à nos oreilles quand on parle de Fox, tandis que les triomphes du *conservatisme* revivent au nom de Pitt. On ne saurait s'empêcher d'avoir un respect sacré pour cet homme, pour cet habile pilote qui dompta la fureur des flots, gouverna le vaisseau de l'état à travers les tempêtes de la saison la plus orageuse, et lorsque tous les vents étaient déchaînés. Ce n'est pas tout. Il fallait le voir au sein de cette auguste assemblée, dont il était à la fois la terreur et l'orgueil; il fallait voir dans l'arène ce hardi champion de l'Angleterre et de la vérité, quelquefois courbant la tête, mais se relevant plus resplendissant après chaque chute. Qui pourrait assez admirer la force de caractère qui le mit à même, non-seulement d'opposer un front intrépide aux plus graves dangers, mais de tenir ferme seul au milieu de la guerre des éléments sociaux, et sur un terrain tremblant par suite des convul-

sions du monde moral! L'histoire romaine s'énorgueillit du citoyen qui se précipita dans le gouffre pour le salut de la liberté. L'histoire anglaise doit immortaliser la mémoire de celui qui montra autant de patriotisme et de dévouement. Le Romain plongea dans la terre entr'ouverte pour le recevoir; le Breton se creusa lentement un sépulcre, et le patriote versa jusqu'à la dernière goute de son sang dans les batailles de sa patrie.

» Quand Pitt tomba épuisé dans l'arène, d'autres combattants parurent pour prendre la place. Canning ceignit son glaive et revêtit son armure. Mais quelque brillantes que fussent ses armes, quelque intrépides que fussent ses défis, ce n'était pas là un preux de la taille des héros des anciens jours. S'il avait leur ardeur, il n'avait pas leur force musculaire. Tout le monde sentait que ce n'était plus celui qui combattait avec Hector. On s'écriait comme il s'était écrié lui-même à propos de Perceval :

Te que tuis armis, nos te poteremur, Achille.

» Canning est en effet le chaînon d'or qui joint le siècle actuel avec le grand siècle passé de l'éloquence anglaise. Il était fier d'être le disciple de Pitt, et il entra au parlement deux ans après la retraite de Burke. »

CHAPITRE X.

RICHARD BRINSLEY SHÉRIDAN.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE SHÉRIDAN.

« Une circonstance qui distinguera toujours, dit lord Brougham, la position parlementaire de Pitt de celle de Fox, les deux grands chefs des partis politiques de leur temps, c'est que, tandis que l'un eut à repousser par lui-même, ou du moins avec l'aide d'un seul appui de quelque valeur, les assauts livrés à son gouvernement, pendant la plus grande partie de son administration, l'autre fut environné d'une légion de preux, dont le plus faible était capable de combattre au premier rang. Pour se défendre contre des hommes de la taille de Burke, Vindham, Shéridan, North, Erskine, Lée, Barré, qui tenaient pour Fox, Pitt n'eut jamais que Dundas; et certes c'est le plus admirable côté de son administration, qu'il ait pu résister si long-temps à une pareille phalange d'ennemis, appuyés par la majorité des communes. Mais sans l'assistance qu'il reçut de la cour, des lords et de la nation en général, qui fut indignée de cette étrange coalition de ses ennemis, cette session n'aurait pas seulement été étonnante, elle eût été impossible.

» Parmi les adhérents de Fox, que nous avons énumérés. le plus remarquable fut certainement Shéridan; et, à le prendre avec tous ses défauts et tous ses travers, il fut le plus grand par

le génie, aussi bien que par les talents. Quand l'illustre nom d'Erskine apparait dans la liste, il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'on parle du génie parlementaire et du talent politique.

» Il n'y a pas lieu de déplorer que Shéridan, non plus que Burke, soit entré prématurément dans la vie publique, comme la plupart des politiques anglais, sans avoir eu le temps de se préparer par l'étude. Mais Shéridan employa bien différemment son temps que Burke. Quoique son éducation n'eût pas été négligée, puisqu'il fut élevé sous le célèbre docteur Parr, à l'école de Harrow, il se montra toujours fort paresseux, peu attentif, et n'apprenant que le moins possible, comme il n'eut pas honte de s'en vanter jusqu'à la fin de sa vie. C'est pour cela qu'il rapporta de l'école une fort chétive provision de connaissances classiques ; et son goût, qui ne fut jamais correct ni chaste, se forma entièrement sur les poètes et les auteurs dramatiques anglais, ou sur quelques prosateurs de la même langue; car il s'en fallait bien qu'il pût lire avec facilité les orateurs d'aucune autre langue. Dryden était un des poètes qu'il admirait le plus; il avait beaucoup étudié Pope aussi, quoiqu'il l'admirât moins. Mais, parmi les auteurs dramatiques, ce fut Congrève, Vanburgh, Farquhar, et même Wycherly qui lui servirent de modèles et alimentèrent sa veine comique, comme Pope forma sa versification. Cependant, la *Duenna* tient plus du genre de Gay, quoiqu'elle en approche moins que l'*École du Scandale* ne le fait de la manière de Congrève. Il est hors de doute que ces pièces seraient de grandes productions à tout âge, et qu'elles sont des prodiges pour un jeune homme de vingt-deux à vingt-cinq ans. Mais on sait comment Johnson explique le phénomène des productions de Congrève, qui montra une si rare connaissance du monde, plutôt encore en remar-

quant, par un examen approfondi, que ses dialogues et ses caractères avaient pu être puisés dans les livres, sans qu'il eût beaucoup fréquenté la société. On ne saurait guère dire la même chose de l'*École du Scandale;* mais il est vrai que l'auteur l'écrivit de cinq ans plus âgé que Congrève ne fit le *Vieux Garçon.*

» Ce fut avec cet ample partage de réputation dramatique, qui n'était pas du meilleur augure dans un homme d'état; avec la faible provision de connaissances qui pussent lui servir dans les affaires politiques; avec une naissance et une profession peu propres à commander le respect de la nation la plus aristocratique de l'Europe (car il était fils d'un acteur et était lui-même directeur d'un théâtre), que Shéridan entra au parlement, qui resplendissait alors de la gloire et des lumières de Burke, et qui renfermait des orateurs aussi consommés que Fox et Pitt. Son premier effort fut sans ambition et sans succès. Un juge plein d'expérience lui dit qu'il ne réussirait pas, et lui conseilla de rentrer dans la carrière du théâtre. Mais le nouvel élu au parlement voulut persister; il avait pris son partt; et comme il sentait qu'il avait des éléments en lui-même, il résolut de les développer. A ce qu'il lui manquait en connaissances acquises et en promptitude naturelle, il suppléa par une industrie infatigable. Dans des limites données, aucun travail ne pouvait le rebuter, pourvu qu'il arrivât à son but. Par une constante pratique dans des affaires secondaires, ou devant des comités privés; par une assuidité attentive à tous les débats, aussi bien que par commerce continuel avec tous ceux qui se mêlent de politique, il se forma, s'assouplit dans l'art de la parole, et acquit cette science politique que ses harangues décèlent. Il s'éleva peu à peu au rang d'orateur du premier ordre, et de grand-maître dans les débats, autant que le permettent le manque de

promptitude et le besoin de préparation. Il avait des qualités qui l'élevèrent à ce rang, et qui ne demandaient que l'habitude de la parole pour se mûrir; une imagination ardente et vive, quoique plus avide de combiner les créations des autres que de créer elle-même; un esprit d'attaque aussi âcre qu'intrépide, une grande familiarité acquise dans ses études dramatiques avec les sentiments du cœur humain et la manière de toucher les passions; une grande facilité pour l'épigramme et les pointes, fruit encore plus direct de l'école du théâtre; une excellente manière qui n'était pas dépourvue de variété et d'expérience; enfin, une profondeur dans le ton de la voix, qui était parfaitement propre à la déclamation, à l'invective et aux mouvements pathétiques. Son sel attique, puisé à la même source, était éminemment piquant. Il ressemblait à son éloquence, c'est-à-dire qu'il était toujours travaillé, et heureusement appliqué : il se mêlait assez bien à la satire, et ne descendait que rarement à la plaisanterie triviale et de mauvais goût.

» On sait avec quel art il se détournait de son cours pour exciter des mouvements soudains d'effervescence populaire, et souvent aux dépens des Whigs, qui furent trop indifférents à ces avantages, et trop peu sensibles aux pertes qu'ils faisaient dans l'estime publique. Il avait indubitablement raison, à l'occasion de la révolte de la flotte; il avait aussi infailliblement tort, au sujet de l'invasion française, et dans ses déclamations contre Napoléon; mais ces appels au sentiment national de la chambre tendaient à populariser l'orateur, s'ils contribuaient peu à la réputation de l'homme d'état, et l'on sait qu'il n'ambitionnait guère ce dernier résultat. Sa harangue la plus fameuse fut sans contredit celle qu'il prononça à propos des Bégums, dans le procès de Warren-Hastings; et rien n'approche de ce qu'on raconte de l'effet prodigieux qu'elle pro-

duisit. Non-seulement commença alors la pratique, qui s'est depuis changée en coutume, d'applaudir l'orateur reprenant son siège; mais le ministre supplia la chambre d'ajourner la question comme étant incapable de juger sainement sous l'influence d'une éloquence aussi irrésistible; tout le monde, à l'envi, exalta le triomphe de l'orateur. Cependant l'opinion commence à prévaloir qu'une grande partie de cet effet fut dû à l'étonnante supériorité de ce discours sur tout ce que l'orateur avait produit jusqu'alors; à l'extrême intérêt des matières auxquelles le sujet touchait naturellement; à la perfection et à la déclamation superbe de certains passages, plutôt qu'au mérite de l'ensemble. On sait que la répétition d'une partie du même discours, dans la salle de Westminster, d'après des notes sténographiques, fut loin d'être couronné d'un égal succès. Le goût de Shéridan n'était rien moins que chaste et correct; il se complaisait dans les figures affectées et dans l'éclat, et se souciait fort peu que ce fût l'éclat d'un fragment de verre ou d'un diamant. Il affectait le style épigrammatique, jouait sur les mots, et visait à faire jaillir de leur choc une succession d'étincelles. Ses plus mauvais passages étaient évidemment ceux qu'il préférait; c'est-à-dire ceux qui étaient hérissés de pointes et de faux brillants. Ses meilleurs étaient ceux qu'il déclamait avec l'accent du défi, ou d'une aversion implacable; ceux enfin où il exposait une simple matière de fait, ou faisait sonner le creux à quelque sophisme spécieux.

» Le peu de périodes qu'il prononça avec tant d'énergie, à la chambre des communes, en 1810, sur la liberté de la presse, valent peut-être plus que toutes les fleurs artificielles de la harangue sur les Bégums, ou ses pompeuses déclamations contre Napoléon, « dont les prières du soir et les vœux » du matin, dit-il, étaient pour la conquête de l'Angleterre;

» l'Angleterre qu'il demandait, lorsqu'il s'inclinait devant le » dieu des batailles, ou courait encenser la déesse de la » Raison. » Il ne fut pas plus heureux en décrivant sa puissance, lorsqu'il disait : « Qu'il avait des trônes pour guérites, » des rois pour sentinelles, et, pour palissades de son château, des sceptres surmontés de couronnes. » Mais il disait fort bien, en 1810, avec l'accent d'une éloquence supérieure : « Donnez-nous une chambre des lords corrompue, » une chambre des communes vénale, un prince tyrannique, » et un ministère vil esclave de la cour : pourvu que vous » nous donniez une presse affranchie de toutes entraves, je » les défie d'empiéter d'un pouce sur le terrain des libertés » anglaises. » De toutes les harangues de Shéridan, il n'y a pas de doute qu'une des plus remarquables et des plus pures fut la réplique qu'il fit en 1805, à propos de sa motion pour abolir l'acte de défense. Pitt avait imprudemment raillé l'appui que Shéridan avait donné à Addington. Une pareille attaque, dirigée par Pitt, ne pouvait pas manquer de lui attirer un torrent de projectiles; et ceux qui contemplèrent la contenance de l'agresseur, au milieu de la tempête qu'il avait provoquée, assurent qu'il y eut des moments où sa patience eut peine à se contenir contre le virulent déclamateur.

» Quand on a payé le juste tribut d'admiration que Shéridan mérite comme orateur, ses éloges ne s'étendent pas plus loin. Comme homme d'état, il ne se place dans aucune classe ni à aucun rang; il y aurait de l'injustice à le traiter de méchant et de dangereux, de borné ou de médiocre homme d'état : le fait est qu'il n'était homme d'état d'aucune façon. Mais comme homme privé, son caractère était vil : ses embarras pécuniaires furent le résultat de son intempérance, et d'une conduite sans principes, qui enveloppa toute sa famille dans le même sort. Ces circonstances sont d'autant plus dé-

plorables, qu'elles minent les principes d'honneur qui survivent si rarement aux fortunes ruinées, tandis que les goûts et les inclinations nés dans les temps prospères, ne survivent que trop dans les temps d'adversité. Mais il faut tirer le voile sur les fautes et les fragilités du génie, après les avoir fait servir, autant que les intérêts de la vertu le demandent, à prémunir contre le mauvais exemple, et à préserver l'innocence de la contagion du vice. »

Un apologiste de Shéridan s'exprimait ainsi sur cet homme célèbre peu après l'époque de sa mort :

« A Shéridan appartenaient tous les genres de mérite intellectuel. « *Omne genus tetigit : nullum tetigit quod non ornavit.* »

» Soixante ans se sont écoulés depuis l'apparition de l'*Ecole du Scandale :* quel écrivain dramatique a produit une comédie digne d'entrer en parallèle de celle-là? Qui a égalé *le Critique?*

» Quel poète a surpassé la *Monodie* sur la mort de Garrick ?

» Quel orateur a surpassé Shéridan, à l'exception de Pitt et de Burke.

» Plein de force sans grossièreté, de vivacité sans frivolité, aussi bien que de hardiesse sans cynisme dans ses attaques, il n'était pas facile à repousser; et lors même qu'on le repoussait, il effectuait sa retraite dans un ordre admirable. Souvent sévère, plus souvent spirituel, gai et gracieux, démêlant ce qui était confus, donnant de la vie à la matière inerte, clair dans son arrangement, et compréhensible dans ses vues; quels éclairs de lumière il faisait jaillir sur son auditoire ! Quand un autre orateur ne pouvait plus se faire écouter, il avait le secret de captiver encore ou plutôt d'enchaîner à leur place les membres du parlement ; toutes leurs facultés étaient

suspendues pour l'entendre; et on l'entendait avec étonnement et avec délices, grâce à l'art qu'il possédait de mesurer ses discours à tous les esprits, à toutes les capacités, et de passer du grave au doux, ou du doux au sévère. Toutes les qualités de l'orateur étaient rassemblées en lui : le génie, l'œil vif, étincelant, pénétrant, l'éclat et le bonheur de l'expression; l'attitude, le geste, la voix. Pitt avait plus de dignité, d'abondance, de vigueur, de sarcasme. Mais en richesse d'imagination, il était inférieur à Shéridan, qui ne le cédait qu'à Burke. Il primait moins et dominait moins dans l'argument que Fox; mais c'était là le seul avantage que Fox avait sur lui. Comme orateur, il faut peut-être le placer après Pitt et Burke. Ami de la liberté de la presse, il fut ardent, constant et sincère dans ses opinions. A cet égard il ne se relâcha jamais dans ses efforts pour le triomphe de cette liberté. Il ne fut pas du nombre de ceux qui déguisèrent la crainte qu'ils avaient de son ascendant sous les appréhensions affectées de ses excès; il savait que toutes les grandes institutions ont leurs défauts, et il ne voulut pas abattre l'arbre pour une excroissance qui avait poussé sur une de ses branches.

» Il fut long-temps retiré de la carrière politique sur la fin de sa vie; mais sa retraite fut involontaire, et il ne jouit pas de tous les bienfaits qui accompagnent ordinairement la solitude. Il paraît qu'il ne jouit pas même de la sécurité personnelle; et il n'y a pas de doute que les peines d'esprit contribuèrent à éloigner de notre horison cet astre brillant, le dernier de cette glorieuse constellation de grands hommes, qui ont rendu le sénat de la Grande-Bretagne plus illustre que ne le fut jamais le sénat d'Athènes ou de Rome. »

« Shéridan, dit un autre écrivain, commandait toujours l'attention. Doué d'un beau génie naturel, qu'il avait cultivé par l'art, il était le seul orateur de son temps qui, par le charme

de sa manière et l'élégance soutenue de sa diction, rappelât les grands maîtres de l'éloquence antique. Dans sa jeunesse, le barreau lui avait ouvert sa carrière ; mais l'ardeur et les élans de son génie le firent bientôt renoncer à l'âpre étude du droit et à la rhétorique austère des plaidoyers. Il possédait l'art oratoire à un si haut degré de perfection, qu'il captiva pendant sept heures entières l'attention d'un auditoire innombrable, dans le fameux procès de Warren-Hastings. Toujours fleuri sans apprêt, discursif sans divagation, et savant sans pédantisme, il maniait la plaisanterie avec l'art consommé d'Horace ou de Cicéron. Quand il poursuivait un ennemi avec les armes de l'invective ou de l'ironie, il décochait ses traits avec tant de force, et ses blessures étaient si cuisantes, que Pitt, le plus patient des hommes, pouvait à peine se contenir et trahissait les symptômes du plus étrange malaise, pendant que Shéridan poursuivait son triomphe la paix dans le cœur et le sourire sur les lèvres. »

« Shéridan, dit Burke, en parlant de son plaidoyer contre Warren-Hastings, a pétrifié d'admiration les milliers d'auditeurs qui étaient présents à la chambre. C'est là un effort unique dans l'histoire de l'éloquence ; un effort qui réfléchit le plus grand honneur sur l'orateur, le plus grand lustre sur les lettres, le plus grand éclat sur le parlement, et la plus grande gloire sur sa patrie. Jamais l'éloquence antique et moderne, jamais la profondeur du barreau, ni la dignité du sénat, la passion du forum, ni la morale de la chaire chrétienne, n'ont rien produit de comparable à ce que nous avons entendu dans la salle de Westminster. Quel orateur sacré ou profane, quel historien ou quel philosophe nous a jamais rien offert qui approche du torrent d'images sublimes, de métaphores [illegible] ées fortes, et de maximes étincelantes de lu- [illegible] avons admirées aujourd'hui avec un trans-

extatique? Depuis la plus haute poésie jusqu'à la plus haute éloquence, il n'y a point de genre de composition dont on ne puisse trouver des modèles accomplis dans l'immortel discours contre Warren-Hastings! »

II.

EXTRAITS DES DISCOURS DE SHÉRIDAN.

Le sujet de l'accusation de Hastings offrait un vaste champ pour déployer tous les ressorts de l'éloquence pathétique, et, d'après ce que nous avons vu, presque tout le monde s'accorde à dire que jamais orateur ne montra autant d'art et d'élégance tout à la fois. Pendant sept heures, Shéridan commanda l'admiration universelle d'une assemblée immense que l'attente de ce jour avait réunie de tous les rangs de la nation. Son discours combine le raisonnement le plus convainquant, avec la précision du langage le plus lucide; tantôt l'orateur sonde la profondeur de la vérité à l'aide de la logique la plus austère; et tantôt il jette sur la matière la moins susceptible d'agrément, tout l'éclat de l'imagination et toute la splendeur de la rhétorique.

Tous les préjugés, toutes les préventions s'évanouirent devant l'effet de cette combinaison extraordinaire du discernement le plus fin et du génie le plus éclatant. L'auditoire était si fasciné quand Shéridan reprit son siége, que les auditeurs de tous les partis se joignirent pour faire retentir la chambre d'un tonnerre d'acclamations inconnues jusqu'alors. Nous avons vu l'opinion de Burke. Fox avoua que tout ce qu'il avait jamais lu ou entendu disparaissait devant cette harangue, comme la vapeur devant le soleil. Pitt reconnut aussi qu'elle surpassait tous les chefs-d'œuvre de l'éloquence ancienne

et moderne, et qu'elle possédait tout ce que le génie et l'art peuvent combiner pour toucher l'âme et convaincre l'esprit.

Le célèbre Warren-Hastings, qui est l'objet de ce discours, était gouverneur des possessions anglaises dans l'Inde, et c'était un homme de grands talents, mais dont l'ambition n'était malheureusement pas retenue par les scrupules de la morale. Déterminé à acquérir de la gloire et de la fortune en étendant l'empire de la compagnie, il ne balança pas à commettre les actes les plus tyranniques sur les naturels, et à s'engager dans une guerre que ne motivait aucune provocation. Le nabab d'Oude, voulant ajouter le territoire des Rohillas à ses états, trouva Hastings prêt à seconder ses opérations, à condition qu'il partagerait les dépouilles. Les infortunés Rohillas furent tout-à-coup attaqués et défaits, et leur pays dévasté sans miséricorde. Des milliers de familles furent arrachées aux lieux qui les avaient vues naître, et le reste fut forcé de se soumettre à la tyrannie des vainqueurs. Ce fut à la nouvelle de ces événements que Shéridan, Burke et Fox accusèrent Hastings à la barre de la chambre des communes, en 1787, au nom de tout ce qu'il y a de sacré dans la nature humaine et dans les lois des nations. Leur incomparable éloquence produisit d'abord la plus profonde sensation; mais le procès ayant traîné en longueur, l'indignation qu'ils avaient excitée se refroidit graduellement, et le gouverneur fut acquitté au bout de sept ans. Il faudrait une trop longue analyse pour faire connaître la teneur du discours de Shéridan; les morceaux que nous citons sont d'ailleurs trop courts pour justifier cette analyse : ce sont des peintures particulières qu'on peut goûter sans cela. Nous commencerons par le tableau des ravages commis dans la province d'Oude.

Discours contre Warren-Hastings.

« Je suppose qu'un étranger eût alors traversé la province d'Oude, ignorant ce qui s'était passé depuis la mort de Sujah Dowla, cet homme qui, avec un cœur barbare, conservait encore les traits d'un grand caractère, et qui, avec toute sa férocité dans la guerre, n'en avait pas moins, d'une main amie de la culture, conservé à son pays les richesses qu'il doit à la douceur du climat et à la fertilité du sol ; cet étranger, dis-je, ignorant ce qui s'était passé dans un si court intervalle, et contemplant autour de lui une désolation épouvantable, des plaines dépouillées, des végétaux brûlés et réduits en cendre, des villages ruinés et désertés, des temples écroulés et découverts, des réservoirs comblés et desséchés, se serait naturellement demandé quelle guerre avait désolé cette contrée naguère si florissante et si fertile, quelles discordes civiles avaient rompu les liens de la société qui occupait ces lieux, quelles guerres de succession, quelles dissensions religieuses avaient sacrilégement dmoli les temples, et troublé une fervente mais innocente piété dans l'exercice de ses devoirs ; quel ennemi impitoyable avait livré ces hameaux à une tempête de feu et à la fureur du carnage ; quelle sévère punition de la providence avait tari toutes les sources de la vie, et balayé toutes les traces de la végétation ; ou plutôt quels monstres affreux avaient parcouru le pays, infectant et empoisonnant de leur souffle tout ce qu'un appétit vorace n'avait pu dévorer. Mais quelle eût été la réponse à ces questions ? Eut-on dit que les campagnes dévastées et les villages en cendres étaient l'ouvrage de la discorde civile, des querelles de succession, des guerres de religion, de l'irruption d'un ennemi impitoyable, d'un fléau de la colère divine, ou enfin de monstres voraces et destructeurs ? Plût au ciel que nous eussions

une pareille réponse pour excuse! mais non, tout cela est l'ouvrage de l'amitié, de la générosité et de la protection du gouvernement anglais. Le peuple de cette province s'était jeté dans nos bras avec confiance, et voilà les fruits énormes de son alliance! Quoi donc! nous dira-t-on que l'exaspération de tout un peuple, que la rage du désespoir, qui l'a porté aux plus horribles attentats, sont l'œuvre des obscurs et misérables Bégums? Nous dira-t-on que les Bégums sont les auteurs du paroxysme de la fièvre chaude et du délire où le désespoir avait jeté les naturels, lorsque, sur les bords du Gange pollué, on les vit appeler la mort, tourner contre eux des mains cruelles, ouvrir leurs blessures saignantes, déchirer leurs entrailles pour accélérer leur fin, et, tandis que leur sang tombait à gros bouillons sur le sol fumant, tourner vers le ciel leurs yeux éteints, et demander en expirant que la terre altérée ne bût pas leur sang, mais qu'il s'élevât jusqu'au trône du Dieu vivant pour soulever sa vengeance éternelle contre les ennemis de leur patrie? Nous fera-t-on accroire qu'on a pu souffler cet enthousiasme furieux dans l'âme d'un peuple qu'on n'avait pas tourmenté et tyrannisé à l'excès? Quel motif a donc pu enfanter cette rage désespérée? Quel motif? le motif que la nature, mère commune de tous les êtres, a implanté dans le cœur, et qui, pour parler peut-être moins haut au cœur d'un Indien qu'au cœur d'un Anglais, n'exerce pas moins sur lui un empire invincible; ce sentiment qui lui dit que l'homme ne fut jamais créé pour être la propriété d'un autre homme; et que, toutes les fois que l'orgueil ou l'insolence humaine exercent une puissance tyrannique, la puissance est usurpée et la résistance un devoir; ce sentiment qui lui dit que toute autorité est déléguée pour le bien-être et non pour le malheur de la communauté; et que, du moment qu'elle manque à sa destination, le pacte

est rompu et le droit anéanti; ce principe qui lui dit que la résistance à un pouvoir usurpé n'est pas seulement un devoir envers soi-même et envers son voisin, mais un devoir envers son Dieu, consistant à maintenir le rang qu'il lui assigna dans l'échelle de la création; ce Dieu qui n'anima jamais la forme humaine dans quelque condition que ce soit, sans l'animer des sentiments de l'homme, et l'empreindre du cachet de sa dignité; ce principe qu'on ne peut étouffer dans la plus profonde barbarie, ni éteindre dans tous les excès de la mollesse; ce principe enfin, qui crie à l'homme de mourir pour ses droits; pour ces droits qui, en dépit des distinctions arrogantes de quelques-uns, tendent à conserver les distinctions originelles du créateur, et à maintenir les qualités indépendantes de sa race. »

Plus loin Shéridan trace le tableau des cruautés de Hastings avec des couleurs non moins fortes et non moins énergiques.

« La protection de Hastings ressemble à celle que le vautour accorde à la colombe, quand cet oiseau vorace écarte les petits oiseaux de proie qui pourraient lui faire tort; et voilà ce que, par le plus choquant renversement des termes, il ose qualifier de clémence et de protection! Jamais l'histoire des crimes de l'homme n'a rien offert de comparable aux siens. Les profondes annales de Tacite, et les pages non moins profondes de Gibbon; tous les monuments, dis-je, de la méchanceté humaine, depuis la transgression du premier homme jusqu'aux forfaits de la race actuelle, n'attestent aucun crime qui ne soit miséricorde auprès des énormités de Hastings, que l'on considère leurs motifs ou l'étendue des désastres qu'elles ont causés. Les victimes de son oppression étaient dénuées de toute force pour résister; mais la faiblesse et l'impuissance, qui, dans d'autres hommes, auraient excité la compassion et

la pitié, n'excitèrent dans Hastings qu'un raffinement de tortures inouïes. Quand toute la sensibilité du nabab fut étouffée, la nature poussa un dernier cri d'indignation au fond de son âme; mais le monstre entre les mains duquel il était destiné à périr fondit sur lui avec une nouvelle fureur, et le força de porter à une mère le coup dont il devait tomber plus tard lui-même.....

« Quand la Bow Bégum, désespérant d'obtenir réparation du nabab, s'adressa à Middleton, et lui rappela la garantie qu'il avait signée, on lui promit aussitôt de lui rendre compte du montant de son *jaghire*, quoique Middleton avouât qu'il lui était impossible de déroger à la souveraine décision relativement aux terres. La malheureuse femme trompée remercia le ciel de ce que Middleton était là pour lui rendre justice, au moment même où l'on dressait les batteries qui devaient la perdre; au moment où l'on écrivait les ordres qui devaient la dépouiller sans retour. Même quand la Bégum fut détrompée, quand elle eut découvert qu'il ne fallait pas plus compter sur la foi anglaise que sur la foi des bêtes féroces; quand elle s'aperçut qu'il faudrait quitter les lieux qui l'avaient vue naitre, et qu'elle implorait le Dieu des nations de ne jamais accorder sa paix à ceux qui les occuperaient après elle; jusque-là aucun signe de rebellion n'avait éclaté; jusque-là on n'avait répondu par aucun acte de rigueur à toutes les violations de foi de la part des Anglais. Que dis-je! lorsque égarée jusqu'à la folie, elle demanda combien de temps durerait leur règne, on n'articula aucune preuve de révolte contre elle, et c'est pour cela qu'on a depuis attaché trop d'importance aux cris d'une femme outragée et furieuse. Quand elle fut exaspérée jusqu'au comble, et qu'elle appela la vengeance céleste sur la tête de ses oppresseurs, il n'y a personne qui n'eût dit qu'elle parlait dans un esprit prophé-

tique, et que ses prédictions méritaient de s'accomplir. Cependant Middleton lui intenta-t-il aucune accusation sérieuse? Loin de là; il lui fit une réponse moqueuse; il lui dit qu'il avait reçu une lettre sous son cachet, mais que le contenu en était tel qu'il ne lui avait pas permis de croire qu'elle fût d'elle. C'est ainsi qu'à de grosses injures il ajouta une plaisanterie brutale; il montra sa férocité en immolant une seconde fois sa victime à sa raillerie, et en l'insultant jusque dans son agonie.....

» Il est impossible de décrire la piété filiale avec le faible secours de la parole; mais heureusement cette description n'est pas nécessaire. La piété filiale! c'est le lien primitif de la société; c'est un devoir que tout homme comprend, et qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer par la lumière de la raison. C'est plutôt un sentiment qu'un devoir, à proprement parler. Il précède le développement de l'intelligence, et ne doit rien à la culture de la raison: il n'attend pas les lentes délibérations de l'esprit pour agir. Il naît spontanément de la source de notre sensibilité, et il est involontaire dans notre nature. C'est une qualité innée et coexistante avec nous-mêmes; c'est une vertu indépendante de nos facultés mentales. Elle se montre dans les premiers mouvements du cœur, et c'est une émotion de tendresse qui répond par des signes non équivoques aux soins, aux vives sollicitudes et aux attentions assidues, éprouvées, avant que la mémoire commence, et qui ne parlent pas moins haut en nous pour être sans souvenir. C'est un sacrement que la nature institua dans nos cœurs pour sceller l'union des parents et des enfants, et la rendre parfaite dans la communauté de l'amour. Sa vertu croît et se développe avec la raison; elle tire une nouvelle vigueur des lumières de l'esprit, et ne paraît agir dans toute sa force que quand ses services deviennent le plus néces-

saires; c'est-à-dire quand ceux qui ont protégé notre enfance commencent à avoir besoin de protection à leur tour, et que les infirmités de leur vieillesse trouvent le plus doux soutien dans les affections de ceux qu'ils ont élevés.....

» O foi! ô justice! je vous conjure d'abandonner ces lieux pour un moment, quoique ce soit votre temple le plus vénérable et le plus auguste, pour ne pas entendre profaner vos noms par une aussi sacrilége combinaison de crimes que celle que je vais révéler! car tout ce qu'il y a de sacré dans la nature et dans les institutions humaines recule d'horreur à la vue du tableau effrayant où l'on voit à l'œuvre toutes les facultés malfaisantes; où l'on voit la grande figure satanique du gouverneur de l'Inde laborieusement occupée à donner ses ordres à Middleton et à Impey, les ministres de ses violences; où l'on voit Hastings triomphant au milieu des hauts faits de sa politique odieuse, tantôt multipliant l'appareil formidable de la justice, et tantôt intimidant les juges qui siégent sur son tribunal; tantôt fondant tout-à-coup sur sa proie, et tantôt la laissant s'engraisser pour mieux assouvir ensuite sa faim vorace; imposant silence à la voix qu'un reste d'humanité soulève au fond de l'âme, et violant les attachements et les lois les plus sacrés; foulant aux pieds tout sentiment d'honneur et de générosité, et abattant criminellement toutes les distinctions du caractère humain; où l'on voit, enfin, Hastings couvert de crimes et d'énormités que la méchanceté de l'homme peut à peine concevoir; et que la vengeance céleste pourra seule punir.....

» La majesté de la justice est, aux yeux de Hastings, une majesté de terreur et d'horreur; une formidable idole placée au sein de l'obscurité des tombeaux, qui n'est accessible qu'aux supplications rampantes, et qu'on ne peut se rendre propice que par des offrandes et des sacrifices. La justice de

Hastings est un être dont les décrets sont écrits en caractères de sang, et dont les arrêts sont à la fois sûrs et terribles. Mais est-ce là l'image de la justice qui préside aux empires? est-ce là la forme et le caractère de la justice anglaise? Non, mylords, et vous me suppliez de détourner promptement la vue de ce spectre hideux et de cette idole informe, digne tout au plus de la pagode indienne, pour contempler ici la justice anglaise dans toute sa majesté. En effet, je vois une personnification bien différente; je vois la justice siégeant sur un tribunal imposant et auguste, entourée de la vérité et de la miséricorde, chaste et simple, accessible et patiente, grave sans sévérité et investigatrice sans bassesse. Je la vois montée sur le plus haut tribunal du royaume pour prononcer sur une cause d'où dépendent le bonheur et le salut de plusieurs millions d'hommes.

» Mylords, au nom du caractère vénérable de cette cour, au nom de la justice imposante qui y préside, appliquez-vous à cette grande question, et considérez les faits en eux-mêmes plutôt que dans les rapports où ils peuvent être faussés et dénaturés. Placés dans le plus haut poste du royaume, ne manquez pas à la confiance de la nation, en prononçant sur cette grande cause; ne démentez pas la dignité des ancêtres dont vous êtes descendus; justifiez le serment solennel que vous avez fait; vengez l'honneur du peuple dont vous faites partie; montrez les lumières du siècle où vous vivez, et faites un acte de justice et de miséricorde dont il n'y a que vous qui soyez capables. »

Lord Brougham a appliqué à Shéridan ce que Johnson avait dit de Goldsmith, qu'il semblait toujours réussir mieux qu'un autre dans ce qu'il entreprenait de faire. Il a écrit la meilleure comédie, *l'École du scandale;* le meilleur opéra, *la Duenna;* la meilleure farce, *le Critique;* et, pour couronner ces œuvres,

il prononça le discours que nous venons de voir, peut-être le plus fameux qui ait jamais été prononcé au parlement britannique. Mais la facilité qui caractérisait les productions de Goldsmith, et à laquelle Pope a fait allusion quelque part, n'appartenait point à Shéridan. Il travaillait ses discours avec un soin infatigable, et n'arrivait qu'avec peine à la vigueur et à la précision. C'est ce qu'on voit par le squelette et la statue animée de plusieurs de ses harangues, que son biographe nous a conservées. Le même biographe nous assure qu'il trouva plusieurs fois un *memorandum* de la place où Shéridan se proposait d'introduire les mots : Grand Dieu ! monsieur le président, etc., et l'on sait qu'il cessa de parler quand il cessa d'avoir le loisir de se préparer. Mais revenons au discours que nous venons de voir. Comme les discours de lord Chatham, il paraît avoir acquis une célébrité traditionnelle, agrandie par le défaut de rapport exact. Pitt dit que tout l'auditoire se crut sous la baguette d'un enchanteur; Gibbon, qui se trouva présent à ce qu'il appelle l'auguste spectacle du procès de Hastings, paraît avoir été profondément affecté. Ce fut dans cette occasion que Shéridan loua les pages lumineuses de Gibbon. Moore, son biographe, raconte que, quand on lui demanda pourquoi il avait ainsi complimenté l'historien, il répondit à voix basse : « Au lieu de lumineuses, j'ai dit les pages *v*olumineuses. »

« Après le discours de Shéridan, sur les affaires des Bégums, le plus beau morceau de son éloquence, c'est, dit lord Brougham, sa réplique aux objections élevées contre sa motion pour abolir l'acte de défense ou le bill des forces additionnelles destinées à protéger l'Angleterre contre Napoléon, en 1805. »

La voici :

Réplique de Shéridan à Pitt.

« Quand la chambre m'a prêté une attention anssi favorable qu'elle l'a fait au commencement de la soirée, j'aurais tort de l'occuper long-temps à cette heure avancée. J'userai pourtant du privilége accordé à l'orateur qui vient de faire une motion, et j'en userai à l'effet de répondre aux objections qu'il a opposées à la mienne. Je déclare que je serai court; car quoique j'admire beaucoup les improvisations, je ne me sens guère disposé à répondre à des paroles dénuées de tout raisonnement. Je ne suis pas surpris que le noble lord et ses amis se soient crus appelés à me répondre et à déduire les raisons qui les portent à persister à appuyer ce bill. S'ils n'avaient pas répondu on aurait cru que c'était parce qu'ils ne pouvait le faire. Cependant ils n'ont pas répondu aux principales objections qu'on avait faites de ce côté-ci de la chambre: savoir que le bill est inconstitutionnel dans son principe, et complétement ruiné dans son effet. Le noble lord dit que tous les talents de mon honorable ami, M. Fox, ont été impuissants à prouver que le bill n'avait pas été légitimement éprouvé; cependant, dans aucune partie de son discours, ce grand orateur n'a combattn plus victorieusement les arguments des partisans du bill, que quand il a montré qu'aucune épreuve future ne pouvait réconcilier le parlement et la nation avec cet acte. Le noble lord se plaint qu'on a glissé à dessein sur l'opération du bill en Écosse et en Irlande. Mais n'oublions pas que ce bill se borne à l'Angleterre et qu'il n'a rien à démêler avec l'Écosse et l'Irlande. Et ici je ne saurais m'empêcher de rappeler à la chambre que le bill passa contre le sentiment d'une majorité considérable de représentants de l'Angleterre. Je ne veux pas disputer le droit qu'ont les députés de l'Écosse et de l'Irlande de voter en pareille occasion; mais il est facile de

concevoir qu'en votant à l'appui du ministre, dans une question qui n'affectait nullement leurs constituants, ces représentants s'attendaient à une concession en retour dans les bills qui devaient suivre. Le bill pour l'Écosse a pourtant échoué plus complétement encore que le bill en question. En Irlande, je l'avoue, on a levé proportionnellement plus d'hommes; mais aucun volontaire ne s'est enrôlé pour le service général, qui était l'objet du bill. L'honorable chancelier (M. Pitt) nous a dit que, si le bill devenait une mesure de taxe, il serait le premier à en voter le rappel. Or, il paraît que, tout ensemble, ce bill n'a produit que douze cent cinquante hommes en Angleterre; et, si l'on déduit les morts et les malades, six cent quatre-vingt-un est le nombre d'hommes actuellement recrutés; conséquemment le reste est le fruit de la rigueur et des taxes.

» L'honorable chancelier se plaint de ce que j'emploie un langage acerbe et virulent à son égard; de ce que je m'éloigne du sujet en délibération, et de ce que je cherche à suppléer au défaut d'argument par des réflexions injurieuses et personnelles. Quoique j'aie pu m'échauffer parfois dans les débats de cette chambre, je ne crois pas qu'on puisse m'accuser d'entretenir beaucoup d'animosité politique contre qui que ce soit. L'honorable chancelier s'est sans doute proposé d'opposer l'aspérité et la violence de mon langage à la douceur et à l'innocence du sien. Il a sans doute cru que je méritais ce reproche de la part d'un homme d'une pudeur et d'une humilité reconnues; d'un homme si plein d'aversion pour l'acrimonie et les personnalités; d'un homme, enfin, si fort au-dessus des petites inimitiés politiques, et si irréconciliable ennemi du sarcasme et de l'épigramme. L'honorable chancelier a cru à propos de représenter mon discours comme venant d'un homme qui n'a jamais lu l'acte qu'il attaque, et qui en

connait à peine le titre. Il ne regarde tout ce que j'ai dit que comme un assemblage de plaisanteries et de sarcasmes, que j'avais accumulés depuis long-temps dans mon cerveau, pour les décocher au front modeste et pudibond de l'honorable chancelier. S'il est vrai que mon discours soit aussi indigne de l'attention sérieuse de la chambre; s'il est vrai que je me sois si étrangement éloigné du sujet en délibération, et que je n'aie fait qu'amuser la chambre par l'explosion d'une mine de quolibets, il est au moins étrange que l'honorable chancelier ait cru à propos de m'honorer sur-le-champ d'une réponse. L'honorable chancelier savait bien que ses talents insignes et son éloquence magnifique n'étaient pas nécessaires pour réfuter un discours qui n'avait ni bon sens ni raison.

« *Nec Deus intersit, nisi dignus vindice nodus* »

est une maxime que personne ne comprend mieux que l'honorable chancelier. Pourquoi n'a-t-il pas employé un substitut dans ce cas-ci comme dans une occasion précédente?

« L'honorable chancelier prétend que j'ai dit qu'il était à une grande hauteur dans l'opinion publique quand il quitta le pouvoir. Je n'ai pas dit cela. J'ai dit qu'il était comparativement à une plus grande hauteur que quand il y entra. Mais, quoique l'honorable chancelier ait répliqué à cette observation, il n'a pas cru à propos de remarquer les raisons sur lesquelles elle était fondée. Pas un mot de certaines promesses qu'il passe pour avoir faites aux catholiques de l'Irlande, en abandonnant la charge dans laquelle il est rentré! Personne n'est plus disposé que moi à reconnaître les talents éminents du grand chancelier; personne n'en a peut-être une plus haute idée que moi; mais, s'il fallait caractériser son ministère, je dirais dans le langage qu'il se rappelle fort bien avoir

entendu : « Qu'il a plus ajouté au fardeau de la nation, et » qu'il a plus soustrait aux libertés du peuple qu'aucun mi- » nistre qui ait jamais gouverné le royaume ». L'honorable chancelier me reprend d'avoir attaqué ses collègues en leur absence, et c'est pour cela qu'il s'est cru appelé à ramasser le gant pour le premier lord de l'amirauté (lord Melville). Il a raison de défendre le noble lord; il y a certainement de la différence entre lui et son prédécesseur. S'il ne se cloue pas comme le noble comte, dès quatre heures du matin, à son bureau, pour examiner les abus, il s'avance la tête levée pour inspecter, ou plutôt pour contempler (*oculis subjecta fidelibus*) l'explosion de ses *catamorans*. Mais je ne dirai rien de la pudeur de ses yeux ou de la délicatesse de son oreille dans ce cas; non plus que du château de Walmer, où l'honorable chancelier avait préparé une véritable orgie d'Alexandre : la rumeur ne dit pas s'il y avait un Timothée, mais il paraît que le dieu des bruyantes allégresses n'y manqua pas. C'est là que, comme le vainqueur de Darius, il saisit la torche incendiaire avec fureur; et, s'il n'alla pas réduire Persépolis en cendres, c'est qu'il n'y avait pas de Thaïs pour lui montrer la route.

» L'honorable chancelier a cru à propos de rappeler l'appui que je prêtai autrefois à lord Sidmouth, maintenant à la tête des conseils de Sa Majesté. Il le représente comme un appui insidieux. J'espère que ce n'est pas mon caractère de jouer un rôle de ce genre. Il ajoute que je donnai un petit nombre de votes au noble lord, quand je savais qu'ils ne pouvaient pas lui servir, et que je me rangeai dans l'opposition quand mon vote aurait pu lui être utile. Je déclare que cette assertion est fausse. J'appuyai la dernière administration avec la plus parfaite bonne foi, et je sais que le noble lord a toujours été prêt à le reconnaître. Mais supposant que je ne l'eusse pas

fait, qu'en serait-il résulté? M'étais-je engagé à cela? non, sans doute. J'appuyai cette administration, parce que j'approuvais ses mesures; et, s'il faut dire le vrai, parce que je la considérais comme un préservatif contre le retour au pouvoir de l'honorable chancelier, que je regardais comme la plus grande calamité nationale. Si, quand j'entrai à la chambre, j'avais présenté le noble lord comme l'homme du royaume le plus capable de remplir les fonctions de chancelier de l'Échiquier; si j'avais tenu cette conduite, parce qu'elle s'accordait avec mes intérêts, en quittant un poste dont j'avais grossièrement abusé, et qu'il ne m'était plus possible de conserver avec honneur; si, après avoir ainsi artificieusement poussé cet homme en place, je lui avais bassement retiré mon appui, en m'apercevant que le ministre de mon choix acquérait plus de poids et de popularité que je n'aurais désiré; si, en voyant la route préparée à mon retour au pouvoir, j'avais formé une nouvelle coalition avec d'autres, que je me proposais de trahir plus tard comme lui, afin d'élever ma fortune sur les débris de leur fortune commune; si enfin, sous l'influence de ces passions viles et détestables, j'avais ainsi alternativement trahi les hommes que j'avais proposés au choix de mon souverain aussi bien qu'à l'approbation de la chambre; c'est alors que j'aurais mérité le mépris et l'exécration de tous les gens de bien; que j'aurais mérité d'entendre dire que j'étais un pivot tournant et un roseau creux dans mon appui, et que j'avais joué un rôle pitoyable et perfide. »

Le morceau suivant, tiré d'un autre discours, prouve avec quelle force et quelle souplesse Shéridan maniait les armes de la satire.

« Nous avons été honorés aujourd'hui des conseils d'une hiérarchie complète de jurisconsultes. Nous avons reçu l'opi-

nion d'un aussi grand juge que Kenyon, d'un aussi fameux procureur-général que Bearcroft, d'un ex-procureur-général aussi renommé que Lée, et d'un avocat exerçant aussi notable que Taylor. Je partage la haute admiration de ce dernier, relativement aux talents de mon honorable ami, M. Fox. Tout ce qu'il dit de sa promptitude est littéralement vrai, et il a raison d'ajouter que ses talents sont dignes d'arracher des éloges même à ses ennemis. Cependant c'est là un panégyrique insidieux; et aux qualités de l'esprit qu'il loue, l'orateur a mêlé d'autres qualités qui changent ses louanges en reproches, et ses transports d'admiration en censure oblique. La hardiesse qu'il vante n'est que la ruse, et sa candeur qu'hypocrisie. Sur quel principe prétend-il combiner un pareil assemblage de qualités et de défauts essentiels? N'a-t-il pas honte d'exalter d'un côté, tandis qu'il réprouve et dégrade de l'autre? Souvenons-nous, messieurs, que le loup est à craindre, surtout quand il se travestit en berger, et l'imposture, quand elle prend le masque du patriotisme. Ce n'est pas la griffe du lion qu'il faut craindre, mais la dent du serpent, reptile venimeux qui attaque furtivement la constitution et la ronge au cœur avant qu'on soupçonne le mal.

» Quant à l'acquisition que nous avons faite dans la personne de ce savant membre, qui déclare vouloir voter avec nous aujourd'hui, j'avoue que l'esprit qui règne au commencement de son discours ne nous donne guère lieu de nous applaudir d'un pareil auxiliaire. Le savant membre, qui a la singulière modestie de se qualifier de *poussin* jurisconsulte, déclare qu'il votera dans notre sens aujourd'hui, parce qu'il croit nos principes les plus conformes à la raison; mais il a cru nécessaire d'ajouter en même temps que, jusqu'ici, il n'avait jamais voté qu'avec le ministre, et que probablement il ne revotera jamais avec ceux qu'il a dessein d'appuyer aujourd'hui,

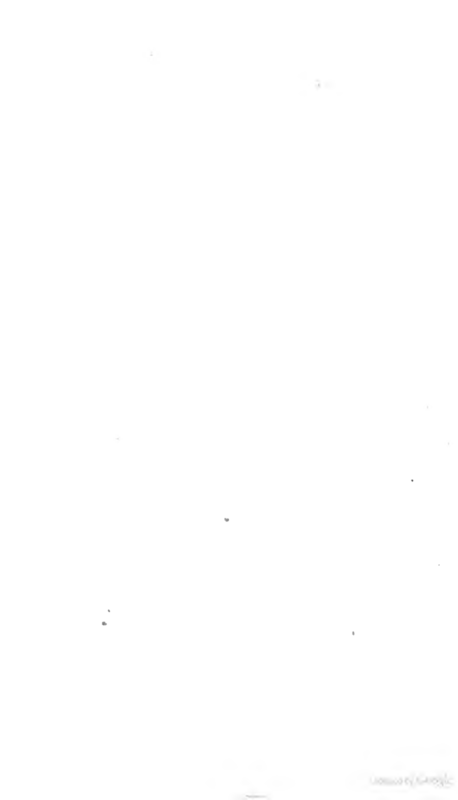
Chose étrange! qu'en même temps que l'honorable membre assigne une aussi bonne raison pour changer de parti, il déclare que, selon toutes les probabilités, il ne revotera jamais avec nous! Je déclare le *poussin* un oiseau de mauvais augure, et qui présage malheur à nos intérêts futurs. Il aurait mieux valu que le *poussin* n'eût jamais quitté la porte de la grange ministérielle, et qu'il eût continué ainsi, le vieux coq (Kenyon), de gratter sa misérable vie, avec une industrie qui sera sans doute récompensée au jour de la rétribution avec une libéralité proportionnée à la fidélité de la race gallinacée! »

Le dernier morceau qu'on citera de Shéridan exprime l'idée qu'il s'était formée du parfait orateur :

« Imaginez-vous, dit-il, un Démosthènes adressant la parole à la plus haute assemblée du monde, sur un point d'où dépend le sort des plus illustres nations. Que cette assemblée est imposante, et qu'un tel sujet est vaste! Les talents de l'orateur correspondent-ils à la grandeur de la circonstance? Oui, et ils sont bien au-dessus. Telle est la puissance de l'éloquence, que la majesté de l'assemblée se perd dans la dignité de l'orateur, et que l'importance du sujet s'absorbe pour un temps dans l'admiration de ses talents. Avec quelle autorité de raisonnement, quelle force de déclamation, et quels profonds appels de sympathie de son auditoire, il l'assaille et le subjugue par tous les points, domine à la fois sa raison, son imagination et ses sens! Cet effort doit être le dernier effort de la nature humaine perfectionnée. L'orateur ne possède pas une faculté qui ne soit en activité; toutes ses facultés internes sont à l'œuvre, et toutes ses facultés externes attestent leur énergie. Au dedans, ce sont la mémoire, l'imagination, le jugement, les passions; en dehors, ce sont les muscles, les nerfs, et tous les organes de la matière. Les organes du corps, harmonisés avec les facultés de l'esprit, frap-

pent toutes les parties corrélatives dans l'auditeur, et les énergies d'âme à âme vibrent avec une rapidité électrique. Malgré la diversité des esprits et des passions qui se rencontrent dans la multitude, elle est fondue en une masse par la chaleur irrésistible de l'éloquence; toute l'assemblée est poussée dans un même sens, comme une mer sous l'action de la tempête; ce n'est plus qu'un seul homme, qui n'a plus qu'une voix et qu'un cri: Aux armes! marchons contre Philippe! Combattons pour la liberté! à la victoire ou à la mort! »

Addison, faisant allusion à sa timidité dans le grand monde, avait coutume de dire qu'il avait mille livres sterling chez son banquier, et qu'il n'avait pas la monnaie d'un penny dans sa poche. Quelques-uns ont dit la même chose de Shéridan. On ne saurait se figurer avec quel soin il élaborait son éloquence; et, quand les difficultés pécuniaires le privèrent du loisir de travailler ses discours, il cessa de parler. Vilberforce disait un jour à ses amis: « Nous étions persuadés que Shéridan venait à la chambre avec ses coruscations prêtes à éclater comme dans l'opération de la coupelle. » Il évitait la rencontre de Pitt dans un débat sans préméditation; mais, quand il était forcé d'entrer en lice, il ne s'en tirait pas mal, comme nous venons de voir.



CHAPITRE XI.

WILLIAM WINDHAM.

I.

CARACTÈRE DE L'ÉLOQUENCE DE WINDHAM.

Parmi les immortels génies qui combattirent pour la liberté sous l'étendard de Fox, il faut compter Windham, qui se place après Shéridan dans l'ordre du talent et du mérite. Une éducation soignée et de grandes connaissances acquises de bonne heure; un esprit capable de raisonner avec subtilité et de s'exprimer en orateur; un commerce intime avec les plus grands hommes du temps, comme Burke, Johnson, Reynolds, Fox, lord North, etc., et une grande connaissance de l'histoire et de la constitution anglaise; enfin, une âme toute chevaleresque et une figure aussi noble que sa personne était distinguée : tels furent les avantages qui concoururent à faire briller ce personnage sur la scène politique. Ces qualités ne suffirent pourtant pas pour l'élever au premier rang; elles étaient combinées avec des défauts qui paralysèrent l'effet de son éloquence et qui ternirent sa réputation comme homme d'état. En effet, il fut la victime d'une prétendue subtilité, qui lui faisait trouver des difficultés où il n'y en avait point, et qui le faisait hésiter quand il importait de se déterminer sur-le-champ. D'après cela, son caractère fut moins celui d'un penseur original que celui d'un sectateur. Dans le vague du doute qui assiégeait son âme, et dans les transes de l'in-

certitude qui agitaient son esprit, il éprouvait le besoin de se mettre sous l'aile d'un maître et d'abandonner à une tête plus ferme le soin de systématiser ses opinions. C'est pour cela que Johnson et Burke furent tour à tour ses guides : le premier dans les matières privées, et le second dans les matières politiques. Il adhéra fortement aux opinions de celui-ci, quoiqu'il fût obligé de faire taire ses sentiments pendant tout le temps qu'il vota avec Pitt et Grenville, qui voulaient conduire la guerre contre la France sur des principes plus modérés que le grand anti-jacobin et le chef anti-gallican. Mais quand il se fut affranchi du parti ministériel, et qu'il eut secoué la poudre du bureau, il était beau de voir ce courageux personnage descendre dans l'arène, impatient du combat, impatient de se mesurer avec tout adversaire capable de lui tenir tête, insensible au danger et à la crainte, et aussi peu attentif aux applaudissements populaires qu'à la faveur de la cour. Que dis-je? Par amour du danger, par un noble mépris de tout ce qui sentait la peur, on le vit donner dans les expressions les plus offensantes et dans les opinions les plus impopulaires avec autant d'ardeur qu'il en avait montré en bravant le pouvoir et la haine de la couronne.

Son style ne ressemblait au style d'aucun de ses contemporains. C'était le style aisé de la conversation familière, mais plein d'observations justes et de remarques profondes. C'était un style qui abondait en allusions classiques et qui étincelait de bel-esprit, d'un bel-esprit aussi supérieur à la raillerie de Shéridan, que celle-ci se distinguait de la jovialité du peuple. Quoique Windham ait souvent abusé de cette qualité brillante, c'était un orateur touchant et persuasif; et sa parole, qui exprimait des pensées mûres et réfléchies, s'épanchait visiblement avec une émotion profonde et véhémente. « *Erat summa gravitas; erat cum summa gravitate*

junctus, facetiarum et urbanitatis oratorius, non scurrilis lepos. Latine loquendi accurata et sine molestiâ diligens elegantia. »

L'écueil contre lequel il échoua souvent dans le débat et dans le conseil, ce fut l'amour du paradoxe vers lequel l'entraînait la nature passionnée de son esprit. Cela n'est pas rare dans les hommes qui, trouvant facilement des raisons en faveur d'une thèse étrange, commencent par soutenir un faux principe et finissent par l'adopter. C'est ainsi que, par une bravoure indomptable de caractère, et en haine de tout ce qui sentait la bassesse ou la servilité, Windham adopta souvent un système de conduite par cela seul qu'il était diamétralement opposé à l'opinion générale. A ces erreurs s'alliaient sans doute de grandes vérités; et il y avait au moins des torts manifestes dans les principes et dans la conduite de ceux qu'il combattait; mais il n'en fut pas moins un conseiller peu sûr et un dangereux allié dans les débats.

D'après ce qu'on vient de dire de Windham, on s'imagine déjà qu'il dut briller dans la société. Cela est vrai; ses mœurs étaient polies et courtoises, sans la moindre teinte d'orgueil ou d'affectation, et son esprit étincela jusque sur la fin de sa carrière. Mais pour juger de ses mœurs, également éloignées de cette complaisance servile qui approuve tout, et de cette austérité chagrine qui n'approuve rien, il fallait le voir discuter un sujet grave ou léger, se livrer aux jeux d'une imagination folâtre, ou plaisanter avec un enjouement qui réunissait la décence à la liberté.

« Grand comme est l'espace que les sujets politiques occupent dans mon esprit, dit le docteur Parr; forts comme sont alternativement mon attachement et mon aversion pour les hommes d'état, et ardente comme est mon approbation ou ma désapprobation des mesures du gouvernement, je ne suis

pas insensible à d'autres considérations. Ce n'est pas mon sort de coïncider d'opinion avec Burke et Windham sur certaines résolutions qu'on a prises, et sur certaines doctrines qu'on a propagées dernièrement ; mais dois-je oublier les talents incontestables que ces deux grands hommes ont déployés en d'autres circonstances? ou dois-je leur refuser l'éloge d'une intention droite dans leur condnite actuelle? Non sans doute; et je vois dans Windham un subtil dialecticien, un littérateur accompli, un oratenr brillant et un sénateur dont on peut dire, comme d'Abdiel, qu'il sera fidèle, même au milieu des infidèles. »

Johnson avait la plus haute idée de ses talents et de son urbanité. « Je n'entendrai jamais un tel homme dans la conversation, dit-il quelque part, jusqu'à ce que je revienne aux régions de la littérature où Windham brille *inter stellas luna minores*. »

II.

EXTRAITS DES DISCOURS DE WINDHAM.

Le discours suivant fut prononcé par Windham à la chambre des communes, le 4 novembre 1801, dans la discussion d'une adresse par laquelle on voulait demander à la couronne qu'elle approuvât les préliminaires de la paix avec la république française. C'est une des plus remarquables compositions de cet orateur, et elle se recommande, en outre, auprès des lecteurs français par la nature du sujet dont elle traite. Nous nous boruerons à en citer les passages les plus saillants, et nous essaierons de donner une idée du reste, à à l'aide d'une courte analyse.

Discours sur les préliminaires de la paix avec la France.

« Tout ce que je vois, tout ce que j'entends ici ne tend qu'à redoubler mes craintes, quand je songe aux conséquences possibles du présent traité. C'est en vain que nos orateurs emphatiques s'efforcent de montrer de la grandeur et de la dignité dans leurs périodes; c'est en vain que M. Pitt lui-même tâche de relever ses sentiments à l'aide de son éloquence magique; tout ce qu'on a dit peut se réduire à ceci : « La France, qui foule aux pieds et qui dévore les autres » royaumes de l'Europe, est capable de nous dévorer avec le » reste, mais il faut espérer qu'elle n'en a pas l'envie; nous » sommes sous la griffe du lion, mais il faut espérer qu'il est » rassasié de proies et que nous n'avons rien à craindre de » sa magnanimité. » Je ne m'explique pas assez au long, peut-être, mais voilà assurément la substance des arguments de nos *pacificateurs.*

» Faut-il que j'entende tenir un pareil langage au parlement anglais! Faut-il que la chambre des communes prête l'oreille à des discours aussi abjects! La substance du raisonnement est celle-ci : on fait moins la paix par une nécessité présente que parce qu'on peut y être réduit un jour, et il est prudent d'aller au-devant de cette conjoncture. Nos intrépides guerriers n'ont pas honte de traiter avant d'avoir épuisé leurs munitions; ou plutôt ils condescendent à capituler avant d'avoir entamé leurs magasins! »

Windham fait ici allusion à la conduite du général Menou; et après avoir prouvé que les auteurs de la paix en question sont plus lâches encore que ce général, il leur dit :

« Vous vous imaginez entendre la France vous tenir ce langage : « Nous sommes en état de continuer la guerre et

» vous ne l'êtes pas; faites la paix ou l'on vous écrase. » Et sur la foi de ces paroles, vous faites la paix à des conditions qui doivent, en cas de provocation, rendre le renouvellement des hostilités infiniment plus désavantageux que la continuation de la guerre, que vous vous avouez déjà incapables de soutenir.

» Si cela est vrai, nous pouvons nous laisser bercer tant qu'il nous plaira par le langage de la flatterie, mais nous sommes un peuple vaincu. Bonaparte est autant notre maître qu'il l'est de l'Espagne, de la Prusse, ou de toutes les autres nations qui, tout en se qualifiant d'indépendantes, sont aussi complétement sous sa domination, que si le nom de département français était inscrit sur leur front. Il n'y a que deux questions : la France peut-elle nous anéantir en continuant la guerre? Et notre position relative ne sera-t-elle pas infiniment aggravée en acceptant la paix aux termes proposés? Si l'on répond affirmativement à ces deux questions, le grand point est décidé et nous sommes désormais à la merci de la France. »

L'orateur combat ensuite les raisons de ses adversaires, prouve que l'Angleterre fait une paix honteuse sans y être forcée, cède une foule de territoires à la France sans rien obtenir en retour, et continue ainsi :

« En Europe, la France possède tout le continent, à l'exception de la Russie et de l'Autriche. Dira-t-on qu'on ne saurait regarder cette portion de l'Allemagne, non plus que les cours septentrionales du Danemarck et de la Suède, comme assujetties à la puissance de la France? Je réponds que cette assertion ne paraîtra pas sans fondement, si l'on considère l'influence que la France possède dans ces gouvernements et la position dominante qu'elle occupe à l'égard de l'Autriche, par la possession de la Suisse, de Mantoue et des autres districts

qui ont toujours été regardés comme l'entrée directe au cœur de ses États.

» En Asie, elle possède Pondichéry, Mahé, Cochin, Négapatam, les îles des Épices.

» En Afrique, le cap de Bonne-Espérance, Gorée et le Sénégal, etc.

» Dans la Méditerranée, qui est resserrée entre ces trois continents, et qui nous offre les plus sûrs moyens de communication avec ces divisions de l'ancien monde, la France possède tous les ports et tous les postes, d'un bout à l'autre, si l'on excepte Gibraltar; elle nous exclut complétement d'une mer que la politique de la Grande-Bretagne avait toujours eu le bon esprit de retenir entre ses mains; et la Méditerranée mérite en effet de porter le nom de mer de France, comme on l'appelait autrefois.

» Dans les Indes occidentales, la France possède Saint-Domingue, la partie française et espagnole, Sainte-Lucie, la Guadeloupe, Tabago, Curaço.

» Dans l'Amérique septentrionale, Saint-Pierre et Miquelon, avec le droit de pêche dans sa plus grande extension; la Louisiane, mot effrayant à prononcer pour tous ceux qui considèrent les conséquences que cette session peut avoir, soit à l'égard des États-Unis, soit en ce qu'elle ouvre un chemin direct aux possessions espagnoles.

» Dans l'Amérique méridionale, la France possède Surinam, Demerary, Berbice, Essequibo, d'abord enlevé et maintenant cédé par nous, la Guiane, et, par l'effet du traité frauduleusement signé entre la France et le Portugal, avant la signature des préliminaires actuels, une étendue de terrain qui s'étend jusqu'au fleuve des Amazones, et qui met la France en possession de l'entrée de ce fleuve. En un mot, on peut dire que la France possède tous les établissements espagnols

et portugais sur ce continent. Car qui dira que toutes ces possessions ne sont pas en son pouvoir, quand elle exerce un si grand empire sur les royaumes dont elles dépendent? *Cum custodit ipsos custodes?* Elle domine en effet sur toutes les parties de l'Amérique méridionale qu'il lui plaît d'occuper; et quant aux possessions espagnoles, elle en dispose même sans enfreindre aucun article du traité actuel.

» Telle est la circonférence du cercle dans lequel va se mouvoir le nouvel empire romain, maintenant que la paix a écarté tous les obstacles et lui a ouvert une route facile à tous les coins du globe. Telle est la puissance colossale qu'on nous invite à contempler sans effroi, et à l'ombre de laquelle on veut que nous nous reposions dans une parfaite sécurité! Je voudrais bien savoir de quel œil nos ancêtres auraient contemplé la marche des choses actuelles! Je voudrais savoir ce que ces misérables et pusillanimes politiques (en comparaison des grands politiques actuels), les Marlboroughs, les Godolphins, les Somers, les Guillaume III, et tous ceux qui envisagèrent la puissance de Louis XIV avec tant d'effroi, auraient dit d'une paix qui ne confirme pas seulement la France dans la possession de l'Europe presque tout entière, mais qui étend son empire sur toutes les autres parties du globe! En est-il un qui ne se soulevât d'indignation dans la poudre de son tombeau, s'il savait la vingtième partie de ce qui va sans dire dans la politique anglaise du jour?

» Mais contre tous ces puissants dangers, nous avons bien une autre espérance de salut que cette confiance aveugle dont j'ai déjà parlé : savoir que la France est *lassata*, sinon *satiata*; et qu'elle se contentera d'avoir chassé sa proie sans vouloir la dévorer. Cette espérance sobre et rationnelle est fondée sur nos richesses. Nous sommes en effet si incalculablement riches, notre prospérité est assise sur des bases si so-

lides, nous avons des pyramides d'or si régulièrement et si géométriquement construites, qu'elles défient et la rapacité des hommes et l'action des éléments! On a raison de regarder notre propriété commerciale comme quelque chose d'inaliénable dans sa nature et qui trouve sa sûreté dans sa masse ou dans son poids!

» La première chose qui me frappe dans ce système de raisonnement, c'est cette inconséquence inouïe, par laquelle un pays qui fait la paix à cause de sa pauvreté, fonde ses espérances de salut sur ses richesses. Si nos richesses nous protègent, c'est grand dommage qu'on n'ait pas fait cette découverte plus tôt : elles nous auraient épargné plusieurs années d'une lutte pénible, et auraient évité bien des scènes de sang et de carnage. Mais je crains bien que les richesses, abstraction faite de certains moyens de les employer, ne comportent aucune protection ni pour elles-mêmes ni pour les autres. Les richesses sont force, à pen près comme elles sont aliment. Elles ne sont qne le moyen ou la condition de nous procurer l'une et l'autre. On commettra nne aussi grande faute que dans la fable de Midas, si, après avoir déposé nos armes et rendu nos citadelles, on s'attend que nos richesses seules nous protégeront. J'avoue que je comprends peu ce qu'on entend par ces moyeus, à moins que par la puissance de nos capitaux, nous ne puissions acheter des armées toutes complètes, qui nous mettront à même de lutter avec la France, malgré tous les avantages qu'elle a maintenant sur nous. Mais les choses ne seront pas abandonnées à leur cours naturel; la partie ne se jouera pas loyalement; Bonaparte joue son intérêt; et si le jeu tourne contre lui, il saura nous chercher querelle et nous demander tout-à-coup si nous savons tirer l'épée. »

L'orateur fait ici des réflexions sur les intentions hostiles

de la France, et le désavantage avec lequel l'Angleterre pourra renouveler la guerre en cas de provocation; puis il arrive à ce point :

« Une paix comme celle qu'on va conclure avec la France, est un spécifique infaillible pour ruiner cette nation. Examinons les choses en détail. Supposons que, par un arrangement avec l'Espagne, semblable à l'arrangement qui, en violation du traité d'Utrecht, rendit la Louisiane et la moitié des possessions espagnoles de Saint-Domingue, la France obtînt la cession de tous les établissements espagnols en Amérique, serait-ce pour vous un motif de guerre? Supposons que le Portugal, dont on a garanti les possessions, mais que cette garantie n'empêcherait pas, je présume, d'abandonner celles qu'il lui plairait, prît le parti de céder à la France quelqu'un des établissements qu'il retient toujours, serait-ce là pour vous un motif de guerre? Dans les deux cas, sans que l'infraction d'aucun traité pût être regardée comme un acte d'agression, la France ne pourrait-elle pas se rendre complétement maîtresse de l'Amérique méridionale? Est-il une prétention audacieuse de la part de la France, est-il un coupable projet de commerce, introduit en son nom ou au nom de ses alliés, auquel nous pussions nous opposer? Et aurions-nous le courage de précipiter la nation dans une nouvelle guerre? L'augmentation de sa marine, vers laquelle la France dirige maintenant tous ses efforts, et l'accroissement de ses établissements au degré qu'il lui plaira, ce sont là des objets dont il serait parfaitement ridicule de s'entretenir ou de se plaindre. Selon le système de politique moderne de ne pas intervenir dans les transactions intérieures d'un gouvernement, je ne comprends pas comment l'armement d'un état peut devenir le sujet de remontrance pour un autre, puisqu'il n'y a point de transaction plus intérieure que ce qu'une nation croit à

propos de faire avec ses forces militaires et navales, sur son sol ou dans ses ports. Mais mettant à part toutes ces considérations mesquines, je suppose que la France entreprît d'envahir de nouveau l'Egypte; que, sans attendre la reddition de l'ordre, elle s'emparât de Malte; qu'elle débarquât un corps de troupes en Grèce; et, chemin faisant, quelle renversât le chancelant gouvernement de la Porte, pourriez-vous prouver à ceux qui président maintenant aux conseils d'états, qu'il existe un intérêt assez puissant pour provoquer l'intervention de l'Angleterre et l'armer contre tous ces attentats? Non, messieurs, dans l'état actuel des opinions, et d'après les principes qui servent de base à la paix présente, pas une de ces grandes perturbations politiques, ou toutes ensemble, ne porteraient l'Angleterre à renouveler les hostilités, son existence même dût-elle en dépendre. La conséquence, c'est que la France est notre maîtresse; c'est qu'il n'y a rien qu'elle demande qu'on puisse lui refuser. Tous les projets d'intérêt ou d'ambition que la France a en vue, elle peut les réaliser quand il lui plaira sans la moindre crainte; ses établissements s'agrandiront autour de nous jusqu'à ce que nous soyons perdus dans leur grandeur; sa puissance s'accroîtra sur nos têtes jusqu'à ce que, comme dans les métamorphoses d'Ovide, nous sentions que la respiration nous manque, et que les facultés du mouvement nous abandonnent :

Torpor gravis alligat artus;
Mollia cinguntur tenui præcordia libro.

« Dans cet état, s'il nous arrivait de faire un effort désespéré capable de donner de l'ombrage à la France et de nous offrir la moindre chance de succès, elle aurait recours à la puissance de ses armes, et un seul coup suffirait pour mettre fin à nos convulsions et à notre misérable existence.

» J'en appelle au sang-froid et à la raison : sont-ce là de vains songes et les fantômes d'une imagination déréglée, ou bien des dangers et des maux réels qu'aucun homme de jugement ne saurait méconnaître? Tout ce qu'on pourra dire, c'est qu'il faut espérer que ces désastres n'arriveront pas; et et que, grands comme sont ces risques, ils sont préférables à la continuation de la guerre. Il y a une autre consolation à laquelle on a volontiers recours dans une position comme la nôtre : c'est, dit-on, que les progrès de la révolution s'arrêteront là, et que Bonaparte, comme un autre Pyrrhus, ou plutôt comme le sage conseiller de ce prince imprudent, au lieu de procéder à la conquête de nouveaux royaumes, préfèrera jouir de ceux qu'il a conquis.

» Comment peut-on se repaître d'une espérance aussi basse et aussi extravagante que celle-là! Sur quel fondement peut-on croire à ceci? Est-ce là la nature de l'ambition en général? Est-ce là la nature de l'ambition française? Voit-on que les nations ou les hommes qui sont possédés de l'esprit de conquête, s'arrêtent pour contempler ce qu'ils ont conquis, au lieu de porter leurs regards en avant sur ce qui leur reste à conquérir encore? Si l'on suit la marche de la révolution française et qu'on remonte à ses causes, on voit que, dès le commencement, elle conçut le projet d'un empire universel, ce fut là le *primum mobile* qui la mit d'abord en mouvement; et c'est aussi l'esprit qui l'a constamment guidée dans tous ses développements....

» Je demanderais volontiers aux membres de cette chambre, s'ils se rappellent les fameux républicains du Tibre, qui conquirent le monde dans l'ancien temps : eh bien! voilà le peuple que les républicains de la Seine ont pris pour modèle en tout, mais principalement dans ce qui tient au renversement de notre nation. Parmi les nations qui tombèrent sous

le joug des Romains, bien peu furent abattues d'un seul coup, ou réduites dans le cours d'une seule campagne. Tous leurs grands antagonistes, et surtout la nation qu'on peut regarder comme le type parfait de la nôtre, ne fut détruite qu'après une longue suite de guerres; qu'après une longue vicissitude de défaites et de victoires; car une guerre triomphante préparait la voie à une paix avantageuse, et une paix avantageuse devenait de nouveau le sujet d'une guerre sanglante. Ce fut là au moins la conduite d'un grand peuple, d'un peuple qui n'abandonnait pas ses projets pour un revers passager de la fortune. Il avait juré la ruine de Carthage, et il ne se désista de son dessein que quand il fut accompli. Les émulateurs actuels des Romains ne sont pas, à un moindre degré, les émulateurs de leurs vertus, ou de ces qualités qui donnent à un peuple l'empire sur les autres peuples. Quand je contemple la conduite de ces chefs révolutionnaires, en la comparant à celle de leurs ennemis; quand je vois la grandeur de leurs desseins, la sagesse de leurs plans, la fermeté de leur exécution, l'audace de leurs actions, leur constance dans les souffrances, leur mépris du danger et des obstacles, leur inflexible résolution d'aller à leur but, et les forces qu'ils ont déployées en agissant conformément à cette résolution; quand je mets en parallèle, dis-je, tous ces hauts-faits avec les vues étroites, les intérêts mesquins, les expédients accidentels, la conduite équivoque, l'absence de tout plan juste ou de conception noble et généreuse, qui caractérisent les gouvernements qui leur sont opposés, j'avoue que je crains fort pour notre indépendance, et je suis forcé de reconnaître que s'ils conquirent le monde, ce sera par des vertus dignes de l'avoir conquis. Jamais, jamais peuple n'eut de plus beaux titres à l'héritage qu'ils réclament! La grande distinction du genre humain, par un célèbre philosophe an-

cien, entre les hommes nés pour commander et les hommes nés pour obéir, ne fut jamais mieux vérifiée que dans l'exemple de la nation française et des nations qui tombent tous les jours sous son joug. N'espérons pas que ces fiers et intrépides républicains cessent de vaincre, tant qu'ils prendront leur parti avec autant de sagesse et agiront avec autant d'ardeur; non, ces généreux politiques, dont le génie centuple les ressources et dont l'activité non moins étonnante multiplie, dans la même proportion, tous les moments de la vie, ne cesseront de triompher de leurs ennemis, tant qu'ils n'auront pour ennemis que des hommes lâches et pusillanimes, qui ne combattent qu'autant que leur salut les y oblige; des ennemis qui ne respirent que repos et tranquillité, et qui, contents de repousser le danger présent, s'endorment sur la fatalité qui les attend le moment d'après. »

Nous passons quelques pages où Windham examine les différents maux qu'entraîne la guerre, de manière à prouver cependant que l'Angleterre doit plutôt se soumettre à ces maux que d'accepter une paix honteuse et par cela même fertile en conséquences funestes.

« Il me reste, continue-t-il, à parler du danger qu'entraîne la paix actuelle; d'un danger sérieux, imminent et incalculable dans ses conséquences : je veux parler du danger qui résultera des rapports et du commerce mutuel entre les deux nations. A partir de ce moment, les principes et la morale de la France vont se précipiter sur nous, sans que rien puisse arrêter le torrent ou résister à son influence. Pendant que la guerre continuait, non-seulement la communication était peu de chose; mais quelque contagion qui pût s'introduire ainsi, elle trouvait la nation moins disposée à recevoir le virus. Le paroxysme même et l'irritation de la guerre étaient un préservatif contre l'infection. Mais maintenant que le mal va s'intro-

duire chez nous avec l'olivier de la paix ; que le poison va se mêler à nos mets, et l'infection se répandre dans l'air même qu'on respire, quelle espérance d'échapper à son atteinte ?.... Nous faisons la paix dans le véritable esprit de la paix, et nous nous jetons sans réserve dans les bras de la France. Quant au danger des principes politiques de la France, on nous dit que ce danger n'est pas à craindre, et que dans ce pays, comme partout ailleurs, la folie des principes révolutionnaires est si bien reconnue qu'il est maintenant impossible de leur trouver des partisans. Le jacobinisme est éteint, s'écrie-t-on ; ou s'il respire encore, son plus puissant ennemi, c'est Bonaparte lui-même.

» J'ai déja montré quelle confiance on peut avoir en cet homme. Je sais que ni lui ni le directoire n'ont jamais toléré les doctrines du jacobinisme. Mais qui peut nous autoriser à croire que la France a renoncé à ces doctrines à l'égard des autres nations ? Ces principes ont fait peu de bruit dernièrement, mais c'est parce qu'ils ont été étourdis par le fracas des armes. Ce n'est pas une raison pour qu'ils soient éteints ; c'est une raison pour qu'ils éclatent avec plus de fureur à l'avenir. Pendant tout le cours de la révolution, la France a employé tantôt ce moyen et tantôt l'autre. Tantôt les armes ont ouvert la route aux principes et tantôt les principes ont préparé la voie aux conquêtes à main armée. Dans leur volée, ces deux boulets ramés se font tantôt jour l'un à l'autre, et tantôt ils frappent en même temps : mais les deux éléments sont là et ils sont inséparablement unis.

» Quelle folie de croire à l'extinction du jacobinisme, soit comme instrument dont la France peut se servir selon l'occasion, soit comme principe qu'on puisse jamais arracher, une fois qu'il a pris racine dans un terrain ! S'il est vrai que l'exemple de la France soit le plus puissant antidote contre

son poison, comme il l'est dans l'esprit de plusieurs personnes, il n'est pas moins vrai que cet exemple est dangereux et pernicieux sous d'autres rapports. Ce n'est pas la contagion des principes politiques de la France que je crains le plus, c'est la contagion de sa morale. Que penser d'une nation qui a détruit, autant qu'il a été en elle, tout sentiment de religion, toute croyance d'une vie future, et qui a aboli l'institution du mariage dans son système politique ? Qui a juridiquement établi l'union des deux sexes sur le pied du concubinage? Qui a converti tout le pays en une école de prostitution ? Qui a autorisé l'homme à prendre et à répudier sa femme, et à la femme à prendre et à répudier son époux avec moins de cérémonie qu'ou n'en fait pour loger un étranger ou le mettre à la porte ? Comment songe-t-on à s'unir par la foi des traités, avec une nation chez qui ces abominatious se sont pratiquées, et chez qui les effets doivent continuer d'agir pendant des générations, quelque réforme que la prudence ou la politique croie à propos d'y introduire ?

» Peut-on espérer qu'avec un commerce comme celui qui va s'établir entre la France et la Grande-Bretagne, nos mœurs conservent leur ancienne pureté ? Peut-on espérer que le *Syrus in Tiberini defluxerit Orontes;* peut-on espérer que ce torrent révolutionnaire, la Seine, chargée de tous les égouts de Paris, se déchargera dans le lit de la Tamise, sans infecter et corrompre les ondes du fleuve qui sert et enrichit notre métropole ? Peut-on se bercer de cette espérance chimérique? ou bien est-on devenu indifférent sur ce point, et les mœurs de la nation auraient-elles cessé d'intéresser le gouvernement ?

» Je crains que les scènes qui s'offriront à nos yeux pendant l'hiver présent ne nous donnent un triste avant-goût de ce qu'il faut attendre à l'avenir, et ne prouvent trop que la

morale du pays sera peu protégée par ceux qui devraient en être les protecteurs naturels : je veux dire par l'élite et les plus hautes classes de la nation. Avec quel empressement verrons-nous se rendre en foule à l'hôtel d'un ambassadeur régicide et couvert de tous les crimes et de toutes les horreurs qui ont déshonoré son temps, ceux qui ont été sourds à la voix de tous les malheureux Français exilés; ceux qui n'ont montré aucune compassion pour la vertu infortunée, aucun respect pour la loyauté souffrante, et aucun sentiment généreux pour la grandeur passée! Parmi les familles émigrantes, il y avait pourtant des personnes qui, en fait de naissance, de fortune, de rang et de toutes les qualités recommandables, étaient complétement leurs égales; sans ajouter qu'elles étaient leurs supérieures par le dévouement qui les avait fait fuir la terre et le théâtre des crimes. Mais des salons richement meublés, un bal éclatant, et un souper magnifique ne sont pas une trop grande tentation pour la vertu anglaise.

» C'est de ce côté-là que je porte mes regards avec la plus grande appréhension. La peste qui nous menace ne commencera pas, comme dans Homère, parmi les animaux ignobles, les chiens et les ânes; mais parmi l'élite et la fleur de la création humaine; parmi le sexe que la délicatesse de sa forme a rendu le plus fragile, que sa susceptibilité expose le plus à la contagion, et dont l'exemple est sûr d'entraîner des imitateurs; parmi le sexe enfin qui, devant régler les mœurs publiques et protéger la vertu, consent à devenir l'appui et le modèle du vice. « La femme m'a tenté et j'ai mangé », sera, je le crains bien, l'excuse de l'homme dans cette seconde chute comme dans la première. On parlait l'an dernier de la nécessité de faire des lois pour réprimer le vice et l'immoralité. On ne persiste pas dans ces vues, je suppose. Car quelle puérilité de songer à fermer les fissures et les crevasses par où le vice

peut se glisser, tandis qu'on ouvre les portes par où il se précipite par torrents! »

L'orateur continue d'examiner les dangers de la guerre et de la paix dans les circonstances actuelles, et semble conclure en se déterminant pour la guerre; après quoi, il reprend :

« Je croyais avoir terminé mon discours, mais un point important me reste à toucher encore. Quand un grand monarque de réputation guerrière se vit précipité du haut de la roue de la fortune, et qu'il eut éprouvé une défaite qui paraissait sans remède, les termes de la lettre qu'il écrivit sur le champ de bataille furent ceux-ci : « Nous avons tout perdu, fors l'honneur. » Plût au ciel que nous eussions la même consolation dans les tristes circonstances où nous nous trouvons! Je ne sentirais pas sur mon esprit le poids qui l'opprime maintenant. Mais je crains bien que notre honneur n'ait souffert dans la dernière transaction, autant que notre dignité et nos intérêts. Je crains bien que notre politique ne se soit flétrie par tout ce qu'il y a de bas et de déshonorant; par tout ce qu'il y a de capable de ruiner un royaume dans sa réputation, ainsi que dans sa fortune; et que nous soyons privés des ressources même qu'un caractère sans tache peut se créer dans les conjonctures les plus désespérées, et lorsqu'il ne reste aucune autre consolation. Je parle ici, non de la honte qui s'attache à cette désertion précipitée de la cause de l'Europe et du monde entier; mais de la situation où l'Angleterre se trouve par rapport à ses alliés. »

Après quelques observations sur les subterfuges et les vains prétextes de la politique anglaise pour abandonner la Sardaigne et la Hollande, l'orateur continue :

« Mais la Sardaigne et la Hollande ne sont pas les seules puissances alliées qui aient droit de se plaindre de nous. Il y

en a d'autres que nous étions plus à portée de secourir, sans que nous l'ayons fait. Naples, le Portugal et la Turquie attesteront jusqu'à la fin des siècles la bonne foi et le désintéressement de l'Angleterre, toutes les fois qu'elle s'engage dans une grande cause commune. Oui, si l'on me forçait de comparer les exemples où nous abandonnons ouvertement nos alliés, et ceux où nous affectons de les protéger, je ne balancerais pas à prononcer que les derniers sont les plus déshonorants pour nous, puisque notre protection n'est en effet qu'une désertion, avec le surcroît de ridicule qui s'attache à tout ce qui s'efforce de passer pour ce qu'il n'est pas.

» La protection que nous accordons à ces puissances malheureuses ressemble fort à celle que don Quichotte accorda au pauvre enfant qu'on fouettait attaché à un arbre, en faisant solennellement jurer à son maître de ne plus exercer contre lui un pareil traitement. On sait le respect que le gros paysan eut pour ce beau serment, dès que le vaillant chevalier de la Manche eut disparu; et il est facile de prédire la déférence que Bonaparte aura pour la stipulation qui pourvoit à la tranquillité de vos bons et fidèles alliés. »

L'orateur reproche vivement à sa nation la basse conduite qu'elle a tenue à l'égard de la Turquie et des royalistes français, et termine son tableau de la manière suivante :

« Je n'ose étaler ici les désastres des Catalans et la ruine de la monarchie espagnole : mais par quelles lustrations et par quels sacrifices nous laverons-nous du crime ineffaçable d'avoir laissé écraser sous le fer de leurs ennemis ceux que nous affections de traiter d'amis et d'alliés? Les malheureux! nous les avons enrôlés dans la cause des nations; nous les avons fait se déclarer les vengeurs de la liberté commune; nous les avons provoqués à la croisade européenne contre les ennemis de l'ancienne foi et de l'ancien ordre des choses, et

voilà que pour tous ces crimes, mais surtout pour le grand crime de s'être alliés avec nous, ils se sont attirés un orage qui ne se terminera que par leur ruine, et ont encouru la haine des exterminateurs des trônes qui ne s'éteindra que dans la dernière goutte de leur sang. »

On supprime ici un paragraphe consacré à la réfutation d'arguments qui n'ont pas trait à la péroraison du discours :

« Je consentirais volontiers à tirer le voile sur toutes ces extrémités, mais notre honte est trop patente pour essayer de la cacher; et la voix du sang répandu crie trop haut pour qu'on puisse l'étouffer. Je déclare que je me lave les mains de tous ces crimes; je déclare que je n'ai eu aucune participation à la politique qui a alléché et trahi ces nations infortunées. Plût au ciel que je pusse ainsi justifier le gouvernement de cette nation! Mais de tous les crimes dont la honte nous poursuit, voilà le plus énorme par sa nature, et celui dont nous aurons le plus long-temps à déplorer les effets. »

CHAPITRE XII.

ORATEURS DU SECOND ORDRE SOUS LE RÈGNE DE GEORGE III.

I.

DUNNING.

Pour éviter la confusion, pour imprimer des idées plus nettes dans l'esprit, et pour mieux différencier le mérite des orateurs qui nous occupent, il peut être à propos de les ranger en deux classes; et, après avoir successivement fait connaître les plus marquants, de rapprocher sous un point de vue ceux qui, sans avoir d'aussi beaux titres, ne laissent pas d'avoir joué un rôle considérable : c'est à quoi ce chapitre sera consacré.

Dunning peut se placer à la tête des orateurs secondaires du règne de George III. Ce célèbre jurisconsulte qui appartient plus au barreau qu'au parlement, passe pour s'être élevé lentement à la réputation. Son premier plaidoyer remarquable fut la défense de la compagnie des Indes, contre les plaintes des Hollandais, qui fut regardée comme un chef-d'œuvre de style et de raisonnement, et qui lui fit autant d'honneur qu'elle lui valut de profit. Ce brillant début l'achemina rapidement dans sa profession. Il se distingua ensuite dans les procédures mémorables contre Wilkes, et il se forma une si nombreuse clientelle, qu'il passe pour s'être fait jusqu'à 10,000 livres sterling par an. Il laissa en mourant la somme

énorme de 180,000 livres sterling (4,500,000 francs), qu'il avait amassée dans l'exercice de sa profession.

Dunning siégea plusieurs années à la chambre des communes, jusqu'au moment où il fut élevé à la pairie sous le nom de lord Ashburton, et transféré à la chambre des lords. Un de ses plus grands travaux parlementaires fut la célèbre motion qu'il fit le 6 avril 1780, tendant à montrer que l'influence de la couronne s'était accrue, s'accroissait et devait être diminuée, motion qui passa d'abord à une majorité de 28 voix, et qu'une seconde résolution pour lui donner effet fit échouer à une majorité de 51. La personne de Dunning n'était rien moins que séduisante. Il était court, épais, d'une figure pâle, et branlait continuellement la tête; il était atteint d'une toux chronique qui interrompait fréquemment le flux de son éloquence. Cependant son discours était coulant, soigné et logique, et il possédait une profonde connaissance des lois, aussi bien que de la théorie de la constitution anglaise. Il était d'un caractère naturellement timide, mais il triompha de ce défaut à mesure qu'il se familiarisa avec les habitudes du barreau.

L'illustre William Jones a dit de Dunning : « Son langage était pur et élégant; la parole lui tombait toujours des lèvres avec une grâce admirable, et, quand il était en bonne santé, avec une mélodie digne d'Apollon. On trouve dans son style tous les tours et toutes les figures que les anciens rhéteurs enseignaient à leurs disciples; tours que l'esprit liant de Cicéron a plus adopté que le génie austère et inflexible de Démosthènes. Il possédait la raillerie au plus haut degré, ou plutôt il était irrésistible quand il maniait cette arme. C'était avec ce spécifique qu'il dissipait l'ennui et qu'il égayait la langueur. Sa satire était si fine qu'elle faisait sourire ceux même qui en étaient l'objet, et calmait plutôt le ressentiment

qu'elle ne l'excitait ; comme les rayons du soleil qui se jouent sur un lac, elle animait les causes les plus lourdes et les moins intéressantes. Ce grand homme était doué d'une intelligence calme mais pénétrante, claire mais profonde, subtile mais forte : sa mémoire était égale à ses lumières qui étaient vastes, et son jugement à son imagination qui était active. »

II.

LORD NORTH.

Tous les rapports contemporains nous représentent lord North comme un homme de talent qui brilla avec assez d'éclat pendant la période orageuse de sa vie politique. Sans prétendre à se placer au rang des grands orateurs, sans autre savoir que celui qu'on peut acquérir à Oxford, et sans autre lumières politiques que celles que fournit la lecture de l'histoire, il déploya une si grande connaissance des affaires qu'elle suppléa bientôt à tout ce qui lui manquait d'ailleurs. D'un autre côté, il avait un bon sens supérieur qui ne l'abandonnait jamais et qui le fit constamment triompher de plus grands génies. Il avait un tact naturellement fin et une grande connaissance des hommes. Il s'exprimait avec beaucoup de facilité, montrait le plus grand calme au milieu des débats, et était d'un caractère si égal que rien ne pouvait l'aigrir : cette dernière qualité, qui passe pour avoir été ordinaire dans sa famille, lui fut très-utile dans le poste qu'il remplissait, aussi bien pour rallier ses sectateurs, que pour se concilier l'auditoire en général. Quand on considère les puissants adversaires qu'il eut à combattre, la série presque continuelle de fautes qu'il fut appelé à défendre ou à pallier, on ne saurait s'empêcher d'admirer sa tactique et son courage. Il est

impossible de montrer plus d'art et de hardiesse qu'il n'en montra quand il résolut tout à coup d'appuyer la motion qui tendait à faire faire un examen de l'état de la nation, motion qui, dans ce cas, dénote visiblement un manque de confiance dans le ministère. En effet, il se contenta de faire une judicieuse réplique, lorsque cette opération fut proposée dans une longue harangue; et, en manifestant le désir d'aller immédiatement au vote, il prit ses ennemis au dépourvu, et c'est ainsi que l'affaire s'en alla en fumée.

Citer tous les exemples d'une humeur si liante et si aimable, ce serait raconter l'histoire de presque tous les débats pendant la guerre d'Amérique. Jamais la rage des partis ne fut portée à de pareils excès, et jamais la discussion ne dégénéra plus en violence personnelle. Lord North entendait gronder jour et nuit les menaces forcenées dirigées contre lui et ses partisans, l'exécration de sa politique, et la haine mortelle contre sa personne. Il était perpétuellement assailli par l'imagination ardente et virulente de Burke, et la licence sans frein qui bouillonnait sans cesse dans les veines de Fox; par les épigrammes de Barré, les sarcasmes de Lée et la logique pressante de Dunning; mais pendant que ses implacables ennemis épuisaient ainsi leurs forces contre lui, il était impassible, et sa patience ne paraissait pas même ébranlée. Par une réponse simple, il émoussait les traits de la satire la plus envenimée; et par une plaisanterie de bon goût, il détournait l'orage et ranimait ses auditeurs fatigués; il y a plus, son tempérament imperturbable faisait croire à l'assemblée qu'il avait l'avantage, et il la faisait rire aux dépens de ceux qui croyaient l'avoir immolé. Malgré la violence où l'opposition s'était portée, la correspondance de ses contemporains ne mentionne qu'un ou deux cas où sa sérénité se soit troublée; encore était-ce dans des cas presque en dehors du cours or-

dinaire de la nature. Il ne faut pas citer d'autre exemple de ces excès, que Fox déclarant un jour que, telle était son opinion du premier ministre, qu'il ne se serait pas cru en sûreté avec lui dans un appartement privé.

Mais s'il serait trop long de raconter les triomphes du rare tempérament de lord North, il ne le serait pas moins de raconter ceux de son esprit. Il paraît avoir été plaisant, agréable, sans la moindre prétention, mais avec tant de bonheur qu'il ne manquait jamais son effet. On ne nous a transmis que quelques-uns de ses bons mots; et, comme on pouvait s'y attendre, ce sont de ces pointes ou de ces traits que l'enveloppe du sarcasme ou de l'ironie a tendu à conserver : ils sont par conséquent bien loin de donner une idée de la plaisanterie ou de la gaîté qui régnait dans ses discours. On raconte qu'un jour un furieux déclamateur demandait sa tête en expiation de ses crimes. Pendant sa philippique, l'accusateur remarque que la victime est livrée à un léger sommeil, et il s'indigne que le ministre dorme au moment même où il perd la patrie. Reveillé en sursaut par cette virulente apostrophe, lord North, pour toute réponse, se plaignit de la cruauté qu'il y avait à le traiter plus durement que les autres criminels, à qui l'on accorde au moins une nuit de repos avant de les conduire au supplice.

La même humeur enjouée ne l'abandonna pas dans l'opposition. Sur la proposition de Martin, de placer un étourneau près du fauteuil du président, et de lui enseigner à répéter le cri d'*infâme coalition*, lord North observa froidement que, tant que la chambre jouirait de la présence de l'honorable membre, ce serait chose inutile, ou plutôt argent perdu, que d'acheter l'oiseau, puisqu'il pouvait faire jouer son rôle par un député.

On suppose aisément qu'un pareil homme dut faire le

charme de la société. En effet, dans sa famille, et dans son commerce privé, il passe pour avoir été aimable sous tous les rapports, d'une intégrité sans reproche et d'un honneur sans tache. Mais comme homme d'État, ses mérites sont inférieurs à ses mérites comme orateur ou comme homme privé. La guerre d'Amérique et la perte de cette grande colonie, pour l'Angleterre, sont des taches indélébiles à sa mémoire.

III.

SIR WILLIAM GRANT.

Il faut placer sir William Grant au rang des grands orateurs du parlement. Son éloquence lui était particulière : c'était celle du plus ferme et du plus sévère raisonnement qu'on ait jamais rencontré dans une assemblée populaire ; c'était un raisonnement qu'on aurait trouvé serré dans l'argumentation du barreau et dans la dialectique de l'école. Depuis le commencement jusqu'à la fin, c'était la raison pure et le pur triomphe de la raison. Tout était or et or dégagé des substances étrangères, sans pointes dans la diction, sans ornement, sans imagination. Le langage était choisi, parfaitement clair et correct, tout-à-fait concis et admirablement approprié à la matière. Ce n'était pas la diction, cependant, qui faisait impression, c'étaient les choses exprimées : s'il n'y avait point d'orateur qui fût plus facile à suivre, il n'y en avait point à qui il fût plus difficile de répondre. Fox, qui l'écoutait un jour dans le dessein d'en faire l'essai, se sentit contrarié d'une manière qui n'était pas ordinaire à son humeur commode par la conversation importune de quelqu'un qui était auprès de lui, et après une exclamation colère, il ajouta avec feu : « Pensez-vous que ce soit chose si facile que d'avoir à ré-

pondre à un discours comme celui-là! » Les deux répliques qui embarrassèrent le plus ce profond penseur, ce fut quand Wilberforce cita les remarques de Clarendon, au sujet de la conduite des juges, dans l'affaire de la marine, lorsque Grant eut entrepris de défendre son ami, lord Melville, et trois ans après, quand la légalité des ordres du conseil fut débattue. Cependant le discours fut composé un jour, et la réponse, solide et triomphante, suivit le lendemain.

Si William Grant excellait, sa supériorité était limitée dans sa sphère; il n'avait ni imagination, ni véhémence, ni voix, ni finesse d'esprit. Mais sa sphère était la plus élevée. C'était l'intelligence seule qui s'adressait à l'intelligence, et les plus hautes facultés étaient celles dont cet orateur aimait à triompher. Son empire sur la raison des hommes était celui d'un être supérieur : c'était un empire que ses adversaires pouvaient reconnaître sans honte.

A la cour, quand ce grand magistrat prononçait un jugement, tous les yeux se fixaient sur lui. Sa parole s'épanchait grave et solennelle; et il disposait tous les faits dans l'ordre le plus lumineux, pesait chaque matière, déterminait un doute par une remarque, et ne passait par-dessus les difficultés que quand elles étaient invincibles. Sir William Grant possédait en perfection l'éloquence judiciaire qui n'évite pas l'argument, mais qui se borne à expliquer les motifs de la conviction du juge, plutôt qu'à convaincre les autres; qui ne dédaigne pas les ornements simples, mais qui n'admet que les grâces chastes qui s'accordent avec la sévérité de la Justice; et son effet sur ses auditeurs fut aussi puissant que ses mérites étaient incontestables.

IV.

LORD MELVILLE.

Nous avons vu que la communauté des doctrines politiques fit ranger presque tous les grands orateurs du temps sous l'étendard de Fox; nous allons voir que le seul appui ou le seul partisan de l'administration de Pitt était un orateur fort ordinaire, quoique ses talents fussent fort utiles. En effet, Dundas, depuis lord Melville, n'a aucun titre pour figurer au rang des grands orateurs contemporains que nous venons de passer en revue; ou plutôt on ne saurait, à proprement parler, le compter parmi les orateurs. C'était un homme d'affaire plutôt qu'un orateur; un homme à la parole claire, facile, coulante, que la pratique aussi bien que le bon sens avaient rendu habile dans les débats. Heureux à profiter des méprises d'un adversaire, prompt à dresser un plan d'attaque et à défendre une proposition ministérielle, il était capable de produire un grand effet, même sur un auditoire défavorable, par de puissants appels aux préjugés populaires, et par une adroite exposition des faits. Lord Melville fut certainement utile dans les différents postes qu'on lui confia; mais ce fut pendant qu'il présida le conseil relatif aux affaires de l'Inde, que ses talents éclatèrent surtout. On peut dire aussi qu'il fit preuve d'une persévérance que ni les distractions parlementaires, ni l'habitude de la bonne chère de ce temps, ne purent jamais ébranler. Ses rapports, sur toutes les questions compliquées de la politique anglaise dans l'Inde, ne sont pas comparables à ceux de Burke, pour la profondeur et l'étendue des vues générales, non plus que pour la noblesse ou la beauté du style; mais ce n'en sont pas moins des compositions d'un

grand mérite et des dépôts précieux de lumières utiles, sur un si vaste sujet. Ces pièces, jointes aux dépêches du duc de Wellington, forment les documents que les hommes d'état d'aujourd'hui doivent consulter, pour tout ce qui tient aux affaires de l'Inde.

Si lord Melville rendit des services dans ses fonctions de jurisconsulte et eut souvent du poids dans les luttes du parlement, ce fut en Écosse, sa patrie, dont il parlait la langue, et dont il dirigeait les affaires, que son pouvoir et son autorité prévalurent principalement. Son plaidoyer en faveur des pairs d'Écosse qui avaient pris part à la rébellion en faveur du prétendant, n'est pas indigne de toute considération.

V.

PERCEVAL.

Perceval fut un personnage assez marquant. Il sortit du barreau comme Erskine, mais il ne s'y distingua pas beaucoup. C'était un homme d'un esprit prompt, d'une grande énergie, d'un courage intrépide, d'une grande application aux affaires, et d'une grande souplesse dans les débats; mais il ne possédait pas d'autres lumières que celles qu'on acquiert dans la routine de l'école. Il était bigot et intolérant en matière de religion et de politique, et la portée de son esprit était proportionnée à son ignorance sur tous les sujets généraux. Il avait la vue d'une subtilité extrême dans sa sphère, comme la taupe qui passe pour surpasser la clairvoyance de l'aigle à un millimètre de distance devant elle; mais au-delà de cette borne, il n'y voyait plus, et il craignait et haïssait même ceux qui prétendaient voir plus loin. Malgré ces dé-

fauts, il possédait les qualités de l'esprit et du cœur, qui lui méritèrent jusqu'à un certain point la confiance du peuple. Au moins il était sincère dans ses opinions, et sa sincérité est attestée par sa violence même et par sa rancune.

L'éloquence de Perceval n'était pas d'un plus haut ordre que ses facultés ; elle était étroite comme son génie ; mais, comme il avait l'âme ardente et prompte, il parlait toujours avec chaleur, avec hardiesse, et souvent même avec effet. Ses succès étaient assurés au barreau, s'il ne fût pas entré dans la carrière de la politique. Il apporta à la chambre des communes l'industrie et l'application qui l'avaient distingué dans la jurisprudence ; et il y apporta de plus une vivacité qui le fit écouter avec plaisir. Ses talents brillèrent avec éclat pendant le temps qu'il fut procureur général d'Adington ; et il ne soutint pas mal le poids d'un combat inégal, au temps où Fox, Pitt et Windham se réunirent pour assaillir le banc de la trésorerie. Sa dextérité dans tout conflit majeur ou personnel, son langage toujours pur et coulant, son attention constamment en éveil, et son âme intrépide, lui firent une grande réputation comme orateur souple et adroit. Quand il quitta sa profession, en 1807, et qu'il se mit à la tête de la chambre des communes, il se montra premier ministre en tout, excepté de nom ; et, après la mort du duc de Portland, quand il eut le titre de premier ministre, on peut dire qu'il le fut moins.

Mais ce fut en 1811 qu'il combattit le plus vaillamment pour la prérogative royale contre le principe constitutionnel et contre le prince régent, que son attachement à la reine Caroline avait rendu son implacable ennemi. Ce grand conflit appela tous ses talents à l'œuvre, et le plaça au premier rang des orateurs du temps. Sa manière de parler, qui était piquante et fine, sans cesser d'être simple et naturelle, n'of-

fensait jamais par l'emploi de figures ou de tropes déplacés, et il dut être très-populaire à la chambre des communes, où les membres les plus stupides n'ont pas d'aversion pour un chef pénétrant et lumineux, pourvu qu'il ne soit pas brillant et spirituel à l'excès.

VI.

WILBERFORCE.

Dans sa carrière politique, Wilberforce ne cessa jamais de parler et d'agir comme un homme que la Providence avait envoyé pour servir la cause de la morale et contribuer au bien-être de la nation à laquelle il appartenait. Comme orateur parlementaire, il jouit d'une célébrité méritée; mais ce ne fut pas à la chambre des communes que son talent oratoire se déploya à son plus grand avantage. Les membres qui composent les deux chambres du parlement sont des hommes essentiellement pratiques, nés pour l'expédition d'affaires importantes et urgentes; ils goûtent peu tout ce qui parle à l'intelligence, s'adresse au cœur ou à l'imagination, et encore moins tout ce qui sent l'ostentation des ressources de l'orateur. Selon eux, l'homme qui avance des faits importants ou des arguments solides n'a pas besoin de les recommander par les prestiges de l'éloquence. L'homme qui aspire à la renommée parmi eux doit exceller dans l'exposion lucide, la promptitude à découvrir ou à inventer le sophisme, et dans le maniement facile, mais retenu, du bel-esprit, du ridicule et du sarcasme. Mais Wilberforce n'avait pas ces qualités nécessaires au succès. Il n'avait pas une grande connaissance de la statistique, non plus que de l'économie politique. Son raisonnement était rarement lumineux ou énergique. L'habi-

tude de la digression, les parenthèses intercallées dans la structure de ses périodes, et la ponctualité minutieuse que lui suggérait son amour de la vérité, obstruaient l'épanchement de sa parole, et obscurcissaient souvent ses idées. Il avait une perception exquise du ridicule, mais sa modestie lui défendit toujours de se servir de cette arme; et sa charité universelle lui interdit également la satire, qu'on voyait se jouer sur sa physionomie, sans qu'elle osât éclater dans son discours. Avec tous ces désavantages, Wilberforce n'en fut pas moins un grand orateur au parlement; et il entraînait ses auditeurs toutes les fois qu'il se laissait lui-même entraîner à une impulsion soudaine, ou qu'une diligente observation sur lui-même lui faisait éviter la diffusion dans laquelle il tombait généralement.

Sa réputation à la chambre des communes reposait pourtant sur d'autres fondements. Un orateur ne parle guère avec avantage dans cette assemblée, si son caractère, son poste, ou ses lumières supposées, ne donnent de l'importance à ses opinions. Ces considérations rendent les opinions de certains membres infiniment plus respectables que les doctrines de certains autres; et, excepté les chefs de parti, personne n'adressait la parole à la chambre avec autant d'autorité que Wilberforce. L'hommage rendu à son caractère personnel, son ascendant sur un parti compacte, sinon très-nombreux, sa représentation du grand comté d'York, la confiance qu'avaient tous les corps religieux de l'Angleterre dans le noble auteur de la *Vue Pratique du Christianisme*, et par-dessus tout, sa neutralité et son indépendance, donnèrent à son suffrage un poids presque sans exemple. Il le donnait ordinairement avec dignité, sans y allier la moindre teinte d'arrogance, et ceci faisait un étrange contraste avec l'apparence de sa personne, qui était grêle et difforme. L'influence qu'il

exerça était encore due à une autre cause. L'éloquence parlementaire tient essentiellement du colloque, et quand elle est trop embellie et travaillée, c'est moins l'œuvre de l'orateur pratique que du rhéteur oiseux. Ce fut par une observance attentive de ce ton, que Wilberforce exerça une influence que peu d'hommes purent expliquer. Ses harangues, à la chambre des communes, avaient la plus intime ressemblance avec sa conversation familière. C'était la même sincérité dans la manière, les mêmes cadences naturelles et variées, la même vivacité, la même aisance et le même ton de bonne compagnie ; et lorsque son langage affectueux, vif et gracieux, coulait sans la moindre apparence d'effort, la critique excusait ou n'apercevait guère la redondance de son langage.

Nous avons dit que ce ne fut pas à la chambre des communes que le talent oratoire de Wilberforce se développa à son plus grand avantage. Cela est vrai : cette grande arène de luttes et de combats sans fin n'était pas l'élément propre au jeu habituel de ses pensées et aux sentiments qu'il chérissait. Mais, dans toutes les autres circonstances qui justifiaient un style plus didactique, on admirait la simplicité avec laquelle il exposait ses principes et insinuait ses leçons. C'était l'éloquence grave de la chaire, appliquée aux usages séculiers. C'était dans les grandes assemblées tenues pour des desseins religieux ou charitables, que son éloquence s'épanchait avec plus de force ou plus d'abondance, et qu'il savait échauffer un auditoire nombreux. Plein d'une charité qui croyait à tout, et qui attribuait à la multitude des sentiments aussi purs que ceux qui l'animaient lui-même, on le voyait alors ouvrir son âme, qu'une juste réserve lui avait fait cacher aux regards du profane.

Les relations publiques et privées de Wilberforce, non moins

que son tempérament et son inclination naturelle, firent de lui ce qu'on appelle en Angleterre un conservateur; mais sa conduite politique fut souvent libérale et réformatrice. Tory dans la théorie, il fut whig dans la pratique : son cœur était avec Pitt, et dans toutes les questions capitales il vota avec Fox.

VII.

WHITBREAD.

Doué d'une intelligence mâle et de facultés plus admirables par la force que par le raffinement; persévérant et laborieux plus que le commun des hommes, et contrairement à la coutume efféminée d'un homme d'état aristocrate; mu par une ambition noble, où se mêlait pourtant une dose considérable de vanité; hardi dans la conception de ses desseins et ferme jusqu'à l'inflexibilité dans ses entreprises; ardent partisan de la liberté, et ennemi irréconciliable des oppresseurs; de mœurs franches, ouvertes et douces, aussi bien que d'affections ardentes et pures comme celles d'une femme; généreux au-delà de la mesure de ses grandes richesses, et dans tous les rapports de la vie, comme parent, allié ou ami; modèle presque sans tache : Whitbread est un desplus beaux caractères moraux et politiques que l'Angleterre nous ait jamais offerts. Sa carrière publique fut aussi glorieuse qu'utile. Ses harangues étaient empreintes du cachet qu'une vaste compréhension et une incroyable industrie à se prendre aux faits pouvaient donner. Sa manière franche, impressive, n'offensa jamais le dédaigneux critique, qu'auraient heurté un ton moins naturel et des efforts plus ambitieux. Sa constance dans ses principes, l'indépendance avec laquelle il les proclama toujours, et son refus inébranlable de ne se laisser gagner par la faveur

de la cour, ou les carresses du parti, lui valurent la confiance sans bornes de son pays : tous les hommes de bien sentirent à sa mort qu'ils perdaient en lui un de leurs meilleurs conseillers, un de leurs plus sûrs appuis, et un de leurs plus dignes amis.

VIII.

SIR SAMUEL ROMILLY.

Peu d'hommes sont parvenus à la célébrité avec une aussi grande pureté de caractère que sir Romilly. La vertu sévère forme un de ses traits distinctifs, et c'est-là un mérite qui rejette dans l'ombre tout l'éclat de l'intelligence et du génie. Ses facultés étaient pourtant de l'ordre le plus élevé. Il avait un esprit profond et vaste, une mémoire prompte, une imagination brillante et active, et un goût sévère, sans être entaché de ce purisme minutieux qui est si fatal à la vigueur. Ces qualités étaient guidées par une rare application, et stimulées par une ambition noble qui le rendirent sans contredit le plus grand jurisconsulte de son siècle. Il aurait probablement joné le rôle le plus marquant au parlement, si sa profession d'avocat lui avait laissé plus de temps à consacrer à la politique. « *Jurisperitorum disertissimus, disertorum vero jurisperitissimus.* » Comme son talent, son autorité au barreau fut sans exemple, et ses succès au parlement furent grands et progressifs. Quelques-uns de ses plaidoyers et de ses discours parlementaires se distinguent par un vrai mérite. Son chef-d'œuvre fut la dernière harangue qu'il prononça à la chambre des communes, sur le bill relatif à la loi de naturalisation, et où il eut occasion de peindre avec des couleurs si sombres et si sévères les malversations du parlement

expirant. Quand on songe à l'effet de ce discours, on ne saurait trop déplorer la catastrophe qui termina sa vie, au moment où son génie était arrivé à sa maturité, et où son autorité allait avoir le plus d'influence au parlement. Mais le sage et le philantrope gémirent encore plus sur sa tombe, que l'amateur de l'éloquence et l'admirateur du génie. On sait qu'il n'appréciait ses succès qu'autant qu'ils tendaient au bien-être des hommes; et l'accroissement de son influence allait être marqué par de nouveaux triomphes dans la cause de l'humanité et de la justice. Il est vrai qu'il devait mourir comme tout homme; mais s'il eût vécu plus long-temps, le fanatique aurait cessé de persécuter et l'innocent de souffrir; le despote de tyranniser et l'esclave de traîner des chaînes; le méchant de commettre des crimes et les mauvaises lois de permettre le désordre.

Tout le monde s'accorde sur ces points; et si l'on veut s'étendre davantage sur son éloquence, il faut ajouter que le fond en était grave, aussi bien que la manière. Personne n'argumentait avec plus de force quand il s'agissait de convaincre l'esprit, et personne ne déclamait avec plus de véhémence quand il fallait soulever l'indignation d'une assemblée. Son langage était pur et choisi, et son talent pour l'invective ressemblait plus à la grave autorité d'un juge qui châtie, qu'à la vive récrimination d'un avocat contre son adversaire. Quant à son imagination, c'était un ministre dont les services étaient rarement requis, et dont l'art magique n'était jamais employé. Ses sarcasmes brûlaient comme le vitriol, et il les déchargeait parfois sans beaucoup de ménagement. Sa manière était parfaite; car il avait la voix forte, et sa contenance était noble et imposante. Il n'y avait rien de plus éloquent chez lui que la franche sincérité qu'il décelait en tout : « *In scauri oratione sapientis hominis et recti, gravitas summa, et naturalis*

quædam inerat auctoritas, non ut causam, sed ut testimonium dicere putares. Significabat enim non prudentiam solum, sed, quod maximè rem continebat, fidem. »

IX.

SIR WILLIAM SCOTT.

Parmi les hommes éminents qui ont voué leurs talents à la défense des intérêts publics, il serait difficile d'en trouver un qui se soit présenté dans l'arène avec plus de forces naturelles et acquises que sir Willam Scott. Il était doué d'un esprit pénétrant et réfléchi, et du bon sens qui discerne facilement l'imposture et ne se laisse pas imposer par l'emportement de la déclamation. Il ne se contentait pas d'envisager un sujet sous une seule face, il l'embrassait dans son ensemble avec tout ce qui pouvait s'y rattacher, certain de dominer la matière, et de lui donner la forme et la vie. De plus, il s'était nourri de la littérature ancienne et moderne, de la philosophie et des beaux-arts. Il serait difficile de lui trouver un égal sur les bancs de la judicature anglaise, quoique ces bancs aient été illustrés par les plus grands hommes. Lord Coke est un personnage si exceptionnel, qu'il serait ridicule de le comparer à aucun jurisconsulte récent, à moins qu'il ne revint lui-même nous fournir une de ses singulières et inimitables comparaisons. L'esprit du grand et du vertueux sir Matthieu Hale était entaché de bigotisme et d'ostentation. Lord Somers était un honnête homme, et également remarquable par son savoir et par son goût; mais il montra parfois une infirmité de jugement qui correspondait trop bien à cette infirmité d'esprit qui l'affecta dans ses dernières années.

Après ces grands hommes, vient un homme en quelque

sorte plus grand qu'eux : c'est lord Mansfield, qui fut pendant un temps l'idole de tous les partis et qui, au sein des animosités politiques, conserva toujours l'admiration de ses ennemis. Il s'acquit un plus grand nom qu'il n'est ordinaire à un jurisconsulte : cependant, si l'on en juge par les *rapports*, on ne saurait dire qu'il y ait rien d'égal à quelques hautes interprétations du droit des nations, qui sont sorties de la plume de sir W. Scott. Il y a de lui un jugement qui forme peut-être la plus belle combinaison de savoir et de goût qu'il y ait dans toute la littérature anglaise. C'est dans la décision où il crut à propos de discuter toute la doctrine des mariages écossais. On pourrait peut-être attendre autant de lumières de tout autre juge; mais qui les aurait présentées avec autant d'art et d'éloquence? Qui aurait donné une aussi profonde vue du caractère humain? Qui aurait manié un sujet aussi délicat avec une délicatesse dont l'esprit le plus pur n'a pas le droit de s'offenser?

Si sir W. Scott s'illustra ainsi comme avocat et comme juge, sa conduite parlementaire n'ajouta peut-être pas beaucoup à sa gloire. Il se montra l'ennemi des droits des catholiques, et ceci ne fait pas honneur à son intelligence. Il est impossible à tout esprit éclairé de douter de la légitimité de cette cause, et nous l'avons trop à cœur pour excuser la conduite qui lui fut hostile. Il faut pourtant remarquer que la conduite de lord Stowell ne fut pas celle d'un vulgaire bigot. Il crut que le parti dominant dans l'état ne devait pas laisser s'élever l'autre pour lui disputer la supériorité. Son raisonnement pouvait être juste, mais sa crainte était fondée sur la superstition et le préjugé. Peut-être aussi que devant son élévation à des principes contraires, sir W. Scott crut à propos de s'y attacher par reconnaissance.

X.

TIERNY.

Thierny est bien inférieur aux grands orateurs du parlement anglais, et d'un ordre tout différent sans doute; mais il a son mérite dans les débats parlementaires, où il se traça une ligne particulière et se distingua éminemment. Ce fut un des plus souples et des plus subtils orateurs qui se soient jamais occupés des affaires d'état; et son style était remarquablement bien calculé pour aller à son but. Il était aisé et naturel; il ne devait rien aux élans de l'imagination ni aux étincelles du bel-esprit; il n'affectait point les inspirations du génie, et ne s'échauffait pas davantage en face d'un adversaire, ou dans la chaleur des débats, circonstances qui enflamment si généralement les autres hommes. Il suffisait de l'entendre une fois pour être frappé de l'idée que, tel il se montrait alors, tel il devait se montrer toujours; et qu'il dépendrait toujours de lui de produire un aussi bon discours. Ce n'était pas là un faible mérite ou un genre d'éloquence à mépriser; car elle était constamment efficace et parfois très-puissante. Il eût été difficile de surpasser ses arguments francs et lucides; et ces qualités étaient on ne pent plus recommandables dans les questions de finance et de commerce qu'il traitait ordinairement. Il était tout aussi bon logicien que peut l'être tout homme qui attache peu d'importance à la subtilité, et qui préfère la voie la plus courte pour arriver à ses conclusions. Il excellait dans l'art de retorquer et de repousser la raillerie ou les injures. Quand l'occasion le demandait, il élevait son ton jusqu'à la déclamation la plus noble; et, s'il visait rarement aux élans sublimes, il n'atteignait pas moins au

but qu'il avait en vue. Quant à son esprit, sa satire ou sa bizarrerie, c'est une chose assez difficile à définir; et l'on ne sait pas lequel des trois termes est le plus convenable, à moins que ce ne soit le second. Tierny avait les grandes qualités de l'orateur dans les débats : il était doué de la promptitude pour s'emparer de son terrain, et de la hardiesse nécessaire pour s'y maintenir : il découvrait avec la rapidité de l'éclair le côté faible d'un ennemi pour s'en prévaloir. Mais nous parlons ici de l'orateur debout; car son caractère de faiblesse et d'indécision l'accompagna à la chambre des communes, et ce n'était que quand il était attaqué qu'il était beau de lui voir prendre la parole pour se défendre.

Tierny s'était formé dans la science du droit, et ses talents, nés pour les luttes du barreau, l'auraient conduit au rang le plus élevé s'il avait poursuivi cette carrière. Homme d'un courage prononcé, et orateur parlementaire d'une hardiesse reconnue, il était timide dans le conseil, envisageait toujours le côté sombre des choses, et se tourmentait, lui et ses collègues, de difficultés sans fin, aussi bien que d'appréhensions sans nombre; comme si, dans les affaires humaines, les hommes n'étaient pas obligés de se hasarder, et d'agir souvent d'après de simples probabilités. C'était chose étrange que de voir le changement qui s'opérait dans l'homme, en passant de la consultation au débat. C'est la même différence qu'on a remarquée entre Erskine, homme d'état, et Erskine, avocat à la cour du jury. Tierny était ferme dans la ligne qu'il s'était une fois tracée, après avoir élevé une légion d'objections, ou l'avoir environnée d'une triple ceinture de doutes. Il était aussi hardi à faire face à ses ennemis réels qu'il s'était montré timide à évoquer des risques imaginaires. Prompt, vigoureux, déterminé, il était tout âme et tout ardeur dans le débat. Pendant la paix il n'avait su que grossir les diffi-

cultés, que créer la confusion; mais, s'il voyait que la guerre approchait et qu'il n'y avait plus de moyens de salut que dans l'action, il déployait une abondance de ressources qui étonnait ceux qui avaient été témoins de ses incertitudes et de ses perplexités. Il n'avait plus d'yeux que pour voir venir son adversaire, plus de volonté que pour l'attendre de corps et d'âme, que pour le combattre à outrance.

XI.

COBBETT.

Peu d'écrivains ont été plus populaires que Cobbett, et peu d'écrivains offrent un plus beau champ pour les extraits, non-seulement par la variété des sujets qu'il a traités, mais par la richesse du style, les images piquantes, l'esprit sarcastique et la logique pressante. A l'élasticité et à la force d'un écrivain mâle, il joint la vivacité et le coloris de la plume d'une femme. Ses ouvrages respirent l'ironie fine et amère, et pourtant il écrasait avec la massue d'Hercule. Jamais homme ne fut plus heureux que Cobbett à frapper à tout hasard et à frapper avec succès. Le mérite se trouve dans tous les rangs et le talent dans toutes classes : ce personnage en est la preuve. Né au sein de la pauvreté, fils d'un laboureur, long-temps obligé de labourer lui-même pour gagner sa vie, on le vit, à force de travail et de patience, triompher de tous les obstacles de la fortune, s'élever sur les ruines de la caste aristocratique, et prouver que le génie, conduit par les inspirations de la vertu, peut devenir tout puissant pour briser le bandeau dont l'ambition et la tyrannie des grands s'efforcent de ceindre le front de la multitude trompée. Quand Cobbett parut, l'Angleterre avait besoin d'un écrivain de sa

trempe, qui ne craignit pas de démasquer les hypocrisies de la presse, et dont le courage, aussi impatient qu'intrépide, osât donner aux âmes timides et opprimées le sentiment de leurs droits dans la société civile. Nous avons dit que Cobbett frappait à coups de massue, et il lui fallait sa massue ou son levier pour soulever la masse inerte du vice, pour briser la tête de l'hydre sans cesse renaissante, pour terrasser la corruption, géant aux cent bras, qui menaçait d'envahir tous les rangs de la société. C'est ainsi que son exemple et sa doctrine furent également utiles pour réveiller les peuples.

Mais le plus bel éloge de cet homme ami du peuple, c'est que, s'il s'emporta contre les abus insupportables avec toute la violence et l'irascibilité de son caractère, on ne le vit jamais, à l'exemple de quelques écrivains de son temps, violer la sainteté de la vie privée, et montrer son courage à attaquer les femmes qui sont privées de défense. A tout prendre, Cobbett et le cobbettisme, il est hors de doute qu'il se range parmi les auteurs classiques de la langue anglaise. Aucune bibliothèque ne saurait être complète sans ses ouvrages; et, s'il se montra âcre censeur du vice et insinuant précepteur de la vertu, il ne se distingua pas moins par les opinions hardies qu'il inculqua en politique. Ses principaux ouvrages sont ses discours parlementaires, ses pamphlets, ses procédures d'état, son Histoire du parlement, son Histoire de la réforme religieuse en Angleterre et en Irlande, écrite dans un esprit catholique, et montrant combien cet événement a été funeste aux beaux-arts dans ces deux pays, etc., etc.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIER VOLUME.